EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16612 – 7,50 F - 1,13 EURO

JEUDI 25 JUIN 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ M. Alphandéry quitte EDF

Le président de l'entreprise publique a remis sa démission au premier ministre, mercredi. François Roussely devrait lui succéder. Ce départ clôt le conflit de pouvoirs qui paralysait depuis deux ans le premier électricien mondial. p. 18

■ Un plan anticrise en Russie

Boris Eltsine et son premier ministre annoncent des coupes budgétaires et une réforme de la fiscalité. p. 3

■ José Borrell ni Blair ni Jospin

Dans un entretien accordé au *Monde*, José Borrell, le successeur de Felipe Gonzalez à la tête du PSOE, affirme que l'Europe ne doit pas être *« seulement un marché géré par des technocrates »*. p. 2

■ Un nouveau mode de scutin régional

Les députés examinent, mercredi, le projet de réforme qui vise à assurer des majorités stables aux assemblées régionales. p. 6

■ Voyage au cœur de l'Etat



Les inspecteurs du travail n'ont ni les moyens ni les appuis nécessaires pour faire respecter les droits des salariés dans les entreprises. Troisième volet de notre enquête. p. 14 et 15

■ Le sort des sans-papiers

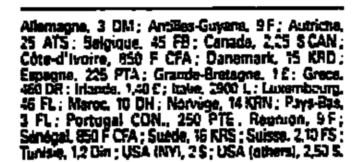
Le président de la Ligue des droits de l'homme, M[e] Henri Leclerc, devait proposer, mercredi, la mise en place rapide d'une *« instance de recours »* pour reexaminer les dossiers. p. 10

■ La loi de la jungle et les « maths »

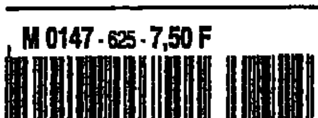
L'étude de societés animales à l'aide de modèles mathematiques a permis de démontrer que les altruistes peuvent l'emporter sur les égoïstes. p. 24

■ Assurance-maladie : premières décisions

La revalorisation de certains actes dentaires, qui aurait dû prendre effet au 1[er] juillet, a été reportée. p. 32



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grece, 460 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 625 - 7,50 F

Arbitres et hooligans : les fautes du Mondial

● Les matches Chili-Cameroun et Brésil-Norvège ont été faussés par des erreurs d'arbitrage ● Le président de la FIFA convoque la commission d'arbitrage ● La police redoute une nouvelle vague de hooliganisme ● Les RG craignent des incidents pour Colombie-Angleterre

SI LE FOOTBALL qui y est pratiqué est d'un haut niveau, le Mondial 98 est entaché par les graves incidents causés par les hooligans anglais et allemands, ainsi que par les nombreuses erreurs d'arbitrage qui ont faussé le résultat de plusieurs matches qualificatifs pour les huitièmes de finale.

Tirant les leçons des graves incidents de Marseille et de Lens, les policiers français multiplient les échanges avec leurs homologues européens de manière à tenter de prévenir de nouvelles violences. Plusieurs notes des Renseignements généraux, dont nous révélons le contenu, attestent l'inquiétude croissante des responsables de la sécurité. Selon l'une d'entre elles, *« des ultras germaniques semblent privilégier le match Colombie-Angleterre, le 26 juin à Lens, afin de combattre l'ennemi anglais et d'essayer de s'attribuer le titre de "meilleurs hooligans d'Europe" »*. La justice française fait montre d'une très grande sévérité à l'encontre des fauteurs de troubles interpellés. Mardi 23 juin, trois hooligans allemands ont été condamnés à un an de prison ferme. Notre enquête montre qu'en Allemagne, des groupes, tolérés, voire encouragés par certains clubs, ont évolué vers la violence à partir du début des années 80. Certains d'entre eux semblent séduits par les thèses de l'extrême droite, même si rien n'indique à ce jour qu'un parti quelconque ait orchestré les événements de Lens.



Josep Blatter, le nouveau président de la Fédération internationale de football (FIFA), a annoncé mercredi 24 juin qu'il convoquait le président de la commission d'arbitrage à la suite des deux décisions contestées prises, mardi, par les arbitres des rencontres Chili-Cameroun et Brésil-Norvège. Elles ont entraîné l'élimination du Maroc et du Cameroun, nouvelle qui a provoqué des incidents à Yaoundé où des ressortissants étrangers ont été pris à partie.

Lire pages 8, 9, 30 et 32 et notre éditorial page 16

RUSSELL BOYCE/REUTERS

Le Mondial

■ L'Afrique sans ses Lions

■ Colère à Yaoundé, amertume à Rabat

■ Les ambitions allemandes

■ Tous les matches en infographie

Lire notre cahier Le Mondial

Ola, ce singe qui émeut la Suède « dans un monde de souffrances »

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le héros de cet été naissant en Suède n'est pas un joueur de football ou un homme politique avant les législatives de septembre. Non, celui qui attire la sympathie et qui émeut, c'est Ola le chimpanzé, dont les malheurs ont suscité un élan de solidarité tel qu'il choque certains. Le singe a connu son heure de gloire dès le plus jeune âge, au début des années 90. Orphelin de naissance, il avait connu ses premiers succès grâce à un petit rôle de figurant dans une pièce d'August Strindberg, *Gustav III*. Il fut aussitôt adopté par un couple d'artistes, dont il partagea l'appartement pendant plus d'un an. Habitué des plateaux de télévision, immortalisé dans des livres pour enfants, Ola connut presque tous les honneurs.

Jusqu'au jour où son propriétaire décida de le renvoyer au zoo parmi ses pairs, sur une île de la mer Baltique, puis le vendit, en décembre 1995, à Safari World, un autre zoo situé en Thaïlande, près de Bangkok. Depuis, plusieurs journalistes suédois tentèrent, en vain, de revoir Ola. Il fallut qu'un policier suédois, en visite privée en Thaïlande, fasse jouer ses contacts dans les forces de police locales pour qu'il puisse approcher la bête. Comme il ne put la reconnaître parmi les singes enfermés dans une cage obscure, il eut l'idée de leur parler en suédois... Le résultat ne se fit pas attendre. Au son de la langue de Bergman, un chimpanzé s'approcha des barreaux : c'était Ola !

Devenu un adolescent de onze ans pesant plus de soixante-dix kilos, le surdoué d'antan a perdu de son entrain et de son lustre à force de végéter dans une cage de douze mètres carrés, au sol de béton. Ses parents adoptifs de Stockholm purent le constater, en mai, lors d'une visite éclair au Safari World. *« Il a failli avoir un malaise en nous revoyant, puis il s'est calmé, il a tendu sa main et nous nous sommes embrassés... »*, raconte sa « mère », Louise Tillberg.

La voilà désormais bien décidée à sortir de ce mauvais pas Ola et ses trois compagnes de cage, pour leur offrir une sinécure dans une réserve de Zambie. La presse suédoise ayant abondamment relaté les mésaventures de l'animal, les dons ne cessent d'affluer : plus de 200 000 couronnes (155 000 francs) en une dizaine de jours. Le zoo thaïlandais, lui, réclame l'équivalent de 72 000 francs pour le seul Ola, qu'il dément maltraiter. Les tractations sont en cours avec, pour intermédiaire, l'ambassade de Suède à Bangkok.

En attendant le dénouement, des Suédois téléphonent par centaines chez Louise Tillberg, qui doit *« consoler des enfants en pleurs »*. Face à cette « olamania », rares sont les voix qui s'élèvent pour s'interroger sur cet engouement pour un animal. Même les responsables d'organisations humanitaires ne trouvent, publiquement, rien à y redire. *« S'engager pour Ola ou pour un rhinocéros, c'est se préoccuper de quelque chose de concret dans un monde de souffrances »*, explique-t-on par exemple à l'association Sauvez les enfants. Toutefois, le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet* a refusé de publier le numéro de compte bancaire ouvert pour recevoir les dons en faveur d'Ola, lui préférant ceux des différentes causes « humaines » dans le monde.

Antoine Jacob

Microsoft à l'offensive

LE LANCEMENT de Windows 98, nouvelle version du logiciel-vedette de Microsoft, était fixé de longue date au 25 juin 1998. Accusé d'abus de monopole par le gouvernement américain, le groupe de Bill Gates a refusé de retarder cette opération comme le lui demandaient les services antitrust. Mardi 23 juin, une décision de cour d'appel a conforté la firme de Seattle, estimant que le département de la justice avait outrepassé ses pouvoirs. Si Windows 98 ne représente pas une véritable révolution technologique, ce système d'exploitation remis au goût du jour permet aux utilisateurs d'utiliser Internet aisément, comme n'importe quel outil de travail.

Lire page 19

Biofutur
LE MENSUEL EUROPÉEN DE BIOTECHNOLOGIE
N° 179 SPÉCIAL JUIN 1998
Des formes de vie insolites
Des enzymes de l'extrême... aux colles marines
L'océan pharmacien
A qui sont ces ressources ?
Vient de paraître 85 F
Explorer les richesses des océans
Biofutur 26 rue Linois, 75724 Paris cedex 15
Tél : 01 45 [illegible] 98 65 • Fax : 01 45 58 [illegible] 24
Également disponible en kiosque

POINT DE VUE

Pouvoir parler de tout

par Edouard Balladur

S'AGISSANT des droits sociaux reconnus aux nationaux et aux étrangers, j'ai fait il y a quelques jours des déclarations qui ont donné lieu à un certain nombre de commentaires souvent virulents, pas toujours de bonne foi. Après avoir laissé chacun se prononcer, je crois utile, afin d'éviter de voir mes propos déformés, de répondre aux questions posées.

Pourquoi avoir utilisé le terme de *« préférence nationale »* alors qu'on ne peut ignorer la charge dont il est porteur ? Quels que soient les mots utilisés, je n'aurais pas échappé à la polémique. Ce qui compte, c'est le fond : est-il licite ou pas, dans une société démocratique et fidèle au respect des droits de l'homme, de réserver ou non des droits particuliers aux nationaux ?

La question est posée devant l'opinion. Elle l'est depuis toujours, mais avec une charge polémique et un contenu politique depuis une dizaine d'années. Serions-nous le seul pays au monde à nous interdire de débattre ? Il faut avoir le courage de s'affranchir du tabou, de se libérer du conformisme pesant qui règne et de débattre.

Pourquoi avoir fait référence au traité d'Amsterdam ? Il institue une politique d'immigration commune pour les quinze pays européens avec des contrôles communs aux frontières. Dès lors, il importe de vérifier que les législations sociales des quinze pays sont à peu près homogènes les unes par rapport aux autres, afin d'éviter de créer, à l'intérieur du territoire de l'Union, des mouvements de population suscités par des différences de statuts sociaux des étrangers. L'union monétaire entraînera le rapprochement des législations fiscales ; une politique commune d'immigration aura comme conséquence inéluctable le rapprochement des législations sociales.

Dès lors que cette harmonisation sociale entre les Quinze serait faite, la question qui se poserait serait celle du statut social des étrangers non communautaires à l'intérieur de l'Union.

Lire la suite page 17

Edouard Balladur, *ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris.*

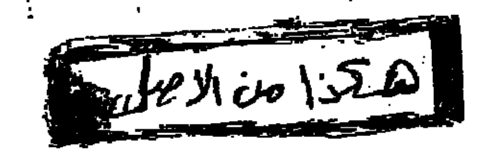
Le basket-ball des rues



DANIELLE GARDNER

C'EST un documentaire remarquable qui montre comment le *street basket-ball* (basket de rue), symbole d'une possible ascension sociale pour certains jeunes Noirs aux Etats-Unis, n'est bien souvent qu'un miroir aux alouettes. Danielle Gardner, la jeune réalisatrice de *Soul in the Hole*, explique au *Monde* comment elle a travaillé avec *« les gamins de la rue »*.

Lire page 27



ESPAGNE Entendu comme témoin par le Tribunal suprême espagnol dans l'affaire des GAL, ces escadrons de la mort responsables entre 1983 et 1987 de vingt-huit assassinats dans les milieux séparatistes basques réfugiés dans le sud de la France, Felipe Gonzalez a nié catégoriquement, mardi 23 juin, avoir *« participé ou même entendu parler d'un tel projet »*, lorsqu'il présidait le gouvernement socialiste espagnol entre 1982 et 1996. ● JOSÉ BORRELL, son successeur à la tête du Parti socialiste ouvrier espagnol, tente, lui, après son élection surprise au mois d'avril, de secouer un PSOE mal remis de sa défaite de mai 1996 et du départ du « père » tout-puissant, Felipe Gonzalez. L'élection du « solitaire » José Borrell à la candidature au poste de premier ministre avait été interprétée comme un vote de la « base » face à la direction, qui soutenait le « dauphin désigné », Joaquin Almunia.

Felipe Gonzalez dément toute responsabilité dans l'affaire des GAL

Alors que l'ancien chef de l'exécutif se défend devant le Tribunal suprême en évoquant la collaboration Paris-Madrid contre l'ETA, son successeur à la tête du PSOE déclare au « Monde » vouloir remobiliser un Parti socialiste affaibli

MADRID
de notre correspondante

A l'arrivée de Felipe Gonzalez, mardi 23 juin au Tribunal suprême espagnol, quelques personnes sont venues le huer, criant *« menteur ! »*, tandis que d'autres, plus nombreuses, sont même allées jusqu'à l'applaudir, brandissant des pancartes de soutien. Des pancartes qui toutes dénonçaient, comme le font les socialistes depuis des semaines, que ce procès, dit des « GAL » (Groupes antiterroristes de libération), est né d'une *« machination politique »* et d'un *« complot »* pour en finir avec Felipe Gonzalez, qui fut président du gouvernement (Parti socialiste ouvrier espagnol, PSOE) de la toute jeune démocratie espagnole entre 1982 et 1996. De quoi prendre la mesure des sentiments contradictoires qu'inspire ce procès.

Car après le récit émouvant et embarrassant de Segundo Marey, ce Français d'origine espagnole, brisé par sa terrible expérience, qui est venu témoigner la semaine dernière, devant le Tribunal suprême, à Madrid, où sont jugés ceux qui l'ont *« enlevé par erreur »* en décembre 1983, le prenant pour un membre de l'organisation séparatiste basque armée ETA ; après les dépositions des témoins ou acteurs de ce drame qui fut la première action des GAL, les commandos responsables de vingt-huit assassinats, dans les milieux séparatistes basques du sud de la France entre 1983 et 1987, c'est la présence de Felipe Gonzalez, l'ex-président du gouvernement socialiste qui était attendue. Une comparution présentée comme le point d'orgue d'un procès, qui en un mois semble avoir déjà perdu beaucoup de son intérêt auprès des Espagnols.

LA « SALE GUERRE »

Détendu, attentif et à l'aise dans son strict costume gris, Felipe Gonzalez, qui était entendu comme témoin, a déposé pendant près de quatre heures. Un moment étrange et presque gênant, où celui qui fut le chef omnipotent et charismatique de son gouvernement, totalement « blanchi » dans l'affaire des GAL, par ce même Tribunal suprême le 5 novembre 1996, a dû s'exprimer devant ceux qui furent ses collaborateurs les plus intimes, aujourd'hui sur les bancs des accusés : José Barrionuevo, qui fut ministre de l'intérieur, et son ancien bras droit à la sécurité, Rafael Vera, qui risquent chacun vingt-trois ans de prison, pour *« détention illégale, participation à bande armée et détournement de fonds publics »*.

Qu'avait donc à dire M. Gonzalez ? Il s'est attaché à nier en bloc toute participation, de près ou de loin, au moindre embryon de la *« sale guerre des GAL »*. Une *« sale guerre »* que l'un des douze accusés du procès Marey, l'ex-dirigeant socialiste Ricardo Garcia Damborenea, continue à lui attribuer, et qui, jointe aux scandales financiers qui ont éclaboussé le Parti socialiste, ces dernières années, avait causé sa chute aux élections de 1996.

Au contraire, a précisé M. Gonzalez, l'affaire des GAL n'a pas aidé dans la lutte contre le terrorisme, elle n'a été qu'un *« élément perturbateur »* au moment où se jouaient avec la France de difficiles négociations pour que Paris coopère davantage contre l'ETA, qui maintenait des bases dans le sud du pays. *« Toute action violente mettait en danger nos efforts diplomatiques »*, a également expliqué Felipe Gonzalez, qui a fait état de lettres et de coups de téléphone échangés avec son *« ami personnel »* François Mitterrand, lorsque, en janvier 1984, la coopération entre les deux pays s'est établie de façon plus systématique.

Et M. Gonzalez, très à l'aise, de conclure une fois de plus que *« toute cette affaire est à l'évidence le fruit d'une conjonction de volontés »* – sous-entendu un complot – pour ressortir l'embarrassant imbroglio des GAL en 1994, alors que les socialistes étaient encore au pouvoir : si l'ETA avait disparu, devait-il dire en substance, personne n'aurait déterré cette affaire dix ans après.

« CAMPAGNE ORCHESTRÉE »

Ce complot présumé du clan conservateur pour en finir avec M. Gonzalez et les socialistes, il en a été justement beaucoup question ces derniers jours au procès Segundo Marey. Témoignant après M. Gonzalez, mardi, celui qui fut son ministre de la défense, Narcisso Serra, y a largement fait allusion, expliquant que l'ex-directeur du journal de droite *ABC*, Luis Maria Anson, *« l'avait mis en garde plusieurs fois sur l'existence d'une campagne orchestrée par les conservateurs pour s'en prendre d'abord au pouvoir socialiste, et ensuite à la monarchie »*, que d'aucuns, à droite, estiment trop libérale.

Enfin, la veille, au cours d'une autre comparution très attendue, celle de l'actuel vice-président du gouvernement, le très conservateur Francisco Alvarez Cascos, le thème du complot est à nouveau revenu sur la sellette. Mais cette fois pour être démenti par M. Alvarez Cascos lui-même, qui a par ailleurs nié également avoir fait un marché avec l'avocat des deux policiers dont les révélations *« subites »* en 1994 avaient permis de rouvrir le dossier des GAL.

Un des policiers, Michel Dominguez, avait en effet affirmé, il y a quelques semaines, que M. Cascos, lorsqu'il était encore à l'opposition, avait proposé, lorsqu'il parviendrait au gouvernement, de futures « indulgences » pénales aux deux policiers, à la condition que ces derniers « mouillent » leurs responsables directs dans l'affaire des GAL. Et M. Cascos avait conclu par une attaque au vitriol contre Felipe Gonzalez et son gouvernement, qu'il accusait, *« par action et par omission »*, d'être *« politiquement responsables »* des GAL.

Ces deux dépositions très attendues et médiatisées ont-elles fait avancer le procès ? Rien de très nouveau n'a été révélé. En revanche, pour les socialistes qui faisaient le gros dos depuis des mois, en attendant la comparution problématique de M. Gonzalez, le pire, semble-t-il, est passé.

Marie-Claude Decamps

Les démentis de l'ancien président du gouvernement

« *Jamais ! Jamais !*, a répété avec force et à plusieurs reprises Felipe Gonzalez, mardi 23 juin devant le tribunal suprême espagnol, *je n'ai participé ou même entendu parler d'un tel projet.* » Entendu comme témoin par le tribunal dans l'affaire des GAL, ces commandos antiterroristes de libération responsables de vingt-huit assassinats dans les milieux séparatistes basques du sud de la France entre 1983 et 1987, Felipe Gonzalez a aussi nié *« catégoriquement »* que son ancien ministre de l'intérieur, José Barrionuevo, *« lui ait jamais parlé ou proposé de faire pareilles actions »*. L'ancien président socialiste du gouvernement espagnol (1982-1996) devait ajouter : *« Non seulement il ne m'en a jamais parlé, mais j'affirme qu'une telle idée ne lui est jamais venue à l'esprit ! »* Quant aux fonds réservés du ministère qui auraient pu financer la *« sale guerre »*, même chose, Felipe Gonzalez n'en a *« jamais »* entendu parler. – *(Corresp.)*

L'Europe ne doit pas être « seulement un marché géré par des technocrates », affirme José Borrell

MADRID
de notre correspondante

Il arrive en coup de vent, la démarche sportive et le cheveu encore mouillé, s'excusant presque d'avoir dérobé une heure à la fournaise madrilène et à l'enfer de son propre emploi du temps, pour aller jouer au tennis, dans la fraîcheur de la banlieue résidentielle où il a élu domicile. Qu'importe ! Il mettra les bouchées doubles après. Car José Borrell est un homme pressé : d'ici deux ans, au plus tard, il a des élections à remporter, un parti – le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) – à « pacifier » et un pays tout entier à gagner. Et d'entrée de jeu, on comprend en quoi consiste « l'effet Borrell », cet appel d'air frais justement, venu à la surprise générale, aux primaires socialistes du 25 avril, secouer un PSOE mal remis de sa défaite devant les conservateurs aux élections de 1996 ainsi que du départ, au printemps, de celui qui en fut le « père » tout-puissant, Felipe Gonzalez.

Le 25 avril, on pensait que le secrétaire général du parti, Joaquin Almunia, appuyé par la direction, allait devenir le candidat du PSOE aux prochaines élections, mais les militants en ont décidé autrement : José Borrell, ex-ministre et unique « outsider », s'est trouvé catapulté sur le devant de la scène, le jour même de ses cinquante et un ans. *« J'en ai été le premier surpris*, dit-il avec son sourire réservé. *Je partais battu, mais je pensais qu'il fallait oxygéner un peu la démocratie du parti et changer la façon de faire de la politique. »* De fait, le PSOE singulièrement gris ces derniers mois, reprenait la parole, et affichait dans les sondages une solide santé face à un pouvoir conservateur qui avait oublié qu'il pouvait avoir une opposition. C'était l'« effet Borrell ».

L'« effet », on le connaît, mais José Borrell ? Orateur passionné, parfois même agressif, il n'y a pas dans la vie plus discret et réservé ; populaire sans être populiste, il réussit – lui qui occupa des postes aussi populaires que ceux de secrétaire d'Etat aux finances ou au budget – à soulever l'enthousiasme. Catalan s'affichant *« non nationaliste, mais espagnol sans complexe, européen et internationaliste »*, José Borrell est allé expliquer jusque dans ce cœur de l'Espagne qu'est la Castille *« sa souffrance d'enfant catalan à qui on interdisait de parler sa langue »*. En même temps aussi que *« si l'Espagne est sortie mal cuite du four de l'histoire, à quoi bon revenir en arrière ? Notre pays est une nation de nations, nous devons conjuguer nos différences dans un équilibre commun »*. Et ce en toute liberté, car lui « la bête noire » du « catalaniste » Jordi Pujol, le petit roi de la généralité de Catalogne, *« ne reconnaît à personne le droit d'établir qui est bon ou mauvais catalan »*.

En résumé, qui est José Borrell ? *« C'est*, dit-il lui même, *ni Blair, ni Jospin, mais Borrell : c'est-à-dire quelqu'un qui croit que le marché est un levier nécessaire pour dynamiser la production, mais ne doit pas se convertir en architecte social, et qui surtout se fait l'avocat d'une certaine sociale-responsabilité de nos sociétés »*. Comment y parvient-on ? La réponse est sans appel : *« En faisant à nouveau de la politique, ce qui revient à réaffirmer les valeurs qui en sont la matière première. »* Et il s'insurge, lui qui *« se refuse à donner dans la politique stérile des "petites phrases" exigée par notre démocratie médiatisée »* : *« Quand M. Blair dit : "l'important n'est pas d'être de gauche ou de droite, mais de faire les choses bien", je considère que c'est de la régression démocratique, de la technique politique. Je sais que les valeurs aussi sont construites sur des intérêts, la droite administre ces intérêts, mais la gauche ne peut s'en contenter. »*

Dans la pratique, cela veut dire un « parler-vrai » poussé jusqu'à un certain entêtement de la vérité. Car il faut une bonne dose d'assurance ou d'inconscience pour s'attaquer, comme il le fait, au bastion même du succès de l'équipe Aznar, cette arithmétique économique qui a porté l'Espagne dans le goupe de tête de l'Euro et explique – comme aime à dire le président du gouvernement – que *« l'Espagne va bien »*. Mais pour José Borrell, *« Répéter "l'Espagne va bien", c'est un somnifère qui, renforcé par la conjoncture économique favorable et le bon état de la macro-économie, occulte les vrais problèmes. »* Il affirme que le gouvernement Aznar a fait feu de tout bois pour arranger les comptes et *« masquer l'état réel du déficit public et de la sécurité sociale »*, quitte à *« hypotéquer l'avenir »*. Notamment celui des retraites et de l'éducation nationale.

L'histoire, on le sait, n'aime pas les porteurs de mauvaises nouvelles. Alors, n'a-t-il pas peur d'une réaction de rejet ? En mai déjà, lors du débat sur l'état de la nation, il avait défendu ces thèses et perdu un peu pied face à l'hostilité bruyante des bancs conservateurs. Il avait accusé le coup face à un Aznar rassurant. Mais, rétorque-t-il, *« je refuse de cajoler les électeurs en leur occultant la vérité, je préfère miser sur l'intelligence de la société. Quand M. Aznar annonce une baisse de l'impôt sur le revenu, les gens sont contents, qui ne le serait ? Mais ils doivent savoir aussi que cela se traduira par moins de services publics et plus d'impôts indirects. Savoir que tout se paye : c'est cela la lucidité sociale dont nous avons besoin pour aller de l'avant. Lorsque j'étais au gouvernement, les impôts ont beaucoup augmenté, mais on a également inauguré le plus grand kilométrage d'autoroutes »*. C'est celà aussi José Borrel : vingt ans de gestion publique qui le font ergoter sur des détails mais aller toujours au fond des choses. Peut-être en alliant, comme il le dit lui-même, *« moi qui ai eu la chance de boire à ces deux cultures, le rationalisme français au pragmatisme anglo-saxon »*.

Le tout à l'espagnole évidemment. Ce qui sous-entend d'abord donner de nouvelles bases à ce PSOE *« qu'il trouve trop tribal et pas assez plural »*, lui le solitaire, le fils du boulanger qui s'est toujours battu en dehors des « clans », à force de bourses et de persévérance pour faire les meilleurs études, ou plus tard pour arriver au sommet. Ce qui lui vaut aujourd'hui, avant même d'affronter M. Aznar, de danser avec les loups des vieilles baronnies de son propre parti, puisque avec sagesse il a refusé le congrès extraordinaire qui aurait *« réglé les comptes »*, mais était trop dangereux pour l'image du PSOE. L'avenir, contre un Aznar *« qui joue au centre après avoir unifié toute la droite et l'extrême droite »*, il ne le voit pas *« dans une guerre de tranchées socialiste »*, mais nécessairement dans une *« gauche plurielle »*. De difficiles discussions sont en cours avec Izquierda Unida, mais il mise surtout sur *« cet électorat désenchanté et intuitivement de gauche qui a déserté les formations politiques »*, auquel il compte proposer *« non un pacte électoral, mais un projet de société qui transcende les frontières des partis »*.

Des exemples ? Sur les 35 heures : José Borrell estime que *« l'initiative peut être bénéfique, mais qu'il ne faut pas l'imposer par décret, plutôt par une négociation collective, avec la médiation des pouvoirs publics »*. Sur l'Europe, un dossier qui le passionne, il déplore qu'avec les conservateurs l'Espagne ne soit plus un *« protagoniste »*. Il voudrait que *« l'Europe ne soit pas seulement un marché géré par des technocrates, ou une simple façon de faire cohabiter des Etats, mais un lien solidaire, avec une monnaie unique qui ne serait qu'un instrument au service d'un projet politique »*. C'est pourquoi la vision de M. Aznar, *« qui a repris les thèses de Mme Thatcher »*, tout comme le *« nouvel euroscepticisme »* ou encore l'attitude française et allemande qui *« dérivent d'une renationalisation de l'Europe »* le préoccupent.

Quant au terrorisme, il mise sur *« un dialogue responsable et renforcé des démocrates »*. Il se lance dans une violente diatribe contre *« l'attitude sans scrupule adoptée par le Parti populaire de M. Aznar, lorqu'il était à l'opposition, qui a exploité la lutte contre le terrorisme a des fins partisanes »*. Pense-t-il à cet égard que le procès actuel des GAL est politique ? *« Le procès non, mais dans l'instruction, il est évident qu'il y a eu une multitude d'interférences politiques, notamment à ce qu'il paraît du plus grand conspirateur de la vie politique espagnole qu'est le vice-président du gouvernement, Francisco Alvarez Cascos »*. Et Felipe Gonzalez ? *« Non, il y a eu des erreurs sans doute, mais je ne crois pas que son gouvernement ait jamais pu ordonner quelque chose comme les GAL. »* *« Vous savez*, ajoute-t-il encore, *la société espagnole nous a moins sanctionné aux dernières élections pour la lutte contre le terrorisme que pour la corruption. »* Et il s'échappe, toujours en courant, car un vote crucial l'attend au Parlement.

M.-C. D.

> « Ni Blair ni Jospin, [je suis] quelqu'un qui croit que le marché est un levier nécessaire pour dynamiser la production, mais qu'il ne doit pas se convertir en architecte social, [quelqu'un] qui se fait surtout l'avocat d'une certaine sociale-responsabilité de nos sociétés »

Une carrière à dominante économique

MADRID
de notre correspondante

Josep « José » Borrell Fontelles est né en 1947 à Puebla de Segur, en Catalogne, dans la province de Lleida, dans une famille plutôt modeste. Ses parents tenaient une petite boulangerie artisanale. Après son baccalauréat, il entre en 1964 à l'Ecole des ingénieurs industriels de Barcelone, avant d'aller étudier à Madrid, l'aéronautique à l'université polytechnique et les sciences économiques à l'université Complutense.

Le temps d'un séjour en Israël (1969), où il travailla dans un kibboutz, il gagnait Paris en 1970, avec une bourse d'études de la fondation March, et il étudiait l'économie de l'énergie à l'Institut français du pétrole. Une autre bourse, de la fondation Fulbright, lui assurera entre 1973 et 1975 ses études à Stanford, en Californie, où il obtient un master en mathématiques appliquées.

De retour à Madrid en 1975, José Borrell travaille à la Compagnie espagnole des pétroles (Cepsa), où il dirige le département des systèmes informatiques. Tout en donnant des cours à l'université, il obtiendra un doctorat en sciences économiques, puis une chaire d'analyses économiques à l'université Complutense.

Sa carrière politique commence dès 1975, où il s'inscrit au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et fonde avec Luis Solana et Luis Carlos Croissier, le regroupement socialiste Madrid-Nord. En 1979, aux premières élections municipales démocratiques, il est élu conseiller de mairie à Majadahonda, banlieue résidentielle de Madrid, où il réside. Il devient ensuite député provincial.

LA VICTOIRE DU « SOLITAIRE »

Lorsqu'en 1982 le PSOE gagne les élections générales, mené par Felipe Gonzalez, José Borrell devient secrétaire général du budget et des dépenses publiques. De février 1984 à mars 1991, il sera secrétaire d'Etat aux finances ; puis, en mars 1991 ministre des travaux publics, des transports et de l'environnement. Député de Barcelone depuis 1986, José Borrell, plusieurs fois membre de la commission exécutive du Parti socialiste catalan (PSC) a été élu au XXXIVe congrès du PSOE, en 1997, membre de la commission exécutive et du comité fédéral.

Le 25 avril 1998, triomphant aux « primaires socialistes », devant l'actuel secrétaire du PSOE, Joaquin Almunia, qui avait été à l'origine de cette initiative, José Borrell devenait le candidat officiel du PSOE pour les prochaines élections générales. La victoire du « solitaire » Borrell sur M. Almunia, lui-même « dauphin » de Felipe Gonzalez et soutenu par la direction du parti, avait été interpétée comme un vote de la « base » contre la direction, pour tourner la page.

M.-C. D.

هكذا من الأصل

L'Allemand Gerhard Schröder en quête d'une stature européenne

Le chef du SPD explique « sa » politique étrangère

Candidat social-démocrate (SPD) à la chancellerie, Gerhard Schröder cherche à acquérir un minimum de crédibilité en politique étrangère. Mardi 23 juin, à l'occasion d'un colloque sur l'Europe organisé par le SPD, il s'est déclaré favorable, sous conditions, à l'élargissement à l'Est de l'Union européenne.

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Qualifié de *« provincial »* par ses détracteurs, le candidat social-démocrate (SPD) à la chancellerie, Gerhard Schröder, cherche à acquérir un minimum de crédibilité en politique étrangère, domaine de prédilection de Helmut Kohl.

Le colloque sur l'Europe organisé par le SPD, mardi 23 juin à l'ancien Opéra de Francfort, avait pour but d'expliquer la politique extérieure de l'Allemagne en cas de victoire de M. Schröder aux élections du 27 septembre. Le ministre des finances Dominique Strauss-Kahn, l'un des rares responsables français que M. Schröder connaisse, avait fait le déplacement et a prononcé, en allemand, un discours brillant sur l'Europe. Faussement gêné, M. Strauss-Kahn a précisé qu'il s'exprimait en tant que socialiste et non en tant que ministre des finances. Jacques Delors était aussi présent, mais pas pour « soutenir » Gerhard Schröder : *« J'ai débattu avec lui, la nuance est importante »*, a déclaré l'ancien président de la Commission européenne.

La présence de ces témoins de bonne moralité devait aider à faire oublier quelques bourdes de M. Schröder. Fin 1997, il avait prôné le remplacement du couple franco-allemand par un triangle germano-britannico-français ; en mars, il avait rencontré le dictateur de Biélorussie Loukachenko, mis au ban de l'Union européenne pour atteintes répétées aux droits de l'homme : M. Schröder cherchait à aider une des entreprises de sa région, le fabricant de pneumatiques Continental, à s'implanter en Biélorussie...

A Francfort, M. Schröder a voulu gommer les malentendus. Sa volonté de mieux intégrer la Grande-Bretagne dans l'Europe n'est pas dirigée contre le couple franco-allemand, ce dont M. Delors ne doute guère : *« La Grande-Bretagne fera comme toujours : elle observera et rejoindra si cela va bien*, a expliqué l'ancien président de la Commission. *Mais Gerhard Schröder est obligé de maintenir un équilibre vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Le blairisme est à la mode, c'est un produit d'appel. »* Le SPD propose la signature d'un nouveau traité franco-allemand, trente-cinq ans après la réconciliation de Gaulle-Adenauer et le traité de l'Elysée – une idée que M. Strauss-Kahn trouve *« prometteuse »*.

M. Schröder a rappelé que l'euro était irréversible, tentant de tirer un trait sur ses propos eurosceptiques. Il a précisé que jamais une union monétaire ne s'était faite sans union politique, s'attirant la réplique de M. Delors : *« A chaque fois qu'on a voulu construire l'Europe sur la politique, on a fini sur un échec. »*

L'euroscepticisme de M. Schröder ne détonne plus guère en Allemagne, tant la CSU bavaroise, alliée de la CDU de M. Kohl, *multiplie les surenchères anti-bruxelloises*. La lettre sur la subsidiarité de Jacques Chirac et Helmut Kohl, *que M. Delors a qualifiée de « démagogique et superficielle »*, traduit la montée outre-Rhin d'une méfiance *croissante vis-à-vis de la* construction européenne.

M. Schröder a pu s'offrir le luxe de dénoncer les incohérences des partisans de M. Kohl, qui veulent à la fois élargir l'Europe à l'Est – ce qui sera coûteux –, baisser la contribution de l'Allemagne au budget européen et ne rien changer dans les aides aux agriculteurs allemands. M. Schröder affirme vouloir faire mieux accepter la construction européenne par ses concitoyens. Dénonçant dumping social et fiscal, il ne veut pas d'une concurrence à la baisse en Europe *qui entraînerait une chute du niveau* de vie des Allemands et de leur système de protection sociale.

TENTATIONS PROTECTIONNISTES

Il a deux propositions concrètes. Oui à l'élargissement à l'Est de l'Union européenne, à condition qu'il y ait une longue période de transition avant d'accorder la liberté *de circulation* aux travailleurs polonais, prêts à travailler pour des salaires inférieurs à ceux des Allemands. M. Schröder a ressassé l'exemple du secteur du bâtiment à Berlin, où il y aurait 30 000 travailleurs étrangers au noir, pour autant de chômeurs allemands dans le métier. Et oui aux subventions locales : M. Schröder veut pouvoir aider localement les PME de sa région lorsqu'elles rencontrent des difficultés. Alors que l'Allemagne est champion européen des subventions à l'industrie, cette revendication illustre les tentations protectionnistes allemandes.

En janvier, M. Schröder avait fait racheter par le Land de Basse-Saxe, dont il est ministre-président, l'entreprise sidérurgique Preussag Stahl, sous prétexte qu'elle allait passer sous le contrôle d'une entreprise autrichienne. Bref, M. Schröder compte défendre sans complexes les intérêts économiques de l'Allemagne en Europe.

Arnaud Leparmentier

BCE : la France renoue avec Wim Duisenberg

Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, présent au colloque du SPD à Francfort, mardi 23 juin, en a profité pour rendre visite à Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE). Il était délicat pour M. Strauss-Kahn d'aller à Francfort sans voir le Néerlandais, d'autant que le ministre français ne pourra pas se rendre à l'inauguration de la BCE, le 30 juin. C'était l'occasion de renouer les liens entre le gouvernement et M. Duisenberg depuis le psychodrame de Bruxelles sur la présidence de la BCE.

MM. Strauss-Kahn et Duisenberg ont pris un repas ensemble. L'atmosphère a été jugée détendue. On a parlé crises japonaise et asiatique, de l'opportunité de la publicité sur les débats de la BCE (M. Strauss-Kahn y croit, pas M. Duisenberg) et des relations de la Banque avec les Parlements nationaux. – *(Corresp.)*

Boris Eltsine présente un plan pour sortir la Russie de la crise financière

Alors qu'une délégation du Fonds monétaire international (FMI) est arrivée à Moscou, le président Eltsine et son premier ministre, Sergueï Kirienko, ont annoncé des coupes budgétaires et des mesures fiscales

MOSCOU
correspondance

Annoncé depuis plusieurs semaines, *dans un contexte* économique et social particulièrement tendu, le programme « anticrise » *du gouvernement russe a finalement* été exposé, mardi 23 juin, devant un parterre de députés, sénateurs et ministres, convoqués à une session gouvernementale élargie. Ouvrant la séance, le président Eltsine a qualifié la situation financière du pays d'*« alarmante »*, soulignant l'urgence de mettre en œuvre le nouveau plan de stabilisation de l'économie, gravement affectée par la baisse des prix des matières premières et entraînée dans la tourmente financière *en* provenance d'Asie.

« Si vous n'adoptez pas ce programme, nous prendrons d'autres dispositions », a déclaré M. Eltsine lors de la session, provoquant un *brouhaha réprobateur* dans les rangs de parlementaires présents, certains voyant là une nouvelle menace de dissolution de la Douma, la Chambre basse.

Alors qu'une délégation du FMI est arrivée lundi à Moscou pour *discuter de la poursuite de son aide* au pays et, surtout, des conditions fixées, le premier ministre russe Sergueï Kirienko a déclaré que la Russie, dont les finances publiques se sont gravement détériorées, doit désormais *« vivre selon ses moyens »*. L'enjeu n'est pas seulement économique : *« Soit le gouvernement réussit à jeter les bases de sa politique fiscale, soit il faut cesser de parler de démocratie »*, a lancé le jeune réformateur, en général peu coutumier d'envolées dramatiques.

« Au cours des dernières années, les dépenses du budget ont dépassé systématiquement les recettes et la dette de l'Etat atteint presque 44 % du produit intérieur brut, alors que le service global de la dette absorbe 34 % des dépenses du budget », a exposé M. Kirienko. Son objectif annoncé est de réaliser 42 milliards de roubles d'économie (environ 42 milliards de francs) et de mettre en œuvre une politique fiscale enfin réaliste. Le premier ministre a rappelé l'étroitesse de sa marche de manœuvre, au moment où se poursuivent des mouvements de protestation, notamment celui des mineurs impayés. *« En réduisant les dépenses du budget, on s'expose inévitablement à la tension sociale* (...) *Et en voulant augmenter les recettes sur le seul compte des impôts et des mesures de rétorsion fiscale, on paralyse la production »*, a-t-il expliqué.

Le plan « anticrise » prévoit que le gouvernement, à partir du 1er octobre 1998, donne de l'oxygène aux entreprises russes en baissant l'impôt sur les bénéfices et en supprimant celui sur le chiffre d'affaires. Une diminution de 50 % des tarifs de gaz et d'électricité est annoncée pour les entreprises qui paient *leurs factures. La plupart des entre*prises auront droit, aussi, à un rééchelonnement de leurs vieilles dettes vis-à-vis de l'Etat. *Une* hausse des taxes à l'importation sur les produits finis vise en outre à encourager les producteur nationaux.

L'ARGENT LÀ OÙ IL SE TROUVE

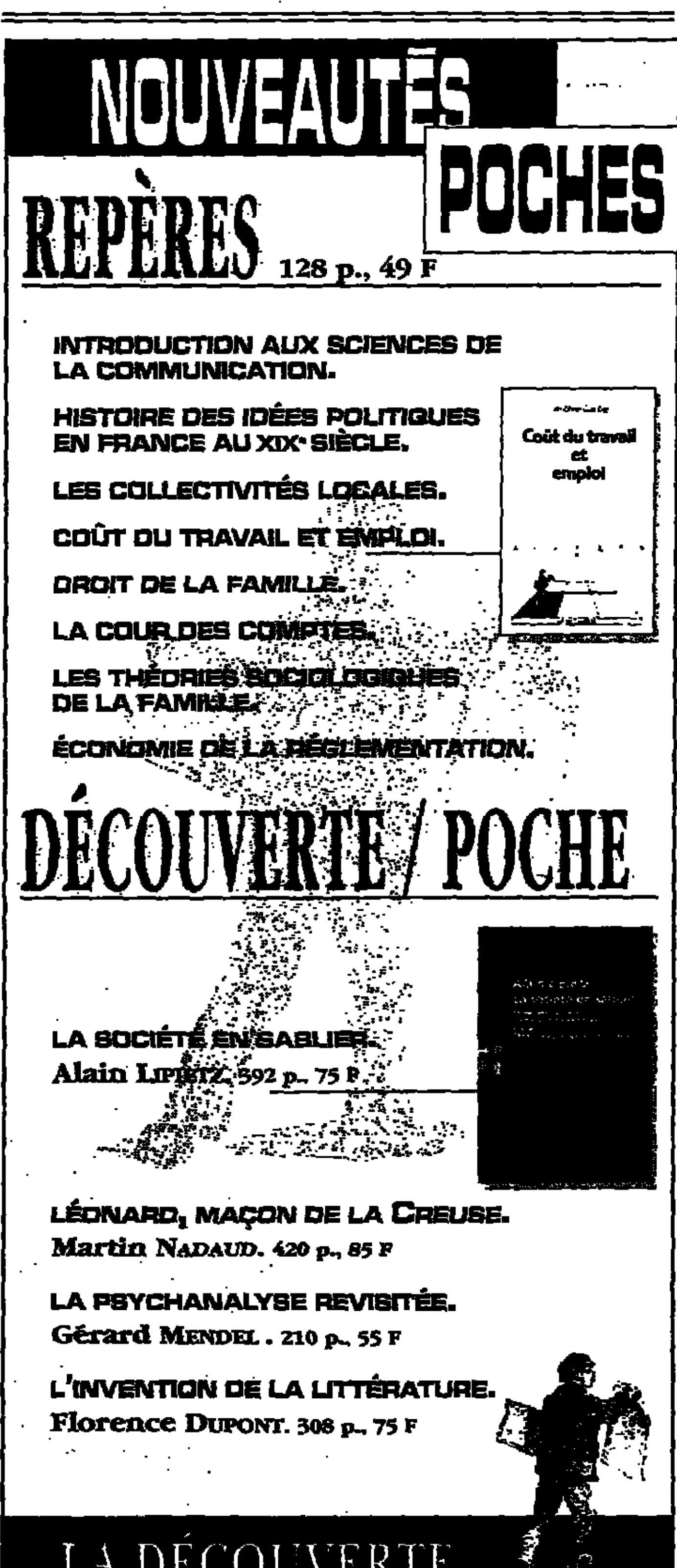
Quant aux impôts sur le revenu, une nouvelle échelle d'imposition, moins élevée et fluctuante, sera introduite. *Les gouverneurs des régions* auront la possibilité de créer une nouvelle taxe locale sur les ventes, pouvant aller de 5 à 10 %. Cette mesure sera hautement impopulaire, a affirmé Sergueï Kirienko, mais elle a pour but de chercher l'argent là où il se trouve. La suppression d'avantages fiscaux et des fonds non-budgétarisés, créés officiellement au sein de certains ministères pour soutenir les employés, risque aussi de mécontenter.

Le gouvernement compte soumettre *une vingtaine de projets de* lois aux députés – outre les oukazes et arrêtés gouvernementaux déjà prêts – pour donner vie à son plan. Eltsine a fixé une forme d'ultimatum aux membres de la Douma, dominée par l'opposition communiste et nationaliste, les enjoignant à adopter ces textes avant les vacances parlementaires, qui commencent le 16 juillet.

Le temps presse en effet, puisque les autorités russes espèrent convaincre le FMI de débloquer une tranche de 670 millions de dollars, reportée depuis des mois, et d'accorder un prêt supplémentaire (dont le montant s'élèverait à 10 milliards de dollars) destiné à *défendre le rouble, sur lequel* continuent de circuler des rumeurs de dévaluation. La mission du FMI *arrivée lundi à Moscou est* conduite par Stanley Fischer, le directeur général adjoint. Les pourparlers avec le nouveau responsable des relations avec les institutions financières internationales, Anatoli Tchoubaïs, se déroulaient mardi dans le plus grand secret.

Au même moment, en visite à Strasbourg, *le directeur général du* FMI, Michel Camdessus, préconisait de profondes réformes en Russie. *« Des concours extérieurs supplémentaires ne pourraient apporter qu'un soulagement précaire s'ils n'étaient accompagnés de mesures de redressement financier de grande ampleur, trop longtemps différées »*, a-t-il déclaré. Sans ces mesures, a-t-il ajouté, *« l'argent disparaîtrait en quelques mois et la Russie se retrouverait alors encore plus pauvre »*.

Agathe Duparc



Cent mille Grecs réclament des réparations à l'Allemagne

ATHÈNES
de notre correspondant

Depuis trois ans, sous l'action du préfet Yannis Stamoulis, de Thèbes, en Béotie, près de 100 000 Grecs ont déposé des plaintes auprès de divers tribunaux grecs. Ils réclament des dédommagements de guerre pour les victimes de l'occupation nazie. Le tribunal de Livadia, en Béotie, a déjà condamné l'Allemagne, le 30 octobre dernier, à verser plus de 9 milliards de drachmes (33 millions de dollars) aux descendants des 218 victimes de la bourgade de Distomo, en Béotie, exterminées par une division SS, le 10 juin 1944, le jour même où les nazis massacraient 642 Français à Oradour-sur-Glane. *Trois autres tribunaux* dans le Péloponnèse, à Aigion, Kalavryta (une autre ville martyre, où 541 hommes ont été exécutés en décembre 1943) et Patras, *doivent se prononcer* sur 5 700 plaintes.

Le 23 avril, la préfecture de Béotie a fait parvenir la décision de Livadia aux autorités allemandes, qui avaient jusqu'au 22 juin pour faire appel. Bonn a fait savoir, le 31 octobre dernier, que le jugement *« est contraire au droit international »* : l'Allemagne n'entend pas donner suite à la décision de Livadia.

Avocat réputé, ancien député européen du Pasok (socialiste, au pouvoir), Yannis Stamoulis ne baissera pas les bras : la décision de Livadia doit maintenant être appliquée, les autorités peuvent procéder à la saisie des biens allemands en Grèce, a affirmé M. Stamoulis. Refusant tout *« esprit de revanche »*, il n'entend pas ouvrir les hostilités avant d'en avoir discuté avec les autorités grecques compétentes et la partie allemande. Pour alerter l'opinion, M. Stamoulis a organisé, du 19 au 21 juin, au centre culturel européen de Delphes, une *« conférence gréco-allemande sur la question des dédommagements »*. Réunissant une dizaine de professeurs d'université et de juristes allemands spécialistes de l'histoire nazie et des réparations de guerre, la conférence a été l'occasion de faire le bilan des massacres et du pillage intégral de l'économie grecque, mais aussi de dénoncer le com portement de l'Etat allemand, accusé de se voiler la face.

« Nous voulons un changement d'attitude de l'Allemagne, qui, jusqu'à ce jour, refuse d'indemniser la Grèce », a lancé le professeur Manfred Messerschmidt, ancien directeur des archives militaires fédérales. *« Le droit allemand doit s'adapter et apprendre à affronter le passé ; le gouvernement fédéral ne pourra pas toujours éviter la décision »*, a renchéri Norman Paecht, professeur de droit international à l'université de Hambourg. Le professeur Dietrich Eichholtz, de l'université de Berlin, a dénoncé *« le rôle des entreprises et des banques allemandes pendant l'Occupation, une question toujours taboue »*. La conférence a achevé ses travaux en demandant à l'Allemagne de *« se repentir »* et d'*« accorder des réparations »*.

Didier Kunz

L'OPEP tient une réunion cruciale pour son avenir

LA RÉUNION de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui s'est ouverte mercredi 24 juin à Vienne, s'annonce cruciale. Pour la deuxième fois de l'année, les onze membres du cartel se retrouvent pour envisager une nouvelle réduction de leur production, *afin de soutenir* les cours du baril qui sont tombés à leurs plus bas niveaux depuis douze ans. La chute des prix depuis le début de l'année avoisine les 30 %, ce qui s'avère inquiétant pour les revenus des pays pétroliers.

Jusqu'à présent, tous les efforts annoncés n'ont eu aucun effet durable sur les cours. Comme bien souvent, à la veille de la réunion de l'OPEP, les prix se sont redressés. A londres, le « brent », qualité de référence de la mer du Nord, a gagné 30 cents à 13,56 dollars. A New York, le « light sweet crude » *s'appréciait* de 87 cents à 14,52 dollars, soutenu par des spéculations sur des réductions de la production *mondiale*. *La poursuite* ou non du redressement dépendra de la décision du cartel de réduire fortement son offre et *surtout* de tenir ses engagagements.

CRÉDIBILITÉ EN JEU

La réunion est déterminante, car il en va de la crédibilité même de cette organisation, qui assure près de 40 % de la production mondiale. Le 22 mars, trois pays, l'Arabie saoudite, le Venezuela, tous deux *membres de* l'OPEP, et le Mexique s'étaient engagés à réduire leur débit de 500 000 barils / jour (b/j). Une quinzaine d'Etats *avaient pris* à leur tour des engagements portant leurs efforts à environ 1,5 million de barils dès avril, dont 1,245 million pour les membres de l'OPEP. Or, cette réduction d'environ 2 % de la production mondiale, faute parfois de ne pas avoir été respectée, n'a pas été suffisante pour redresser les prix pétroliers.

Devant la nouvelle dégradation des cours, le même trio annonçait, le 4 juin à Amsterdam, une nouvelle baisse de production de 450 000 barils dès le 1er juillet, espérant être suivi par les autres producteurs membres ou non de l'OPEP. Réunis à Riyad, le 16 juin, les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), instance qui regroupe quatre membres de l'OPEP (l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats et le Qatar), Bahreïn et Oman, décidaient à leur tour de réduire de 415 000 b/j leur débit.

Ces deux initiatives portent à 640 millions de barils/jour les réductions de l'offre. Or la surproduction actuelle est de 1,5 million de barils/jour. Pour redresser durablement les cours, il faudra donc d'autres engagements importants et le cartel devra tenir compte des effets de la crise asiatique qui diminuent la demande dans cette zone.

A l'issue de la réunion du comité *de surveillance des marchés de* l'OPEP, mardi, le ministre du pétrole du Nigeria, Dan Etete, a déclaré à l'AFP : *« Si nous devons réduire la production, ce sera une décision collective, impliquant tout le monde. »* Plus prudent, le secrétaire général de l'OPEP, Riwalnu Lukman, s'est contenté de constater que *« les prix sont bas pour nous. Nous aimerions les voir s'améliorer »*.

Dominique Gallois

Le président Kabila refuse de libérer un Français détenu depuis deux mois

PARIS. L'association humanitaire Médecins du monde (MDM) a annoncé, mardi 23 juin, que son volontaire Fabrice Michalon est détenu à Kinshasa depuis huit semaines et a appelé les autorités de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) à le libérer. *« Alors qu'il effectuait une mission d'évaluation des programmes médicaux, Fabrice Michalon a été arrêté le 4 mai à l'aéroport de Goma et a été transféré à Kinshasa,* indique MDM. *Après deux mois de vaines négociations, Médecins du monde dénonce le côté arbitraire de cette arrestation, aucune charge n'ayant pu être produite. »* Fabrice Michalon, fils de l'éditeur Yves Michalon, a été accusé d'être un *« mercenaire serbe »*, puis un *« espion »*. Une commission de six ministres congolais s'est prononcée pour sa relaxe, qui a été refusée par M. Kabila. MDM et la famille du détenu se sont donc décidés à rendre publique sa présence dans les geôles de Kinshasa et espèrent que la tournée de Jacques Chirac en Afrique permettra d'obtenir une libération.

M. Holbrooke annonce une prochaine présence internationale au Kosovo

BELGRADE. A l'issue de quatre heures d'entretien, mardi 23 juin à Belgrade, avec le président yougoslave Slobodan Milosevic, Richard Holbrooke, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a annoncé que les six pays du Groupe de contact étaient en train de constituer une équipe d'observateurs chargés d'assurer une présence internationale au Kosovo (sud de la Serbie). M. Holbrooke s'est refusé à révéler la teneur de ses entretiens avec M. Milosevic. Il a souligné que la situation dans la province était à *« un point critique »*. L'émissaire américain a annoncé qu'il se rendrait mercredi au Kosovo pour *« s'entretenir avec des leaders albanais et visiter des régions à l'ouest de Pristina »*. Le diplomate américain s'était entretenu mardi à Skopje avec le chef politique des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova. – *(AFP.)*

Italie : Romano Prodi sauvé par le centre droit

ROME. Le gouvernement de centre gauche de Romano Prodi a été sauvé, le mardi 23 juin, par le petit parti de centre droit de l'ancien président Francesco Cossiga. Les communistes de Rifondazione, sans lesquels le gouvernement n'a pas de majorité à la Chambre des députés, s'opposant à l'élargissement de l'OTAN, le président du Conseil a eu besoin de quelques voix de l'opposition pour faire adopter le projet de loi. Les députés du pôle des libertés de Silvio Berlusconi et Gianfranco Fini se sont abstenus. L'élargissement de l'OTAN à la Hongrie, la Pologne et la République tchèque a finalement été voté par 309 voix contre 94.

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : Jost Stollmann, « ministre de l'économie »** dans le cabinet fantôme du candidat de l'opposition sociale-démocrate Gerhard Schröder, a rendu hommage aux *« performances fantastiques »* du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, à trois mois des élections générales. Dans un entretien accordé au magazine *Stern* à paraître jeudi 25 juin, M. Stollmann a même souligné qu'il aurait été *« imaginable »* pour lui d'être membre du gouvernement d'Helmut Kohl, *« un homme d'Etat qui a fait de grandes choses avec l'unification allemande et l'euro ».* – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le FMI est favorable à l'octroi à l'Ukraine d'un prêt de 2 milliards de dollars,** a déclaré lundi 22 juin le numéro deux du Fonds, Stanley Fischer. Une crise parlementaire à Kiev, où les députés n'arrivent pas à s'entendre, depuis les élections législatives de mars, sur la nomination du président de l'Assemblée, pourrait cependant bloquer la législation nécessaire à l'octroi du prêt par le FMI. Le chef d'Etat, Leonid Koutchma, a récemment décidé de gouverner par décret dans le domaine économique. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'état d'urgence et un couvre-feu seront instaurés** à partir de mercredi 24 juin en Tchétchénie, sur décision du président Aslan Maskhadov, a annoncé mardi un porte-parole du Parlement. Ces mesures visent à *« répondre à l'aggravation de la criminalité »* dans la république indépendantiste. Cinq personnes, dont le chef des services de sécurité tchétchènes, ont été tuées dimanche lors d'une fusillade dans la capitale, Grozny. – *(AFP, Reuters.)*

AFRIQUE

■ **GUINÉE-BISSAU : le Sénégal, qui soutient les forces loyalistes à Bissau,** a accusé, mardi 23 juin, des rebelles de Casamance de s'être joints aux mutins de l'armée bissau-guinéenne. Selon un communiqué de l'armée sénégalaise, plus de 250 rebelles et 16 soldats sénégalais ont été tués depuis l'intervention du Sénégal, dont les troupes ont subi plusieurs revers dans leur lutte contre les mutins. – *(AFP, Reuters.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le président Laurent-Désiré Kabila a ordonné,** mardi 23 juin, la libération de cinq journalistes détenus dans le pays, après avoir reçu une délégation d'éditeurs de presse. Trois des journalistes ont été libérés mardi. Les deux autres, Albert Bonsange et Thierry Kialumba, devraient être libérés rapidement. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE-USA : le retrait par Pékin de visas** accordés à trois journalistes de Radio Free Asia (RFA), financés par le gouvernement américain, a déclenché, mardi 23 juin, une nouvelle controverse aux États-Unis, à la veille du départ du président Bill Clinton pour la Chine. M. Clinton a qualifié de *« très mauvaise »* décision ce refus d'autoriser les journalistes à couvrir sa visite officielle. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : six personnes ont été tuées par balles** et huit autres blessées, mercredi 24 juin à Karachi, au sud du Pakistan. Les victimes étaient des militants du Mouvement national uni qui représente la population des Mohadjirs, musulmans ourdophones qui ont quitté l'Inde lors de la partition de 1947. Plus d'une centaine de personnes ont été tuées à Karachi depuis le début du mois dans une nouvelle spirale de violences politiques. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN - ETATS-UNIS : le président Bill Clinton a opposé son veto,** mardi 23 juin, à une loi sanctionnant le transfert de technologie pour missiles balistiques à l'Iran, estimant que ce texte, adopté à une forte majorité par le Congrès, compromettait les tentatives de rapprochement avec Téhéran. Aux termes de la Constitution américaine, le Congrès peut passer outre au veto présidentiel s'il le rejette à une majorité des deux-tiers. – *(Reuters.)*

■ **LIBAN - ETATS-UNIS : le président américain Bill Clinton a autorisé** la vente aux Etats-Unis de billets d'avions pour le Liban, tout en maintenant l'interdiction faite aux avions américains de se poser à Beyrouth, a indiqué mardi 23 juin l'ambassade américaine dans la capitale libanaise. Washington avait autorisé il y a un an les Américains à se rendre au Liban, en levant partiellement des restrictions imposées à ce pays depuis 1985. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un plan de surveillance de la vieille ville de Jérusalem annexée,** notamment le quartier musulman, à l'aide de caméras vidéo et d'autres appareils électroniques, a été adopté mardi 23 juin, a indiqué le ministère de la sécurité intérieure. Quatre cents policiers ainsi que des membres de la garde civile seront également dépêchés en renfort à Jérusalem-Est où trois commissariats de police doivent être ouverts prochainement. – *(AFP.)*

Le gouvernement de centre-gauche choisit la continuité budgétaire au Maroc

Le ministre de l'économie attend « un geste de la France ».

Dans un entretien accordé au *Monde*, le ministre de l'économie marocain, Fathallah Oualalou, confirme les choix de continuité budgétaire du gouvernement de centre-gauche dirigé par le socialiste Abderrahmane Youssoufi. La lutte contre le chômage et l'incitation à l'investissement privé seront privilégiées dans le projet de budget qui sera présenté, dimanche 28 juin, à la Chambre des députés.

RABAT
de notre envoyé spécial

L'alternance politique ne rime pas avec bouleversement économique et financier. Le projet de budget du nouveau gouvernement marocain de centre-gauche, qui sera présenté, dimanche 28 juin, à la Chambre des députés, s'inscrit dans la continuité. *« C'est une loi de finances de transition »*, a confirmé au *Monde* le ministre de l'économie et des finances, Fathallah Oualalou.

A l'image des précédents, le budget pour l'exercice 1998-1999 (il commence le 1er juillet au Maroc) se veut orthodoxe avec un déficit limité, comme le précédent, à 3 % du produit intérieur brut (PIB), *« voire un peu moins »*. Ce scénario repose sur une prévision de croissance économique de 6,8 % cette année et une hausse des prix limitée à 2 %.

Présenté en conseil des ministres en début de semaine, le budget s'efforce de concilier un double impératif : favoriser les investissements privés qui stagnent depuis des années sachant que l'Etat est impécunieux ; atténuer le chômage, en particulier celui qui frappe les jeunes diplômés (150 000 bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur sont concernés). Dans cet esprit, le gouvernement du socialiste Abderrahmane Youssoufi, faisant une croix sur ses engagements antérieurs, a décidé d'offrir une amnistie aux entreprises en délicatesse avec l'administration fiscale, les douanes et la Sécurité sociale. Le paiement de leurs dettes sera étalé dans le temps et elles n'auront pas à supporter d'amendes. Mais les sociétés seront tenues de publier des bilans certifiés conformes à la réalité. Plusieurs centaines de milliers de *« petits contribuables »* – alors que le Maroc ne compte que 1,5 million de foyers fiscaux – vont également bénéficier d'une amnistie, tandis que les dettes de 230 000 *« petits agriculteurs »* auprès du Crédit agricole seront allégées.

S'il a accepté de « passer l'éponge » sur le passé, le gouvernement de M. Youssoufi *« attend une contrepartie : que les entreprises, dans un esprit de partenariat, prennent en charge le problème du chômage et celui de la lutte contre l'analphabétisme, en coordination avec les pouvoirs publics »*, ajoute M. Oualalou. Membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le principal parti de la coalition gouvernementale, le ministre de l'économie et des finances admet qu'il s'agit là, de la part de l'équipe au pouvoir, d'une *« démarche volontariste »*, dont rien ne dit qu'elle sera suivie d'effet. *« Les entreprises approuvent ma démarche »*, affirme-t-il. Au Maroc, quelque 200 000 emplois sont créés chaque année alors que 300 000 jeunes se présentent sur le marché du travail.

PRIVILÉGIER LE SOCIAL

La répartition des enveloppes budgétaires reflète aussi ce souci de privilégier le social. *« Les budgets des ministères sociaux sont faibles, mais ils augmenteront de 11 % à 47 %, au détriment des ministères traditionnellement budgétivores comme l'agriculture, les travaux publics, tandis que les autres ne bougeront pas »*, fait observer M. Oualalou. Le ministère de l'intérieur, détenu par Driss Basri, longtemps considéré comme le premier ministre *de facto*, devrait voir ses crédits baisser de 2 %.

Même s'il table sur un déficit des comptes extérieurs limité à 1 % du PIB, le ministre note que le remboursement de la dette extérieure du royaume « mange » le tiers des recettes de l'Etat. *« Nous n'avancerons pas si on ne réussit pas à faire baisser ce chiffre. Il nous faut en discuter avec la France* [le principal pays créancier du Maroc]. » A trois mois de la visite officielle que doit effectuer en France M. Youssoufi, son ministre des finances ne cache pas que le Maroc *« attend un geste de la France »*.

Les deux chambres, estime M. Oualalou, devraient adopter le budget avant le 15 août. Le retard ne viendra pas des budgets dits de *« souveraineté »* – la défense, la liste civile du roi. La tradition veut qu'ils soient votés à l'unanimité sans discussion véritable.

Jean-Pierre Tuquoi

Le général Eyadéma a été proclamé vainqueur du scrutin présidentiel au Togo

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le général Gnassingbé Eyadéma a été réélu pour cinq ans à la présidence de la République togolaise avec 52,13 % des voix, a annoncé à Lomé, mercredi 24 juin, le ministre de l'intérieur et de la sécurité, le général Seyi Mémène. Selon les chiffres communiqués par le ministre, le principal opposant du président, Gilchrist Olympio, a recueilli 34,6 % des voix. Le taux de participation s'élève à 68,9 %, a ajouté le ministre.

L'opposition, qui avait proclamé lundi la victoire de M. Olympio, n'avait pas réagi mercredi matin à l'annonce de la victoire du général Eyadéma.

Quarante-huit heures après la clôture du scrutin présidentiel, le ministre de l'intérieur avait annoncé, dans la soirée du mardi, que ses services prenaient en charge la centralisation des résultats. Cette décision suivait de peu la démission de la présidente de la Commission électorale nationale (CEN) et des membres de cette instance y représentant le Rassemblement du peuple togolais (RPT), le parti au pouvoir. Les démissionnaires ont invoqué les *« pressions »* dont ils ont fait l'objet de la part de l'opposition. Organisme paritaire majorité-opposition, la CEN se retrouvait paralysée.

Le ministre de l'intérieur avait alors affirmé que *« la tendance laisse prévoir l'élection »* du général Gnassingbé Eyadéma au premier tour. Un peu plus tard, Gilchrist Olympio, candidat de l'Union des forces du changement, avait à son tour revendiqué la victoire.

Le RPT est l'ancien parti unique, fondé par le président Eyadéma, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1967. Jusqu'en 1990, date des premières manifestations démocratiques, le général Eyadéma et le RPT ont régné sans partage. Malgré la vigueur de la contestation démocratique, ce monopole sur la réalité du pouvoir – judiciaire, militaire, administratif et médiatique – n'a jamais été entamé, d'abord à cause de la violence de la réaction du clan présidentiel au long des trois années de contestation démocratique, ensuite grâce aux divisions de l'opposition.

RÉACTION DE BRUXELLES ATTENDUE

Les représentants du RPT ont donc quitté l'instance chargée du contrôle du processus électoral et remis ce pouvoir entre les mains du ministre de l'intérieur. Dans les semaines qui ont précédé le scrutin, les ministres du doyen des chefs d'Etat d'Afrique subsaharienne prédisaient une réélection au premier tour, comptant sur l'usure des opposants de l'intérieur, au premier rang desquels l'avocat Yao Agboyibo, dirigeant du Comité d'action pour le renouveau, qui a assumé depuis 1990 la direction effective de l'opposition parlementaire.

Si le RPT a gagné son pari sur l'usure de l'opposition interne (Me Agboyibo arriverait très loin en troisième position), il a négligé le poids de Gilchrist Olympio, fils du premier président togolais, Sylvanus Olympio, qui fut assassiné lors d'un coup d'Etat auquel participa le sergent-chef Gnassingbé Eyadéma. Exilé au Ghana depuis l'attentat dont il a été victime en 1992, ce candidat *in abstentia* (il ne s'est rendu que trois fois au Togo pendant la campagne, et a voté par procuration) semble avoir bénéficié à la fois de son *« image de martyr »*, comme le dit avec dépit le RPT, et de sa virginité en matière de politique intérieure. Avant que les autorités ne bloquent le dépouillement du scrutin à Lomé, les premiers résultats donnaient à M. Olympio une formidable avance sur le général Eyadéma dans la capitale, de l'ordre de 80 % contre 20 %.

Avec l'annonce de la victoire du général Eyadéma sans contrôle de la commission électorale, le pouvoir pourrait trouver sur son chemin la Commission européenne. Bruxelles a financé l'organisation du scrutin pour 12 millions de francs, et a conditionné la reprise de son aide à la transparence et à l'équité des opérations de vote. Jusqu'à présent, la Commission s'était contentée de relever *« des problèmes relatifs au respect des procédures électorales »*, mais la prise en main de la centralisation des résultats par le pouvoir et l'annonce de la réélection du président devrait la contraindre à une réaction plus tranchée.

Thomas Sotinel

Jacques Chirac entame une visite dans quatre pays d'Afrique australe

JOHANNESBURG
de notre correspondant en Afrique australe

Diversifier les partenaires de la France en Afrique au-delà du pré-carré des pays francophones : c'est l'un des axes majeurs de la nouvelle politique africaine de Paris, que symbolise la tournée d'une semaine que le président Jacques Chirac entreprend à partir de jeudi en Afrique australe.

Le changement s'est déjà traduit par la réforme de la coopération et la réduction de la présence militaire dans la sphère d'influence traditionnelle d'Afrique centrale. En effectuant une visite de presque une semaine dans la zone anglophone et lusophone au sud du continent, le chef de l'Etat consacre cette réorientation. C'est d'ailleurs le premier voyage africain qu'effectue le président de la République en dehors de la zone francophone.

Le choix des pays visités indique la volonté française de se rapprocher des puissances émergentes du reste du continent. Outre la Namibie et le Mozambique, la tournée comprend l'Afrique du Sud et l'Angola, pays pivots sur lesquels la France espère s'appuyer pour sortir de son pré-carré. Stratégiquement situé à la charnière de l'Afrique centrale et australe, l'Angola a affirmé ses ambitions régionales de manière spectaculaire en contribuant militairement à la chute des régimes de l'ex-Zaïre et du Congo-Brazzaville, en 1997.

De plus, malgré les ravages d'une guerre civile de vingt ans et les difficultés du processus de paix, l'ancienne colonie portugaise commence à mettre en valeur un potentiel économique exceptionnel. La France est fortement impliquée dans l'exploitation des richesses pétrolières et la visite de M. Chirac intervient au moment où Elf et Total négocient d'importantes concessions.

Le rapprochement avec l'Afrique du Sud s'impose, pour des raisons économiques et diplomatiques. Depuis la fin de l'apartheid, le pays dirigé par Nelson Mandela a étendu son influence sur l'Afrique. Géant économique qui produit un tiers des richesses du continent, l'Afrique du Sud tisse la toile de ses exportations et de ses investissements jusque dans les zones francophones d'Afrique centrale ou de l'ouest, et même du Maghreb. Sur le plan diplomatique, Pretoria a rompu avec sa prudence initiale pour s'affirmer comme une puissance incontournable.

RÉTICENCES SUD-AFRICAINES

Le tournant s'est opéré lors de la crise dans l'ex-Zaïre. L'Afrique du Sud a fait son entrée dans les affaires du continent en menant les efforts de médiation de la communauté internationale entre le maréchal Mobutu Sese Seko et Laurent-Désiré Kabila. Une fois la victoire de ce dernier acquise, Pretoria s'est affirmée avec pragmatisme comme l'allié inconditionnel du nouveau régime. L'Afrique du Sud continue aujourd'hui de soutenir Kinshasa, envers et contre tout. Pretoria a fortement contribué à l'adhésion de l'ex-Zaïre à la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe), la structure régionale sous influence sud-africaine.

Beaucoup ont souligné l'échec de la médiation menée par l'Afrique du Sud pendant le conflit zaïrois, puis critiqué son soutien forcené à un régime de plus en plus contesté. Mais l'essentiel pour Pretoria consiste à s'être imposé comme une puissance qui pèse désormais de son poids sur les problèmes du continent. Cette montée en puissance s'accompagne d'une volonté d'indépendance à l'égard de pays occidentaux comme la France ou les Etats-Unis. Fort d'une stature internationale exceptionnelle, le président Mandela ne manque jamais une occasion de le signifier avec éclat. Bill Clinton en a d'ailleurs fait les frais lors de sa visite en Afrique du Sud *(Le Monde du 29-30 mars)*.

Paris ne bénéficie pas d'un préjugé favorable à Pretoria. Toujours soupçonnée de comportement paternaliste à l'égard de l'Afrique, la France a renforcé les appréhensions sud-africaines par son soutien au maréchal Mobutu et ce qui est perçu comme son hostilité à l'égard de son successeur. Consciente de ces handicaps, la diplomatie française a adopté une approche prudente dans ses efforts de séduction à l'égard de l'Afrique du Sud. Paris a choisi d'effectuer un patient travail de rapprochement.

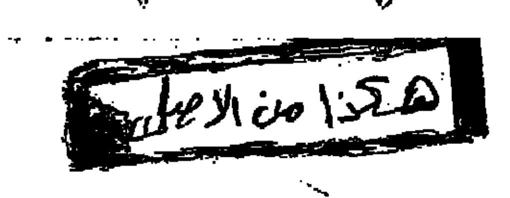
Le processus a été enclenché à l'occasion de la visite du président Mandela en France en 1996. La venue à Paris de son successeur désigné, le vice-président Thabo Mbeki, l'année suivante, a donné un coup de pouce supplémentaire. Elle a débouché sur la création d'un forum de dialogue politique, lancé lors de la visite en Afrique du Sud de Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères.

FRANCHIR UN NOUVEAU PAS

Depuis, les deux pays s'efforcent de se concerter sur les problèmes du continent, par le biais de réunions entre diplomates ou d'échanges de vue téléphoniques entre les deux chefs d'Etat. La France aimerait franchir un pas supplémentaire en associant l'Afrique du Sud à l'initiative de maintien de la paix en Afrique, que Paris a lancée avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le président Chirac devrait compléter ces efforts en assurant Pretoria du soutien de la France sur des sujets que l'Afrique du Sud tient à coeur, comme les discussions commerciales avec l'Union européenne ou la réforme des Nations unies. François Mitterrand avait eu l'honneur, en 1994, d'être le premier chef d'Etat occidental à se rendre en Afrique du Sud après l'élection historique de Nelson Mandela. Quatre ans après, Jacques Chirac se rend chez la puissance montante du continent avec l'ambition d'en faire un partenaire de la nouvelle politique africaine de la France.

Frédéric Chambon



هكذا من الأصل

auche choisit
au Maroc

(Publicité)

SCIENCE OUI, FICTION NON.

*LE RÉSEAU EST L'ORDINATEUR.

Ce qui se passe actuellement sur terre n'a jamais été imaginé par aucun auteur de science-fiction. Une technologie est en train de réinventer la communication, l'échange d'idées et d'informations entre les hommes. Créé par Sun Microsystems, Java est un langage informatique universel. Indépendant des systèmes et maîtrisable par tous, il permet aux ordinateurs du monde entier de travailler ensemble, simplement et très naturellement. Et aux hommes et aux femmes qui sont devant ces ordinateurs d'enfin mieux se comprendre. Le futur commence à l'instant sur www.sun.fr. **THE NETWORK IS THE COMPUTER.***



EXÉCUTIFS Les socialistes cherchent le moyen de sortir d'une position de « blocage » dans les conseils régionaux dont les présidents de droite ont été élus avec les voix du Front national. Ils envisagent, à la faveur d'un renforcement de la procédure du « 49-3 régional », de tenter d'opposer à ces présidents des candidats à la mise en place d'exécutifs « républicains », sans écarter tout à fait l'hypothèse de nouvelles élections avec le mode de scrutin actuellement discuté par l'Assemblée nationale. ● EN Ile-de-France et dans le Centre, les présidents socialistes minoritaires face à la droite et au FN s'interrogent sur les avantages et les risques d'un « 49-3 » renforcé. ● LES DÉBATS sur ce point devaient s'engager, mercredi 24 juin, à l'Assemblée nationale après une discussion générale qui a porté avant tout sur le futur mode d'élection des conseils régionaux.

Les socialistes cherchent à sortir du blocage des conseils régionaux

La réforme du mode de scrutin et le renforcement des moyens des présidents face à leurs oppositions sont à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, mais le PS réfléchit à des alliances avec la droite républicaine, sans s'interdire de penser à d'éventuelles nouvelles élections

COMMENT sortir du blocage dans les quatre régions dirigées par la droite et le Front national (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie, Rhône-Alpes) ? La question taraude de plus en plus le Parti socialiste. Mardi 23 juin, à l'issue d'une réunion entre François Hollande, premier secrétaire, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des fédérations et des relations extérieures au secrétariat national, les présidents de groupes socialistes et les premiers fédéraux des quatre régions, le PS a réaffirmé son opposition à *« la banalisation de l'actuelle alliance droite-FN »* et a demandé de nouveau la démission des quatre présidents. Mais, reconnaissant que sa stratégie *« de blocage sous des formes spécifiques »* ne peut *« effectivement pas durer au-delà d'un délai de six mois »*, il recherche *« des scénarios de sortie de crise. »*

Lors de la réunion de mardi, M. Cambadélis s'est efforcé de répondre, dans un rapport, aux arguments des adversaires du blocage. L'incompréhension d'électeurs craignant d'être pénalisés par le non-vote de subventions ? En Rhône-Alpes, note le rapporteur, où les élus PS ont voté contre l'octroi de bourses à des étudiants en stage à l'étranger, il n'y a eu *« aucun mouvement de protestation »*. La pérennité du blocage ? M. Cambadélis juge ce souci *« légitime »*, tout en conseillant d'attendre la réforme du scrutin régional et les contentieux juridiques en cours. En Picardie et en Rhône-Alpes, observe-t-il, les groupes socialistes sont engagés *« dans un travail de grignotage des élus de la droite républicaine »* en vue d'élire de nouveaux exécutifs.

M. Cambadélis relativise aussi les divergences au sein de la majorité après la condamnation par Pierre Blotin, numéro deux du PCF, de la stratégie du PS qualifiée de *« politique du pire »*. Une condamnation partagée par tous les alliés du PS, à l'exception des Verts.

MOTION DE RENVOI

« Prendre aujourd'hui prétexte de cette divergence pour déposer les armes, affirme M. Cambadélis, *c'est s'aligner sur la position du PC »*, laquelle *« n'est pas très bien comprise à la base. Il serait pour le moins paradoxal*, commente-t-il perfidement, *qu'une partie de la droite républicaine désigne le FN comme le moteur de l'alliance droite-FN et que la position d'une partie de la gauche conduise à faire le jeu de cette même alliance ! »*

Pour autant, M. Cambadélis se montre très réticent face à une extension du « 49-3 » régional, au-delà de l'adoption du budget – le projet du président étant adopté sauf si une majorité absolue d'élus régionaux présente une motion de renvoi –, aux contrats de plan Etat-régions. Mardi, devant le bureau national, M. Hollande est surtout revenu sur la réforme du scrutin régional en jugeant que *« le modèle »* est le scrutin municipal, ce qui l'a amené à rejeter les propositions de Valéry Giscard d'Estaing et du PCF. *« C'est la position du parti, et c'est la seule acceptable »*, a-t-il affirmé. Comme il l'avait fait le 16 juin, le PS a confirmé son soutien à l'idée d'obliger l'opposition, en cas de motion de renvoi sur le projet de budget régional, à mentionner *« le nom du candidat aux fonctions de président »* (*Le Monde* du 19 juin).

PARADES URGENTES

Dans les quatre régions dirigées par la droite et le FN, cet *« élargissement faciliterait*, selon M. Cambadélis, *la tâche des présidents en place »*. Mais le PS s'inquiète aussi des régions que la gauche gère sans majorité absolue – soit sept des huit régions que le PS préside, même si dans le Nord-Pas-de-Calais une alliance droite-FN n'a pas la majorité – où l'extension du « 49-3 » pourrait *« encourager »* la formation d'une majorité de rechange droite-FN. M. Cambadélis en conclut qu'*« une extension trop large du « 49-3 » régional serait non seulement juridiquement risquée* [en raison d'un risque de non-conformité à la Constitution], *mais politiquement dangereuse »*.

A partir du moment où le PS est conscient que le blocage pourra difficilement perdurer au-delà d'octobre, les parades deviennent urgentes à trouver. Si dans les régions où la gauche gouverne avec une majorité relative, l'obligation d'afficher le nom d'un président alternatif lui paraît être une arme suffisamment dissuasive, il se montre de plus en plus demandeur de la mise en place d'*« exécutifs républicains »* là où la droite dirige avec l'appoint de l'extrême droite.

Cette stratégie, sur le modèle de la Franche-Comté, où l'UDF Jean-François Humbert préside avec un soutien sans participation d'une partie de la gauche, est proposée aux adversaires de droite de Charles Millon en Rhône-Alpes. M. Cambadélis notant qu'elle *« mériterait d'être approfondie »*, elle peut aussi être tentée en Bourgogne. Elle est moins jouable en Picardie – région promise au PC et où la gauche est plus divisée – et en Languedoc-Roussillon, où Jacques Blanc tient ses troupes. A défaut, il reste l'hypothèse, après l'adoption du nouveau mode de scrutin, de la dissolution de conseils régionaux. Au PS, on évite d'en parler mais on ne se garde pas d'y penser.

Michel Noblecourt

Deux armes nouvelles pour les présidents de région

LES ARTICLES 21 et 22 du projet de loi sur les conseils régionaux visent à renforcer le dispositif de la loi du 7 mars 1998, qui avait institué une procédure d'adoption sans vote du projet de budget afin d'éviter la paralysie des conseils régionaux dépourvus de majorité. Sur le modèle de l'article 44-3 de la Constitution, le texte du gouvernement permet, en effet, au président du conseil régional de recourir à la procédure du vote bloqué : il pourra soumettre à un seul vote l'ensemble de son projet de budget, modifié seulement par les amendements qu'il aura acceptés.

Afin de *« ne pas renforcer de manière excessive les pouvoirs personnels du président »*, selon la formule de son rapporteur, René Dosière (PS, Aisne), la commission des lois a souhaité que soit exigé l'accord du bureau sur le choix des amendements. Pour la même raison, elle entend également limiter à deux délibérations budgétaires au cours du même exercice, le recours à cette procédure.

Le projet de loi en cours de discussion met une seconde arme à la disposition des présidents de région. La législation actuelle (loi du 7 mars 1998) prévoit que, si le projet de budget n'est pas adopté, le président du conseil régional peut présenter un nouveau projet de budget dans un délai de dix jours. Ce nouveau projet est considéré comme adopté, sauf si une *« motion de renvoi »* – c'est-à-dire une motion de défiance – est présentée et adoptée par la majorité absolue des membres du conseil régional ; dans cette hypothèse, le projet de budget qui lui est annexé est considéré comme adopté.

L'article 22 du projet de loi du gouvernement précise que cette motion de renvoi doit mentionner *« le nom du candidat aux fonctions de président »* du conseil régional, appelé à remplacer immédiatement et automatiquement le président du conseil régional désavoué par une majorité. Il s'agit donc d'un mécanisme de « défiance constructive ».

J.-B. de M.

En Rhône-Alpes, les adversaires de Charles Millon en quête de trois voix

LYON
de notre correspondant régional

Les débats en cours à l'Assemblée nationale n'apporteront pas forcément de solution immédiate à la situation qui prévaut depuis trois mois au conseil régional Rhône-Alpes. D'un côté, Charles Millon (ex-UDF), soutenu par une partie de la droite et par les élus du Front national, estime avoir mis en ordre de marche l'institution qu'il dirige et pouvoir la gouverner pendant six ans ; de l'autre, la gauche réclame sa démission.

Le contexte a changé depuis que le PCF a décidé de ne plus cautionner la position du PS, consistant à voter systématiquement contre toutes les propositions de l'exécutif régional ; les élus communistes préfèrent se déterminer en fonction de chaque dossier qui leur est présenté. Président du groupe socialiste, Bernard Soulage admet, quant à lui, que *« ce n'est pas parce que les dossiers seraient systématiquement rejetés qu'il y aurait blocage »*. Pour que le gouvernement doive envisager d'intervenir, *« il faut que le blocage soit institutionnel, que le président, confronté à une majorité qui réclamerait sa démission, se heurte aussi à une impossibilité de faire fonctionner un des organes essentiels de la région, comme la commission permanente ou l'assemblée plénière »*, explique M. Soulage.

L'USAGE DU « 49-3 » RENFORCÉ

La dissolution de l'assemblée régionale et le retour devant les électeurs de Rhône-Alpes seraient alors, selon lui, envisageables. Les élections se feraient alors selon le nouveau mode de scrutin, en cours de discussion par les députés. M. Millon a paru y songer aussi en appuyant la proposition Valéry Giscard d'Estaing (*Le Monde* du 23 juin) de porter à 10 % des inscrits le niveau de voix nécessaire pour pouvoir participer au second tour. En Rhône-Alpes, le FN avait réuni, le 15 mars... 9,81 % des électeurs inscrits.

Le PS et les Verts n'écartent pas la possibilité de renverser d'une façon plus « douce » M. Millon, en le privant de majorité et en le contraignant à la démission par l'usage du « 49-3 » renforcé, également inscrit dans le projet en discussion au Palais-Bourbon. Ils sont prêts à envisager la mise en place d'un exécutif dirigé par un élu de la droite républicaine, sans participation de la gauche. Les élus socialistes ne posent aucune autre condition à leur soutien que *« la rupture de l'alliance Millon-FN et la mise hors-jeu de tous ceux qui l'ont cautionnée »*.

Pour atteindre cet objectif, la droite « non millionniste » et la gauche doivent réunir soixante-dix-neuf conseillers. Pour cela, les soixante élus de la gauche « plurielle » et les seize conseillers régionaux UDF et RPR hostiles à M. Millon doivent convaincre trois élus aujourd'hui dans le camp du président de la région. *« Je suis raisonnablement optimiste »*, indique M. Soulage, malgré les réserves du PCF sur cette stratégie.

Claude Francillon

En Ile-de-France, le Front national souhaite l'alliance avec les élus de droite

AU CONSEIL régional d'Ile-de-France, le Front national ne cache pas son jeu, dont l'objectif unique est *d'habituer les conseillers de droite à voter avec lui*. A chaque veille de réunion importante, Jean-Yves Le Gallou annonce ses intentions. La tactique, dans un premier temps, était d'amener conseillers RPR et UDF à s'opposer à des dossiers chers à la gauche. Elle se double à présent d'une volonté de voir ces derniers se prononcer sur un thème cher au FN et relancé par l'ancien premier ministre Edouard Balladur lui-même, la *« préférence nationale »*.

M. Le Gallou a expliqué, mardi 23 juin, à la presse qu'il souhaite faire des discussions sur la politique de la région en matière de logement, prévues lors des assemblées pleinières des 25 et 26 juin, *« un des points forts des débats »*. Il a annoncé que le groupe FN présentera des amendements *« subordonnant »* l'aide régionale en faveur du logement intermédiaire et du logement des plus démunis à *« la qualité de citoyens français des futurs occupants des logements »*.

Conscient toutefois des réticences d'élus RPR et UDF à le suivre sur ce terrain, M. Le Gallou a prévu un amendement de repli, qui stipule que *« l'aide régionale en faveur du logement des plus démunis est subordonnée à l'engagement des organismes concernés d'assurer, aux Français ou aux ressortissants de l'Union européenne, la moitié au moins des futurs logements »*. Une telle demi-mesure amènerait toutefois les élus de droite sur le terrain dangereux des discriminations.

Dans cette région, le président socialiste, Jean-Paul Huchon, qui dispose d'une très courte majorité relative, a été contraint en avril dernier à recourir au « 49-3 *régional » pour faire adopter un budget dont* les grandes lignes avaient été élaborées par le précédent exécutif RPR-UDF. En fait, M. Huchon a refusé de soumettre au vote un projet qu'il jugeait *« dénaturé »* sur des points essentiels par les amendements déposés par l'opposition. RPR, UDF et FN avaient largement modifié les chapitres lycées, logement et transport.

NE PAS POUSSER À FAIRE BLOC

Très partisan du renforcement du « 49-3 » et de son extension aux budgets rectificatifs, voire aux individualisations de crédit en commission permanente, M. Huchon s'était fait plus discret sur la question ces dernières semaines, car il est soucieux de ne pas pousser, en commission permanente, les groupes RPR et UDF à faire bloc avec le FN.

Dans le Centre, le président socialiste, Michel Sapin, a eu lui aussi toutes les peines du monde à faire passer le budget régional que l'ancienne équipe de droite dirigée par Maurice Dousset (UDF-DL) avait laissé en chantier et a dû recourir au « 49-3 » pour éviter le blocage complet. Plusieurs recours devant le tribunal administratif ont été déposés par la droite et le FN, en Ile-de-France comme dans le Centre, pour utilisation *« abusive »* du « 49-3 ».

Christiane Chombeau et Pascale Sauvage

A l'Assemblée nationale, l'ombre de l'extrême droite plane sur la réforme régionale

LES DÉPUTÉS ont entamé, mardi 23 juin, l'examen du projet de loi sur l'élection des conseillers régionaux et sur l'amélioration du fonctionnement des assemblées régionales. Cette réforme, conçue au lendemain du renouvellement des conseils régionaux du printemps, vise, d'une part, à réduire de six à cinq ans la durée du mandat des élus régionaux et, d'autre part, à tenter d'assurer aux régions, à l'avenir, des majorités stables. L'exercice est délicat, tant la menace exercée par le Front national (FN) sur les exécutifs régionaux est désormais sensible.

Le premier volet du texte adapte aux régions le scrutin en vigueur pour les élections municipales. Le gouvernement propose d'instaurer un scrutin de liste à deux tours organisé dans le cadre de la région (et non plus des départements), et d'attribuer une prime de 25 % des sièges à la liste obtenant la majorité absolue au premier tour ou arrivant en tête au second. Selon le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, il s'agit ainsi de *« permettre à la fois des majorités stables et une représentation convenable des autres sensibilités »*.

Le débat dans l'hémicycle a illustré le caractère contradictoire de ces exigences, la droite plaidant pour un renforcement du dispositif, tandis que le PCF, soutenu par les Verts, souhaite assouplir ses effets majoritaires (*Le Monde* du 23 juin). La journée de mardi a d'ailleurs été marquée par de longues tractations entre le gouvernement et les députés communistes, afin d'obtenir l'abstention de ces derniers, à défaut de leur approbation. En fin de soirée, le résultat n'était toujours pas acquis.

Le PCF, qui a déjà obtenu le retrait de l'amendement de la commission des lois, adopté à l'initiative du PS, qui portait la prime majoritaire de 25 % à 33 %, cherchait à obtenir l'abaissement de deux seuils : le gouvernement était prêt à ramener de 5 % à 3 % des suffrages exprimés le seuil nécessaire pour participer à la fusion des listes au second tour, mais il était fort réticent à l'idée d'abaisser le seuil de 10 % des suffrages exprimés nécessaire pour se maintenir au second tour.

Mercredi, les députés devaient examiner un amendement de Valéry Giscard d'Estaing, rejeté en commission des lois, qui propose, à l'inverse, de relever ce seuil à 10 % des électeurs inscrits (c'est-à-dire environ 15 % des suffrages exprimés, compte tenu des taux d'abstention moyens).

« VEUT-ON JOUER AVEC LE FEU ? »

La proposition de l'ancien chef de l'Etat ne fait pas l'unanimité à droite. Tout en notant que cet amendement n'empêche pas les *« compromissions entre les deux tours »* qu'autorise, selon lui, le projet de loi, Claude Goasguen (DL, Paris) juge *« indéfendable »* d'interdire à 10 % des inscrits d'être représentés au sein des conseils régionaux. *« On aurait une campagne du Front national épouvantable »*, assure-t-il.

Une nouvelle fois, en effet, le FN a été au centre des débats. Critiquant vivement la possibilité offerte aux listes de fusionner entre les deux tours, la droite y a vu un moyen utilisé par le gouvernement *« pour favoriser la gauche face à une droite républicaine affaiblie par la montée de l'extrême droite »*, selon le président du groupe DL, José Rossi. *« Veut-on jouer avec le feu ? Souhaitez-vous vraiment l'union entre droite et extrême droite ? En ce cas, dites-le ! »*, s'est exclamé M. Goasguen. *« Le gouvernement n'a pas d'arrière-pensées »*, s'est défendu M. Chevènement, qui avait souligné, dans son discours liminaire, qu'*« on ne combat pas le Front national en changeant le mode de scrutin, on le combat par les idées – en montrant par exemple que l'expression "préférence nationale" signifie que l'on remet en question le principe de l'égalité républicaine – et par l'action politique »*.

L'ombre du FN plane aussi sur le volet du texte consacré à la réforme du fonctionnement des conseils régionaux. Ce projet nourrit, en effet, les spéculations sur les possibilités d'alliances susceptibles de renverser les présidents qui ne disposent que d'une majorité relative. Si l'on exclut la possibilité d'une alliance gauche-FN pour renverser un président de droite élu sans les voix du FN, il reste deux cas de figure. Le premier concerne les quatre présidents de région élus grâce aux voix du FN : le président de Rhône-Alpes, Charles Millon, pourrait être menacé si la quinzaine d'opposants de droite à sa stratégie acceptaient l'alliance proposée par Bernard Soulage, président du groupe socialiste au conseil régional.

EFFET DISSUASIF

En revanche, le faible nombre des opposants de droite dans les trois autres conseils régionaux pourrait mettre à l'abri Charles Baur, Jacques Blanc et Jean-Pierre Soisson, qui verraient même leur position consolidée par la procédure de vote bloqué que leur offre le projet gouvernemental. *« Le vote de l'article 22 peut constituer un électrochoc permettant à une partie de la droite de retrouver ses valeurs et de sortir les régions de la paralysie et de la confusion »*, a pourtant estimé Gérard Lindeperg (PS, Loire).

Le second cas de figure concerne les présidents de gauche qui ne disposent que d'une majorité relative, et qui seraient à la merci d'une alliance droite-FN. Au gouvernement, on estime que l'exigence de proposer publiquement un candidat commun aura un effet dissuasif sur une éventuelle alliance de cette nature. Plusieurs députés socialistes, qui se sont abstenus lors du vote sur cete disposition en commission des lois, ne partagent pas cette analyse.

« J'ai plutôt tendance à imaginer la droite chasser les présidences de gauche avec les voix du FN que s'allier avec la gauche sur la base d'un front républicain », souligne Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis). Au gouvernement, on fait valoir que tous les présidents socialistes concernés ont donné leur accord à la formule retenue dans le projet du gouvernement.

Jean-Baptiste de Montvalon



ALCATEL

Le nouvel Alcatel recentré sur les télécommunications s'appuie sur des marchés prometteurs

Extraits de l'allocution du Président Tchuruk à l'assemblée générale du 18 juin 1998.

Mesdames, Messieurs et chers Actionnaires,

Nous sommes *aujourd'hui le 18 juin. Cette date*, importante pour l'Histoire, l'est également pour votre société. Elle fête, en effet, jour pour jour, son centième anniversaire. Bien que centenaire, elle est cependant, je crois, plus dynamique que jamais.

Au cours de ces derniers mois, ses structures ont été profondément *modifiées, et ses transformations* ont *été* effectuées à un rythme extrêmement rapide. Ainsi, après avoir connu quelques années bien difficiles, le Groupe retrouve une nouvelle jeunesse, recentré sur des marchés bien identifiés et porteurs de croissance.

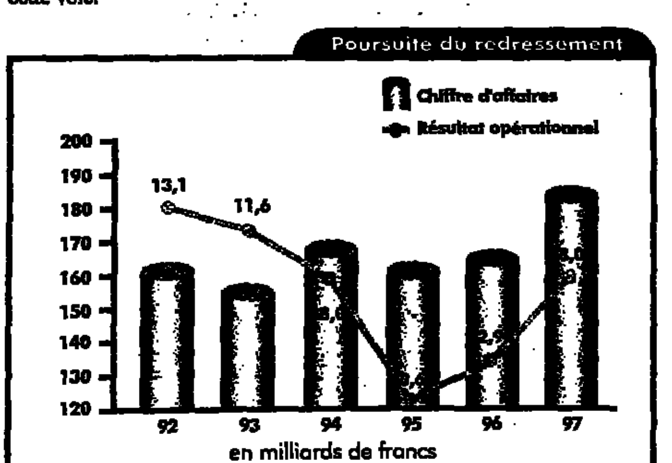
Cette évolution est également symbolisée par un changement de nom : Alcatel Alsthom Compagnie Générale d'Electricité va devenir Alcatel, tout simplement. Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous la nouvelle dimension d'Alcatel et analyser devant vous quelques uns des grands enjeux.

Poursuite du redressement

Situons les résultats *1997* dans un contexte historique plus large, qui reflète l'évolution du chiffre d'affaires de notre entreprise et de son résultat opérationnel depuis 1992.

A son apogée en *1992*, le chiffre d'affaires a été relativement *stagnant* jusqu'en 1996 alors que les marchés auxquels nous nous adressons étaient plutôt en croissance. Il est donc clair que la société a traversé une période difficile. Les prémices du redressement apparaissent sur le carnet de commandes de 1996. Le chiffre d'affaires de 1997 reflète donc la reprise, la croissance sans laquelle il n'y a point de salut dans nos métiers.

Quand au résultat opérationnel, il a régulièrement baissé, devenant quasiment nul en 1995. Depuis, nous progressons, avec 8 milliards de francs de *résultat opérationnel* en *1997* et nous *entendons* poursuivre dans cette voie.



Recentrage du Groupe

En 1995, il y avait 8 pôles d'activité. Nous avons souhaité simplifier la structure du Groupe et l'axer vers les marchés en croissance.

- Dans une première étape nous avons cédé une partie importante de nos participations financières pour un total de *12 milliards de francs*. Parallèlement, nous avons décidé de sortir de l'activité "médias", contre une prise de participation de 21% dans le capital d'Havas.

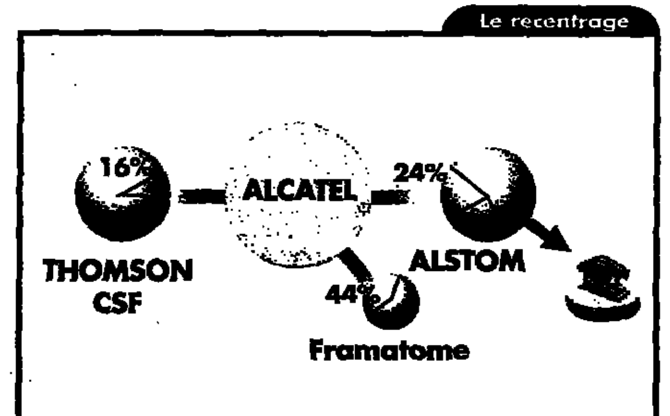
- *Nous avons poursuivi le* recentrage par des *rationalisations internes* qui reconnaissaient l'existence de deux grands métiers au sein d'Alcatel :
• l'un, de plus en plus axé vers le logiciel : le secteur des Télécommunications,
• l'autre, plus industriel : celui des Câbles et Composants.

- La troisième étape a conduit à la cession de Cegelec à GEC Alsthom et à la décision prise conjointement avec notre partenaire GEC d'introduire en Bourse la société GEC Alsthom. Alcatel conservera 24% du capital de GEC *Alsthom*, dont le nom sera changé en Alstom.

Parallèlement, nous avons participé aux restructurations qui ont affecté le secteur de l'électronique de défense en France. Cette opération a été entreprise avec d'autres partenaires français, tels Dassault Industries et l'Aerospatiale. Il en résulte une opération fondée et intelligente pour renforcer, *autour* d'un Thomson-CSF élargi, le tissu industriel français dans l'électronique de défense.

Après ces changements profonds, nous sommes devenus, de façon beaucoup plus simple, un Groupe axé à 85 % sur le marché des Télécommunications comprenant un métier Télécom et un métier Câbles et Composants.

Ce Groupe détient deux participations très importantes, l'une chez Alstom, l'*autre chez Thomson-CSF dont nous détenons 16 %, et*, avec notre partenaire Dassault Industries, plus de 20%. Nous avons souhaité ce rapprochement selon une logique de partenariat industriel et dans l'esprit de développer au fil des années les possibilités de synergies notamment dans le domaine de la technologie.



Le nouvel Alcatel

Le premier grand secteur, celui des Télécommunications, rassemble trois groupes d'activité :

- les Réseaux, soit les grands systèmes de commutation, dans lesquels Alcatel détient la position de n° 1 mondial avec 200 millions de lignes de téléphone fixe installées dans le monde,
- *la transmission et l'accès, qui sont les routes ou les autoroutes de l'information*,
- l'activité tournée vers l'entreprise et le grand public.

Le secteur des Câbles et Composants comprend :

- les câbles et composants de télécom, qui représentent 20% de l'activité totale,
- *les câbles d'énergie, dont Alcatel est également le leader mondial.*

En 1997, le chiffre d'affaires du nouvel Alcatel représente 130 milliards de francs, base pro forma. Dès 1998, il sera en augmentation très notable.

Par zone géographique, on remarque également des changements importants dans le Groupe :

• la France représente en marché, environ 17% de nos débouchés,

• l'Allemagne, avec 13%, est le deuxième marché européen,

• l'*Amérique du Nord* pèse *aujourd'hui* 15%, *avant l'opération DSC qui*, quand elle se réalisera, fera progresser ce chiffre au-dessus de 20%.

Les Etats-Unis deviendront, ainsi, notre premier marché.

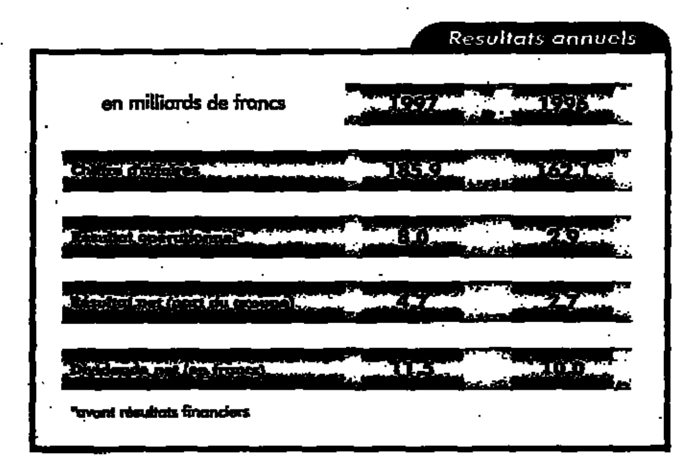
Des marchés prometteurs

• Internet, compte actuellement 75 millions d'abonnés dans le monde; ceux-ci seront 400 millions en 2002. Ils représentent déjà 40% du nombre d'abonnés en téléphone fixe,

• la mobilité : il y a *aujourd'hui dans le monde 200 millions* d'abonnés au téléphone mobile, ils seront probablement 700 millions environ en 2002,

• la télédensité : en l'an 2000, il y aura encore 80% de la population mondiale sans téléphone de base.

Notre marché central, les Télécommunications, a crû à un rythme de 8 à 10% en valeur ces dernières années. La projection sur le futur nous montre que la croissance devrait, sauf accident, être encore là et pour longtemps dans les années qui viennent.



Resultats annuels

en milliards de francs	1997	1996
[illegible]	185.9	162.1
[illegible]	8.0	2.9
[illegible]	4.7	2.7
[illegible]	11.5	10.0

*avant résultats financiers

Les orientations stratégiques d'Alcatel

Les conditions du succès, en pareil cas, sont nombreuses, mais deux *priment toutes les autres* :

Les technologies.

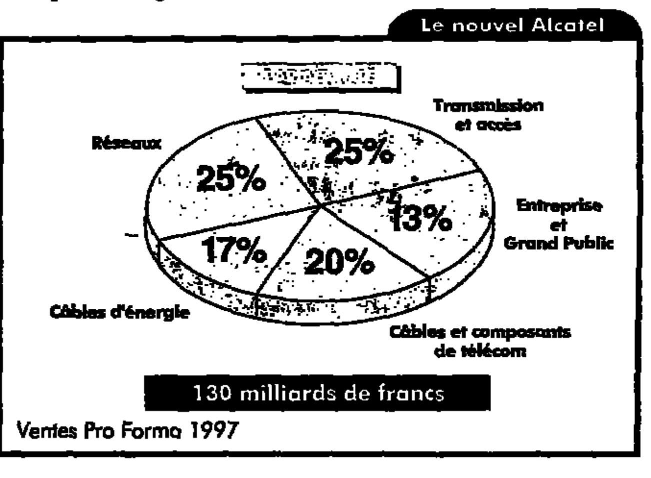
La première clé du succès, ce sont les technologies, c'est-à-dire la *capacité pour notre entreprise d'innover dans un climat de concurrence* mondiale redoutable et de nous différencier des autres non seulement par l'adaptation de nos produits aux demandes du marché mais par notre capacité à être à temps sur les marchés.

La présence aux Etats-Unis.

Il s'agit d'un marché en volume extrêmement important et d'un marché qui innove, particulièrement en termes d'utilisation : le nombre de PC ou d'accès à l'Internet aux Etats-Unis est considérable, comparé à la *situation* européenne.

En 1998, nous devrions atteindre un chiffre d'affaires de US$ 1,6 milliard en Télécommunications. Avec notre activité Câbles et Composants, le *chiffre d'affaires global atteindra US$ 3 milliards.*

Mais cette base est, malgré tout, trop limitée pour correspondre à nos ambitions pour ce marché. C'est là qu'intervient le projet de l'acquisition de DSC *pour lequel, comme vous le savez, nous avons lancé une* Offre Publique d'Échange.



Les produits qui préparent l'avenir

Je soulignerai simplement la complémentarité de l'offre Alcatel.

Alcatel est d'abord un grand spécialiste des réseaux traditionnels terrestres et a ensuite développé des réseaux mobiles, un axe fort de développement où Alcatel détient des positions qui s'affirment chaque jour. *Dans les câbles sous-marins. Alcatel est également le premier* au monde. De façon plus récente, mais avec une croissance de pratiquement 30% par an, nous sommes en passe de devenir un acteur majeur dans les satellites. Et cela d'autant plus que, du fait de l'opération Thomson-CSF, les actifs satellitaires d'Alcatel, d'Aerospatiale et de Thomson vont être réunis pour créer une grande entreprise "Alcatel Space" dont Thomson détiendra 49% et dont Alcatel, avec 51%, assurera la gestion. Nous devenons, de ce fait, l'un des trois grands industriels dans le domaine des satellites.

Dans le domaine des téléphones portables , à partir d'une position de départ modeste, nous pensons atteindre 6 millions d'unités cette année et nous sommes en voie d'obtenir des parts de marché de tout premier plan dans de nombreux pays.

***

Vous le constatez, votre Groupe est en plein mouvement. La nouvelle dénomination simplifiée du Groupe, Alcatel, symbolisera ce mouvement. Plus courte, plus simple à prononcer, *résolument internationale, la marque* Alcatel pourra acquérir une notoriété à l'égal de celle de ses principaux concurrents. Mais, vous le savez, Alcatel conservera les liens établis avec les entreprises Alstom et Thomson qui font partie de l'Histoire de votre Groupe.

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires, vous vous souvenez que l'an dernier je vous avais présenté notre ambition : devenir la "Hi-Speed Company" ou l'entreprise de la haute vitesse. Les progrès accomplis en 1997 en témoignent et je suis confiant dans notre capacité à rester fidèles à cette devise.

Je vous remercie de votre soutien, et je vous prie de croire en mon total engagement à la tête de votre Groupe.

ALCATEL EN DIRECT : tél : 01 40 76 10 10 - Minitel : 3615 Code CLIFF (1,29 f/mn) - **Internet : www.alcatel.com**

VaLEEL

SÉCURITÉ Craignant de nouvelles violences causées par les hooligans, en particulier anglais et allemands, présents en France à l'occasion du Mondial, les services de police européens revoient leurs stratégies. ● TIRANT LES LEÇONS des graves incidents de Marseille et de Lens, les policiers français cherchent à utiliser au mieux les renseignements fournis par leurs homologues britanniques et allemands. ● DEPUIS 1997, les Renseignements généraux accumulent les notes faisant état de la mobilisation des hooligans. Nous publions des extraits de ces notes qui font craindre de violents incidents, en particulier le 26 juin, à Lens, lors du match Colombie-Angleterre. ● *LES DEUX HOOLIGANS* allemands soupçonnés d'être les agresseurs du gendarme Daniel Nivel, qui lutte toujours contre la mort, ont été mis en examen pour *« tentative d'homicide volontaire »* (*lire aussi notre éditorial page 16*).

Les services de police redoutent une nouvelle vague de hooliganisme

Les policiers français, auxquels se sont joints plusieurs centaines de fonctionnaires étrangers, sont sur le pied de guerre. Des notes des renseignements généraux font craindre de graves incidents, le 26 juin à Lens, à l'occasion du match Colombie-Angleterre

COUP SUR COUP, deux événements d'une rare brutalité ont imposé leurs logiques aux responsables chargés de la sécurité du Mondial. De nature fort différente, ils ont en commun d'avoir malmené l'ordre public à l'extérieur des stades, alors que les dispositifs policiers ont jusqu'à présent assuré la tranquillité à l'intérieur des enceintes sportives. Comme si la sécurité des stades, priorité des priorités, avait conduit à sous-estimer les risques qui, surgis en marge de la Coupe du monde, ont contraint la police française à modifier ses stratégies et à renforcer la coopération engagée avec ses homologues étrangères.

Ce fut tout d'abord à Marseille, à la mi-juin, l'entrée en scène des hooligans britanniques et leurs affontements avec de jeunes Marseillais ; une semaine plus tard, à Lens, le lynchage d'un gendarme laissé pour mort par ses agresseurs allemands a signalé l'arrivée en France de jeunes gens obnubilés par l'idée de « casser du policier ». Alors que la moitié des rencontres ont d'ores et déjà été disputées, un premier bilan sécuritaire du Mondial 1998 montre l'ampleur des défis qui restent posés.

COOPÉRATION

Depuis le début de la Coupe du monde, les services de police français sont appuyés par 180 policiers étrangers spécialisés dans la connaissance de leurs hooligans respectifs. Regroupés au poste de coordination ordre public – PCOP, l'organisme spécialement créé par le ministère de l'intérieur – ou oeuvrant au repérage des hooligans sur le terrain avec leurs collègues français. 17 Anglais (renforcés par 8 de leurs collègues à l'approche du match Colombie-Angleterre du 26 juin), une douzaine d'Allemands et autant de Néerlandais, de 4 à 7 fonctionnaires pour toutes les autres nations participant à la compétition sont impliqués dans cette coopération. Les policiers ont à faire face à deux types de contraintes. Juridique, tout d'abord, eu égard aux textes en vigueur et au principe de libre circulation des ressortissants de la communauté en Europe : les autorités françaises n'ont ainsi pas le droit d'interdire l'entrée en France d'individus classés en catégorie « C » (les plus dangereux) ; la législation allemande sur l'informatique et les libertés restreint strictement le fichage et la diffusion d'informations individuelles sur les fauteurs de troubles, tandis que les policiers anglais font montre d'une plus grande souplesse en diffusant des photographies en couleur de « leurs » hooligans en action, avec leurs noms et dates de naissance. Une autre contrainte, pratique celle-là, est liée à la difficulté de repérer des supporteurs dangereux immergés au milieu d'une foule de leurs compatriotes, même si leurs codes vestimentaires les distinguent généralement aux yeux des spécialistes.

A la mi-juin, les policiers écossais ont averti leurs homologues français du passage, par la frontière espagnole, d'un car transportant une cinquantaine de supporteurs écossais réputés « dangereux ». Dépourvus de billets, ils se rendaient à Bordeaux où leur équipe s'apprêtait à jouer contre la Norvège. Interceptés peu après la frontière, les supporteurs ont été conduits dans un gymnase, où ils ont pu regarder le match, avant d'être raccompagnés en Espagne, toujours sous escorte policière. Dans les jours précédant les incidents de Lens, la police allemande avait prévenu qu'un petit millier de hooligans s'étaient donné rendez-vous en vue du match Allemagne-Yougoslavie. Démunis de billets, ils s'étaient fixé pour objectif, selon les renseignements communiqués, de forcer l'entrée du stade en provoquant des affrontements avec les forces de l'ordre. Ces avertissements ont entraîné un renforcement des effectifs mobilisés à Lens, qui sont passés de 5 à 8 compagnies républicaines de sécurité (CRS) et escadrons de gendarmerie mobile. Comme annoncé, de premiers incidents ont éclaté dans le quartier de la gare, au cours desquels les hooligans se sont effectivement montrés fort résolus à en découdre avec la police. Le renforcement de la présence policière autour du stade a ensuite permis de les repousser. Le dispositif a ainsi bien fonctionné, en dépit de l'agression du gendarme Daniel Nivel, qui gardait des véhicules sur les arrières du dispositif, par un petit groupe ultraviolent (*lire ci-dessous*).

Après avoir critiqué la mauvaise utilisation des renseignements transmis aux policiers français, le ministre de l'intérieur du Land de Basse-Saxe a été rappelé à l'ordre, mardi 23 juin, par le secrétaire d'Etat en charge des dossiers de sécurité au niveau fédéral, qui lui a déconseillé de porter des jugements hâtifs.

Du côté français, on rappelle que les renseignements communiqués sont à la fois utiles et aléatoires. Ainsi, les agresseurs de Daniel Nivel n'étaient pas mentionnés par la police allemande sur la liste des supporteurs classés en catégorie « C ».

CHAMBRE DE DÉGRISEMENT

Quoi qu'il en soit, la coopération bilatérale est appelée à se développer : à la suite des violences lensoises, les autorités allemandes ont déployé 240 policiers supplémentaires pour effectuer des contrôles le long de la frontière avec la France. Compte tenu du précédent marseillais, où l'alcool avait échauffé l'esprit de nombreux supporteurs britanniques, les autorités ont commencé par restreindre la vente nocturne des boissons alcoolisées. A Lens, les policiers ont « durci » le dispositif en interpellant à tour de bras des supporteurs de catégorie « C », désignés par leurs homologues allemands, pour les inviter à souffler dans l'éthylomètre. Quatre-vingts Allemands ont été ainsi placés en chambre de dégrisement.

Mais les contextes sécuritaires se suivent sans se ressembler. Les hooligans allemands ont fait montre, à Lens, d'une maîtrise des combats de rue contre les forces de l'ordre, qui a surpris les policiers français. En comparaison, les violences de Marseille avaient paru nettement plus improvisées. Dans cette dernière ville, ce sont des policiers tunisiens, discrètement appuyés par leur consul, qui ont convaincu les supporteurs de leur pays, aux prises avec quelques centaines de hooligans britanniques, dimanche après-midi 14 juin, de ne pas céder aux provocations et de sagement regagner leurs lieux d'hébergement.

Dans ce même contexte du match Angleterre-Tunisie, les CRS et les gendarmes mobiles avaient reçu pour consigne d'éviter tout « choc frontal » avec les hooligans, de manière à diminuer les risques de blessures consécutives aux charges. Plus tard dans la nuit, les patrouilles des brigades anticriminalité (BAC) n'ont pas empêché quelques centaines de jeunes Marseillais, venus des quartiers nord, de casser les vitres d'une soixantaine de magasins. Si la rapidité d'intervention des policiers a alors évité la multiplication des pillages, elle n'a réussi à éviter ni la prise en chasse des Anglais encore présents dans les rues ni le passage à tabac d'une poignée d'entre eux.

Tirant un autre enseignement des affrontements survenus à Marseille, aux abords du Prado, pendant la projection sur écran géant du match Angleterre-Tunisie, les autorités ont supprimé ce mode de retransmission dans les villes recevant des matches intéressant les équipes d'Angleterre ou d'Allemagne.

A Lens, aucun incident n'a pourtant troublé les retransmissions, organisées par le maire dans plusieurs locaux municipaux, du match Allemagne-Yougoslavie. Dans la capitale, l'écran géant installé près de l'Hôtel de ville a attiré de trois mille à douze mille personnes, selon les matches, sans créer davantage de problèmes. C'est surtout à cause de l'entrée en action des jeunes de quartiers difficiles que le précédent marseillais est redouté. Le risque d'actions xénophobes, émanant de groupes voulant batailler contre des supporteurs ou des hooligans étrangers, a été mis en évidence une nouvelle fois à Toulouse, après le match Roumanie-Angleterre, quand une douzaine de jeunes des cités, armes de battes de base-ball, ont été interpellés alors qu'ils avaient visiblement l'intention de « venger » les exactions précédemment commises par les Anglais à Marseille.

Au siège parisien du PCOP, placé sous la responsabilité opérationnelle de l'inspecteur général René-Georges Querry, on soulignait, mardi 23 juin, sans minorer la gravité des événements de Lens et de Marseille, que, *« jusqu'à présent, les violences ont été maintenues à l'extérieur de la Coupe du monde »*.

Reste que le maintien de l'ordre public va continuer de faire peser ses menaces sur un Mondial surmédiatisé, où la moindre image d'incidents fait immédiatement le tour du monde.

Erich Inciyan

Supporteurs « à risques »

Selon la classification commune adoptée par les polices européennes, les supporteurs de football sont répartis dans trois catégories en fonction de leurs degrés de dangerosité. *La très grande majorité d'entre eux*, les « A », sont considérés comme des « non-violents ». Dans le groupe « B » se rangent des supporteurs au comportement généralement normal, mais susceptibles de devenir dangereux dans des circonstances particulières : en cas de forte consommation d'alcool, notamment, ou s'ils se trouvent eux-mêmes confrontés à des comportements agressifs. Enfin, les « C » sont connus, par les policiers de leurs pays, comme des individus *systématiquement adeptes de la violence contre divers « ennemis »* (minorités ethniques, forces de l'ordre).

En Allemagne, comme en Angleterre, les évaluations faites club par club permettent d'évaluer à plusieurs milliers les supporteurs de cette dernière rubrique. Entre 500 et 1 000 d'entre eux, du côté des Anglais comme des Allemands, auraient fait le déplacement en France, estime-t-on de source policière française.

Des sanctions judiciaires sévères

A Marseille comme ailleurs, les interpellations *ont été accompagnées* de sanctions judiciaires sévères : sur un total de 459 personnes interpellées du 8 au 23 juin, 91 ont été l'objet de poursuites pénales (*75 majeurs et 16 mineurs*). S'agissant des majeurs, presque systématiquement jugés en procédure de comparution immédiate, 31 ont été condamnés (14 à des peines d'emprisonnement) et 22 ont *été placés sous* mandat de dépôt en attendant le renvoi de leur dossier devant un tribunal correctionnel ; 10 interdictions du *territoire* français et 7 interdictions de stade ont été prononcées.

En matière de police administrative, 11 étrangers – *six Allemands*, quatre *Anglais et un Tunisien – ont en outre été* expulsés sur décision du ministre de l'intérieur.

Essayer de s'attribuer le titre de « meilleurs hooligans d'Europe »

RENCONTRE par rencontre, la section *« contestations et violences »* de la direction centrale des Renseignements généraux analyse les risques causés par les hooligans français et étrangers. Afin d'adapter les dispositifs de sécurité à chacun des matchs, ces notes d'alerte sont régulièrement transmises au cabinet du ministre Jean-Pierre Chevènement, qui avait fait de la surveillance du hooliganisme une priorité des RG dès 1997. Les RG ont répertorié entre 800 et 900 hooligans français classés dans la catégorie « C ». Ils se vivent, en même temps que leurs homologues anglais et allemands, dans une situation de concurrence et de surenchère, sur le double plan du nationalisme et de la violence. Les documents des RG, établis notamment sur la base des analyses qualitatives transmises par les services spécialisés d'Angleterre et d'Allemagne, sont, à les relire, assez prémonitoires.

Venus du *« pays de référence modèle en matière de hooliganisme »*, les Anglais se sont mobilisés, selon une note RG du 30 janvier 1998, pour *« élaborer leur stratégie de combat en perspective de l'événement »* du Mondial. *« En raison de leur identification par les services [anglais] spécialisés, les hooligans britanniques s'emploient à intervenir sur d'autres stades européens »*, était-il relevé. *« Dans la perspective de la Coupe du monde 1998, les sites de Marseille, Lyon et Paris, font l'objet d'une attention particulière de la part des Britanniques, en raison de leur population immigrée importante ; des projets d'action à caractère raciste sont actuellement évoqués. »* Un document du 23 juin constate : *« les projets racistes évoqués avant la Coupe du monde ont été effectivement appliqués lors de la rencontre Angleterre-Tunisie à Marseille, où les intéressés ont agressé des spectateurs africains et brûlé le drapeau tunisien, avant d'être victimes eux-mêmes de représailles de la part de jeunes Maghrébins. »*

RENCONTRES À « HAUTS RISQUES »

Au sujet des hooligans allemands, une note du 19 juin sur les prochaines rencontres à *« hauts risques »* signalaient les matchs Allemagne-Yougoslavie, à Lens, et Angleterre-Roumanie, à Toulouse. *« Un millier de hooligans germaniques, parmi lesquels des skinheads néo-nazis, démunis de billets, tenteront à nouveau* [après une première tentative conduite le 15 juin au Parc des princes, lors de la rencontre avec les Etats-Unis] *de pénétrer en force dans le stade. »* Ce qui fut le cas. En menant cette *« démonstration offensive, accomplie de façon délibérée et consciente, après préparation »*, les hooligans allemands recherchent *« un succès médiatique, avec ces opérations-commando, qui risque fort d'entraîner un afflux important de supporteurs violents lors des prochaines rencontres de l'équipe allemande. Si 300 excités se signalaient le 15 juin au Parc des princes, 600 hooligans allemands ont été recensés à Lens. Cependant, des ultras germaniques semblent privilégier le match Colombie-Angleterre, le 26 juin à Lens, afin de combattre l'ennemi anglais et d'essayer de s'attribuer le titre de* "meilleurs hooligans d'Europe" »...

E. In.

Trois casseurs originaires d'outre-Rhin ont été condamnés à des peines de prison ferme pour violences volontaires

BÉTHUNE
de notre envoyé spécial

Le tribunal correctionnel de Béthune a condamné, mardi 23 juin dans la soirée, en comparution directe, trois hooligans allemands qui avaient participé aux violences du dimanche 21 juin, à Lens, en marge du match Allemagne-Yougoslavie, à des peines de un an de prison ferme et deux ans d'interdiction du territoire national. Auparavant, l'audience n'avait pas permis d'apprendre grand-chose sur leur personnalité.

Premier à entrer dans la salle d'audience, Meik Kranz, vingt-six ans, crâne rasé, célibataire, chômeur, domicilié à Hambourg. Plié en deux, il se cache le visage derrière son blouson noir. Entre ensuite le blond Christian Wurger, vingt-cinq ans, cou et bras d'haltérophile dans un tee-shirt blanc. Il fait partie du personnel civil de l'armée. Mario Buss, vingt-cinq ans, ouvrier de chantier domicilié à Berlin, le suit dans la salle avec son crâne pointu et ses trois grosses boucles d'oreilles.

Un interprète leur signifie l'accusation de violences volontaires, de voies de fait contre des représentants de la gendarmerie et d'usage ou de menaces avec armes. A quelques variantes près, leur histoire est toujours la même. Ils étaient venus pour voir le match ; le billet qui devait leur être remis à la gare ne l'a pas été ; un autre billet acheté au noir aurait disparu au moment de l'interpellation ; un troisième aurait été revendu, au dernier moment, pour ne pas laisser seuls les copains moins chanceux. Ils affirment n'avoir aucune idée des violences qui avaient précédé le match. Ils mettent leur arrestation sur le compte de leur crâne rasé. *« On m'a choisi pour cela »*, dit Meik Kranz. Un seul reconnaît avoir bu, *« beaucoup, normalement »*, de la bière, mais pas au point de s'enivrer. Tous se défendent avoir le moindre lien avec des groupes ultra-violents et politisés.

« TOUS SAOULS »

Les témoignages de deux gendarmes d'Arras mettent formellement en cause les accusés. Ils les ont tous vus aux premières lignes des cent cinquante ou deux cents hooligans harcelant le barrage de la gendarmerie mobile qui, en fin de matinée, barrait la route du stade, en bas de l'avenue Basly. *« Il ne s'agissait peut-être pas de groupes vraiment structurés, mais en tout cas ils se connaissaient tous »*, constate le brigadier Verdonck.

Le témoignage d'un policier allemand spécialiste des hooligans a sans doute pesé très lourd. Il connaissait bien Meik Kranz, répertorié depuis six ans en Allemagne dans la catégorie « C » des supporteurs les plus dangereux. Il l'a vu sortir du café Leffe par une porte latérale, prendre une chaise et la lancer en direction de la gendarmerie. Puis les autres ont suivi et pris le chemin du stade. *« Ils étaient tous saouls »*, a ajouté le policier. Meik Kranz, qui a reconnu être interdit de stade depuis un an après des incidents à Dusseldorf, conteste ce témoignage, indiquant avoir déjà eu des *« ennuis »* avec ce policier.

Le ministère public a requis pour chacun de six à huit mois de prison ferme et deux ans d'interdiction du territoire. La défense a souhaité un retour *« à la sérénité et à un jugement objectif de la gravité des faits »*. Pour sa part, sans doute pour l'exemple, le tribunal est allé bien au-delà, laissant les trois condamnés complètement abasourdis.

Pierre Cherruau

Les agresseurs de Daniel Nivel risquent 30 ans de réclusion

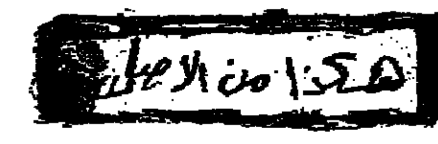
DEUX HOOLIGANS allemands, soupçonnés d'avoir participé à l'agression de Daniel Nivel, le gendarme très grièvement blessé, dimanche 21 juin, à Lens (Pas-de-Calais) et toujours en coma grave au centre hospitalier de Lille, ont été mis en examen, mardi 23 juin, à Béthune (Pas-de-Calais), par le juge Benoît Persyn, pour *« tentative d'homicide volontaire »* et pour *« violences volontaires »*. Ils risquent jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle. Les deux hommes, Markus Warnecke, 27 ans, et Karl-Heinz Elschner, 26 ans, ont été placés sous mandat de dépôt.

Premier agresseur présumé identifié par des témoins – notamment du fait des tatouages qui couvrent son corps – Markus Warnecke a été incarcéré à la maison d'arrêt de Loos, près de Lille (Nord). Il n'a fait aucune déclaration devant le magistrat instructeur. Karl-Heinz Elschner, reconnu plus tard au cours de sa garde à vue, a, lui, contesté les faits qui lui sont reprochés. Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de Béthune. La procédure d'expulsion dont il faisait l'objet a été suspendue.

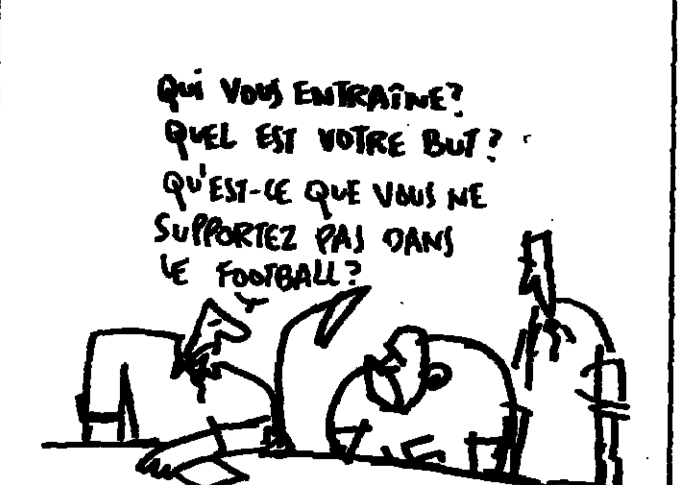
Markus Warnecke n'appartient *« absolument pas »* à un mouvement néo-nazi, a assuré son avocat, M[e] Bertrand Wambeke. *« Il ne comprend pas trop ce qui lui arrive. Il était venu pour supporter son équipe »*, a déclaré M[e] Wambeke, décrivant son client comme *« quelqu'un de tout à fait normal, qui ne présente pas de signe de violence »*. Domicilié à Hanovre, où il possède une boutique de tatouage, il est pourtant connu de la justice allemande. Condamné deux fois pour blessures et une fois pour détournement de fonds, il fait actuellement l'objet d'une quatrième procédure judiciaire pour blessures.

Résidant à Braunschweig, à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Hanovre, Karl-Heinz Elschner est vendeur de CD sur des marchés. Selon son avocat, M[e] Jean Gayot, il *« est désespéré »*. *« Il est loin d'être évident que ce garçon soit coupable de ce qu'on lui reproche »*, a-t-il déclaré. Soulignant l'absence de condamnation de son client, il a dressé de lui le portrait d'un *« grand gosse »*. *« Je ne le vois pas du tout comme l'un de ces skinheads »*, a-t-il ajouté. Karl-Heinz Elschner est toutefois considéré dans son pays *« comme un garçon violent sur les terrains de football »*, a-t-il convenu.

Markus Warnecke s'est présenté mardi soir au tribunal de Béthune avec le pied gauche dans le plâtre. Blessé en tentant d'échapper aux forces de l'ordre, il avait été soigné à l'hôpital de Lens avant de passer la nuit de dimanche à lundi en cellule de dégrisement.



هكذا من الأصل



L'Allemagne s'inquiète pour son image

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne est humiliée. L'agression par des hooligans allemands d'un gendarme français provoque un psychodrame outre-Rhin. *« C'est une véritable honte pour notre pays »*, a déclaré le chancelier Helmut Kohl, reflétant le sentiment de l'immense majorité de la population. Toute la classe politique se confond en excuses. Pour Rudolf Scharping, président du groupe parlementaire social-démocrate, *« ce qui s'est passé est incroyable. Cela assombrit l'image de l'Allemagne »*.

Le sociologue spécialiste du football Günter Pilz a accusé dans l'hebdomadaire *Die Woche* les responsables internationaux du football d'être coresponsables des violences. *« Le peuple a été chassé des stades »*, accuse-t-il. Selon lui, la violence a été écartée des enceintes mais les fauteurs de troubles se retrouvent dans la rue avec une marge de manœuvre accrue. Cette thèse est plutôt isolée. La presse se refuse en général à faire le lien entre violences et vente de billets. *« C'est un mauvais alibi »*, écrit la *Sachsische Zeitung* de Dresde. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) appelle aussi à ne pas confondre hooligans et supporteurs déçus de ne pas avoir obtenu de billets.

Comme toujours en Allemagne, le passé nazi remonte immédiatement à la surface, même si les experts veillent à distinguer les hooligans, qui prennent plaisir à la violence, des néonazis, dont les motivations sont à l'origine idéologiques. Choquée, l'Allemagne n'entre pas dans ces subtilités. En résumant, lorsqu'un hooligan anglais tue quelqu'un, c'est une brute ; en Allemagne, c'est un nazi. L'agence de presse DPA a fait un reportage sur les Français et le spectre de l'Occupation. La FAZ juge, elle, trop facile de traiter ces gens de *« bagarreurs sans cerveau qui ne savent pas ce qu'ils font sous l'effet de l'alcool. Ce sont beaucoup plus des skinheads, hooligans et néonazis qui se sont rassemblés et ont poursuivi froidement leur but avec l'aide de moyens modernes de communication »*.

LE CHAT ET LA SOURIS

La bonne organisation des bandes de nazis allemands s'explique par leur habitude de jouer au chat et à la souris avec la police, qui pourchasse sans relâche les insignes et manifestations anticonstitutionnelles.

Le député Vert d'origine turque Cem Ozdemir a été particulièrement sévère, dénonçant l'incapacité de son pays à accepter l'idée qu'il compte dans ses rangs des nazis. *« En Allemagne, les nazis sont venus de la planète Mars en 1933 et ils sont partis en 1945. Depuis, c'est la démocratie, et il n'y a plus de nazis »*, a-t-il expliqué, rappelant que lors de la montée de l'extrême droite pendant les élections régionales de Saxe-Anhalt, la classe politique avait trouvé une explication bien commode en qualifiant ce vote de protestataire.

En pleine campagne électorale, le pays s'interroge sur les mesures qu'il aurait fallu prendre pour prévenir de tels événements. Le très sécuritaire ministre de l'intérieur Manfred Kanther a rejeté les accusations en provenance notamment du Parti social-démocrate selon lesquelles il n'aurait pas pris de mesures préventives suffisantes ou informé ses collègues français. Le quotidien de gauche *Tageszeitung* explique que l'on s'est trompé d'ennemi en s'inquiétant des risques d'attentats du GIA.

Le ministre de la justice Edzard Schmidt-Jortzig, qui plaide pour des jugements rapides pour les auteurs de violence, a toutefois rappelé que l'on ne pouvait interdire le franchissement de la frontière aux hooligans que s'ils présentaient un danger concret, comme le port d'armes, ce qui n'était visiblement pas le cas jusqu'à présent. Le sociologue Günter Pilz propose la suspension des accords de Schengen pendant cette période.

La polémique a atteint l'équipe de football d'Allemagne, certains responsables ayant envisagé de la retirer de la compétition. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* juge qu'un retrait n'aurait pas *« libéré la Coupe du monde de ses ombres »*. Les Allemands, qui souhaitent organiser la Coupe du monde de 2006, s'inquiètent déjà des conséquences de cette affaire. Egidius Braun, président de la fédération allemande de football, a ainsi déclaré à l'agence DPA : *« Nous devons nous demander si nous allons laisser détruire ce que veulent 80 millions d'Allemands par peut-être 600 extrémistes de droite. »*

Arnaud Leparmentier

Une nouvelle étape dans la dérive violente du phénomène amorcé outre-Rhin dans les années 80

Tolérées, voire soutenues, par les clubs, les bandes ont été en partie séduites par l'extrême droite

APRÈS les Anglais, les Allemands... Les événements de Lens ont démontré, une fois de plus, que l'Angleterre n'avait pas le monopole du hooliganisme. Les Allemands, âgés pour la plupart de vingt-cinq à trente-cinq ans, occupent même une place de choix dans la hiérarchie des « casseurs » du football. Les « hools », comme ils se surnomment eux-mêmes, font figure de spécialistes parfaitement organisés. L'agression du gendarme Daniel Nivel marque une nouvelle étape dans une dérive amorcée au début des années 80.

A cette époque, la violence concernait les supporteurs « classiques ». Elle se limitait à des accrochages d'après-boire, sur fond d'antagonismes régionaux. Ces jeunes fans arboraient les écharpes de leurs clubs respectifs et portaient souvent des vestes en jean, les « Kutten », recouvertes d'écussons. Au yeux des autres supporteurs européens, ils passaient pour des bagarreurs plutôt lourdauds dont la violence ne s'exportait pas.

A partir de 1982, la situation évolue de manière radicale. Un leader d'extrême droite, Michael Kühnen, tente une percée sur la scène politique. Cet homme de vingt-six ans, surnommé le « petit Führer », voit dans le football un vivier de recrutement pour son parti, le Front d'action national-socialiste. Pour toute une frange de la jeunesse, il incarne la résistance aux mouvements d'extrême gauche, très actifs à l'époque. Sa haine des émigrés turcs lui vaut également la sympathie de nombreux adolescents.

Le « petit Führer » et ses compagnons vont réussir en partie leur opération de séduction. La mode du néonazisme gagne les tribunes. Des centaines de supporteurs adoptent peu à peu un « look » proche de celui des skinheads, crâne rasé et blouson « bomber ». Des groupes de hooligans se constituent à Dortmund (Borussen Front), Francfort (Adlerfront) et surtout Berlin, où la bande locale prend pour nom « Zyklon B », en référence au gaz utilisé par les nazis pour exterminer les juifs. Dans les tribunes, les slogans racistes sont fréquents. Hors des stades, les agressions anti-Turcs se multiplient.

« BRÛLER KREUTZBERG »

L'équipe nationale, épargnée jusque-là, ne tarde pas à être contaminée. Cette fois encore, l'extrême droite joue un rôle décisif dans ce processus. Un match va lui servir de prétexte : Allemagne-Turquie, le 26 octobre 1983, à Berlin. Les néonazis se mobilisent derrière un mot d'ordre : *« Il faut brûler Kreutzberg ! »*, le quartier turc de la ville. Finalement, la police parviendra tant bien que mal à maîtriser les extrémistes. Ce match constitue néanmoins un tournant décisif. Pour la première fois, les « noyaux durs » des différents clubs ont fait cause commune. Dès lors, des centaines de hools, issus de tous les milieux sociaux, vont suivre l'équipe nationale, provoquant régulièrement des incidents.

L'extrême droite ne parvient pas à récolter vraiment les fruits de son « investissement ». Si certains hools éprouvent une attirance pour les thèses néonazies, d'autres, majoritaires, n'ont qu'un objectif en tête : la violence. Ils la vivent comme une aventure. Le fait qu'ils aient pour la plupart une vie sociale équilibrée ne change rien à l'affaire. L'un d'eux, rencontré en 1990 à Dortmund, nous confiera : *« C'est un jeu. Un jeu bien excitant. Je crois même que le hooliganisme agit comme une drogue : quand tu l'as dans le sang, tu en redemandes. »*

Nous sommes alors à la fin des années 80. Les clubs entretiennent des relations ambiguës avec ces bandes qui peuvent rassembler de cinquante (Stuttgart) à six cents personnes (Hertha Berlin, Shalke 04). Elles sont souvent tolérées, voire soutenues. Leurs déplacements sont surveillés par des policiers équipés de caméras vidéo, mais cela ne les dissuade pas d'agir. Les leaders se concertent afin de mener des opérations conjointes. Le temps d'une trêve, *les bandes unissent leurs forces* ; ce qui ne les empêchera pas de se battre entre elles la semaine d'après. Des armes font bientôt leur apparition : des stylos lance-fusées, utilisés en tir tendu ; des parapluies dont les pointes ont été aiguisées ; des pulvérisateurs de gaz lacrymogène...

Dans ce milieu restreint – deux mille à trois mille personnes –, tout le monde se connaît, du moins chez les têtes d'affiche. Quand les hools se retrouvent dans les gares, ils saluent volontiers les policiers en civil chargés de les « espionner ». En fait, l'existence de ces casseurs semble considérée comme un fait acquis, une évidence sociale. A tel point qu'un magazine spécialisé, *Fan Treff*, est en vente libre. On y trouve des photos d'émeutes, des reportages et des petites annonces.

La fracture est désormais irrémédiable entre supporteurs et « hools ». Ceux-ci se désintéressent du football. S'ils n'arborent plus les couleurs de leurs équipes, ils affirment tout de même respecter un code d'honneur (ne jamais s'en prendre à un fan « normal ») et revendiquent des goûts vestimentaires pointus (polos de marques).

Quand ils ne peuvent affronter le camp opposé, ils se rabattent sur la police. La liste de leurs exactions ne cesse de s'allonger : onze blessés graves à Aix-la-Chapelle en août 1989 ; cent douze arrestations à Hambourg en avril 1990 ; soixante-quinze arrestations à Mannheim en mai de la même année...

Arrive le Mondiale italien de 1990. Fan Treff désigne à ses lecteurs le match *« à ne pas manquer »* : Allemagne-Yougoslavie, à Milan. Des centaines de « hools » partent pour l'Italie. Le jour de la rencontre, ils se rassemblent dans les rues du centre-ville. Selon une technique bien rôdée, ils donnent le signal du début des hostilités en claquant des mains, *de manière régulière. La police milanaise* devra charger pour mettre fin aux bris de vitrines et aux agressions (dix blessés, cinquante interpellations).

QUARTS DE FINALE

Au cours des années suivantes, les hools continuent de se déplacer à l'étranger. A Bruxelles, par exemple, en 1991 (quatre cents arrestations *préventives*). Dans le *même temps*, le mouvement connaît une évolution déterminante. Les jeunes originaires de l'ex-RDA comblent leur retard sur ceux de l'Ouest. Aujourd'hui, dans un contexte de forte progression de l'extrême droite, ils paraissent beaucoup plus influençables que leurs homologues des autres régions.

Même si certains des sept cents hools présents à Lens ont hurlé *« Sieg heil ! »*, rien n'indique, à ce jour, qu'un parti quelconque ait orchestré cette opération. L'histoire récente prouve au contraire qu'ils n'ont besoin de personne pour mener des actions concertées. Leur but était surtout d'afficher leur présence, au même titre que les Anglais. Dans le milieu des hooligans, les Allemands traînent en effet une réputation de lâches pour n'avoir pas osé traverser la Manche lors de l'Euro 96, disputé en Angleterre. *« Ils ont eu peur des Anglais »*, dit-on à leur sujet. Le Mondial pourrait leur offrir l'occasion de les croiser en France puisqu'un match Angleterre-Allemagne est envisageable en quarts de finale.

Philippe Broussard

Lens, ou la « divine surprise » des médias britanniques

LONDRES
de notre correspondant

On peut naître aristocrate sans devenir un gentleman. L'excentrique député conservateur Alan Clark vient à ses dépens d'en faire une nouvelle fois la preuve. En évoquant une sorte d'*« hommage à notre mentalité guerrière »* à propos des agissements des hooligans anglais avinés de Marseille qui lui rappelaient le bon vieux temps des rencontres sportives de son collège d'Eton, l'élu de Chelsea-Kensington a soulevé une indignation stupéfaite. Ridiculisé par ses amis et adversaires politiques confondus, l'honorable parlementaire à la trogne rubiconde est parti *« se reposer »*, comme l'affirme le répondeur de son manoir du Kent.

Dès la nouvelle des incidents de Marseille parvenue à la Chambre des communes, des discours passionnés se sont fait entendre pour presser le ministre de l'intérieur, Jack Straw, d'être dur. Pas de pitié pour les hordes dangereuses qui jettent à nouveau le discrédit sur la patrie du ballon rond !. Les parlementaires de tous bords ont félicité les Français pour un savoir-faire digne de bobbies face aux casseurs d'Albion. On croyait rêver en lisant l'éditorial du *Daily Mail*, un tabloïd d'habitude francophobe : *« Au nom de la nouvelle entente musclée franco-britannique, il faut sortir le carton rouge pour nous permettre de suivre le reste de la compétition en paix. »*

Du jour au lendemain, la France, mise au pilori pour la gestion de la billetterie, a soudain la cote. Tel journaliste cite en exemple Arsène Wenger, l'entraîneur français d'Arsenal, dont ferait bien de s'inspirer le sélectionneur national. Un autre suggère que le pauvre Zidane a été la victime d'une erreur de l'arbitre mexicain. Visiblement, cette union sacrée pour défaire les hooligans a fait oublier les récentes eaux troubles qui ont secoué les relations bilatérales, le blocus des routiers, la mort de Diana ou la direction de la banque centrale européenne.

D'après le très sérieux *Financial Times*, la bible des milieux d'affaires, dans cette histoire, c'est toute la nouvelle image colportée par Blair, le *« Cool Britannia »*, d'un pays moderniste, dynamique, ouvert sur l'Europe, qui est en jeu. Un thème que reprend Edward Pearce, chroniqueur du sanguin *Daily Express*, en prononçant, au cours d'une émission télévisée du dimanche, la célèbre citation de Samuel Johnson au XVIIIe siècle, *« Le patriotisme est le dernier refuge des coquins »*.

SPORT FAVORI

Dans la soirée, c'est la divine surprise, si l'on peut dire. Lens en état de siège, des nazillons allemands en furie, autrement organisés et redoutables, un policier gravement blessé. Aux yeux des médias et du monde politique, l'occasion est trop bonne pour se dédouaner et s'adonner enfin au sport favori : s'attaquer à l'Allemagne. *« Les incidents de Lens ont dû rappeler de bien mauvais souvenirs aux Français qui ont connu la dernière guerre »*, soupire le *Daily Telegraph*. Après tout, malgré les cris, les beuveries belliqueuses, les tatouages, la tenue provocante, les *« boys »* sont des amateurs armés de leur seul enthousiasme et d'une grande naïveté comparés aux militants d'extrême droite allemands. *« En 1944-1945, les grands-parents des nôtres n'ont-ils pas chassé de France les grands-parents des autres ? »* : tel est, en provenance de Londres, le nouveau message.

Si la haine anti-allemande distillée par les tabloïds n'atteint pas le niveau exceptionnel du championnat d'Europe en 1996, la violence brune est bombardée sur le petit écran. Mais il n'est pas question pour autant de tomber dans la xénophobie primaire en cette fin de présidence britannique de l'Union européenne. Rupert Murdoch, le propriétaire du *Sun*, fait du business en Allemagne, Jürgen Klinsmann a sauvé de la relégation le club londonien de Tottenham. A Toulouse, la rencontre entre l'Angleterre et la Roumanie s'est déroulée sans incident. Le *Daily Mail* s'interroge avec une pointe d'ironie feutrée pour savoir si *« l'énorme opération de sécurité était-elle vraiment nécessaire... ? »*. La boucle est bouclée.

Marc Roche

Contrats d'insertion en alternance :

“ Si les jeunes ont souvent la tête de l'emploi pour les PME,

c'est parce que les PME ont l'emploi en tête. ”

Aujourd'hui, ce sont les PME qui créent des emplois

Depuis 15 ans, les PME **de moins de 200 salariés** ont créé 1,4 million d'emplois tandis que les grandes entreprises, durant la même période, en perdaient plus de 1 million. Grâce aux contrats d'insertion en alternance, les PME continuent de créer des emplois.

Notre priorité : l'insertion des jeunes en alternance

C'est pourquoi la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) a fait de l'insertion en alternance des jeunes sa priorité. Avec AGEFOS PME qu'elle gère avec les confédérations syndicales de salariés, la CGPME a permis à 200 000 PME d'embaucher des jeunes en contrat d'adaptation et de qualification.

Aujourd'hui, 80 % des jeunes inserés en alternance le sont dans le cadre d'une embauche par les PME.

" PME, PMI, quand vous le pouvez, continuez d'embaucher. "
Lucien Rebuffel,
Président de la CGPME



Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

La Ligue des droits de l'homme propose une « porte de sortie » dans le conflit des sans-papiers

Des anciens médiateurs de Saint-Bernard appellent le gouvernement au « dialogue »

Soucieux de trouver une porte de sortie pour des sans-papiers déboutés de la circulaire Chevènement de régularisation, la Ligue des droits de l'Homme devait proposer, mercredi 24 juin, la mise en place d'une instance de recours composée de magistrats et de personnalités. Cette initiative intervient alors que se poursuit la grève de la faim d'une trentaine de sans-papiers au temple protestant des Batignolles de Paris.

UN TOURNANT a probablement été pris, mercredi 24 juin, avec l'entrée en scène de la Ligue des droits de l'homme (LDH), dans la guerre des nerfs qui monte autour du sort des sans-papiers déboutés de la circulaire Chevènement de régularisation. Alors que l'extrême-gauche a jusqu'à présent inspiré l'essentiel des actions de défense de ces étrangers non régularisés, c'est une mouvance très proche du PS et des milieux gouvernementaux qui vient de prendre en main cette cause.

Soucieux de *« trouver une porte de sortie »*, Me Henri Leclerc, président de la LDH devait ainsi proposer, mercredi, la mise en place rapide d'une *« instance de recours composée de magistrats ou de personnalités incontestables »* chargée de réexaminer les dossiers. Cette proposition a été faite voici quelques jours à Lionel Jospin par Me Leclerc. Les deux hommes s'étaient rencontrés après que le premier ministre, invité au congrès de la LDH, eût froissé ses militants en se décommandant à la dernière minute. *« Le gouvernement doit se rendre compte que la situation est grave,* nous a déclaré Me Leclerc. *Une grève de la faim suivie par des gens extrêmement déterminés a commencé à Paris ; d'autres risquent de suivre. Si rien n'est fait, on repart tout droit vers un scénario de type Saint-Bernard ».*

CAS PRÉCIS

La LDH justifie son aigreur par le constat de pratiques *« arbitraires »* dans le traitement des demandes de régularisation. Citant plusieurs cas précis de refus, la Ligue dénonce, à son tour, l'*« inégalité de traitement selon les lieux et parfois même dans une même préfecture, les exigences manifestement impossibles à satisfaire de production de certains documents, le rejet d'autres moyens de preuve ».* Alors que plusieurs associations et personnalités revendiquent une régularisation générale de tous les étrangers ayant déposé un dossier, la LDH entend proposer *« une solution raisonnable pour sortir d'une situation coincée ».*

Il s'agit principalement de rappeler au gouvernement qu'il a toujours prétendu que les critères retenus pour la régularisation ne faisaient que reprendre ceux définis, en 1996, par le collège des médiateurs de Saint-Bernard et par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

Or ces instances avaient donné à la notion de *« bonne insertion »* dans la société française une définition plus large que celle mise en œuvre par les préfectures, au nom de laquelle viennent d'être refusées de nombreuses régularisations. L'*« instance de recours »* proposée par la LDH aurait pour mission de réexaminer les demandes à la lumière de ces critères élargis mais revendiqués par le gouvernement.

VIVE INQUIÉTUDE

« Il faut arrêter de désigner des catégories de population et considérer les situations concrètes », plaide ainsi Monique Chemillier-Gendreau, professeur de droit international à l'université Paris-VII et pilier du collège des médiateurs.

Au moment où la LDH se mobilise, les personnalités qui avaient constitué, en 1996, le « collège des médiateurs » pour tenter de régler le conflit des sans-papiers de Saint-Bernard, reprennent du service. Parmi eux, Monique Chemillier-Gendreau, Noël Copin, Stéphane Hessel et Pierre Vidal-Naquet ont déjà apporté leur soutien explicite à l'initiative de la LDH. A leur initiative, un nouvel appel vient d'être rédigé, qui demande au gouvernement d'ouvrir *« réellement la voie du dialogue, du recours et de l'arbitrage ».*

Toutes ces initiatives sont stimulées par la vive inquiétude que suscite la grève de la faim commencée le 16 juin au temple protestant des Batignolles à Paris par trente sans-papiers chinois et turcs auxquels s'est joint un Français, Emmanuel Terray, ethnologue, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'un des animateurs du « troisième collectif » des sans-papiers créé dans la foulée du mouvement de Saint-Bernard.

Philippe Bernard

Les deux premiers décrets de la loi sur l'immigration sont publiés

DEUX DÉCRETS d'application de la loi sur l'immigration, adoptée le 12 mai, ont été publiés, mercredi 24 juin, au *Journal officiel*. Le premier organise les conditions d'entrée en France. Il instaure notamment l'*« attestation d'accueil »*, en lieu et place du certificat d'hébergement, pour les étrangers souhaitant effectuer une visite privée. Délivré dans les mairies, commissariats et brigades de gendarmerie du lieu d'hébergement, ce document ne pourra être refusé que faute de présentation, par l'hébergeant, des pièces exigées. Le texte dispense également les détenteurs de certains visas (circulation, familles de Français...) de présentation à la frontière de tout autre document justifiant leur séjour. Le second décret précise les conditions d'exercice de *« l'asile territorial »*, dispositif protégeant les étrangers menacés dans leur pays d'origine mais ne relevant pas de la convention de Genève. Le demandeur dépose son dossier en préfecture. *« Une convocation lui est remise afin qu'il soit procédé à son audition »*, précise le texte. La décision finale est prise par le ministre de l'intérieur après un avis *« motivé »* du préfet et un avis du ministre des affaires étrangères.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : Emile Mocchi, maire (RPR) de Propriano** (Corse-du-Sud), a été mis en examen, mardi 23 juin, pour *« favoritisme et prise illégale d'intérêts »* par le juge d'Ajaccio Jean Guary, dans le cadre de l'instruction, ouverte le 24 mars, sur l'extension du port de plaisance de sa commune. M. Mocchi a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire avec paiement d'une caution de 400 000 francs.

■ **Joseph Barratier, ancien administrateur** de la caisse locale du Crédit agricole de Bastia, a été mis en examen, mardi 23 juin à Ajaccio, pour *« recel de détournement de fonds publics »* dans l'affaire des prêts du Crédit agricole. Il aurait reçu près de 3 millions de francs pour son épargne personnelle alors qu'il accumulait 2,2 millions de francs d'impayés au sein de la banque. M. Barratier a été laissé en liberté et doit s'acquitter d'une caution de 800 000 francs.

■ **AFFAIRES : Alain Hespel, président** de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), a indiqué, mardi 23 juin, qu'il avait remis sa démission au ministre de l'économie et des finances. M. Hespel avait été mis en examen, le 23 février, pour favoritisme dans la passation de marchés publics entre l'UGAP et la direction des constructions navales de Toulon.

■ **JUSTICE : le meurtrier d'Ibrahim Ali, Robert Lagier**, condamné, lundi 22 juin, à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, s'est pourvu en cassation mardi 23 juin.

L'opposition demande des comptes sur la MNEF

COMME elle l'avait laissé entendre, l'opposition s'est emparée du dossier de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et de ses liens avec le Parti socialiste (PS). Lors de la séance des questions orales à l'Assemblée nationale, mardi 23 juin, Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire), président du Parti populaire pour la démocratie française, a estimé qu'*« il faut mettre de l'ordre à la MNEF qui ne peut rester appropriée par un parti »*, avant de demander *« un contrôle de l'ensemble de la représentation parlementaire ».*

Auparavant, Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) avait préconisé la *« constitution d'une commission électorale indépendante afin que le processus démocratique soit irréprochable »*, après l'annonce d'élections en septembre et la démission du directeur général, Olivier Spithakis (*Le Monde* du 23 juin). De son côté, Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement de Paris, a souhaité, dans un communiqué, qu'on en revienne *« à l'application scrupuleuse des règles du régime de protection sociale des étudiants, à savoir une gestion par des mutuelles animées par les étudiants eux-mêmes ».*

En réponse à M. de Charette, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'est prudemment contenté d'indiquer que *« le gouvernement attendra que la commission de contrôle des institutions de prévoyance des mutuelles et la Cour des comptes rendent leurs conclusions. Au vu de celles-ci, la justice sera saisie ou non ».* Cette position n'a pas satisfait le député : *« Nous sommes pressés, impatients parce qu'il s'agit de l'argent des étudiants »*, a indiqué M. de Charette.

Chez les organisations d'étudiants, le processus électoral a déjà commencé. Après l'annonce du départ de M. Spithakis, Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, a estimé que *« le renouvellement des instances dirigeantes est la meilleure voie pour que les étudiants puissent se réapproprier pleinement leur mutuelle ».* Il a par ailleurs souhaité *« un large rassemblement des étudiants et de leurs associations ».*

Dans une lettre adressée au président de la République et au premier ministre, l'UNEF demande l'organisation *« d'un débat public et transparent sur l'avenir de la MNEF ».* Souhaitant elle aussi que *« les étudiants se réapproprient leur mutuelle »*, Karine Delpas, sa présidente, suggère que *« l'ensemble du mouvement étudiant s'unisse autour d'un projet mutualiste ».* Ce débat divise également les instances de la Mutuelle où s'affrontent les contributions d'une partie des élus actuels à celle du trésorier sortant Matthieu Séguéla.

M. D.

Le Sénat impose un retard à la réforme du CSM

ELISABETH GUIGOU est restée stoïque, au banc du gouvernement, dans l'hémicycle du Sénat, mais elle sait désormais que son projet de loi constitutionnelle, tendant à réformer le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), risque d'attendre plusieurs mois avant d'être soumis à la ratification du Parlement réuni en Congrès. Mardi 23 juin, les sénateurs se sont en effet succédé pour dire à la fois leur accord avec la philosophie générale du projet et leur désir de... le modifier.

Le texte de Mme Guigou propose en effet que le CSM ne siège plus qu'en formation unique donnant ses avis sur les nominations des magistrats du parquet et du siège. La commission des lois, soutenue par la plupart des sénateurs de droite, défend le maintien de deux formations distinctes pour le parquet et les magistrats du siège. C'est un changement qui ne dénature pas vraiment le texte, mais qui devrait l'obliger à des navettes entre le Sénat et l'Assemblée puisque le projet doit être adopté dans les mêmes termes par les deux Assemblées.

LE RPR EST DIVISÉ

Ce délai n'est pas pour déplaire à la majorité sénatoriale de droite. *« En ralentissant la réforme du CSM sans l'empêcher, nous donnons une arme à Jacques Chirac*, expliquait ainsi un sénateur RPR proche du chef de l'Etat. *Il pourra peser sur les autres projets de réforme de la justice en échange de notre accord sur le CSM. Qui a dit que le Sénat n'avait pas un rôle essentiel en temps de cohabitation ? »* Pour autant, le RPR est divisé. Car une partie du groupe ne souhaite pas seulement ralentir le texte. Elle veut s'y opposer. Déjà, le 3 juin, à l'Assemblée nationale, une cinquantaine de députés gaullistes, parmi lesquels Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, avaient voté contre la réforme du CSM. Ils allaient ainsi contre la volonté de M. Chirac, qui n'a jamais caché que, sur le fond, la réforme Guigou répond à un souhait qu'il a lui même exprimé en 1996 en mettant en place la commission Truche sur la justice. Cette fois, les sénateurs rebelles sont menés notamment par Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), ancien garde des sceaux, et par Charles Pasqua (RPR, Haut-de-Seine). M. Peyrefitte a ainsi affirmé qu'il ne votera pas un texte *« qui ne règle pas les problèmes de corruption, déstabilise le mode de fonctionnement républicain de l'institution judiciaire »* et qui lui paraît, pour finir, *« inutile et nuisible ».*

Ces subtilités politiques ont pourtant presque été éclipsés par la charge de Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme). Le sénateur socialiste, qui s'insurge depuis plusieurs années contre une supposée *« immunité des juges »*, a déposé trois amendements afin, dit-il *« d'éviter que la réforme n'ait des conséquences assassines pour la République ».* Expliquant que les juges peuvent violer le secret de l'instruction, classer systématiquement *« sans suite »* ou infliger *« des peines ridicules même dans les affaires de pédophilie »*, M. Charasse a réclamé un renforcement des poursuites disciplinaires et la mise en place d'une formation particulière pour les magistrats. Avant de clamer : *« Dans la mafia, les juges jugent les juges. »*

« L'impunité des juges n'existe pas », a assuré solennellement Mme Guigou, en rapportant, que de 1991 à 1997, quarante-trois procédures disciplinaires ont été engagées contre des magistrats.

Raphaëlle Bacqué

Un quart des salariés travaillent au-delà de l'horaire habituel

PRÈS d'un quart (23 %) des salariés à temps complet non cadres ont déclaré avoir effectué des heures de travail au-delà de leur durée habituelle durant le mois de février 1995, selon une étude de l'Insee rendue publique mercredi 24 juin. Ils effectuent 3 heures par semaine de plus. La moitié d'entre eux effectuent plus de 2 heures et 30 minutes par semaine au-delà de leur durée habituelle, le quart effectuent moins de 1 heure et 15 minutes, et un autre quart, plus de 4 heures. Par ailleurs, la moitié des salariés dont la durée habituelle est supérieure à 42 heures effectuent plus de 3 heures et 45 minutes en plus.

L'Insee relève que les heures au-delà de la durée habituelle sont *« bien plus fréquentes pour les professions intermédiaires (agents de maîtrise et techniciens) que pour les employés et les ouvriers ».* Ces heures donnent-elles lieu à contrepartie ? Pas forcément, puisque la notion d'heures *« au-delà de la durée habituelle »* ne correspond pas automatiquement aux heures supplémentaires définies par le code du travail. Elles *« peuvent comprendre la récupération d'un "pont" ou un surcroît d'activité dans le cadre d'accords de modulation ou encore des heures consacrées à la formation »*, précise l'étude.

Or, les heures supplémentaires déclenchent mécaniquement une compensation sous forme de paiement à taux horaire majoré ou de repos compensateur obligatoire au-delà de 42 heures de travail par semaine. Les heures supplémentaires, pour les salariés à temps complet, sont les heures effectuées au-delà de la durée hebdomadaire légale du travail (39 heures actuellement, 35 au 1er janvier 2000). 23 % des salariés non cadres déclarent avoir effectué *« souvent ou habituellement des heures supplémentaires au cours des douze derniers mois »*, ajoute l'étude. Elle relève que les hommes sont un peu plus nombreux à en effectuer que les femmes (26 % contre 20 %).

64 % des salariés qui ont effectué *« souvent ou habituellement »* des heures supplémentaires, au cours des douze derniers mois, ont bénéficié d'une contrepartie : 25 % sous la forme d'un paiement de ces heures (à un taux de salaire horaire majoré ou non), 24 % sous la forme de repos compensateur, 15 % sous les deux formes. Les salariés à temps complet pour lesquels la durée habituelle est supérieure à 42 heures, se différencient nettement des autres, puisqu'ils sont *« proportionnellement moins nombreux à déclarer bénéficier d'une contrepartie (40 %) ».*

Les salariés à temps partiel sont *« moins souvent sollicités que leurs collègues à temps complet pour effectuer des heures au-delà de la durée habituelle (14 % contre 23 %) »*, mais *« lorsque cela arrive, ils en font autant ».* Pour la moitié d'entre eux, le complément est supérieur à 2 heures et 20 minutes par semaine, pour un quart, il est inférieur à 1 heure 15 et, pour un autre quart, il est de 4 heures 36. *« Généralement, les salariés à temps partiel contraint, c'est-à-dire désirant travailler davantage, font plus d'heures au-delà de leur durée habituelle »*, ajoute l'étude. Elle précise qu'ils sont alors *« beaucoup plus nombreux que les autres salariés à déclarer bénéficier du paiement de ces heures et sont proportionnellement moins nombreux à déclarer bénéficier de repos ».*

Caroline Monnot

La réforme du 1 % logement attend l'arbitrage de M. Jospin

LES COLLECTEURS du 1 % logement attendent avec anxiété les arbitrages budgétaires qui doivent être rendus dans les prochains jours par Lionel Jospin. L'enjeu est considérable puisque, au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) – nom officiel du « 1 % logement » –, 170 000 entreprises représentées par 800 organismes collecteurs ainsi que 12 millions de salariés sont concernés. Or l'avenir de ce dispositif, né en 1943, est suspendu aux discussions ultimes sur le financement de l'accession sociale à la propriété.

Le « 1 % » est un acteur prospère de la politique du logement qui dégage 14 milliards de ressources annuelles. En 1996, les investissements à long terme des organismes gestionnaires du 1 % logement – les comités interprofessionnels du logement (CIL) – se sont élevés à 14,7 milliards de francs, malgré la baisse régulière du taux de la collecte, ramenée, depuis 1977, à 0,45 % de la masse salariale (au lieu du « 1 % » des origines). Tous les gouvernements successifs ont lorgné sur cette manne et l'équipe actuelle n'échappe pas à la règle.

Pour le prochain exercice budgétaire, la principale difficulté est de trouver de quoi financer les 112 000 à 120 000 prêts à taux zéro qui seront accordés en 1999. Pour 1997 et 1998, le précédent gouvernement avait contraint les collecteurs du 1 % à accepter une *« contribution exceptionnelle »* de deux fois 7 milliards de francs. En contrepartie, les CIL, regroupés depuis décembre 1996 dans une Union d'économie sociale du logement (UESL), recevaient des pouvoirs publics l'assurance de la pérennité du système.

Dès son arrivée à la tête du gouvernement, Lionel Jospin avait laissé entendre qu'il ne réitérerait pas ce coup de force. En février 1998, il saisissait le Conseil économique et social et l'invitait à se prononcer sur la modernisation du 1 % logement, l'emploi de ses ressources et la manière de stabiliser le système à long terme.

Dans un avis rendu le 18 mars 1998, le Conseil insistait pour que le 1 % logement cesse *« d'être considéré comme une simple variable d'ajustement du budget de l'Etat »* (*Le Monde* du 1er avril 1998). Il demandait au gouvernement de renforcer le paritarisme au sein du dispositif et suggérait d'engager une politique contractuelle avec l'UESL à travers une convention. Cette convention est prête, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, et le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, ayant, sans tarder, engagé des discussions avec les représentants des collecteurs. Elle n'a pas, toutefois, été rendue publique et attend un arbitrage du premier ministre sur son principe.

En fait, la pérennisation du dispositif actuel est loin d'être acquise. Car le ministère du budget a en tête un autre scénario, plus radical : la fiscalisation, totale ou partielle, des 7 milliards annuels de collecte auprès des entreprises, ce qui amputerait considérablement la marge de manœuvre financière des CIL et leur autonomie. Le danger est réel. Il inquiète, bien sûr, les collecteurs mais aussi les partenaires sociaux, patronaux et syndicaux qui cogèrent le système. Fait rarissime, ces derniers ont publié, le 5 juin, une déclaration commune dans laquelle ils soulignent que *« toute fiscalisation, même partielle, demandée par le ministère du budget, rendrait impossible toute convention ».*

« AIR-BAG DE L'ACCESSION »

L'accord de principe trouvé entre les collecteurs et le ministère du logement repose sur le principe suivant. Le 1 % logement continuerait à financer le prêt à taux zéro pour les salariés. Pour environ 55 000 prêts annuels, l'enveloppe consentie atteindrait 5,5 milliards de francs par an, mais les collecteurs en récupéreraient, sur le long terme, une partie sous la forme de retour de prêts. Pour les non-salariés, le financement serait assuré par une nouvelle contribution fixée forfaitairement à 4,6 milliards de francs en 1999 et 3 milliards en l'an 2000. Une possibilité d'apport complémentaire de ressources par la Caisse des dépôts et consignations, à partir du Livret A, est également envisagée.

Le 1 % logement s'engagerait, par ailleurs, à *« rationaliser »* la gestion de son réseau, jugé coûteux et peu efficace et à financer un dispositif de sécurisation dont pourrait bénéficier l'ensemble des accédants à la propriété, en cas de chômage notamment. Prévu dès la création du prêt à taux zéro, en 1995, ce dispositif censé fonctionner comme un *« air-bag de l'accession »* n'a jamais été mis en place. Or Louis Besson a toujours assuré qu'il réparerait cette lacune du précédent gouvernement. Cette sécurisation prendrait la forme d'un report gratuit, pendant douze mois, de la moitié des mensualités de remboursement. Le projet de convention évalue l'enveloppe nécessaire à environ 150 millions de francs par an. Le 1 % logement pourrait également contribuer à créer une nouvelle *« aide à la mobilité résidentielle »* pour les salariés, voire des aides spécifiques pour les jeunes en début de vie professionnelle.

Christine Garin

هكذا من الأصل

Paris : M. Tiberi (RPR) et M. Delanoë (PS), bilan contre bilan

A mi-parcours de la mandature, le maire et son principal opposant publient chacun un état des lieux de la capitale. Logement, démocratie locale, pollution... Là où M. Tiberi revendique un véritable « changement d'objectifs et de méthodes », les socialistes ne voient que des « effets d'annonces »

A CHACUN SON BILAN à mi-parcours de son mandat de maire de Paris, Jean Tiberi a appris que, bien souvent, la meilleure défense est l'attaque. Aussi s'est-il employé à anticiper les critiques que le groupe socialiste du conseil de Paris s'apprêtait à formuler, mercredi 24 juin, sous la forme d'un *« abécédaire de la mi-mandature »*, en présentant, la veille, un *« bilan d'étape »* très technique, catalogue détaillé des réalisations de la Ville depuis 1995.

« Depuis trois ans, les multiples commentaires relatifs à la mairie de Paris auraient pu laisser croire que l'action de la Ville avait été mise en sommeil », déclare le maire RPR, balayant de cette phrase les péripéties judiciaires et politiques que Bertrand Delanoë, président du groupe PS, énumère dans son abécédaire. Alors que le texte souligne que *« les bonnes idées récupérées par la droite »* ou encore *« l'affirmation d'une pratique démocratique renouvelée dans les arrondissements à majorité de gauche »* ont *« influé sur l'écriture de cette mi-mandature »*, M. Tiberi affirme avoir amorcé un véritable *« changement d'objectifs et de méthodes »* dans plusieurs domaines (*Le Monde* des 1er avril et 10 juin).

A commencer par l'urbanisme. Les trois mandatures de Jacques Chirac avaient été marquées par des opérations lourdes de développement de l'Est parisien, au prix de la démolition-reconstruction de quartiers entiers ; M. Tiberi revendique une action de *« préservation des quartiers »*, fruit de la *« concertation avec les élus locaux mais surtout avec les associations et les habitants »*.

« URBANISME À VISAGE HUMAIN »

A ceux qui estiment que *« cette nouvelle politique d'urbanisme à visage humain »* lui avait été *« imposée »*, le maire rétorque qu'il pourrait *« aisément démontrer le contraire »*, mais que *« c'est le résultat qui compte »*, citant les zones d'aménagement concerté revues à la baisse, telles que la Moskowa, Belleville, les Amandiers, Alésia-Montsouris...

Dans ces quartiers, les projets d'urbanisme élaborés avant les élections municipales de 1995 avaient fortement mobilisé l'électorat en faveur de la gauche, qui avait su s'implanter auprès des associations, voire les susciter. Aussi les socialistes revendiquent-ils la paternité de ce changement de politique, dont ils reconnaissent les mérites.

En matière de logement, en revanche, les socialistes reprochent au maire de ne pas en avoir fait, comme il l'avait annoncé, une *« super-priorité »*. Ils dénoncent un *« manque chronique de logements »*, *« l'insalubrité »* qui règne dans certains quartiers défavorisés, le déficit en habitations pour les étudiants. M. Tiberi répond que plus de 10 000 logements sociaux ont été construits entre 1995 et 1998, tandis que 4 000 ont été réhabilités. *« Tous les secteurs d'habitat insalubre seront concernés d'ici l'an 2000 par une opération d'amélioration de l'habitat »*, annonce-t-il.

Quant au domaine privé de la Ville, dont la gestion avait été révélée par les campagnes présidentielle puis municipale, M. Tiberi affirme l'avoir mis en vente dans un souci de *« totale transparence »*. M. Delanoë estime qu'il s'est, en fait, *« débarrassé »* d'un patrimoine devenu *« très encombrant »*, regrettant que la majorité des appartements n'aient pas été transférés vers le domaine social, mais vendus aux enchères.

CRÉATIONS D'UN TRAMWAY

La pollution, enfin, divise les deux camps. Si M. Tiberi estime que les 100 kilomètres de pistes cyclables qu'il a réalisés constituent un acquis de taille, son adversaire ironise sur un *« plan vélo »* qui a mobilisé 80 millions de francs sur l'ensemble de la mandature, soit, calcule-t-il, 0,04 % du budget global de la collectivité parisienne. Or, rappelle le dirigeant socialiste, le maire avait déclaré que la lutte contre la pollution était une *« priorité absolue qui exige des actions de fond »*. M. Tiberi, au cours de sa conférence de presse s'est montré favorable à la création d'une ligne de tramway, comme le réclament l'opposition et de nombreuses associations, sur les boulevards des Maréchaux plutôt que sur la Petite Ceinture. *« J'attends que Dominique Voynet prenne sa décision »*, *a-t-il précisé*, attribuant à l'Etat les retards pris par ce projet.

Le changement dans la continuité... Telle est donc la ligne que suit M. Tiberi, qui admet avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie à mettre en œuvre des mécanismes de *« concertation »* et de *« transparence »* à l'égard d'une opposition présente dans six arrondissements, voire sept en comptant le 2e : le maire (div. droite), Benoîte Taffin, se compte parmi les opposants. *« Le bilan de la mandature sera présenté aux électeurs en 2001 »*, conclut M. Tiberi, qui affirme que ce rapport d'étape servira *« de socle au développement de notre politique municipale »*. En annonçant *« dans les mois qui viennent »* l'exposé de ses *« nouvelles ambitions pour Paris »*, le maire reconnaît à demi-mot que c'est sans doute ce qui a fait défaut dans la première moitié de sa mandature. Dès aujourd'hui, il promet *« un grand projet d'aménagement de la Seine »*. Encore un dossier que M. Delanoë s'empresse de ranger sous la rubrique *« effet d'annonces »* de son abécédaire.

Pascale Sauvage

Polémique sur les effectifs du cabinet du maire

Les socialistes parisiens ont interpellé Jean Tiberi, lundi 22 juin, sur les effectifs de son cabinet, qu'ils jugent *« hors normes et incompréhensibles »*. Au nom du groupe PS, Jacques Bravo, à l'occasion de l'examen du compte administratif 1997, a dénombré *« 417 collaborateurs de première proximité au sein du cabinet officiel, voire 1 071 »* si on inclut le secrétariat général, la direction de l'information et l'inspection générale. *« Quelles sont les fonctions réelles de ce millier de conseillers ou chargés de mission sur lesquelles nous savons si peu de choses ? »*, s'est-t-il interrogé.

L'adjoint chargé des finances, Jean-François Legaret (RPR), a répondu que *« l'effectif réglementaire du cabinet est de 367 agents »*. Selon son décompte, aux 240 postes réellement pourvus s'ajoutent les services généraux : 38 agents pour le courrier, 7 pour les publications, 28 pour les relations internationales et 5 pour le centre d'information pour les DOM-TOM.

500 mètres et 880 millions de plus pour la ligne Météor de la RATP

IL Y A de premiers coups de pioche qui peuvent surprendre. C'est le cas de celui que devaient donner, mercredi 24 juin à Paris, Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, et Jean-Paul Bailly, président de la RATP, pour marquer le début d'une nouvelle phase de travaux sur la ligne Météor, entre Madeleine et Saint-Lazare. Ces investissements au centre de la capitale sont lancés alors qu'élus et responsables de l'aménagement de l'Ile-de-France se rejoignent sur le même constat : il faut donner la priorité aux liaisons... entre banlieues pour résoudre les difficultés de transport de la région parisienne.

CONCURRENCE AVEC LA SNCF

Cette portion supplémentaire – *en fait, le tronçon manquant* – renouera avec le tracé initial de Météor. Dans son état actuel, cette quatorzième ligne de métro, qui ne sera inaugurée qu'en octobre, relie la station Madeleine, dans le 9e arrondissement, et le quartier Tolbiac-Masséna, dans le 13e, au sud de Paris ; elle permettra de rejoindre le quartier de la ZAC Paris-Rive gauche et la Bibliothèque François-Mitterrand tout en offrant une correspondance avec la ligne C du RER. En revanche, le terminus de la Madeleine, en face de l'épicerie de luxe Fauchon, justifie mal les 6,1 milliards de francs investis par l'Etat et la région depuis dix ans. Le tracé prévu se terminait 500 mètres plus loin, c'est-à-dire à Saint-Lazare, la plus grande des gares de banlieue. En concurrence avec un projet de la SNCF baptisé Eole et visant à alléger le trafic sur la ligne A du RER, la RATP avait dû rogner sur son devis de départ en écourtant la ligne, pour mieux la faire accepter. Refusant de trancher entre les entreprises publiques, Michel Rocard, le premier ministre de l'époque, avait donné son feu vert aux deux projets.

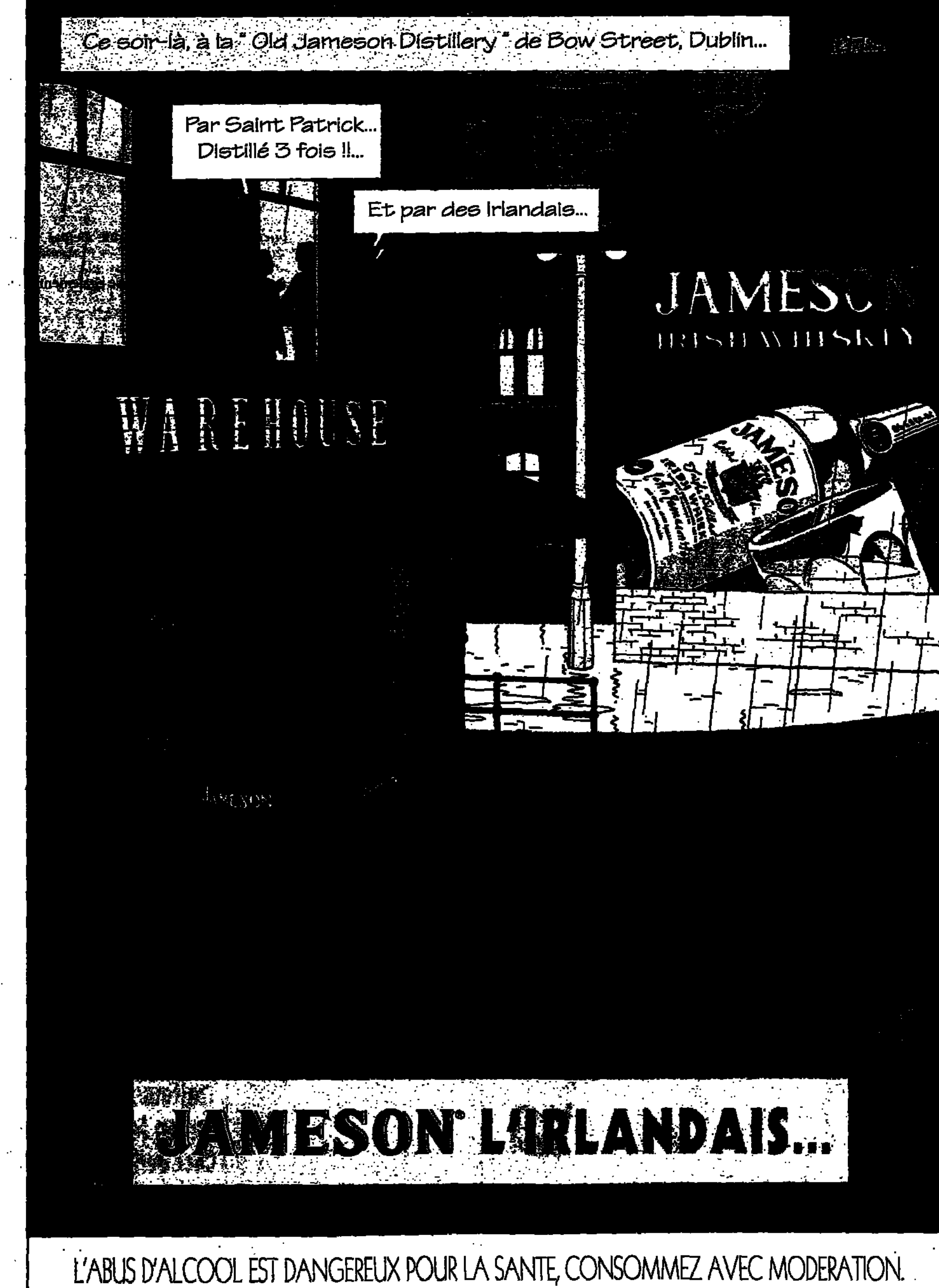
Mais le choix fait en 1989 est maintenant considéré comme une erreur : *prévisions de trafic dans* le centre de Paris revues à la baisse, surcoûts considérables sur les deux chantiers... Eole et Météor auront absorbé à elles seules, pendant une décennie, l'essentiel des crédits publics en faveur des transports en commun dans la région parisienne, au *détriment des équipements* qui manquent aujourd'hui cruellement autour du périphérique (*Le Monde* du 13 septembre 1997). Or Météor ne justifiera vraiment son utilité qu'en attirant 100 000 clients en provenance de la banlieue nord-ouest, soit 50 % de plus que le trafic attendu chaque jour au cours des prochaines années.

La RATP attend donc du tronçon Madeleine-Saint-Lazare, qui sera mis en service en 2003, une forte augmentation de *fréquentation*. Ce prolongement va coûter 880 millions de francs. L'Etat ne prenant à sa charge que 8 % de l'investissement, c'est au conseil régional de financer le reste. L'ironie de l'histoire veut que, pour respecter les engagements du contrat de *Plan Etat-région signé par son* prédécesseur, ce soit Jean-Paul Huchon, l'ancien directeur de cabinet de Michel Rocard à Matignon, qui ait à signer ce dernier chèque de *800 millions, dont 170 millions de* prêt à la RATP. C'est le prix à payer pour éviter que les Parisiens intra-muros soient les seuls à profiter du grand confort annoncé autant sur *les quais que dans les rames automatiques* ultra-modernes de Météor.

Christophe de Chenay

Le projet de loi sur l'aménagement du territoire transmis au Conseil d'Etat

LE PROJET DE LOI d'orientation pour l'aménagement durable du territoire, préparé par Dominique Voynet, a été transmis, mardi 23 juin, au Conseil d'Etat et au *Conseil* économique et social. L'exposé des motifs rédigé par la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement indique que *« la mondialisation des échanges, l'intégration communautaire, la diminution des interventions économiques de l'Etat comme la relance de la décentralisation rendent obsolètes ou caducs les instruments traditionnels de l'aménagement du territoire »*. Sans nier l'importance du rôle de l'Etat, notamment dans l'élaboration des directives territoriales d'aménagement (DTA), le texte estime qu'il faut *« rompre avec les conceptions dirigistes qui font l'impasse sur l'aspiration des individus à participer à l'élaboration de leur propre avenir »*. Il vise à renforcer *« les communautés géographiques que l'histoire et l'économie ont façonnées »*, les pays et les agglomérations où s'expriment *« des solidarités actives entre urbains et ruraux »*.



DISPARITIONS

Maureen O'Sullivan

La Jane de Tarzan et la mère de Mia Farrow

L'ACTRICE américaine d'origine irlandaise Maureen O'Sullivan est morte, lundi 22 juin, dans un hôpital près de Phoenix (Arizona). Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

Rester dans les mémoires pour avoir été la Jane de Tarzan et la mère de Mia Farrow ne fait pas un destin, ni même véritablement une carrière artistique, mais sans doute une vie. Celle de Maureen O'Sullivan, née à Boyle le 17 mai 1911, élevée à Dublin puis éduquée dans un couvent londonien, découverte encore adolescente par un producteur qui l'incite à aller tenter sa chance à Hollywood. Elle y est embauchée et, pour son premier film, par nul autre que Frank Borzage, pour jouer dans *Song O'My Heart* (1930), dont le rôle principal est tenu par un compatriote, la star de la chanson irlandaise John McCormack. Maureen O'Sullivan a dix-huit ans, sa prestation et le succès du film lui valent un contrat à long terme avec la 20th Century Fox.

De 1930 à 1942, elle tourne quarante-cinq films, dont la grande majorité lui attribuent un emploi difficile et rarement gratifiant, celui de l'ingénue, par exemple chez Mervyn LeRoy (*Annie la batelière*, 1933) ou chez George Cukor (*David Copperfield*, 1935). La même année, elle est Anna Karenine, et, deux ans plus tard, elle se retrouvera au milieu du terrible gang des frères Marx, dans *Un jour aux courses*. Mais, depuis 1932, elle est devenue, et restera, quoi qu'elle fasse, la Jane court vêtue qui, sur sa cascade, a scandalisé les ligues de vertu en ne repoussant pas les offres en petit nègre d'un homme-singe à la musculature de champion de natation – qu'est effectivement Johnny Weissmuller –, encore moins couvert qu'elle.

Tarzan l'homme-singe de Van Dyke inaugurait la série produite par la MGM, dont elle tournera six épisodes, le plus mémorable étant sans doute *Tarzan et sa compagne* de Jack Conway et Cedric Gibbons (1934), le dernier, *Tarzan à New York* de Richard Thorpe (1942), marquant également l'interruption de sa carrière. En 1936, elle épouse le réalisateur John Farrow et déclare vouloir dès lors se consacrer à l'éducation de ses enfants (la cadette, Mia, promise à un brillant avenir, ne naîtra qu'en 1945).

Dès 1948, Maureen O'Sullivan revient devant une caméra : celle de son mari, qui la dirige dans *La Grande Horloge* puis, deux ans plus tard, dans *Where Danger Lives*. Elle ne fera néanmoins plus que des apparitions épisodiques à l'écran, la plus mémorable étant *L'Homme de l'Arizona*, très beau western de Budd Boetticher où elle fait face à Randolph Scott (1957). Ses ultimes rôles auront été pour jouer... la mère de Mia Farrow, dans *Hannah et ses sœurs* de Woody Allen, en 1986, puis, dans *Les Passagers de l'angoisse* (1987), où, à l'initiative (regrettable) de Samuel Fuller, elle recevait la visite d'extraterrestres dans la ferme où elle croyait couler de paisibles derniers jours.

Jean-Michel Frodon

■ **DJAAFAR CHARIF-EMAMI**, ancien premier ministre du chah d'Iran, est mort à New York, mardi 16 juin, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Après des études en Allemagne et en Suède, Djaafar Charif-Emami a passé quinze ans dans l'administration des chemins de fer, puis a présidé, à partir de 1946, un organisme chargé des questions d'irrigation. Technocrate apprécié et fidèle serviteur du chah, il était entré au gouvernement en 1950 et avait ensuite occupé plusieurs postes ministériels. Premier ministre d'août 1960 à mai 1961, il le redevint d'août à novembre 1978, quelques mois avant la chute du chah. Il avait alors tenté en vain de contrer la montée des islamistes : les partis politiques avaient été autorisés, des élections avaient été prévues pour 1979, une campagne anticorruption avait été lancée, de nombreux prisonniers politiques avaient été libérés et la censure avait été partiellement supprimée. Après la fuite du chah, Djaafar Charif-Emami avait été condamné à mort par contumace en mai 1979 par le régime de l'ayatollah Khomeiny et il s'était réfugié aux Etats-Unis. A New York, il a dirigé la fondation Pahlavi, institution éducative qui travaillait aussi à restaurer l'image du chah.

■ **JEAN-ÉMILE CHARON**, physicien et écrivain, est mort lundi 8 juin à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né à Paris le 25 février 1920, cet ancien chercheur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), diplômé de l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris, auteur d'une *Théorie de la relativité complexe* (1962, Albin Michel), avait publié une trentaine d'ouvrages de vulgarisation, dont *Connaissance de l'univers* (prix Nautilus 1962, Le Seuil), *L'Esprit, cet inconnu* (1977, Albin Michel) et, plus récemment, *Et le divin dans tout ça ?* (1998, Albin Michel).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 20 juin sont publiés :

● **Tabarly** : un décret du président de la République promouvant Eric Tabarly au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

● **Diplomates** : un décret instituant un congé spécial pour les ministres plénipotentiaires. Peuvent en bénéficier cinq membres du corps âgés de cinquante-cinq ans au moins. Ils perçoivent une rémunération égale au montant du traitement indiciaire, qui est réduite s'ils exercent une activité salariée.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 juin sont publiés :

● **Crédit lyonnais** : un décret autorisant la cession à la société Caravelle de la participation majoritaire au capital de Marrel détenue par Altus Participations, filiale du Consortium de réalisation.

● **Téléphone** : un arrêté autorisant la société Prosodie à fournir le service téléphonique au public.

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 juin sont publiés :

● **35 heures** : cinq décrets d'application relatifs à la loi sur la réduction du temps de travail (*Le Monde* du 24 juin).

Au *Journal officiel* du mercredi 24 juin sont publiés :

● **Enseignement primaire** : un décret fixant des modalités exceptionnelles de recrutement d'instituteurs.

● **Etrangers en France** : un décret modificatif concernant l'admission des étrangers sur le territoire français.

● **Droit d'asile** : un décret relatif au droit d'asile et à l'asile territorial.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– Jules, Ferdinand et Marguerite
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs parents,

Bernadette BLANCHON
et Pierre CAILLOT,
le 22 juin 1998.

20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

Anniversaires de mariage

24 juin 1983 - 24 juin 1998

RICHARD,

quinze ans ensemble
méritent bien quelques lignes dans ton quotidien favori.

Je t'aime. La Petite.

Décès

– Chambéry. Arvillard (Savoie).

Françoise Barral,
son épouse,
Jean-Marie et Colette Barral-Blanchard,
Danièle Barral
et Elizabeth,
Catherine Barral-Reiner,
Laurent et Catherine Barral-Juge,
Faustine,
François et Catherine Barral-Briant,
Nicolas et Noé,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean BARRAL,
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 22 juin 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 25 juin, à 15 h 30, en l'église d'Arvillard (Savoie).

Ni fleurs ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacqueline Bouffard,
son épouse,
Jean-François Augereau-Bouffard et Elisabeth Tardif,
Manon et Francis Boul',
Martin et Caroline Bouffard,
ses enfants,
Mathilde, Robin, Tanguy, Ariane, Anton,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre BOUFFARD,

survenu le 22 juin.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La Greyze, Port-de-Bessac,
24230 Velines.

– M. François Deslaugiers
et ses filles,
annoncent, avec désespoir, le décès accidentel de

Mme Christiane DESLAUGIERS.

L'inhumation aura lieu le samedi 27 juin 1998, à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e.

32, rue Dareau,
75014 Paris.

Nelly DEMÉ,
agrégée de l'Université,
docteur en philosophie,
Palmes académiques,

s'est éteinte, le 20 juin 1998, en sa soixante-dixième année.

Paul et Rosemarie Demé,
Sylviane et Jean-Claude Nabet,
ses frère, sœur, belle-sœur et beau-frère,
Ainsi que ses neveu et nièces,
vous demandent d'avoir une pensée pour elle.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, suivant le vœu de la défunte.

P. et R. Demé,
11, avenue R.-A.-Vivien,
94160 Saint-Mandé.
S. et J.-C. Nabet,
199 *bis*, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Chartres. Dakar. Alger. Grasse.

Pierre MARTIN,
sociologue,
militant pacifiste et mondialiste,
membre du Congrès des peuples,
ancien membre du conseil de
l'Internationale des résistants à la guerre,

est décédé à Grasse, le 22 juin 1998.

Il a fait don de son corps à la faculté de médecine de Nice, et il n'y a pas eu d'obsèques.

Les personnes qui voudront rendre hommage à sa mémoire pourront envoyer un don à l'Union pacifiste, BP 196, 75624 Paris Cedex 13, ou au Service civil international, 2, rue Eugène-Fournière, 75018 Paris.

J. Martin-Dumeste,
13, avenue Thiers,
06130 Grasse.

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix
Ou des affaires exceptionnelles !
Tous bijoux et toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT - ECHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

– Les éditions Tallandier-Historia
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

François de l'ESPÉE,

survenu le 20 juin 1998, à Guéthary.

Ses obsèques auront lieu lundi 29 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

– Mme Marguerite Guérin, née Carrier,
M. Yves Guérin et Mme, née Christine Pellat-Finet,
M. Jean-Marie Guérin et Mme,
née Colette Francal,
M. Alain Guérin et Mme, née Chantal Saillet,
ses enfants,
Virginie, épouse Latran, Stéphane, Sophie, Paul-Aimé, Philippe, Ludovic, Emmanuelle, Camille,
ses petits-enfants,
Grégoire Latran,
son arrière-petit-fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GUÉRIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre
de Saint-Charles de Monaco,
chevalier du Nichan Iftikhar (Tunisie),
grande médaille d'or du Travail,

survenu le 22 juin 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques seront célébrées ce mercredi 24 juin, à 14 h 45, en l'église Notre-Dame, avenue Jean-Médecin, à Nice, suivies de l'inhumation au cimetière de Monaco, à 16 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lorient.

Mme Louis Pagès, née Jeanne Guenot,
son épouse,
Sa famille et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis PAGÈS,
Ecole de l'air,
ancien pilote d'essais en vol
au centre d'essais de Villacoublay,
ancien élève
de l'école de perfectionnement
de pilotage d'Etampes,
ancien président-directeur général
de sociétés aéronautiques,
conseiller du commerce extérieur
de la France (H),
colonel de l'armée de l'air (e.r.),
breveté Corems,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,
croix de combattant 1939-1945,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
et autres décorations et distinctions
françaises et étrangères,

survenu le samedi 20 juin 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, le mardi 23 juin, en l'église Saint-Louis de Lorient, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Carnel à Lorient.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme Jeanne Pagès,
« Le Plein-Ciel »,
2, rue Bodélio,
56100 Lorient.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Avis de messe

– L'Association internationale des amis de Georges Bernanos,
Et la famille de l'écrivain,
vous invitent à assister, ou à vous unir d'intention, à la messe qui sera dite à Notre-Dame de Paris, le 5 juillet 1998, à 18 h 30, à la mémoire de

Georges BERNANOS.

Cette messe sera présidée par S.E. le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.

Anniversaires de décès

– Le 25 juin 1988, disparaissait accidentellement

Monique LEGROS,
née BONNET-BRILLAUD,
décoratrice.

Tu ne nous as jamais quittés.

Claude, François et Christophe,
ta famille, tes amis.

– A l'aube du 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait, à l'âge de trente-sept ans, victime d'un chauffard.

Rencontres-débats

LES MARDIS
DE LA FONDATION JEAN-JAURÈS

Mardi 30 juin 1998, à 18 h 30
(accueil à partir de 18 heures)
à la mairie du 20e, 6, place Gambetta,
75020 Paris
(métro Gambetta)
sous le patronage de Michel Charzat,
sénateur et maire
du 20e arrondissement de Paris

LE THÉÂTRE DE L'AN 2000

Rencontre-débat
avec Daniel MESGUICH,
comédien, professeur au
Conservatoire national d'art dramatique

Réserver en téléphonant au 01-40-72-21-38

Priorité sera donnée aux personnes ayant réservé

Débats

– **Nouvelle histoire d'Israël ?** : débat avec J.-C. Attias et E. Benbassa : « **Israël imaginaire** » (éd. Flammarion). Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 25 juin 1998, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19.

Conférences

Dans le cadre de la manifestation
Découvrez la culture saoudienne,
à l'Institut du monde arabe,
1, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75005 Paris
(renseignements : 01-40-51-38-38)
Conférence : jeudi 25 juin, à 18 h 30
« L'archéologie islamique
dans l'est du royaume »,
avec
M. Abdullah Abdulrahman Al Dossary.
Entrée libre.

Concours

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Préparation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Admission après examen du dossier et test d'aptitude. Renseignements et retrait des dossiers à partir du **15 juin 1998, CIPCEA, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Tél. : 01-46-34-99-35**, inscriptions définitives et début des enseignements, octobre 1998.

Expositions

– Le Mémorial du martyr juif inconnu
et le Centre de documentation juive contemporaine
vous invitent à l'inauguration
de l'exposition :
« Les Départs clandestins de France
vers la Palestine (1945-1948) »
le jeudi 25 juin 1998, à 18 heures,
en présence de
Son Excellence Avi Pazner,
ambassadeur d'Israël en France,
M. Bernard Kouchner,
secrétaire d'Etat à la santé.
Mémorial-CDJC,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Cette exposition sera présentée
jusqu'au 1er novembre 1998.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Thèses

– Le vendredi 19 juin, Mme Kamakshi Misra-Besnard a soutenu sa thèse de doctorat d'histoire à l'université de Nantes : « Le mouvement nationaliste en Inde, le cas de Chandernagor : le premier maillon de la décolonisation française, 1905-1952 », et a obtenu la mention « très honorable » avec les félicitations du jury.

Présidé par M. le professeur Marcel Launay, de l'université de Nantes, le jury était composé de M. Claude Markovits, directeur de recherche au CNRS, de M. Jacques Pouchepadass, directeur de recherche au CNRS, et de M. le professeur Jacques Weber, de l'université de Nantes, directeur de thèse.

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

Découvrez-le.



avec :
Philippe Decouflé
rédacteur en chef invité,
Philippe Brenot,
Belinda Cannone,
Noëlle Châtelet,
Merce Cunningham,
Arlette Farge,
Olivia Grandville,
Lydie Salvayre
Jean-Didier Urbain,
Jocelyne Vaysse,
Georges Vigarello...

• **Vivre.** Est-il encore possible d'être bien dans son corps quand la société agresse, corsète, contraint ? • **Exalter.** L'amour, la fête, les vacances. Quand le corps mène la danse... • **Comprendre.** A l'école, les châtiments corporels ont-ils disparu ? • **Découvrir.** Le métier de prof de gym a bien changé. Portrait.

Et aussi :
• La folie des rapports à l'éducation nationale • Comment sauver les banlieues ? La méthode du thérapeute Charles Rojzman • Peut-on encore travailler dans la culture ? • Voyage en Emilie-Romagne, le pays où naquit le théâtre à l'italienne • Sports : l'amateurisme est-il encore possible ?...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 30 F

MaxMara
SOLDES à partir du 26 juin
■ 37, rue du Four, PARIS 6e - Tél. 01.43.29.91.10
■ 265, rue Saint-Honoré, PARIS 1er - Tél. 01.40.20.04.58
■ 31, av. Montaigne, PARIS 8e - Tél. 01.47.20.61.13
■ 100, av. Paul-Doumer, PARIS 16e - Tél. 01.40.50.34.05

Traitement de texte
Canon Jet 300
Chez Duriez 2 390 F TTC
Simple d'utilisation.
Performant.
Qualité professionnelle.
Vérificateur orthogrphique.
Compatible PC. Léger.
Duriez, 3 rue La Boëtie Paris 8e
112 bd St-Germain Paris 6e

Résultats Grandes Ecoles
Admission
ENS CACHAN 1re année
Résultats disponibles le 26 juin 1998
3615 LEMONDE
2,23 F/min

(Publicité)

SA SECRÉTAIRE N'EST JAMAIS AU COURANT DE RIEN, ELLE N'EST JAMAIS LÀ POUR LE JT, SON CHIEN N'APPORTE PAS LE JOURNAL...

...ELLE TAPERA A C T U SUR SON PORTABLE POUR ENTENDRE UNIQUEMENT LES NOUVELLES QUI L'INTÉRESSENT.

Julie est une femme très exigeante concernant l'information. D'ailleurs, avec le tout nouveau service SFR ACTU, réalisé en partenariat avec la rédaction d'Europe 1, son journal Julie le fait elle-même. Il lui suffit pour cela de taper ACTU* (soit le 2288) sur son portable et de sélectionner les dernières infos parmi l'essentiel de l'actualité politique, économique, sportive... Mieux encore, quand un événement majeur se produit, un message s'affiche sur l'écran de son portable. Elle est ainsi tenue au courant en temps réel, 24h sur 24, où qu'elle soit**, des évolutions de l'actualité. Même les personnages les plus éminents du pays ne sont pas mieux informés qu'elle. Et comme il n'y a pas que l'information dans la vie, les services SFR pour Julie c'est aussi les taxis, le ciné, l'annuaire, les spectacles... Pour en savoir plus, appelez le 0800.426.426.

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.



*3 francs l'appel, en plus de son temps de communication. Service accessible uniquement sur le réseau GSM de SFR.
**Dans les zones couvertes.

SFR est une marque de


3 VOYAGE INDISCRET AU CŒUR DE L'ÉTAT



Un protecteur impuissant

Les inspecteurs chargés de veiller à l'application du droit du travail sont si peu nombreux, si peu encouragés dans leur mission, si peu suivis par les magistrats qu'on en vient à se demander si les digues sociales n'ont pas déjà cédé sous la pression du chômage

ILS rêvaient d'être les « voltigeurs de la République », mais la République ne voit plus en eux que des ilotes qu'elle pousse, sans cuirasse, sur le front de l'emploi. Ils voulaient être les gardiens de l'« ordre public social », mais cet ordre se délite à mesure que le travail se transforme en marchandise et le salarié en produit jetable. Ils en appellent au gouvernement, mais le gouvernement reste sourd, plus mobilisé par la lutte contre le chômage qu'attentif au respect de ses propres règles. Les inspecteurs du travail sont les serviteurs d'un Etat se pliant chaque jour un peu plus aux lois d'un marché qui ne manifeste guère de pitié pour le salariat.

« *Oui, le monde du travail est cruel.* » Dans son petit bureau du 18, avenue Parmentier, à Paris, Gérard Filoche écrit chaque jour, à sa manière incisive, une page du grand livre de l'« horreur économique ». Membre de la Gauche socialiste, l'aile radicale du PS, cet ancien militant trotskiste n'est pas un inspecteur comme les autres. « *La délinquance patronale est monnaie courante*, dit-il, sans s'embarrasser de litotes. *Un patron qui spolie ses salariés ou qui cause la mort d'un homme par négligence est moins sanctionné qu'un voleur d'autoradio.* » Sa mission, il ne la comprend pas autrement que comme une « *défense de l'Etat de droit et de l'ordre public social* », dans un monde où c'est le désordre qui s'installe. A petites touches, il brosse le portrait de la France au travail, d'où l'Etat s'est retiré sur la pointe des pieds.

C'est la triste histoire d'un couple de jeunes à peine sortis de l'adolescence, employés à tout faire chez un grand avocat parisien, logés dans un local humide et virés quand la jeune femme tombe malade de la tuberculose. C'est celle des ouvriers travaillant cinquante-cinq heures par semaine dans le bruit et la boue sur les chantiers des lignes de métro Eole et Meteor : leur temps de travail est décompté à partir du moment où ils atteignent le tunnelier, à 30 mètres sous terre, ce qui leur demande chaque jour un peu plus de temps à mesure que le tunnel avance. C'est celle des intérimaires employés au désamiantage d'une salle de sport et dont la société a savamment truqué les installations de confinement – des photographies prises discrètement par un ouvrier le prouveront après –, afin de faire croire qu'elle respecte les règles de sécurité très rigoureuses sur ces chantiers.

« *Bonjour Zola !* », ironisent certains milieux patronaux, toujours prompts à sous-estimer les entorses au droit du travail et à limiter au maximum les déclarations de maladies professionnelles. Las ! Zola est de retour, les ravages de l'absinthe et des coups de grisou en moins. Les infractions plus ou moins graves au droit du travail ? Mais elles sont quotidiennes !, disent inspecteurs et contrôleurs, présents chaque jour sur le terrain. Inspecteur du travail à Nantes et président de l'association Villermé, qui regroupe environ deux cents de ses collègues, Bernard Grassi est un homme exigeant sur l'application du droit, mais peu enclin à réduire l'inspection à un corps d'agents verbalisateurs. La montée de la précarité l'oblige pourtant à ce constat : « *Les problèmes se posent aujourd'hui en des termes voisins de ceux du XIXe siècle.* » Comme si le contrat de travail cédait sa place au bon vieux contrat de louage de services cher aux libéraux, pour qui patron et salarié sont deux sujets libres et égaux, capables de contracter souverainement un accord profitant à l'un et à l'autre.

L'INSPECTION du travail est mal préparée à ce retour de balancier de l'histoire sociale. Conçue en 1841, en même temps que la loi réglementant le travail des enfants dans l'industrie, elle n'a pris corps qu'en 1892. En un siècle, son champ d'intervention et ses prérogatives ont été élargies à mesure que se développaient les lois « ouvrières » (hygiène et sécurité, accidents du travail, repos hebdomadaire...), puis les droits de tous les salariés. A partir des années 80, l'apparition du chômage de masse, la multiplication des accords d'entreprise dérogeant à la loi, la transposition des directives européennes en droit français, la diversité des contrats de travail et la montée de la précarité ont déboussolé l'institution. « *Elle a, désormais, la charge de faire appliquer un droit de plus en plus complexe et différencié* », résumait Marcel Fabre, en 1996, dans un rapport réalisé pour le Conseil économique et social.

Cette charge est trop lourde pour un corps dont les effectifs n'ont pas suivi. « *En section, c'est-à-dire sur le terrain, nous sommes environ mille deux cent cinquante inspecteurs et contrôleurs*, constate Luc Béal-Rainaldy, secrétaire du syndicat CFDT emploi-formation professionnelle d'Ile-de-France. *Pour quatorze millions de salariés du privé, c'est ridicule !* » Quatre cent trente-deux inspecteurs se partagent quarante mille entreprises de plus de cinquante employés, soit en moyenne trente mille salariés chacun, et on compte huit cent cinquante contrôleurs pour 1,3 million de PME. Il faut y ajouter quatre cents inspecteurs et contrôleurs dans l'agriculture et les transports. Quant aux experts capables d'apporter un appui technique aux inspecteurs, leur compte est vite fait : trente-cinq médecins inspecteurs du travail et treize ingénieurs d'hygiène et de sécurité...

« *Nos collègues européens sont ahuris de voir que l'on a si peu de moyens pour tant de responsabilités* », confie M. Grassi. Organisée en sections – chacune compte, théoriquement, un inspecteur et deux contrôleurs –, la petite armée serait plus nombreuse si elle n'avait pas ses « réservistes », environ six cent cinquante inspecteurs et mille huit cents contrôleurs affectés à d'autres missions. S'il y a eu un accroissement des effectifs, « *il s'est effectué au profit de la partie des services tournée vers les politiques de l'emploi* », mais au détriment du contrôle sur le terrain, qui « *ne représente plus que 25 % de l'activité des directions départementales* », déplore le Conseil économique et social. Il y a pourtant beaucoup à faire. Notamment dans les PME, souvent dépourvues de représentants du personnel et a fortiori de délégués syndicaux, et qui sont trop souvent devenues des zones de non-droit social.

C'est là que les contrôleurs du travail découvrent chaque jour la loi du plus fort, celle du petit patron, qui tient souvent lieu de droit du travail. « *Chaque mois, je reçois plusieurs dizaines de salariés* », raconte Luc Béal-Rainaldy, contrôleur dans le 10e arrondissement de Paris. C'est un peu « *la misère du monde* », décrite par Pierre Bourdieu, qui franchit la porte de son bureau : « *Des vieux travailleurs licenciés parce qu'ils sont moins rentables, des personnes dont on a modifié le contrat de travail sans leur soumettre la décision par écrit.* » Un contrôleur lyonnais n'en revient toujours pas, qui est tombé sur un contrat établi par un restaurateur et ainsi rédigé : « *M. Z... percevra une rémunération mensuelle brute calculée sur la base du SMIC en vigueur pour une heure de travail hebdomadaire.* »

Les anciens, qui ont connu la période faste des « acquis sociaux », n'ont pas souvenir d'un tel désarroi du salariat. « *Jusqu'à la fin des années 70, tout ce qui était signé au niveau de l'entreprise était plus favorable que la loi ou les conventions collectives pour les salariés*, résume M. Béal-Rainaldy. *Depuis les années 80, on n'a cessé d'attaquer l'ordre public social par des accords dérogatoires.* » Un mouvement contradictoire s'est opéré, qui en dit long sur le manque de cohérence de l'action publique : pendant des décennies, l'Etat a renforcé les pouvoirs de l'inspection du travail ; mais il a aussi entravé sa tâche de contrôle en multipliant les possibilités qu'ont les employeurs de déroger au droit commun. Au nom de la lutte contre le chômage !

Obligés d'ouvrir l'économie française au monde, les gouvernements ont soulevé le couvercle de la boîte de Pandore de la déréglementation. Ceux de gauche n'ont pas toujours été les moins zélés, et certains inspecteurs situent le début de la course à la flexibilité en 1982, année où Pierre Mauroy avait autorisé les entreprises à répartir la durée du travail sur l'année pour faire passer la semaine de 39 heures. Avec les résultats que l'on sait. « *Le socle de la loi s'est effrité, et la situation s'est profondément dégradée depuis dix ans* », observent les contrôleurs chargés des PME. « *Il semble que les agents de l'inspection ne soient plus en mesure de faire respecter un droit du travail qui se complexifie et se diversifie*, diagnostique le Conseil économique et social. *Des aspects majeurs de ce droit leur échappent aujourd'hui largement.* »

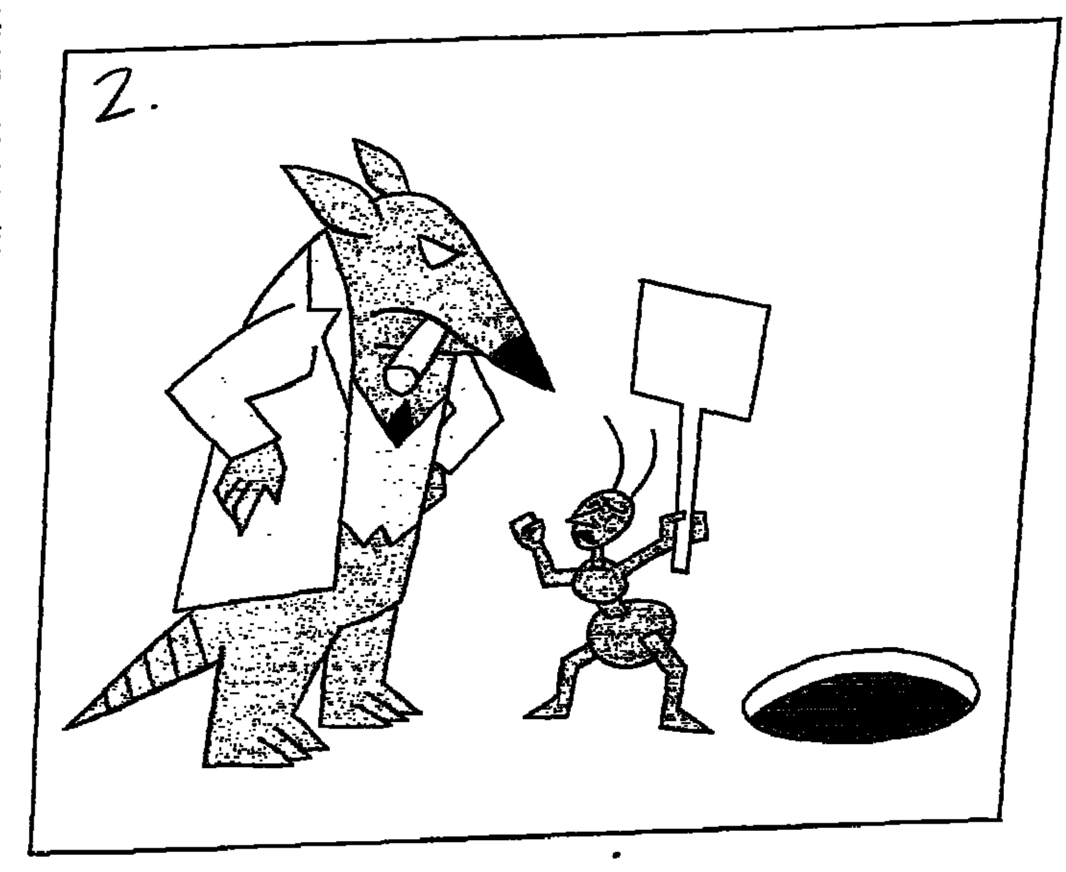
Le nombre de contrôles a baissé depuis vingt ans, alors que la « délinquance » patronale augmente. En 1974, 30 % des établissements (et 43 % des salariés) avaient fait l'objet d'une visite de l'inspection ; ils n'étaient plus que 14 % en 1993 (28 % des salariés). Leur absence est particulièrement criante dans les très petites entreprises : les sociétés de moins de dix salariés n'ont droit à une visite que tous les huit ou neuf ans ; celles de plus de cinquante salariés tous les deux ou trois ans. L'Etat n'est pas capable, vis-à-vis d'une partie importante des citoyens, de faire appliquer le principe d'égalité.

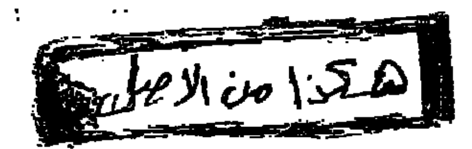
C'EST pourtant une nouvelle délinquance qui a fait son apparition, entraînant un éclatement du salariat et la dispersion de la communauté de travail. Le développement de la fausse sous-traitance et du travail indépendant, qui permet à certains secteurs de réduire leurs coûts et de s'affranchir du droit du travail, les contraint à s'adapter. Qui est le responsable, en cas d'accident, quand une entreprise sous-traite un chantier à une deuxième société qui, elle-même, confie un partie des travaux à une troisième ? C'est devenu une seconde nature dans le bâtiment... Quel est le lien de subordination d'un travailleur « indépendant » avec un patron, quand ce dernier lui demande de se mettre à son compte et lui sous-traite une partie de son activité ? C'est un réflexe dans les transports...

> « Il semble que les agents de l'inspection ne soient plus en mesure de faire respecter un droit du travail qui se complexifie et se diversifie. Des aspects majeurs de ce droit leur échappent aujourd'hui largement. »
> Rapport du Conseil économique et social

M. Filoche raconte volontiers cette histoire édifiante, qui a tourné au drame. « *Un propriétaire signe un contrat de 110 000 francs pour des travaux de rénovation avec une entreprise, qu'il sous-traite immédiatement à une autre pour 80 000 francs. Manquant de personnel, celle-ci fait appel à un artisan, qu'elle paye 30 000 francs pour le montage d'un échafaudage en encorbellement.* » Le matin des travaux, le petit patron doit embaucher en catastrophe, et sans contrat, un vieux travailleur du bâtiment au chômage. Monté à la va-vite, l'échafaudage s'effondre. Bilan : deux morts, dont le fils de l'artisan. « *Les donneurs d'ordre n'ont pas été inquiétés, et c'est l'artisan qui a été poursuivi* », conclut l'inspecteur.

Le législateur est « *bien timide* » pour donner à l'inspection du travail les moyens de remonter jusqu'à ces donneurs d'ordre pour briser la sous-traitance en cascade, regrette M. Grassi. Volonté délibérée ? Plutôt un souci de ne pas s'opposer frontalement au patronat, répondent certains inspecteurs. L'Etat est aussi désarmé devant la prolifération de faux travailleurs indépendants. Pour échapper au droit du travail et disposer d'un volant de travailleurs toujours disponibles, des patrons poussent des salariés à s'installer à leur compte, en leur promettant de passer commande. Les transports, le bâtiment, le nettoyage et le gardiennage font un grand usage de ces hommes corvéables à merci, piégés par l'illusion d'être leur « propre patron » et de gonfler leurs revenus. En fin de mois, ces « indépendants » ne

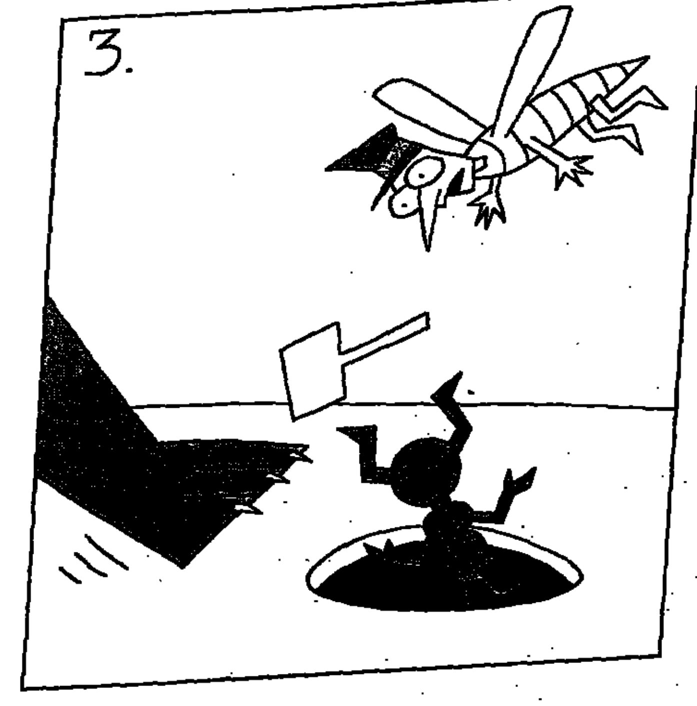




هكذا من الأصل

gagnent pas toujours plus que le SMIC horaire pour une vie de galérien...

Peu regardant sur ces pratiques, l'Etat ne s'est pas donné davantage de moyens pour traquer le patron « chronophage », une espèce de plus en plus répandue. Dans le Livre noir du travail, les horaires abusifs arrivent désormais en tête des doléances des salariés. Ils sont partout : dans la confection et la grande distribution, l'hôtellerie-restauration et le bâtiment, les transports et le nettoyage, le gardiennage et le commerce de détail. Certains dimanches, M. Filoche aime déambuler dans la rue des Francs-Bourgeois et entrer dans les boutiques, ouvertes dans ce quartier touristique du Marais. Ce « shopping » est un peu particulier, puisque c'est moins souvent pour acheter un pantalon que pour coller des procès-verbaux aux commerçants peu regardants sur le travail du dimanche de leurs employés. Le 1er mai, jour de la Fête du travail, il en a dressé vingt-cinq ! Dix jours plus tard, il en établissait vingt-



quatre, un bon chiffre pour trente-deux contrôles seulement.

La peur de la sanction est parfois le commencement de la sagesse. *Passible de mille cinq cents amendes pour dépassement de la durée du travail, une société de nettoyage de cent vingt salariés a préféré embaucher dix-neuf personnes pour respecter les 39 heures, si rarement respectées !* Les inspecteurs sourient ou s'indignent quand l'Insee publie des données indiquant que la durée de travail *« habituelle »* des ouvriers est de 40 h 17 et celle des cadres de 44 h 45. La réalité est, selon eux, différente. *« Il y aurait 1,2 milliard d'heures supplémentaires en France. Si les 39 heures étaient respectées, on embaucherait 680 000 personnes à plein temps,* souligne M. Filoche. *Ce n'est pas moi qui le dit, c'est Jean Matteoli* (président du Conseil économique et social) *dans un rapport remis à Balladur en 1993. »*

Comment s'étonner que toute initiative de l'Etat, grand pourvoyeur de lois et de circulaires, réveille la méfiance des inspecteurs ? Partisans des 35 heures, ils redoutent que les salariés ne paient la réforme au prix fort. Non sans quelques solides arguments. Avant l'entrée en vigueur de la loi Aubry, ils ont commencé, dans de nombreuses régions, à évaluer les effets de la loi Robien, votée le 11 juin 1996, qui permet à l'employeur, moyennant une baisse de charges financée par l'Etat, de réduire les horaires en échange de plus de flexibilité. Or le bilan est, selon eux, globalement négatif. Le décompte des horaires ? Une grande entreprise de communication installée à Lyon est toujours incapable de le fournir, un an et demi après la signature d'un accord Robien, explique un inspecteur lyonnais. Certaines catégories de salariés font donc entre 50 et 55 heures par semaine. Comme avant !

Le mandatement ? La loi a prévu qu'en l'absence de syndicats, un salarié peut être mandaté par des organisations syndicales extérieures à l'entreprise pour négocier la baisse du temps de travail. Comment faire autrement, dans des entreprises transformées en désert syndical ? Peu rompus à l'art de la négociation, soumis aux pressions du chef d'entreprise, habilités à signer une convention mais pas à la dénoncer, ces « mandatés » accumulent les handicaps face à des patrons qui restent majoritairement hostiles à la loi Aubry. *« Ils négocieront le dos au mur »*, pronostique Luc Béal-Rainaldy. *« Dans une entreprise où les salariés se plaignaient, on a été obligés d'aller à contre-courant de la personne mandatée pour garantir les droits sociaux,* explique M. Grassi. *On va envoyer des gars au casse-pipe, et ils risquent de signer n'importe quoi. »*

Sur un million d'infractions constatées en 1995, neuf cent mille ont donné lieu à une observation ou à une mise en demeure (...). Trente mille seulement ont fait l'objet d'un procès-verbal et, sur ces PV, moins d'un quart ont abouti à une condamnation

Loin des professions de foi optimistes, de rigueur dans les cabinets ministériels, ils savent que le pire peut sortir de la loi sur les 35 heures. Pour certains, Lionel Jospin et Martine Aubry ont fait *« le choix de la flexibilité »* moins par inclination idéologique que par méconnaissance de la réalité des petites entreprises. L'un d'eux s'insurge : *« On ne respecte pas les 39 heures, comment voulez-vous qu'on respecte les 35 heures ! »* Un autre fait son *mea culpa* : *« On n'agissait pas assez dans ce domaine, la situation est en train de changer. »* Un troisième affiche un timide optimisme : les contrôles des horaires sont *« extrêmement complexes et gros mangeurs de temps »*. *« Pour une entreprise de quatre-vingts personnes,* raconte-t-il, *où les plaintes des salariés se multipliaient, il m'a fallu huit jours pour constater mille cinq cents infractions sur un an. Mais on commence à marquer des points. »*

BRIDÉS par la pauvreté des effectifs et des moyens matériels, ils disposent, en revanche, de pouvoirs qui excèdent parfois ceux des officiers de police judiciaire : droit d'entrer et d'enquêter dans l'entreprise sans autorisation préalable, contrôle sur pièces, droit de prélèvement de produits jugés dangereux pour les faire analyser. En 1972, ils ont obtenu la possibilité de demander au juge des référés l'arrêt d'une activité quand les règles d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées. Depuis 1991, ils ont le droit de suspendre de leur propre chef un chantier sur lequel les ouvriers courent un risque grave et imminent, mais aussi de contester le contenu d'un plan social.

L'indépendance est une arme de plus dans leur arsenal. Son principe est inscrit dans l'article 6 de la convention n° 81 de l'Organisation internationale du travail (OIT), ratifiée par la France : *« Le personnel de l'inspection sera composé de fonctionnaires publics dont le statut et les conditions de service leur assurent la stabilité dans leur emploi et les rendent indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure indue »*, précise-t-il. Ce n'est pas un hasard si le rapport d'activité établi chaque année par le corps est adressé au directeur général du Bureau international du travail (BIT), à Genève, et s'ils peuvent saisir l'OIT en cas de conflit avec leur tutelle.

Pourtant, à voir l'Etat se désintéresser de leur mission première de contrôle, les inspecteurs ont souvent le sentiment que leur indépendance est aussi redoutable qu'une épée de bois. Que pèsent, aussi, ces pouvoirs quasi régaliens si la justice ne les suit pas, alors qu'ils appliquent la législation du travail sans défaillance, mais sans excès de zèle ? *« Notre objectif n'est pas d'embouteiller la machine judiciaire, c'est de faire respecter le droit,* insiste Pierre Mériaux, inspecteur à Grenoble et militant de la CFDT. *On ne verbalise d'ailleurs que 3 % des infractions constatées. »*

Sur un million d'infractions constatées en 1995, neuf cent mille ont donné lieu à une observation ou à une mise en demeure invitant simplement les employeurs à appliquer la loi. Trente mille seulement ont fait l'objet d'un procès-verbal et, sur ces « PV », moins d'un quart ont abouti à une condamnation. Les deux tiers des amendes sont d'un montant inférieur de 50 % au taux maximum prévu par le code du travail. Au total, moins de 1 % des infractions constatées sont donc sanctionnées. Qui oserait dire que ces agents de l'Etat rament à contre-courant du développement économique, comme certains patrons le croient encore ?

Dans les tribunaux, le classement sans suite est la règle, la condamnation, l'exception. Et, quand le délit est jugé, la sanction est rarement à la mesure de l'infraction. Sur le chantier d'Eole, la société Chantiers modernes n'a eu droit qu'à deux cent trente-quatre amendes de... 40 francs chacune pour des journées de quinze heures et des semaines de cinquante-cinq heures. Tati n'a été condamné, le 16 mars 1998, qu'à dix-huit amendes de 200 francs pour avoir imposé à certains employés des semaines de soixante-trois heures. *« Et l'on pourrait multiplier les exemples »*, affirme-t-on dans tous les syndicats.

Classement sans suite, amendes légères ou prison avec sursis dans les cas les plus graves : c'est, chaque fois, un déni de justice pour les salariés, un désaveu pour l'inspecteur, un affaiblissement de l'autorité de l'Etat et une incitation à persévérer pour le chef d'entreprise. Les 160 000 francs d'amende infligés à un Carrefour de la banlieue lyonnaise pour dépassement abusif de l'horaire légal de ses chefs de rayon ne l'ont pas dissuadé de persévérer dans son refus de tout décompte de leur temps de travail, se plaint un inspecteur : cette somme était très inférieure à ce que l'enseigne aurait dû payer en « heures sup ». Et quand sonne l'heure de l'amnistie, après une élection présidentielle, les inspecteurs constatent, amers, qu'on raye d'un trait de plume une bonne partie de leur travail et de leur raison d'être.

SI l'Etat est aveugle, la justice est sourde. *« Prenez le respect de la liberté syndicale, un droit inscrit dans la Constitution,* explique M. Grassi. *Le délit de discrimination envers un délégué doit être constitué d'un élément matériel, la différence de traitement par rapport aux autres salariés, et d'un élément immatériel, l'intention de discriminer de la part de l'entreprise. »* Un cas d'école s'est présenté chez IBM, il y a quelques années. Après avoir enquêté pendant deux ans et rassemblé des éléments prouvant qu'il y avait bien discrimination à l'encontre de syndicalistes CFDT, raconte-t-il, le tribunal a conclu que l'élément intentionnel n'était pas établi. *« On butte sur l'interprétation très stricte des juridictions pénales »*, conclut M. Grassi.

L'emploi passe avant le droit, les statistiques du chômage avant la vie et la santé des salariés. Les directeurs départementaux du travail « sont comptables du chômage et doivent faire du chiffre », assure un contrôleur...

Dans son avis de 1996, le Conseil économique et social déplorait que *« l'ineffectivité du droit pénal du travail porte atteinte aux droits fondamentaux de l'homme au travail »*. Dans les conclusions de son rapport, M. Fabre jugeait *« urgent »* que des *« relations plus étroites »* se nouent entre les services du travail et de la justice afin d'assurer un *« véritable suivi juridique des affaires initiées par les services de contrôle »*. Ces relations commencent à se tisser dans la chasse au travail clandestin. Pour le reste, c'est une vaste « zone grise », dans laquelle le droit et le non-droit jouent à cache-cache. *« Il n'y a jamais eu de politique pénale concertée entre les ministères de la justice et du travail »*, regrette Pierre Mériaux.

La tâche est immense. Le procureur de la République d'une ville du Sud-Est confiait récemment aux responsables d'une direction départementale de l'emploi que l'engorgement de la justice l'obligeait à ne pas donner suite à un grand nombre de procès-verbaux pour infraction au droit du travail. Un inspecteur de la région Rhône-Alpes se souvient de l'agacement répété d'un substitut, plus intéressé par le respect des dates de péremption inscrites sur les produits frais que par les entorses à la législation sur le temps de travail, qu'il classait systématiquement sans suite. Sans doute n'y voyait-il que chicaneries d'agents bornés et tatillons...

Le 26 juin 1997, des inspecteurs et des contrôleurs de Grenoble, sous leur casquette de militant de la CFDT, se libèrent d'une étouffante obligation de réserve. Au cours d'une conférence de presse commune avec des représentants du Syndicat de la magistrature, ils stigmatisent ce qu'il faut bien appeler le règne du non-droit. Avec l'appui des avocats. *« Nous faisons partie de ceux qui dénoncent ces classements sans suite, et nous trouvons là, comme dans d'autres domaines, le problème du statut du parquet,* souligne Claire Poulain, avocate, adhérente au Syndicat de la magistrature. *Il est vrai que les magistrats baignent dans le discours ambiant sur les risques de couler les entreprises... »*

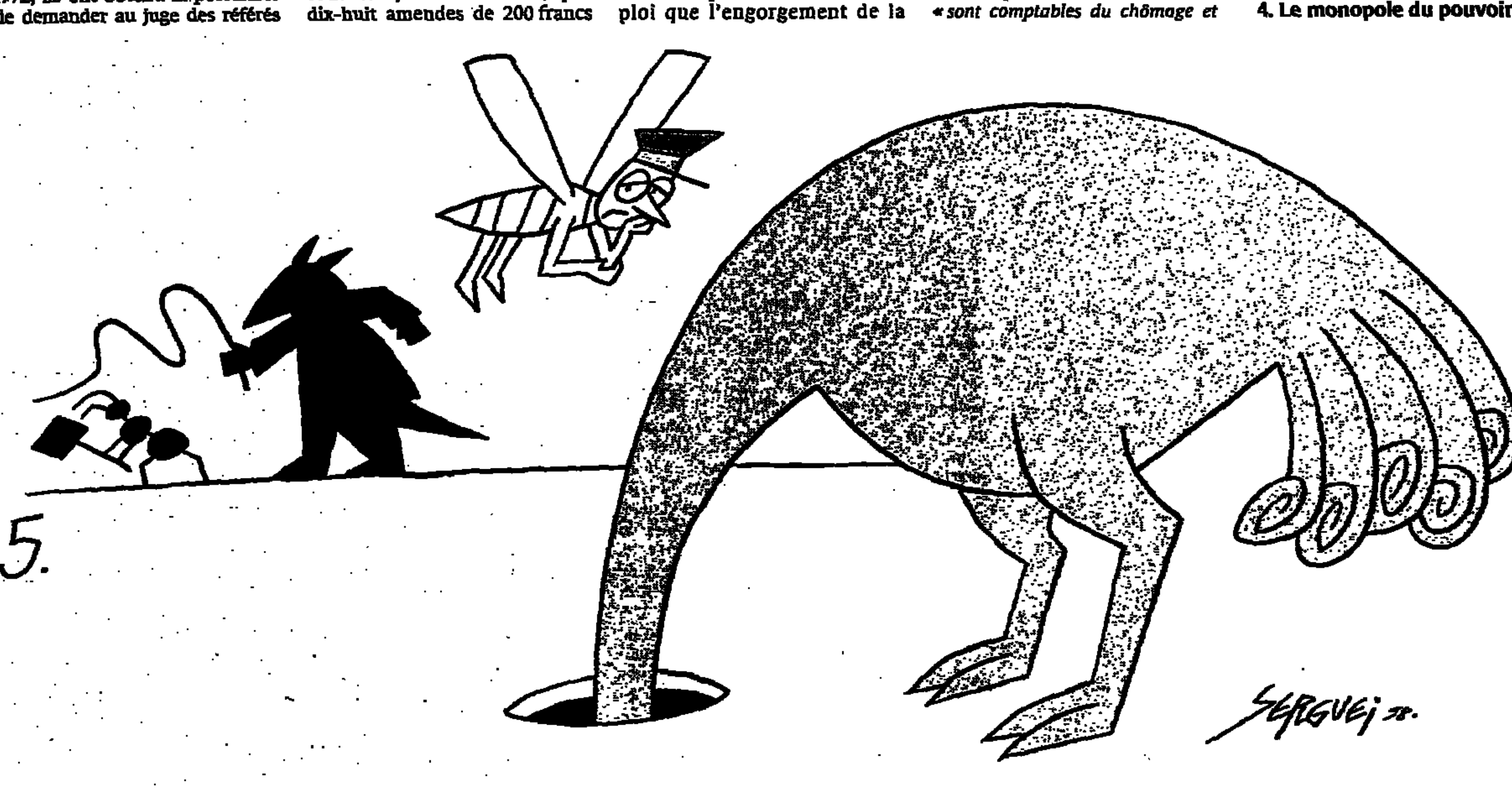
Ces risques, la puissance publique ne les perd jamais de vue. Ni un ministre, ni un directeur du travail ne le reconnaîtra, mais l'obligation de faire reculer le chômage est si ardente que l'Etat n'est pas toujours mécontent de voir ses agents fermer les yeux sur les libertés que les patrons prennent avec la législation. L'emploi passe avant le droit, les statistiques du chômage avant la vie et la santé des salariés. Les directeurs départementaux du travail *« sont comptables du chômage et doivent faire du chiffre »*, assure un contrôleur. *« La hiérarchie est prudente »*, renchérit un autre, qui est en conflit avec son directeur départemental. Celui-ci hésite à retirer des aides importantes pour l'embauche de chômeurs de longue durée à une entreprise du bâtiment qui, pourtant, emploie des clandestins.

Le discret bras de fer qui a opposé Martine Aubry au corps de l'inspection, au début de l'année, est plus révélateur encore. Alors que certains de ses membres verbalisaient à tour de bras quelques grands groupes imposant des horaires abusifs à leurs cadres, la ministre de l'emploi faisait savoir qu'il y avait sans doute d'autres priorités... Il n'en a pas fallu plus pour que les inspecteurs fassent corps et menacent de porter plainte pour atteinte à leur indépendance devant l'Organisation internationale du travail (OIT). L'absence de directives claires, le désert syndical et un discours ministériel où affleure le primat de l'emploi sur le respect du droit du travail nourrissent chez eux le sentiment d'avoir été abandonnés, seuls, en rase campagne.

Seuls sur ce terrain de l'emploi qui est devenu un véritable champ de bataille. Seuls à soutenir des salariés de plus en plus exposés à l'arbitraire. Seuls à défendre l'autorité d'une puissance publique qui les paie si mal en retour. *« L'Etat ne peut se départir de son triple rôle de garant des droits sociaux, de régulateur dans la recherche du meilleur équilibre économie-social et d'arbitre des rapports sociaux,* analyse Bernard Grassi. *Quand d'autres pays laissaient faire le marché, la France a généré de la civilisation par des rapports de forces. »* Trop pesant, trop complexe, le code du travail ? Sans doute, mais cent ans d'histoire et de luttes sociales sont consignés dans ce grand livre rouge. C'est ce patrimoine commun que les « voltigeurs de la République » tentent de sauver de la déferlante du « tout marché ».

Jean-Michel Bezat
Dessins : Sergueï

Demain :
4. Le monopole du pouvoir



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe contre les hooligans

APRÈS la honte, l'inquiétude. A l'instar du chancelier Kohl, tous les responsables allemands ont manifesté leur indignation et leur émotion après les violents incidents de Lens, en marge du match Allemagne-Yougoslavie du dimanche 21 juin. Ils ont exprimé leur compassion pour le gendarme grièvement blessé et leur sympathie pour sa famille. Ils ont condamné ce *« vandalisme moderne »* – l'expression est de Helmut Kohl – que le football traîne derrière lui, pas seulement en Allemagne, mais aussi en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en France. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient et ce qu'il fallait.

Et pourtant, les dirigeants allemands sont inquiets des torts que ces hordes de hooligans pourraient porter à l'image de leur pays. Ils redoutent de voir resurgir à l'étranger, et d'abord en France, le spectre du *« mauvais Allemand »* qu'ils se sont appliqués pendant des décennies à conjurer. Comme si au moment où le plus européen des hommes politiques allemands s'apprêtait à passer le relais à une génération plus jeune, qui n'a pas connu la guerre, l'Allemagne n'avait toujours pas réussi à surmonter les traumatismes du passé. Que certains supporteurs de l'équipe allemande de foot fassent le salut nazi et arborent des tatouages en forme de croix gammée pourrait passer pour un sinistre folklore. Mais le mélange de symboles d'extrême droite, de slogans xénophobes et de violences, qui a dégénéré ces dernières années en Allemagne en assassinats de travailleurs immigrés, ranime le souvenir d'un autre temps. Certes, Bonn n'est pas Weimar. Les hurlements et les brutalités de quelques forcenés ne minent pas les fondements démocratiques de l'Allemagne d'aujourd'hui (malgré quelques succès électoraux des partis d'extrême droite) ; ils menacent l'idée qu'elle a d'elle-même et qu'elle veut projeter à l'extérieur.

Depuis la fin de la guerre, les Allemands ont fait des efforts pour n'être plus les mal-aimés et pour être acceptés par leurs anciens ennemis. Ils ont porté une attention presque obsessionnelle à ce que leurs voisins pensaient d'eux. Ils ont essayé d'être les européens les plus zélés, prêts à sacrifier leurs intérêts égoïstes à la cause de l'intégration européenne. Ils n'ont pas toujours résisté à l'arrogance que pouvaient nourrir quelques sujets de légitime fierté, mais ils ont parfaitement réussi à devenir des européens comme les autres. La meilleure preuve en est apportée par les réactions françaises aux incidents de Lens. A quelques rares exceptions, les commentaires ont évité l'amalgame et la condamnation indifférenciée. Outre-Rhin, on devrait être rassuré : personne ici n'a cédé à la tentation de tirer un trait d'égalité entre casseurs, nazis et Allemands. C'est pourquoi il serait désastreux de troubler cette manifestation bienvenue de maturité européenne en répondant aux violences des hooligans par un repliement obsidional. La riposte aux fauteurs de troubles n'est à l'évidence pas dans la fermeture des frontières mais au contraire dans une coopération européenne renforcée.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Guerre monétaire à Berlin

IL EST CLAIR que rien ne souligne la division de l'Allemagne en deux secteurs entièrement distincts comme la création de deux monnaies différentes. On avait toujours pensé que la situation spéciale de Berlin ferait obstacle à la réforme monétaire. Cependant, une solution technique pouvait être trouvée, comme l'a montré avant-hier la réunion des experts financiers des quatre occupants. Tenant compte du fait que Berlin est une enclave en zone soviétique, les experts américains, britanniques et français avaient accepté que le mark soviétique y fût introduit, apparemment avec certaines garanties.

L'accord n'échoua que pour des raisons politiques, les Russes exigeant que cette mesure fût promulguée par eux, et par eux seuls. Si les alliés occidentaux avaient accédé à une telle demande, ils auraient implicitement reconnu que leurs pouvoirs à Berlin étaient révolus, que les Soviétiques étaient seuls maîtres de la ville.

Ceux-ci ont donc fait échouer sciemment une solution raisonnable de la réforme monétaire à Berlin. La ville se trouve désormais livrée à un gâchis, à une confusion qui ne pourra durer : il paraît difficile d'admettre que deux monnaies puissent y subsister côte à côte, et même si l'on voulait tenter cette expérience un accord serait nécessaire.

La tactique soviétique serait plutôt d'accentuer la pression que de chercher un règlement à l'amiable. L'arrêt total des communications entre Berlin et l'Ouest, la coupure du courant électrique tendent à convaincre les alliés occidentaux que leur maintien dans la capitale est impossible.

(25 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'Autriche en quête d'un rôle

PREMIER pays des nouveaux venus de 1995 à assumer la présidence tournante de l'Union européenne, l'Autriche s'interroge sur son rôle. Apparemment la voie est toute tracée. Les priorités sont déterminées par le calendrier européen : la mise en place de la monnaie unique à partir du 1er janvier 1999, mais dans ce domaine les décisions essentielles ont été prises au printemps ; l'agenda 2000 et la réforme des finances communautaires : on en parlera beaucoup, mais les questions litigieuses seront tranchées, au mieux, pendant la présidence allemande du premier semestre 1999. Le conseil européen de Cardiff a ajouté un point à l'ordre du jour : la réforme des institutions. Vienne accueillera en octobre un sommet informel et extraordinaire sur ce sujet, avant le traditionnel conseil européen de décembre. L'ancienne capitale des Habsbourg le fera bien volontiers. En ce début d'été, elle brille de tout son éclat. Les façades sont repeintes, les coupoles redorées. Chaque palais abrite un concert ou une exposition, rappel du foisonnement culturel de la Vienne impériale puis républicaine.

Elle le fera avec modestie. Celle qui convient à un « petit » pays récemment entré dans l'Union, soucieux de profiter de l'expérience des aînés, sans trop d'illusions sur la possibilité de réaliser d'ici à la fin de l'année des percées décisives. La présidence du second semestre est toujours handicapée par la pause de l'été, à quoi s'ajoutent cette année les élections allemandes du 27 septembre. Même si une majorité nette se dégage à Bonn, le prochain gouvernement ne sera pas formé avant la mi-octobre, laissant un temps utile d'à peine deux mois à la présidence autrichienne. Comment s'attendre dans ces conditions à des décisions sur des sujets aussi délicats que les institutions ou les finances communautaires ? Les Autrichiens seront satisfaits s'ils font avancer les dossiers pour la présidence du premier semestre 1999 qui sera justement allemande. Il y a cependant deux domaines où ils essaieront d'imprimer leur marque : l'emploi, qui tient à cœur au chancelier (social-démocrate) Viktor Klima, et le respect de l'environnement dont ils voudraient faire un critère de toute décision européenne.

Même prudence sur l'autre grand sujet à l'ordre du jour de l'Union : l'élargissement vers l'Est. Là encore, les raisons de calendrier jouent un rôle. Les véritables négociations pourront commencer avec la Hongrie, la Pologne, l'Estonie, la Slovénie, la République tchèque (et Chypre) seulement quand tout ou partie des dossiers des candidats sur l'adoption des acquis communautaires aura été passé au crible (*screening*). Il y a aussi des causes plus profondes soulignant le paradoxe autrichien. Voici un pays placé au centre de l'Europe, dont la capitale est située plus à l'est que Prague, qui a été dans l'histoire le centre d'un vaste empire s'étendant sur l'Europe centrale et balkanique, qui, pendant la guerre froide, a souvent servi de terrain neutre entre l'Est et l'Ouest, où se côtoient toutes les nationalités de la mosaïque centreuropéenne, et ce pays, qui en tant que petit nouveau pourrait être idéalement placé pour servir de pont entre les membres de l'Union et les candidats, fait la fine bouche.

L'opinion publique est frileuse, inquiète. Les uns craignent la concurrence des entreprises voisines qui bénéficient de bas coûts de production, les autres l'envahissement du marché du travail par une main-d'œuvre peu exigeante, d'autres encore l'augmentation de la criminalité, et les derniers les effets néfastes sur la protection de l'environnement... Les représentants des régions frontalières expriment leurs réticences sans trop de précautions, comme vient de le faire encore le Landeshauptmann (premier ministre) de Basse-Autriche à un colloque organisé par lui-même sur l'Europe dans la Wachau.

« LA VOIX ET LE VISAGE »

Les dirigeants autrichiens ont beau rappeler que leur pays a largement profité de l'ouverture à l'Est, que les entreprises les plus dynamiques ont massivement investi dans les anciennes démocraties populaires voisines, que Vienne est devenue une tête de pont pour les sociétés étrangères cherchant à s'installer à l'Est ; ils doivent tenir compte d'un climat plutôt défavorable et s'efforcer de rassurer leurs compatriotes.

Le dossier du Kosovo, que le ministre des affaires étrangères, Wolfgang Schüssel, a qualifié de *« plus grand défi pour la présidence autrichienne »*, risque également de placer Vienne dans une situation inconfortable. Depuis plusieurs années déjà, l'Autriche a montré non seulement son intérêt pour les Balkans mais sa profonde connaissance de la région. On peut regretter l'activisme de certains dirigeants autrichiens en faveur de l'indépendance slovène et surtout croate en 1991. Force est de constater qu'ils avaient tiré la sonnette d'alarme avant l'éclatement de la Yougoslavie et que la tragédie n'aurait peut-être pas eu la même ampleur si on les avait écoutés au lieu de les éconduire.

Wolfgang Schüssel a fait ces dernières semaines le voyage de Belgrade et de Pristina pour répéter les exigences de la communauté internationale. En tant que président en exercice de l'Union européenne, il participera au Groupe de contact des grandes puissances qui suit les affaires balkaniques. Au colloque de la Wachau, M. Schüssel a regretté qu'il n'existe pas de *« contacts officiels »* entre l'OTAN et l'Union européenne, deux organisations basées à Bruxelles, pour coordonner leurs actions. Pour plusieurs raisons, cette déclaration a paru étrange à quelques observateurs. Certains Etats membres de l'UE, telle la France, refusent les contacts formels entre l'Union et l'OTAN de crainte qu'en l'absence d'une politique extérieure et de sécurité commune la défense européenne ne se trouve totalement noyée dans l'organisation atlantique. Mais surtout l'Autriche ne fait pas partie de l'OTAN ; elle n'est même que simple observateur à l'Union de l'Europe occidentale, qui, d'après le traité d'Amsterdam, devrait servir de lien entre l'Union européenne et l'OTAN.

Sans doute les propos du chef de la diplomatie autrichienne, qui est aussi le chef du parti conservateur ÖVP, avaient-ils une fonction de politique intérieure. Paralysés par le tabou de la neutralité, les partis au pouvoir à Vienne (social-démocrate et conservateur) ont été incapables de produire le *« rapport d'options »* pour la politique de sécurité qu'ils s'étaient promis de publier au début du printemps. Contrairement au SPÖ, l'ÖVP est partisan d'une adhésion à l'OTAN afin que l'Autriche puisse pleinement jouer un rôle dans les missions de maintien de la paix en Europe et ne soit plus un membre de deuxième classe de l'UEO ; toutes les institutions de substitution ne remplacent pas une participation à part entière.

Le cas de l'Autriche illustre la difficulté pour l'Union européenne de développer une politique extérieure et de sécurité commune avec des Etats membres aux statuts différents et la difficulté pour certains d'entre eux – et la bonne volonté de leurs dirigeants n'est pas en cause – d'être pendant six mois, dans toute l'acception des termes employés par Wolfgang Schüssel lui-même, *« la voix et le visage de l'Europe »*.

Daniel Vernet

La fête de l'estampe
par Alfredo Echazarreta

Carborundum, burin et pointe sèche. Le mois de l'estampe à Paris. Soixante-dix lieux d'exposition. Contact : Les Ateliers au 01-43-21-15-10.

L'avenir incertain de La Poste

DANS dix ans, La Poste sera-t-elle dans la situation actuelle de France Télécom, prête à affronter la concurrence, ou dans celle de la SNCF, empêtrée dans ses difficultés financières et sociales ? En signant, jeudi 25 juin, le contrat de plan qui lie La Poste à l'Etat, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, arrête pour les années 1998-2001 la stratégie de cette structure hybride. Ne symbolise-t-elle pas le service public par excellence aux yeux des Français tout en réalisant un chiffre d'affaires de 90 milliards de francs (supérieur à celui de Danone) et en se trouvant en concurrence directe avec les banques et les géants mondiaux du transport express (UPS, DHL, Fedex...) ?

Ce contrat de plan ne permet pas, pour l'instant, de répondre avec certitude à la question posée. Certes, l'Etat prend à sa charge une partie du coût des retraites (3 milliards de francs en quatre ans) des trois cent dix mille postiers mais, sur le fond, cet engagement ne règle rien. Les missions de service public – maintien d'un réseau immobilier peu fréquenté au nom de l'aménagement du territoire, contribution au transport et à la distribution de la presse, guichet bancaire pour les plus démunis – coûtent environ 8 milliards par an à La Poste, soit 10 % de son chiffre d'affaires, selon un rapport publié en 1997 par le sénateur RPR Gérard Larcher. Cette somme est à comparer avec les résultats de l'entreprise : ses bénéfices ne se sont élevés qu'à 58 millions en 1997, après une perte de 614 millions en 1996. Dans le même temps, l'opérateur postal subit un bouleversement du paysage européen. Son monopole sur le publipostage (*mailing*), le seul domaine du courrier dont le chiffre d'affaires progresse sensiblement, est soumis aux coups de boutoir des opérateurs privés et pourrait disparaître en 2003, date d'entrée en vigueur d'une directive européenne qui sera âprement négociée en 1999.

Dans les autres pays de l'Union européenne, les postes se préparent à la concurrence : dès 1996, la poste néerlandaise a racheté TNT, un des leaders mondiaux du transport express international pour la coquette somme de 8 milliards de francs. Le 29 juin, la poste néerlandaise, rebaptisée TNT Post Group, sera introduite en Bourse à Amsterdam et New York. L'ouverture du capital à partir de 2 001 est également l'un des objectifs de la poste allemande. Sans attendre, celle-ci a déboursé en mars environ 5 milliards de francs pour prendre 22,5 % du capital d'un autre transporteur express : DHL. British Mail se développe également à l'international. Même les postes italienne et espagnole, longtemps à la traîne, se modernisent rapidement.

La Poste française, elle, observe le mouvement, en feignant de croire que rien d'important ne pourra se faire sans elle, principal opérateur européen. Comme l'explique sans détour le député socialiste Jacques Guyard, président de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications : *« La Poste a besoin d'argent. » « Cinq à six milliards à investir chaque année »*, selon ses évaluations, généralement considérées comme le bas de la fourchette. Où les trouver ? Le gouvernement a deux possibilités.

Les parlementaires socialistes préconisent d'apporter des fonds propres et ceux de droite, en particulier Gérard Larcher, de doter La Poste d'un capital. Celui-ci pourrait être ouvert au secteur privé, ce qui lui permettrait de passer des alliances internationales. Selon les estimations, les actifs de La Poste oscillent entre 80 et 140 milliards. Mais, si l'entourage de Christian Pierret reconnaît, en privé, que cette réforme sera sans doute un jour nécessaire, nul ne l'envisage pour le moment. Contrairement à France Télécom, les esprits ne sont pas prêts.

DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS

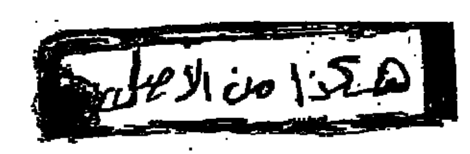
En attendant, la seule solution pour La Poste serait de développer ses activités pour réduire le poids relatif des salaires. Mais là aussi, l'avenir est sombre. Avec le développement du courrier électronique, du fax et de la concurrence, La Poste ne peut espérer multiplier les emplois dans ce secteur. Bercy la bride sur les activités financières, par crainte d'affaiblir les banques et les compagnies d'assurances. Contrairement à ce que prévoit la loi de 1990 créant La Poste, celle-ci n'est toujours pas autorisée à vendre des produits d'assurances-dommages. Dans le domaine bancaire, Bercy, sous la pression de l'Association française des banques (AFB) semble très réticent à lui confier, même en partenariat avec d'autres, les clés du Crédit foncier.

Par ailleurs, en choisissant, en décembre 1997, la Générale des eaux, rebaptisée Vivendi, pour gérer le réseau santé social – c'est-à-dire le traitement informatisé des feuilles d'assurance-maladie –, au détriment de La Poste, qui affirme pourtant détenir le principal réseau informatique de France, Martine Aubry, ministre de l'emploi et des affaires sociales, a privé La Poste d'un important gisement d'emplois.

A court terme, c'est d'ailleurs du ministère de l'emploi que pourraient venir les principales difficultés de La Poste.

En l'excluant des aides au passage aux 35 heures, le gouvernement charge un peu plus les comptes de l'entreprise. *« L'Etat condamne La Poste à débourser 3 milliards pour appliquer la loi. Par un effet pervers dramatique, La Poste devrait donc supprimer des emplois pour financer les 35 heures »*, estime Jacques Lemercier, secrétaire général de FO-PTT, qui se demande si le contrat de plan ne risque pas de déboucher sur un plan social. Comme les autres syndicats, FO n'exclut pas, à la rentrée, un conflit social important sur ce thème. Mais, en l'occurrence, l'arbre cacherait la forêt.

Frédéric Lemaître



هكذا من الأصل

Pouvoir parler de tout

Suite de la première page

Le problème ne serait plus français, mais européen.

Pourquoi avoir préconisé la présence des représentants du Front national au sein d'une commission d'étude ? La commission Marceau Long sur la nationalité, que j'avais préconisée en son temps, était, comme je l'ai rappelé, composée de personnalités n'appartenant pas au monde politique, mais qui ont *entendu tous* les intéressés, syndicats, associations, partis... *On a donc le choix* entre associer les forces politiques au *sein de la commission ou à* l'extérieur. Mais compte tenu des commentaires, parfaitement injustifiés d'ailleurs, auxquels ce débat a donné lieu, je doute fort que quiconque ait le courage d'instituer cette commission.

Mes déclarations peuvent-elles apparaître comme une main tendue au Front national ? Aux yeux de qui ? Des hommes de bonne foi ? J'en doute fort. Qu'on me permette de rappeler que, s'agissant des élections régionales, j'ai, cinq mois à l'avance, déclaré que je ne serais pas candidat à la présidence de la région Ile-de-France *si les listes que je conduisais* ne disposaient pas de la majorité relative. *J'ai tenu parole. Je n'ai de* leçon à recevoir de personne.

J'assume complètement mes déclarations ; je demande un minimum de bonne foi et de respect de la vérité pour éviter de les interpréter de façon abusive.

Quels moyens de faire en sorte que ma proposition de créer une commission d'étude soit suivie d'effet ? Aucun. Mais on peut *faire deux choses* : la *première*, c'est que les gouvernements européens, eux-mêmes signataires du traité d'Amsterdam, décident de procéder à l'étude que je suggère ; je suis sûr qu'ils seront obligés de le faire tôt ou tard pour que le traité sur la libre circulation et le contrôle commun aux frontières *soit appliqué. Seconde réponse* : puisque créer une commission soulève un *tel émoi*, eh bien ! *cette étude, je vais la faire moi*-même avec les moyens du bord. J'espère être en mesure de la publier au mois de septembre. Chacun pourra alors juger, plus sereinement je l'espère, de mon état d'esprit et de mes objectifs.

Il s'agira de comparer les statuts sociaux des étrangers à l'intérieur de l'Europe des Quinze et de vérifier sur quels points les législations européennes sont à peu près homogènes ou divergentes.

Les *principes de notre droit* constitutionnel et les conventions internationales *interdisent-ils* de ne pas réserver les mêmes droits aux *nationaux* et aux étrangers ? Notre Constitution évolue, je l'ai *moi-même* fait modifier à deux reprises, à propos du statut de la magistrature et de l'interprétation par le Conseil constitutionnel du *droit d'asile tel qu'il* est prévu dans le préambule de la Constitution. Autre exemple : j'ai proposé, il y a peu, une évolution vers le régime présidentiel. *Il* faut s'adapter.

En premier lieu, la France n'est pas le seul pays pour lequel ce *problème risque de se poser. Il se* pose à tous. Il est probable qu'il n'y aurait que des avantages à ce que les Etats membres de l'Union le traitent conjointement.

En deuxième lieu, les conventions internationales évoluent elles aussi. Personne ne se formalise, aujourd'hui, de ce que notre pays conclue avec certains autres des conventions dont les stipulations *posent expressément* comme critère d'entrée en France l'état du marché *national* de l'emploi.

Enfin, il y a fort à parier que l'essentiel des problèmes pratiques à résoudre peut l'être moyennant un aménagement des conditions de durée de séjour des *étrangers en* France. Il n'y a rien là qui remette en cause, si peu que ce *soit*, les grands *principes* de la *République ni le respect des droits* de l'homme. Je rappelle que, pour ce qui est du droit au RMI, institué par les gouvernements socialistes, il faut une présence régulière de trois ans pour y prétendre. C'est un exemple parmi d'autres.

Si l'étude faisait apparaître que des problèmes voisins se posent aux Quinze, cela voudrait dire qu'ils auraient un intérêt commun à mettre en ordre leurs législations par référence aux textes des *conventions internationales et des* principes généraux du droit.

On ne peut pas répondre à la question avant d'avoir examiné en quels termes elle se pose. De toute manière, l'Europe est, dans *les dizaines d'années* qui viennent, appelée à demeurer un territoire riche et relativement peu peuplé proche de territoires beaucoup plus pauvres et beaucoup plus peuplés. La pression démographique sur elle va s'accentuer. Il faut qu'elle le sache et se donne les moyens d'y faire face sans renier ses idéaux.

Comment est-ce que je m'accommode des critiques, qu'elles *viennent de gauche ou de droite ?* Je suis libre de ma parole et de ma pensée ; *le service que je peux* rendre aujourd'hui est de poser les problèmes sans agressivité envers quiconque, mais clairement, et d'aider à dégager des solutions. Je crois aux vertus de la discussion, du dialogue et de l'information. Il y a quelques années, les socialistes tenaient-ils sur la *sécurité les mêmes discours qu'au*jourd'hui ? A l'époque, la droite était soupçonnée d'avoir une *« idéologie sécuritaire »*. Aujourd'hui, la gauche elle aussi tient souvent un discours sécuritaire. Le lui a-t-on reproché, même si son action n'est pas toujours en harmonie avec son discours ?

Je prends le pari : avant long*temps, chacun reconnaîtra que la question que j'ai posée est une* vraie question et qu'il faut l'examiner. Si, finalement, il apparaissait que, compte tenu des autres législations européennes, la question ne se pose pas en France plus qu'ailleurs, chacun pourra le constater, et en tirer les conséquences.

Finalement, est-ce que je regrette d'avoir soulevé ce problème, *compte tenu de toutes les* critiques dont je suis l'objet ? Pas *le moins du monde. Une société* où on met l'éteignoir sur les *préoccupations des uns ou des* autres n'est pas une société démocratique. *Je déteste le confor*misme et je n'ai nulle intention de me laisser censurer sans réagir.

Les polémiques de ces derniers jours font apparaître que notre pays a du mal à s'adapter à la vie démocratique, que les sujets tabous foisonnent, comme si l'on n'avait *plus le droit* de parler de rien.

Il ne faudrait pas parler du statut social de la population étrangère parce que ce serait une atteinte aux droits de l'homme ; de la baisse des impôts directs car ce serait contraire à l'idée que certains se font de la justice ; de l'âge de la retraite parce que ce serait une remise en cause des droits acquis ; de la nécessaire adaptation de nos institutions car cela porterait atteinte aux Tables de la loi ; de sécurité parce que l'on est aus*sitôt suspecté de menacer* les libertés élémentaires ; de la mise en *cause de la responsabilité des* familles à l'occasion de la délinquance des jeunes parce que ce serait contraire à notre tradition ; du maintien de prérogatives de la nation dans la construction de l'Europe car ce serait être un mauvais Européen. L'énumération pourrait continuer.

C'est à cela qu'il faut porter remède. La France est à un tournant *de son histoire*. Parler de tout, c'est le meilleur moyen de déminer les *débats*, de *dévoiler* les intentions cachées, de montrer aux citoyens que les idées reçues que les uns et les autres cherchent à leur inculquer sont fausses. Dans une société moderne, il faut pouvoir parler de tout. C'est la définition même de la démocratie.

Edouard Balladur

> Je prends le pari : avant longtemps, chacun reconnaîtra que la question que j'ai posée est une vraie question et qu'il faut l'examiner

Des oiseaux bien seuls

par Philippe J. Dubois

VENDREDI 19 juin, gauche et droite ont, quasiment d'une seule voix, voté au Parlement un texte. Diable, y *avait-il donc péril dans* la République pour faire naître une telle *unanimité de la représentation* nationale ? La démocratie cou*rait-elle un danger ? Que* non ! Simplement nos députés, imitant nos *sénateurs*, approuvaient une disposition législative sur les dates d'ouverture et de fermeture prolongées de la chasse aux oiseaux migrateurs...

Nous ne reviendrons pas sur les motivations ni les raisons qui ont poussé les représentants du peuple à bafouer les directives européennes. Pas plus que nous n'épiloguerons sur le tour de passe-passe peu démocratique (un cavalier législatif annexé à la loi de finance...) qui a permis à ce texte d'être soumis à l'Assemblée, ni sur le chœur touchant de nos vaillants députés et sénateurs face au groupe de pression vociférant des chasseurs.

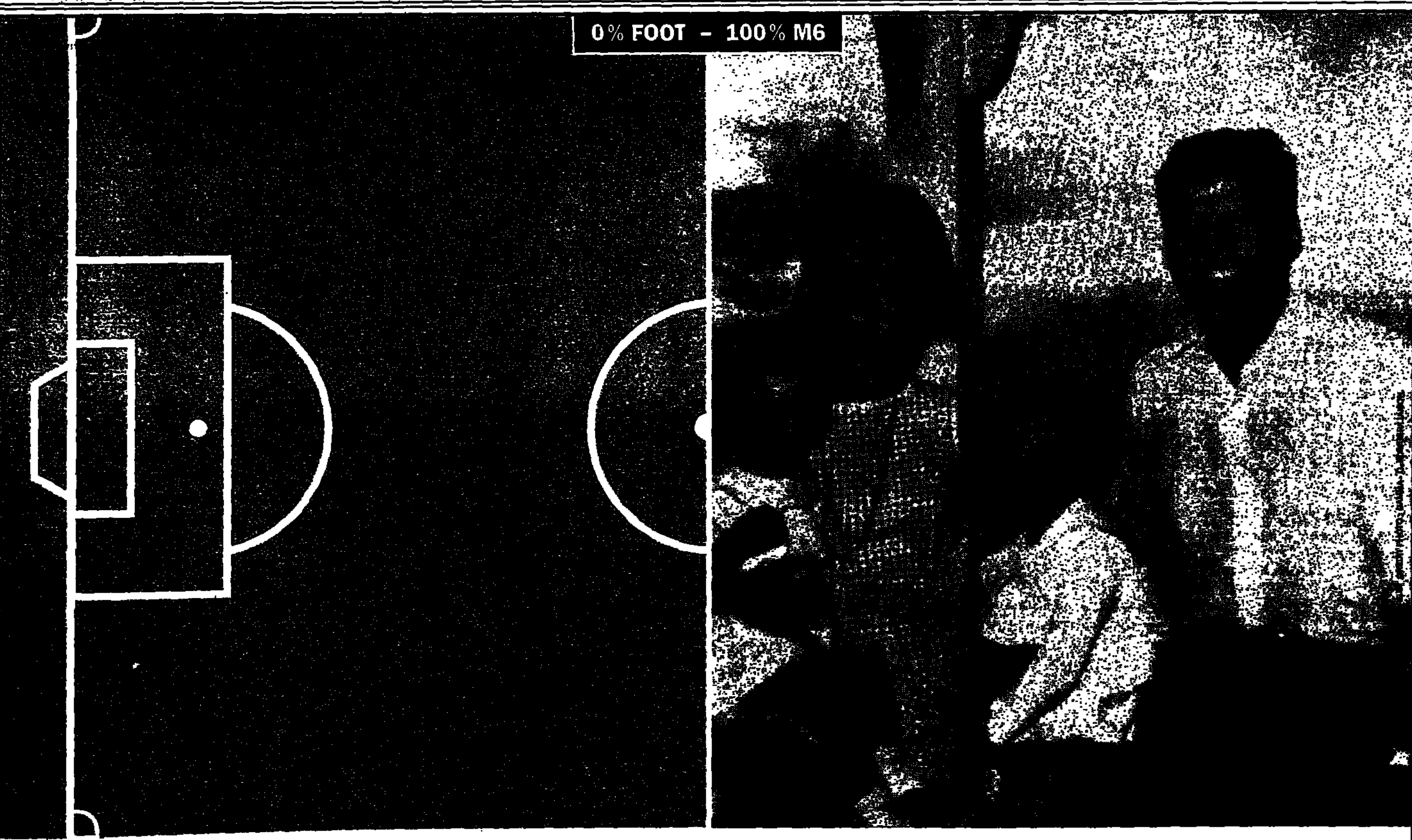
En France, une *étude* commanditée par le ministère de l'envi*ronnement* au Museum national d'histoire naturelle a montré que bon *nombre d'espèces d'oiseaux* d'eau s'apparient au plein cœur de l'hiver. Ainsi, lors de leur remontée vers le nord – qui débute dès la fin janvier, notamment lors des hivers doux –, beaucoup d'oies et de canards voyagent en couples. En tuant l'un des partenaires, on ruine le potentiel reproducteur du couple. De même, au 14 juillet, un nombre important de petits échassiers et de canards ont encore de jeunes oiseaux non *volants. Une femelle tuée, et c'est* la disparition assurée de la couvée...

Nos partenaires européens l'ont bien compris en retenant des dates scientifiquement cohérentes et, tout simplement, de bon sens. Les chasseurs d'Europe dépensent d'ailleurs des sommes importantes pour améliorer les conditions de reproduction de ces oiseaux, liées aux zones humides, elles-mêmes en régression rapide en Europe. *Cet argent disparaît* ainsi en fumée sous les plombs français.

Le monde de la conservation et *de la protection de la nature en* France vient de perdre une ba*taille qui n'aurait même pas dû* avoir lieu. Interrogeons-nous à présent pour *savoir* comment *la* transformer en victoire pour demain. En Grande-Bretagne par exemple, la Société royale pour la protection des oiseaux (RSPB), forte d'un million de membres, aurait eu un autre poids sur les élus si – ce qui est bien improbable – un tel problème s'était posé dans ce pays. En France, les associations de protection de la nature sont encore trop faibles pour peser réellement sur ce genre de décision : 25 000 adhérents à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui est néanmoins la première association sur ce terrain en France... contre près de 1,5 million de chasseurs.

Les deux tiers des Français se disent hostiles à la chasse. Il est *donc temps aujourd'hui de donner* aux associations qui luttent pour *la protection de la nature* et admettent une pratique raisonnable de la chasse la voix et la puissance qu'elles méritent. Les citoyens hostiles aux manœuvres politiciennes et soucieux de la préservation de notre faune doivent réagir avec vigueur. Exprimer leur refus d'une décision qui va à l'encontre de ce qui se fait ailleurs en Europe. Aider ces associations à tenir leur place. Contribuer ainsi à transformer cette défaite en victoire de *l'oiseau libre. Car derrière* la chasse extrême et son étendard de *« traditions »* se cache un autre extrémisme encore plus menaçant.

Philippe J. Dubois *est vice-président de la Ligue pour la protection des oiseaux.*



Ce soir à 20h50, vous avez le choix entre le cauchemar des femmes et le rêve américain.



Moulinex

CE SOIR AVEC MOULINEX, M6 RETRACE L'HISTOIRE BOULEVERSEE DE LA FAMILLE KENNEDY.

LE MONDE / JEUDI 25 JUIN 1998

ÉNERGIE Edmond Alphandéry, président d'EDF a présenté sa démission mercredi 24 juin. Pierre Daurès, directeur général de l'entreprise publique a fait de même. ● FRANÇOIS ROUSSELY, actuel directeur du cabinet du ministre de la défense, Alain Richard, devrait être nommé au poste d'administrateur cette semaine et porté à la présidence lors du conseil des ministres du mercredi 1er juillet. ● LE CLIMAT s'était fortement dégradé à la tête d'EDF depuis deux ans. M. Alphandéry, qui voulait diriger seul le groupe, s'est heurté à la technostructure menée par le directeur général, Pierre Daurès, dont le pouvoir est garanti par les statuts. ● EDMOND ALPHANDÉRY explique dans un entretien au *Monde* que le développement international d'EDF doit s'accompagner à l'intérieur de la liberté d'investir dans les télécommunications. Le débat stratégique de l'entreprise publique est posé.

Le gouvernement décapite EDF pour mettre fin au conflit de pouvoirs

Le président Edmond Alphandéry et le directeur général Pierre Daurès ont dû démissionner. A l'heure de la concurrence, l'entreprise publique hésite sur sa stratégie. Le gouvernement devrait nommer François Roussely à la présidence et mettre un terme au bicéphalisme

LE CONSEIL de ministres, réuni mercredi 24 juin matin, a pris acte de la démission de Pierre Daurès, directeur général d'EDF, remise lundi. Quelques heures plus tard, c'était au tour d'Edmond Alphandéry de remettre au premier ministre sa lettre de démission de ses fonctions de président de l'entreprise publique, qu'il occupait depuis novembre 1995. Le gouvernement a *ainsi mis un terme à un conflit de* pouvoirs qui paralysait depuis près de deux ans le premier électricien mondial.

François Roussely, cinquante-trois ans, directeur du cabinet du ministre de la défense Alain Richard, devrait être nommé au poste d'administrateur, en remplacement de M. Alphandéry. Après la parution de sa nomination au *Journal officiel*, un conseil d'administration lui proposera le poste de président d'EDF, auquel le prochain conseil des ministres, mercredi 1er juillet, devrait le nommer officiellement.

La dualité des pouvoirs est en grande partie responsable du conflit, les statuts d'EDF prévoyant que le président et le directeur général sont tous deux nommés en conseil des ministres. En cas de conflit, le premier n'a aucune autorité sur le second, puisque celui-ci rend compte lui aussi au gouvernement.

Depuis le début de l'année, l'ambiance s'était si dégradée que les pouvoirs publics se sont finalement résolus à se séparer des deux dirigeants. Le gouvernement s'apprête dans le même mouvement à mettre un terme à cette dyarchie, en ne remplaçant pas le directeur général. Il laissera au futur président le soin de choisir son numéro deux et modifiera à l'automne la loi, dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur l'électricité dans le droit français.

Le traitement des deux démissionnaires n'est pas analogue. A cinquante-quatre ans, Edmond Alphandéry, ancien ministre centriste de l'économie et des finances d'Edouard Balladur, dont le mandat à la tête d'EDF s'achevait en 1999, devrait être nommé à la présidence du conseil de surveillance de la CNP, premier assureur-vie français. Il a préféré cette proposition au poste d'ambassadeur auprès de l'OCDE. Cohabitation oblige, ces offres ont été faites en accord avec l'Elysée.

Quant à Pierre Daurès, aucun reclassement dans l'entreprise ne lui a été proposé. Agé de cinquante-huit ans, ingénieur des Ponts et chaussées, M. Daurès est entré chez EDF *en 1966 à la direction de l'équipement*. Après un passage au service des études économiques à la direction générale entre 1971 et 1974, il est mis à la disposition du ministère de l'industrie pour préparer le débat parlementaire sur la politique nucléaire de 1974. Affecté à la centrale de Bugey en 1975, il deviendra ensuite *directeur du personnel* et des relations sociales d'EDF-GDF en 1982, puis directeur de la distribution d'EDF-GDF Services, en 1987, avant de devenir directeur général délégué en 1993, c'est-à-dire numéro trois du groupe. En septembre 1996, il était comme trois autres directeurs évincés par Edmond Alphandéry de ses fonctions, le nouveau patron d'EDF entendant imposer de nouvelles structures. Mais le ministre de l'industrie de l'époque, le RPR Franck Borotra, demandait le rétablissement de la fonction de directeur général. Le conseil des ministres nommait alors à ce poste Pierre Daurès. Engagée sur de mauvaises bases, la collaboration entre les deux hommes ne pouvait que se détériorer un peu plus chaque jour. Derrière le combat des hommes, l'avenir d'EDF se joue à l'heure de l'ouverture européenne à la concurrence. Les pouvoirs publics, renforcés par les certitudes des dirigeants successifs d'EDF, ont longtemps sous-estimé les enjeux de ces changements.

Réagissant à ces départs, la CFDT *« espère que le nouveau président saura saisir toutes les opportunités pour ouvrir, avec les organisations syndicales, les négociations sur les conditions du changement et de la modernisation de l'entreprise publique »*. De son côté, s'exprimant sur l'ouverture à la concurrence du marché européen de l'électricité dès février 1999, le bureau national du Parti socialiste a estimé le 23 juin *« qu'il faut affirmer la place centrale du service public et consolider le rôle et l'avenir industriel d'EDF au service de la collectivité nationale »*.

D. G.

L'ancien ministre rejoint la CNP

Edmond Alphandéry devrait être nommé à la présidence du conseil de surveillance de la CNP lors du prochain conseil le 2 juillet. Il succède à Alain Prate, décédé en septembre 1997. M. Alphandéry a déjà occupé ces fonctions honorifiques au début des années 90.

Ce conseil devrait aussi nommer un nouveau directoire. L'arrivée de Gilles Benoist, secrétaire général et directeur des ressources humaines de la Caisse des dépôts et consignations, à la présidence du directoire de la CNP, en remplacement de Pierre Darnis, semble acquise. Cet *« homme de la Caisse »* devrait être entouré de Jean-Paul Marchetti, directeur général adjoint de La Poste, et de Patrice Forget, du Service de la législation fiscale (SLF), qui remplaceraient Patrice Ract-Madoux et Patrick Warin. Ce sont en tout cas les souhaits de la Caisse des dépôts, mais rien n'est aujourd'hui complètement bouclé.

Edmond Alphandéry, président démissionnaire d'EDF

« L'entreprise devrait pouvoir investir dans les télécommunications »

« Vous avez rencontré, mardi 23 juin au soir, Lionel Jospin pour évoquer votre départ d'EDF. Que lui avez-vous dit ?

– J'ai rappelé au premier ministre que je rendais l'entreprise en bon état de marche. En dépit des difficultés que j'ai rencontrées, EDF s'est préparée au tournant historique de la concurrence. L'entreprise s'est apprivoisée à son nouvel environnement. Par ailleurs, je lui ai rappelé le projet d'entreprise préparé avec l'équipe de tête. Mais je lui ai surtout redit l'estime que je porte à l'immense majorité du personnel de l'entreprise.

– EDF a été paralysée par l'affrontement permanent entre le directeur général et vous-même. Comment analysez-vous ce conflit ?

– *Ce différend a porté sur un problème* de fond. Il tient à ce que le président et le directeur général sont tous deux nommés en conseil des ministres, ce qui n'est plus adapté au contexte actuel. EDF doit être dirigée par un patron à part entière. C'est ainsi que je remplis ma tâche depuis 1995. Cette évolution était inéluctable. Le gouvernement, d'ailleurs, a décidé de supprimer ce bicéphalisme. Il est regrettable que depuis quelques semaines les événements aient pris un tour polémique. Je tiens à démentir catégoriquement le contenu de la lettre adressée par cinq directeurs aux pouvoirs publics. Vous savez d'ailleurs qu'il n'y a jamais eu de prétendus « dossiers » transmis par mon entourage à un journaliste contre le directeur général.

– A moins d'un an de l'ouverture du marché européen, les pouvoirs publics et EDF ne sous-estiment-ils pas l'importance de ce changement ?

– Je ne le crois pas. L'entreprise est actuellement à un tournant de son histoire, mais ce mouvement concerne les électriciens du monde entier et dépasse de ce fait la directive européenne. En quelques années, l'environnement a changé. Avec la concurrence se développe désormais à grande vitesse la fourniture de services autour du kilowattheure. Dans cette perspective, les électriciens diversifient leurs activités dans la multi-énergie, dans le multifluide et dans les télécommunications. EDF évolue à son propre rythme, en raison de la spécificité française. EDF est un service public et le défi à relever concerne autant l'entreprise que le législateur. Elle est soumise au principe de spécialités défini dans la loi de 1946, qui la limite à la production, au transport et à la distribution d'électricité. Or les besoins évoluent. Dans le cadre de la transposition en droit français de la directive européenne ouvrant à la concurrence, il faut concilier deux logiques : le maintien du service public et l'adaptation d'EDF à ce nouvel environnement concurrentiel. C'est *pourquoi il faut élargir le principe de* spécialités.


EDMOND ALPHANDÉRY

– Dans ce contexte, quelle est la stratégie d'EDF ?

– *Celle d'être un service public* exemplaire et un vrai opérateur industriel ayant les moyens d'assurer son développement. C'est la clé de la création d'emplois. Le constat est simple : le chiffre d'affaires stagne en France car les tarifs baissent et les besoins plafonnent. A l'avenir, EDF pourra comme les autres électriciens assurer sa croissance en se développant hors des frontières et dans des activités complémentaires à son cœur de métier.

» L'ambition que j'ai fixée à l'entreprise est que ces deux activités représentent un tiers du chiffre d'affaires en 2005. Pour ce qui est de l'international, le décollage est amorcé depuis deux ans. Nous avons désormais plus de 13 millions de clients en dehors de la France. Il faut maintenant qu'EDF se développe dans les services.

– Vers quels types de services EDF doit-elle s'orienter ?

– L'entreprise doit être capable de répondre aux attentes des grands industriels, *les clients dits « éligibles »*, qui pourront se tourner vers la concurrence dès 1999. De plus en plus d'entreprises souhaitent des services groupés. *Outre la fourniture* d'électricité, ils demandent la maintenance des installations, la gestion des appareils, la comptabilité ou l'optimisation des factures. Aujourd'hui, EDF ne peut pas répondre à ces appels d'offres. Sauf à se retrouver dans une situation d'infériorité face à nos concurrents, y compris français, il est indispensable qu'elle puisse se battre à armes égales.

– Vers quels autres secteurs doit aller, selon vous, l'entreprise ?

– EDF est déjà dans la cogénération. Elle arrivera demain dans d'autres domaines, comme le trading et les services énergétiques. Nous avons aussi étudié notre entrée dans les télécommunications. Tous les grands voisins européens d'EDF ont investi dans ce métier, car la synergie est forte entre la demande d'énergie et les télécommunications.

» Si cette avancée se confirme, les perspectives sont vastes en ce qui *concerne le transfert de données sur* Internet. Il n'était pas question, selon moi, qu'EDF se lance dans la mise en place d'un réseau généraliste. Elle *n'a pas les ressources nécessaires*. Mais, avec un volume d'investissement raisonnable et valorisant ces infrastructures, EDF pourrait pénétrer sur un marché ciblé, celui des entreprises.

Propos recueillis par Dominique Gallois

COMMENTAIRE

UNE DÉCISION TARDIVE

A trop attendre avant de trancher dans le conflit qui a miné la direction d'EDF pendant près de deux ans, les pouvoirs publics ont commis deux erreurs. La première est d'ordre interne, la seconde stratégique. Pourquoi a-t-il fallu laisser si longtemps s'envenimer les relations entre deux hommes ?

Edmond Alphandéry et Pierre Daurès sortent meurtris d'un conflit qui, s'il avait été stoppé *plus tôt, n'aurait pas laissé* tant de séquelles. Les deux hommes portent certes chacun une responsabilité dans la crise, à la me*sure de leur compétence* et de leurs qualités, mais à ne pas trancher le pouvoir politique a laissé le champ libre à une lutte interne *de la pire espèce comico-tragique*, paralysant les meilleures volontés et envenimant une partie importante de l'encadrement. Il sera très difficile au nouveau président de cicatriser les plaies.

Ce sursis accordé à une équipe condamnée à s'entendre ne prêterait qu'à des conséquences mineures si les temps étaient autres. Or, en février 1999, le marché européen de l'électricité s'ouvrira à la concurrence. EDF ne sera plus seul fournisseur de courant dans l'Hexagone et devra affronter d'autres groupes. Il pourra faire de même à l'étranger. Le temps est compté pour préparer l'entreprise à cette échéance.

Pour négocier ce virage stratégique, les pouvoirs publics prennent un autre risque en s'apprêtant à nommer, en la personne de François Roussely, un haut fonctionnaire politique (situé à gauche) sans connaissance de l'entreprise, et non un industriel. *Cette décision attendue* relève de Matignon et va à l'encontre des propositions des ministères concernés. Les autres *candidatures ne manquaient pas*. L'arrivée réussie de Michel Bon, venant de chez Carrefour, à France Télécom amène à se de*mander s'il n'est pas temps* d'arrêter les « parachutages » des hautes sphères politiques dans les entreprises publiques. La concurrence exige de véritables capitaines d'industrie venus du privé.

D. G.

Deux ans d'une bataille comico-tragique sans merci

RÉCIT

Le président et le directeur général rendent compte tous deux au ministre

MALÉDICTION CHINOISE ? En juillet 1995, de retour de Pékin, Gilles Ménage était convoqué chez le premier ministre Alain Juppé, qui lui signifiait son limogeage de la présidence d'EDF. Trois ans plus tard, son successeur, Edmond Alphandéry, a vécu la même mésaventure. C'est en se rendant près de Hongkong, à Daya Bay, pour visiter la centrale nucléaire construite par les Français, qu'il *a appris le 12 juin* l'imminence de son éviction et de celle de son directeur général, Pierre Daurès. Le compte à rebours avec l'accord de l'Elysée et de Matignon s'est achevé mercredi 24 juin avec la démission des deux responsables.

La nouvelle n'est pas une surprise. *L'ancien* ministre de l'économie d'Edouard Balladur se savait en sursis. Non pour cause de *« chasse aux sorcières »* avec le retour de socialistes au pouvoir depuis juin 1997, mais en raison de la mésentente avec son état-major. Tout est parti d'une mauvaise répartition des rôles : le *président* et le *directeur général* étant nommés en conseil des ministres, le premier ne peut assurer pleinement son autorité sur le second. Il s'ensuit d'inévitables conflits qui, dans ce cas, ont surpris par leur ampleur.

« Je croyais que les tentatives de putsch étaient une particularité russe », se serait étonné le patron moscovite d'une compagnie d'électricité en apprenant les péripéties d'EDF. *« J'ai connu le même problème de cohabitation à Rome, mais, comme je m'entendais bien avec mon directeur général, tout s'est bien passé »*, confiait récemment, avec un léger amusement, Chicco Testa, le patron de l'Enel italienne. *« Chez nous, les fonctions sont bien partagées : en tant que président je ne m'occupe pas du fonctionnement de l'entreprise. Je réfléchis à la stratégie et me concentre sur les relations avec les actionnaires »*, ajoutait Jacques Ménard, le patron d'Hydro-Québec.

CONTRE-ATTAQUE

Le partage des pouvoirs est au centre de la bataille sans merci que se sont livrée pendant près de deux ans les deux camps retranchés au quatrième et cinquième étages de la rue de Monceau, siège parisien du groupe. Dès son arrivée à la tête d'EDF, en décembre 1995, Edmond Alphandéry a choisi, comme son prédécesseur Gilles Ménage, de s'impliquer dans la vie de l'entreprise. Immédiatement les réticences surgissent, et l'ancien ministre des finances n'a pas forcément la diplomatie demandée par une telle politique. Cet universitaire solitaire et anxieux travaille difficilement en équipe. De plus, il n'a aucune connaissance des rouages d'une entreprise. En face, la direction générale est composée d'hommes soudés, la plupart ingénieurs, ayant tous fait carrière chez EDF. Beaucoup ont participé à l'aventure du programme nucléaire et travaillé ensemble sur les premières centrales. On les surnomme le « clan Bugey », et leur chef charismatique est Pierre Daurès.

A aucun moment le tandem ne fonctionne. L'homme politique parachuté et l'industriel bénéficiant d'une forte légitimité interne ne se comprennent pas. A l'extérieur, leurs interlocuteurs se rendent vite compte du dysfonctionnement : ce qu'ils disent à l'un n'est pas toujours transmis à l'autre.

Quelques mois après son arrivée, se rendant compte de son isolement, Edmond Alphandéry organise une contre-attaque. Le 10 septembre 1996, il convoque au petit matin les quatre membres de son état-major. Il les informe brutalement de la suppression de l'échelon hiérarchique de la direction générale. Quatre des principaux dirigeants, François Ailleret, Pierre Daurès, Emmanuel Hau et Jean-Michel Fauve, sont écartés. Le président veut renforcer ses pouvoirs en plaçant directement en dessous de lui un « directoire exécutif » composé de sept responsables. Mal préparé, le coup échoue. Son instigateur a oublié que la loi prévoit qu'EDF soit dotée d'un directeur général, nommé en conseil des ministres. Inquiet devant la fronde interne, l'irrégularité du processus et *la contestation de la décision* devant le tribunal administratif par le directeur financier d'EDF, M. Hau, le gouvernement arrête la manœuvre. Il impose un directeur général et nomme à ce poste Pierre Daurès.

UNE LETTRE

Edmond Alphandéry sort affaibli de cette bataille. Son isolement augmente et se traduit par une raréfaction de l'information sur les principaux dossiers. Le président d'EDF n'apprendra qu'après plusieurs semaines, à la fin de 1997, que des tensions existent avec son partenaire allemand, Siemens. La crise a été ouverte par l'entreprise française, qui a refusé d'associer le groupe munichois à ses projets chinois de centrales nucléaires construites avec Framatome. Ce différend n'est pas sans conséquences pour la coopération future entre les deux groupes.

Les tensions entre les deux hommes s'exacerbent et éclatent au grand jour en janvier 1998. Le secrétariat d'Etat à l'industrie tente de se placer en médiateur en recevant régulièrement les deux dirigeants. Mais cela ne suffit plus. Chacun des camps soupçonne l'autre des pires intentions. A la fin du mois de mars, cinq directeurs, Pierre Carlier, Jacques Chauvin, Michel Francony, Jean-Louis Mathias et Christian Nadal, envoient une lettre au ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, *affirmant que Pierre Daurès* est victime d'une campagne de déstabilisation menée par l'entourage du président. Des « dossiers » compromettants auraient été remis au *Monde* et à d'autres journaux. Une motion de soutien est signée par une soixantaine de dirigeants. Simultanément, le patron d'EDF démentait catégoriquement le contenu de cette lettre.

Réunis en urgence à Bercy, les deux protagonistes sont à nouveau tancés et condamnés à s'entendre. Mais l'accord ne peut être que de façade. Les rumeurs les plus variées reprennent de plus belle, obligeant cette fois le gouvernement, excédé, à trancher.

Convoqués séparément, mardi 16 juin, au ministère de l'économie, il leur a été ordonné de remettre leur démission (avant le 24 juin pour le directeur général), au risque de se voir révoqués en conseil des ministres. Ultime et ridicule enfantillage, alors que la sentence est tombée : aucun des deux n'a voulu remettre sa lettre le premier, redoutant que l'autre ne le fasse pas et conserve son poste.

D. G.



هكذا من الأصل

Microsoft est conforté par la justice américaine au moment où il lance Windows 98

Le fabricant de logiciels gagne une manche de son procès antitrust

Malgré les accusations d'abus de position dominante, qui donnent lieu à plusieurs procès à son encontre, Microsoft a maintenu au 25 juin le lancement de Windows 98, la nouvelle version de son logiciel vedette. Une décision en appel a conforté le groupe de Bill Gates, deux jours avant cette offensive commerciale, en estimant que Microsoft a le droit d'intégrer un logiciel de navigation dans son système d'exploitation.

À DEUX JOURS du lancement de la nouvelle version de son logiciel-vedette, Windows, Microsoft a remporté une importante victoire dans le feuilleton judiciaire qui l'oppose au gouvernement américain. La cour d'appel fédérale de Washington DC a *donné raison au* fabricant de logiciels en l'autorisant, mardi 23 juin, à reprendre la vente de son système d'exploitation *Windows 95 intégrant Explorer*, son logiciel de navigation sur Internet.

En décembre 1997, le juge Thomas Jackson, chargé d'instruire le dossier Microsoft après une plainte du département de la justice, avait imposé à l'entreprise fondée par Bill Gates de donner aux constructeurs d'ordinateurs le choix du logiciel de navigation. Concrètement, *Microsoft était donc contraint de* « masquer » Explorer dans Windows 95, pour satisfaire ceux de ses clients qui souhaiteraient commercialiser des machines équipées de Navigator, le logiciel concurrent de Netscape. Une injonction « temporaire » en attendant que l'affaire soit jugée sur le fond.

Cette *« injonction préliminaire n'a pas été imposée avec un préavis adéquat »*, a estimé la cour d'appel. De plus, elle *« se fondait sur une interprétation erronée de l'accord »* passé en 1995 entre le département de la justice et Microsoft, interdisant à la firme de lier la vente de son système d'exploitation à celle d'un autre logiciel.

La cour a également donné raison à Microsoft sur un autre sujet : elle a annulé *« la désignation d'un expert »*, le professeur Lawrence Lessig, effectuée en décembre par le juge Jackson. Microsoft accusait ce professeur de droit de Harvard d'avoir partie liée avec son concurrent, Netscape. La cour a jugé que le litige n'était pas complexe sur le plan technologique *au point de nécessiter le recours à* un expert.

> Les démêlés avec la justice ne sont pas considérés d'un si mauvais œil chez Microsoft. Du moins en ce qui concerne le « battage » médiatique réalisé autour de Windows 98

Il y aura encore de nombreux rounds avant que l'accusation d'abus de position dominante formulée à l'encontre de Microsoft ne soit confirmée ou définitivement rejetée : un nouveau procès lui a été intenté le 18 mai par le ministère de la justice et par 21 Etats américains, portant cette fois sur Windows 98. Le début des plaidoiries des différentes parties a *été fixé* au 8 septembre.

Accusé de *« pratiques anticoncurrentielles et d'exclusion »*, le fabricant de logiciels a maintenu le calendrier de lancement de son nouveau produit, le 25 juin aux Etats-Unis. La version française sera mise en vente le *8 juillet*. Microsoft avait commencé à livrer *des exemplaires aux fabricants* d'ordinateurs personnels (PC) au lendemain même du dépôt des plaintes par le département de la *justice et les différents Etats américains*, le 18 mai.

Avec Windows 98, dont il affirme qu'il devrait rendre l'utilisation d'un PC plus aisée, Microsoft vise le grand public, et tout particulièrement les particuliers non encore équipés d'un ordinateur. Windows 95 s'adressait indifféremment à la clientèle du grand public et à celle des entreprises. A ces dernières, la firme de Redmond s'emploie désormais à vendre son *logiciel d'exploitation Windows NT*, dont elle devrait commercialiser une nouvelle *version (Windows NT* 5 0) au début de l'année prochaine. Le groupe vise désormais la totalité de l'informatique d'entreprise, et non plus seulement le marché du poste de travail bureautique. Une stratégie payante. L'an dernier, près de 40 % des ordinateurs-serveurs pour réseaux d'entreprise vendus *dans le monde étaient équipés* avec Windows NT, selon le cabinet américain d'études de marché IDC, contre près de 25 % un an plus tôt.

Malgré la décision de la cour d'appel de Washington, une épée de Damoclès continue de peser sur l'avenir de Windows 98. Si la plainte formulée en mai aboutissait, *Bill Gates* pourrait être contraint de revoir certains de ses éléments. Parmi les exigences formulées par l'exécutif auprès du *juge* Thomas Jackson, qui instruit aussi ce nouveau dossier, figure l'obligation pour Microsoft d'offrir Windows 98 sans Explorer. Ou, à *défaut, d'inclure, aux côtés* d'Explorer, le logiciel de navigation sur Internet Navigator de son concurrent Netscape. C'est pour *cela que le département de la justice* avait demandé, sans succès, que la sortie de Windows 98 soit bloquée.

Dans l'immédiat, pourtant, les démêlés avec la justice ne sont pas considérés d'un si mauvais œil chez Microsoft. Du moins en ce qui concerne le « battage » médiatique réalisé, à peu de frais, autour de Windows 98. La direction de la *firme assure que cette publicité*, non volontaire, a créé *« de l'excitation »* et le volume des précommandes est jugé *« très significatif »*.

Microsoft se refusant à tout pronostic, IDC estime que 12,8 millions de copies de Windows 98 pourraient être vendues cette année, contre 19,5 millions de copies pour Windows 95 l'année de sa sortie. Selon cette *société d'études*, les livraisons de Windows 98 *atteindront 66 millions de copies en* l'an 2000, contre 53 millions pour Windows 95 au cours de sa troisième année de commercialisation. En France, la direction du fabricant de logiciels considère que, pour sa première année, Windows 98 devrait faire mieux que Windows 95 et dépasser le million de copies.

Philippe Le Cœur

Le yen est victime d'une rechute

L'afflux de capitaux en provenance d'Asie profite aux Bourses européennes

UNE SEMAINE APRÈS l'intervention réussie de la Réserve fédérale des Etats-Unis et de la Banque du Japon *qui avait permis à la monnaie japonaise de se redresser vivement, cette dernière connaît un* nouvel accès de faiblesse. Elle est *tombée, mercredi 24 juin, sous la* barre des 140 yens pour un dollar, soit une baisse de 5 % en deux jours. Les opérateurs ont sanctionné les résultats décevants de la réunion, samedi 20 juin, à Tokyo, des suppléants des ministres des finances du G 7. Ils avaient espéré que le gouvernement japonais annonce à cette occasion des mesures précises et énergiques de relance de la consommation et d'assainissement de son système *bancaire, ce qui n'a pas été le cas.*

EFFET DOMINO

Persuadés que le Japon s'enfonce dans une crise financière et économique très grave, les gestionnaires choisissent de vendre des yens, ce qui, par un effet domino, provoque des tensions sur l'ensemble des monnaies et des Bourses asiatiques. Le dollar de Hongkong et le yuan *chinois, qui, pour l'instant, avaient* résisté à la tourmente monétaire dans la région en maintenant leur parité avec le dollar, se trouvent aujourd'hui très fragilisés.

Les nouveaux remous en Asie incitent les investisseurs internationaux à rapatrier par prudence leurs capitaux sur les places occidentales. Mardi 23 *juin*, les places du Vieux Continent ont connu une nouvelle *journée d'euphorie*. Francfort s'est adjugé un gain de 1,77 %, Amsterdam a gagné 1,42 %, Londres 1,04 % et Paris 1,15 %. A Paris, le mois boursier, qui prenait fin mardi, a encore affiché un gain de 0,38 %. Un *parcours sans faute depuis le début de* l'année, puisque les six liquidations *mensuelles ont été positives*. Depuis le début de l'année, l'indice *CAC 40 a progressé de 42,20 %.*

Mardi, le marché français s'est même distingué par un volume d'activité record : 29,51 milliards de francs ont été échangés. Toutefois, un opérateur de marché fait remarquer que ce volume est artificiel et correspond, pour l'essentiel, à des opérations techniques. Les investisseurs étrangers – qui contrôlent plus d'un tiers de la capitalisation boursière de Paris et plus de la moitié des titres des grandes sociétés de *l'indice CAC 40 – ne peuvent pas* récupérer le crédit d'impôt attaché au dividende. Ils cèdent donc leurs titres aux banques françaises qui récupèrent le crédit d'impôt, avant de revendre les titres à leurs anciens propriétaires. Conséquence, les actions Total, Elf Aquitaine, Danone, France Télécom et BNP, qui ont détaché leur dividende durant la liquidation de juin, ont *fait l'objet de transactions volumineuses.*

Si la crise asiatique, en raison des flux de capitaux qu'elle entraîne, profite aujourd'hui aux marchés financiers européens, la question qui se pose est de savoir si elle ne finira pas par affecter la croissance économique sur le Vieux Continent, ce qui aurait pour effet mécanique de diminuer les profits des entreprises et leur valeur boursière.

P.-A. D. et E. R.

Un système d'exploitation tourné vers Internet

WINDOWS 95, en rattrapant l'essentiel du retard de Microsoft sur Apple, avait ouvert le monde des PC au grand public. Windows 98 n'apporte pas de révolution d'une telle ampleur. Plus qu'un *nouveau système* d'exploitation, il s'agit d'une intégration des ajouts *successifs qui se sont greffés sur* Windows 95 au fil de ses trois années d'existence, en particulier en matière d'ouverture sur Internet. Microsoft déclare ainsi avoir réalisé plus de 3 000 améliorations, dont certaines sont déjà familières à ceux *qui ont adopté le navigateur* Internet Explorer (IE4) de Microsoft. Enfin, quelques nouveautés confèrent à Windows 98 de meilleures performances multimédia.

Le logiciel sera commercialisé en France le 8 juillet aux tarifs de 1 690 francs, en version complète pour ceux qui ne possèdent pas *Windows sur leur ordinateur*, et de 790 francs pour la mise à jour à partir de Windows 3.1 ou de Windows 95. Aujourd'hui, ce dernier est vendu 650 francs.

Le changement le plus spectaculaire réside dans le fameux « bureau » (*desktop* en anglais) qui se présente soit dans sa disposition traditionnelle (icônes de dossiers, de programmes ou de documents), soit comme une collection d'extraits de sites de la Toile. Cette dernière, baptisée Active Desktop, permet de *sélectionner une série de sources* d'information qui apparaissent dans des fenêtres sur l'écran. Un clic de souris déclenche l'ouverture du navigateur IE4 pour donner accès à un article complet. Ces « canaux actifs » se traduisent souvent sous la forme animée d'un bandeau de texte défilant pour afficher des *titres de dépêches d'agence de* presse, des cours de bourses ou des résultats sportifs. Un autre clic provoque une mise à jour de l'information.

ILLUSION DE FUSION

Ce système, inspiré par la technologie « Push » (*Le Monde* du *28 mars*), *soulève trois remarques*. La première concerne le mode de connexion à Internet de l'utilisateur. Une liaison permanente à la Toile constitue un *atout précieux* pour éviter les délais de mise à jour et les frais téléphoniques. Or, seuls les employés d'entreprises reliées au réseau mondial et les rares *expérimentateurs* d'Internet sur le câble disposent d'un tel luxe. Le second *point* touche aux *sources* d'information, limitées à une vingtaine de prestataires ayant conclu un accord de diffusion avec Microsoft. Enfin, la multiplication des bandeaux animés défilant simultanément sur l'écran risque fort de pousser la *résistance physique* dans ses ultimes retranchements.

Moins obsédante, l'option fournie par la combinaison du logiciel Explorer de Windows et du navigateur IE4 permet de passer sans frontière du disque dur de la machine *aux millions d'ordinateurs de la* Toile. Là encore, l'illusion de fusion des deux univers résiste mal à une connexion temporaire par modem.

Microsoft fait valoir la meilleure intégration de ces deux programmes dans la version 98, sans exclure le recours à un autre navigateur tel que le Communicator de Netscape. *Les insatisfaits devront se* rabattre sur les perfectionnements multimédia de la nouvelle version du système d'exploitation : meilleur affichage des séquences vidéo, qualité sonore améliorée et performances supérieures pour les jeux en trois dimensions. De plus, un logiciel de lecture des vidéodisques (DVD) est intégré à Windows 98.

Une gestion plus efficace des *fichiers (Fat32) libère de l'espace sur* les disques durs. Mais le système impose la prudence car il n'est pas compatible avec Windows 95 et interdit donc les retours en arrière. Enfin, une trousse étendue d'outils *de dépannage a été intégrée* au système, ce qui laisse entendre que les risques d'accidents ne sont pas supprimés. Bill Gates en a *été* lui-même victime lors d'une démonstration *d'une version non achevée de Windows 98.*

Michel Alberganti

Le Monde
SUR INTERNET
http://www.lemonde.fr.
Le journal du jour dès 17 heures
En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.
Les dossiers
En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.
Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous
Les services
Toutes les offres d'emplois de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...
Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.



Siemens réorganise son activité de télécommunications

LE GÉANT ALLEMAND de l'électrotechnique Siemens a *décidé* de se *repositionner sur le marché des télécommunications*. Il a annoncé mercredi 24 juin qu'il cédait au britannique GEC ses 40 % dans leur filiale commune *GPT, spécialisée dans les équipements* pour les réseaux publics de télécommunications (commutateurs). En contrepartie, il reprend 50 % d'une autre filiale commune, *GEC Communication* Systems Ltd, qui fournit des réseaux et services de communication privée, comme la vidéo-conférence. Il reçoit, en outre, une compensation de 610 millions de livres (6,1 milliards de francs).
En parallèle, Siemens a aussi annoncé la création de deux nouvelles filiales, Siemens Telecom Networks et Siemens Newbridge Networks, dans lesquelles il regroupera ses activités destinées aux exploitants de *réseaux publics*. Le groupe se dit intéressé par la téléphonie mobile et les techniques de transmission de données par câbles à bande large.

Denis Kessler retourne à la fédération de l'assurance

PORTRAIT
Ce théoricien vient d'abandonner ses responsabilités opérationnelles chez Axa

UN RETOUR à la case départ est rarement *glorieux. Sauf surprise de* dernière minute, Denis Kessler devrait reprendre, un peu plus d'un an après l'avoir quittée, la présidence de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Réunis mardi 23 juin, le bureau de *la fédération patronale – instance* qui regroupe les quatorze ténors du secteur – et sa *commission exécutive* ont avalisé ce schéma, qui sera soumis formellement à l'assemblée générale des quelque quatre cents membres de la FFSA le 30 juin. Le candidat doit être élu à au moins deux tiers des voix, pondérées en fonction du poids de chaque société. M. Kessler prendra *sans doute ses fonctions courant* juillet.

Ce retour à la FFSA intervient trois semaines après l'annonce de l'abandon de ses responsabilités opérationnelles chez Axa, numéro un français du secteur (*Le Monde* du 3 juin), dont il était l'un des directeurs généraux depuis mars 1997, chargé de l'international. M. Kessler avait rejoint Axa de façon précipitée et surprenante, puisque son troisième mandat à la *fédération patronale* des assureurs avait été renouvelé en décembre 1996. Il venait de passer cinq ans à la FFSA, en ayant été propulsé président en janvier 1991, à l'âge de trente-neuf ans, avec le soutien de Claude Bébéar, président d'Axa, et de Jean Peyrelevade, alors président de l'UAP.

Quitter l'état-major d'Axa, revenir à la FFSA... Le sens à donner à ce mouvement n'a pas échappé aux cercles patronaux. *« Wonder boy »* du patronat français, président de la commission économique du CNPF, *Denis Kessler n'a pas* pour autant perdu le soutien du patron d'Axa. Sans la volonté de ce dernier, il n'aurait pu reprendre les rênes de la FFSA et, sans sa force de « conviction », Jean Arvis, président depuis le 25 mars 1997, n'aurait sans doute pas cédé sa place. Denis Kessler reste le protégé *de M. Bébéar. Mais il ne fait plus* partie de ses dauphins. La prestation *de ce théoricien du libéralisme* intégral dans le monde de l'entreprise n'a pas totalement convaincu. *« C'est un excellent homme d'organisation professionnelle, pas un homme d'entreprise, d'autant plus qu'Axa a une culture d'entreprise très forte »*, indique un proche d'Axa. Les règles y sont strictes et la décentralisation va de pair avec le pouvoir « clanique » de M. Bébéar. *« Denis Kessler est un homme de caractère, qui a fait avancer la profession mais qui n'a pas pu se fondre dans le moule Axa »*, relève un des responsables du groupe d'assurance de l'avenue Matignon. Une façon élégante de dire que la greffe n'a pas pris. Certains, *au sein même du groupe*, se sont empressés de lui imputer l'échec de la fusion entre les activités de gestion d'actifs et d'assurance vie de l'australien National Mutual, filiale à 51 % d'Axa, et Lend Lease, qui a achoppé en mai dernier, au terme de plus de six mois de discussions (*Le Monde* du *21 mai*).

A la question de savoir si son passage chez *Axa est un échec*, l'intéressé répond : *« Je n'aurais pas le soutien d'Axa pour la FFSA si c'était un échec. »*

AFFAIBLI

Ce retour inattendu est dommageable pour M. Kessler dans les rapports de force au sein du monde des affaires. La perspective de la présidence du directoire d'Axa, que ces *milieux lui attribuaient sans* doute trop hâtivement, lui conféraient une certaine aura. Celle-ci estompée, une partie du pouvoir et de la capacité d'influence de M. Kessler risque de s'effacer aux yeux de ses pairs et au sein des instances dirigeantes du CNPF.

Il va retrouver une fédération patronale de l'assurance qui a traversé une période de flottement, sans grande initiative. M. Kessler va s'engager pour un mandat de trois ans, pendant lesquels il s'attachera notamment à redonner du tonus au secteur de l'assurance. Il devra aussi s'atteler aux chantiers de l'épargne-retraite, de la santé, dossiers qu'il connaît sur le bout des doigts, et à la fiscalité de l'assurance-vie, qui est revenue sous les feux de l'actualité.

Sitôt arrivé à la présidence du CNPF, Ernest-Antoine Seillière a *avalisé les grands thèmes de la ligne* Kessler. Confirmé dans ses fonc*tions, le président de la commission* économique qui, sous l'ère Gandois, n'avait réussi à obtenir satisfaction ni sur la réforme du paritarisme ni sur la remise en cause du SMIC, a immédiatement vu ses revendications reprises et développées *intégralement par le nouveau* « patron des patrons ». De même, *la priorité donnée par M. Seillière* au rôle économique et de lobbying du CNPF, au détriment de celui de partenaire social dans la négociation contractuelle, l'a désigné comme le véritable homme fort dans l'organigramme patronal. Promu unique artisan de la réflexion patronale, sans contradic*teur de poids, M. Kessler s'est vu* légitimement chargé de piloter le « Projet pour l'espoir » qui doit exprimer la vision de société du CNPF et ses principales propositions de réformes.

Petite ruse de l'histoire : c'est au moment où les vues kesslériennes triomphent au CNPF que l'homme, même s'il s'en défend, est personnellement le plus affaibli.

Caroline Monnot et Pascale Santi

Le Monde
A LA TÉLÉVISION ET A LA RADIO
Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30
De l'actualité à l'Histoire
La chaîne histoire
Les mardi à 9 h et 23 h,
mercredi à 11 h et 17 h,
jeudi à 13 h et 19 h,
vendredi à 15 h et 21 h
Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois
à 21 heures
A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h45 (heures de Paris)
La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au samedi
à 13 heures et 15 heures

Le groupe Amaury affiche de bons résultats tout en restant prudent

L'éditeur prépare le numéro zéro d'un supplément magazine du « Parisien ». Il a renoncé à la chaîne d'informations avec Canal Plus *mais confirme le lancement de « L'Equipe TV » au 31 août*

C'EST au début de l'hiver 1995. Philippe Amaury s'installe au volant d'une nouvelle voiture de fonctions. Il a du mal à la faire démarrer, se retourne vers son interlocuteur et lâche : « *Excusez-moi, mais c'est la voiture de Jean-Pierre Courcol, et je ne sais pas encore très bien comment elle marche !* » Le numéro deux du groupe venait de quitter ses fonctions, las de voir le groupe hésiter devant un rapprochement avec le groupe Hersant. Depuis, Philippe Amaury est seul aux commandes, épaulé par trois directeurs généraux, Fabrice Nora, Paul Roussel et Jacques Guiu, sans véritable numéro deux comme l'étaient Martin Desprez ou Jean-Pierre Courcol.

Ces deux hommes, avec Philippe Amaury, ont constitué le trio qui a transformé un groupe vieillissant, marqué par un patron omnipotent, Emilien Amaury, et brisé par un long conflit avec le syndicat du Livre, qui a coûté au *Parisien libéré* la moitié de ses exemplaires, puis par une querelle de succession entre Philippe Amaury et sa sœur Francine.

Ce groupe est une entreprise paradoxale. Ses journaux font partie de ceux qui marchent en tête et se développent le plus, mais il est géré de façon patrimoniale, artisanale, avec le souci de pouvoir tout contrôler, tout maîtriser. Fin 1997, le groupe semblait faire feu de tout bois. Cette entreprise ultra-prudente débloquait plus de 500 millions de francs pour l'achat de cinq rotatives, se lançait dans deux projets de télévision, s'associait avec le groupe allemand Springer pour créer un magazine grand public d'informatique, annonçait la création d'un supplément magazine de fin de semaine au *Parisien*. Pour corser la difficulté, les deux premières rotatives destinées à *L'Equipe* ont été lancées peu de temps avant le début de la Coupe du monde de football.

STRATÉGIE DE PRIX BAS

A la moitié de l'année, le bilan est nuancé. Les rotatives peinent à démarrer *(lire ci-dessous)*, le groupe s'est finalement retiré du projet de chaîne d'information avec Canal Plus, le supplément du *Parisien* ne devrait pas se faire avant début 1999. Le groupe replie quelque peu la voilure, mais ne renonce pas. *Computer Plus* a été lancé, au prix d'une bataille commerciale et juridique avec le groupe Tests. Après un bon démarrage, le titre est tombé sous la barre des 100 000 exemplaires, malgré un prix d'appel de 5 francs. *Computer Plus* est la deuxième tentative de sortie du territoire sportif, après le mensuel pour les adolescents *XL magazine*, qui a du mal à percer, avec une diffusion totale payée, en 1997, de 62 108 exemplaires pour un tirage de plus de 130 000 exemplaires.

La chaîne d'informations de *L'Equipe* doit exister à partir du 31 août, tandis que le supplément magazine du *Parisien* est relancé. Un numéro 0 doit être réalisé cet été. « *C'est un journal de week-end et de loisirs, ça nous permet de toucher de nouvelles cibles sur un plan publicitaire et de nous rapprocher des normes européennes en termes d'offre de presse, même si on reste loin des journaux anglais* », explique Fabrice Nora. Le projet élaboré par Noël Couëdel a pris le relais du journal du septième jour, longuement étudié, il y a deux ans, et pour l'instant abandonné, du fait des difficultés de distribution ce jour-là. Le groupe teste encore cette idée en diffusant *L'Equipe* le dimanche pendant la durée du Mondial. Un bilan de cette expérience sera réalisé dans le courant de l'été.

Pour le magazine du *Parisien*, le groupe se heurte à un problème de prix. La réussite du quotidien est depuis de longues années le fruit d' une stratégie de prix bas (4,90 F actuellement). Cela s'est traduit par plusieurs résultats déficitaires. Aujourd'hui, la volonté du groupe est de maintenir le résultat du journal à l'équilibre, voire en léger excédent, tout en maintenant le prix le plus bas possible. « *Une augmentation de 10 centimes du prix de vente du quotidien permet d'améliorer le résultat de 10 millions de francs* », note Jacques Guiu. « *C'est un choix stratégique de ne pas chercher la rentabilité à tout prix. On a des raisonnements à longs termes, si on est persuadés que notre stratégie est bonne* », explique Fabrice Nora.

« *On a investi 70 millions de francs pour développer le portage, on a équilibré en 1993 et on a fini de rembourser en 1997. On a 100 000 abonnés portés, dont 20 % ne lisaient aucun quotidien. Cela montre bien qu'il n'y a pas de fatalité à la baisse de la presse quotidienne en France* », explique le directeur général.

Pour faire face à la concurrence d'*InfoMatin*, *Le Parisien* avait lancé en 1993 l'édition nationale *Aujourd'hui*, vendue 1 franc de moins que les éditions locales. « *Il s'agissait de contrer* InfoMatin *et d'affaiblir* France-Soir *en province. C'était un pari marketing sur lequel on a investi 40 millions de francs la première année. On est passés devant* France-Soir *et* Libération *en province. Et on n'a pas perdu de lecteurs sur* Le Parisien. » Ils n'en ont pas vraiment gagné non plus. L'essentiel de la progression du journal est dû à *Aujourd'hui*, avec son prix plus bas et près d'un tiers de la diffusion en région parisienne.

Sans craindre l'autoconcurrence, le groupe a également lancé, en association avec Métrobus et la RATP, un journal gratuit tiré à 500 000 exemplaires, *A Nous Paris*. « *C'est une expérience, si ça marche, on étudiera d'autres possibilités* », confie Fabrice Nora, qui reconnaît s'être inspiré de l'exemple du quotidien gratuit scandinave *Metro*.

Et financièrement ? Le groupe Amaury va bien, merci. Il a débloqué 530 millions de francs sur ses fonds propres pour acheter les rotatives, dont la dernière sera installée en juin 1999. En 1997, il a réalisé un chiffre d'affaires de 2,67 milliards de francs contre 2,55 l'année précédente. La presse représente plus de 80 % de ce chiffre d'affaires. Le reste est réalisé par la filiale d'événements sportifs Amaury Sport Organisation (ASO), dirigée par Jean-Claude Killy (Tour de France, le Dakar). ASO est la principale source de bénéfice du groupe, avec *L'Equipe*. Le résultat d'exploitation 1997 a atteint 300 millions de francs, en hausse de 20 %. Le résultat net augmente de 10 %, à 166 millions de francs. La voiture du groupe Amaury roule désormais à bon régime.

Alain Salles

Hausse régulière des ventes

DIFFUSION FRANCE PAYÉE (en milliers)

	1992	97
TOTAL PARIS.+AUJOURD.	384,3	467,7
L'ÉQUIPE	384,3	373,9
LE PARISIEN	307,3	360,3
AUJOURD'HUI	67,1 (93)	107,4

Source : Diffusion Contrôle OJD

En cinq ans, *L'Equipe* et *Le Parisien* ont gagné chacun 70 000 exemplaires. La progression de ce dernier s'est faite grâce au développement de son édition nationale, *Aujourd'hui*, qui a vendu en 1997 un peu plus de 30 000 exemplaires en Ile-de-France.

Des robots dans une forêt de papier

ILS SONT BLANCS. Ils glissent sur le sol, avec un bruit électrique, dans une forêt de bobines de papier. Les deux chariots-robots gèrent le stock de papier de la nouvelle imprimerie du groupe Amaury à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Ils vont chercher une bobine de deux tonnes, à 9 mètres de haut, et la conduisent vers d'autres robots, plus petits, qui la mènent au pied des rotatives. C'est un drôle de bruit dans la nuit, surtout avant que les machines ne se mettent à tourner, dans l'anormal silence d'une imprimerie.

Il y a actuellement deux imprimeries à Saint-Ouen, au siège du groupe Amaury. L'ancienne date de 1975. Elle a l'air d'avoir un siècle, avec ses machines qui semblent minuscules, étendues sur des dizaines de mètres. Ça fait du bruit et ça sent l'encre. Son installation avait entraîné l'un des plus longs conflits de la presse avec le syndicat du Livre-CGT. Les nouvelles rotatives Wifag sont construites en hauteur, les ouvriers sont derrière des vitres devant leurs tableaux de bord.

L'ambiance est tendue à la nouvelle imprimerie de *L'Equipe*. A minuit, mardi 9 juin, veille de l'ouverture de la Coupe du monde, les deux rotatives ultramodernes s'apprêtent à tourner. Le journal a été bouclé à l'heure. Tout est prêt pour un tirage de près de 900 000 exemplaires. La machine s'élance... et le papier casse. L'incident se produira plusieurs fois. Le rodage est laborieux, comme souvent en pareil cas. L'impression ne commence qu'à 1 h 30. Pour pallier ces défaillances, les premiers exemplaires ont été tirés sur une des anciennes rotatives.

En renouvelant son parc de rotatives et en démarrant celle de *L'Equipe*, juste avant le début du plus grand événement sportif qui se déroule en France, le groupe Amaury a pris quelques risques. Les changements entraînent toujours des perturbations dues en général au rodage des machines, à l'absence de maîtrise du nouveau matériel, voire à quelques mauvaises volontés syndicales. Le quotidien *Midi Libre* en sait quelque chose, qui a encore des difficultés de tirage, un an après la mise en place des rotatives... et après un mois de grève à l'été 1997.

PLURALISME SYNDICAL

Le groupe Amaury vit aussi les inconvénients du pluralisme syndical. Depuis le long conflit de 1975, qui a coûté au *Parisien* la moitié de ses exemplaires, le groupe a brisé le monopole du syndicat du Livre-CGT : aux problèmes liés aux divisions du syndicat du Livre s'ajoutent des surenchères entre FO et la CGT. Dans l'imprimerie, une affiche montre une souris qui s'apprête à attraper un morceau de fromage, posé sur un piège. Une main a ajouté sur le fromage : FO.

Le changement des rotatives de *L'Equipe* et du *Parisien* était inévitable. Les tirages des deux titres (respectivement 538 757 et 600 183 exemplaires, dont un tiers environ imprimé en province), l'âge des machines, la nécessité de développer la couleur, justifient l'investissement pour cinq rotatives, qui seront toutes installées d'ici un an. A la mise en place s'ajoute la modernisation des cinq imprimeries décentralisées, qui produisent la plupart des quotidiens parisiens. Les sites (Nantes, Nancy, Lyon, Toulouse, Vitrolles) doivent suivre l'ensemble des demandes de la presse, qui augmente sa pagination et son utilisation de la couleur. Et vont désormais devoir intégrer *France-Soir*. Depuis le début de la Coupe du monde, les retards sont réguliers en province.

La construction de cette nouvelle « cathédrale », au moment où *France-Soir* quitte celle de Roissy, pour s'installer dans une chapelle à Aubervilliers, où celle de *La Croix* s'apprête à fermer, constitue un élément central des métamorphoses de l'imprimerie de la presse parisienne.

A. S.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : Hugues Durocher quitte la direction de la rédaction d'Europe 1.** Il a été nommé, mardi 23 juin, secrétaire général de l'antenne. Un nouveau directeur de la rédaction devrait être nommé ultérieurement.

■ **AUDIOVISUEL : Lionel Jospin a confirmé**, mardi 23 juin, avoir « *donné son accord* » à la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, pour « *scinder en deux* » le projet de loi sur l'audiovisuel. Les députés seront saisis « *dès cet automne d'un projet de réforme du secteur public* ».

■ **Selon le *Journal officiel*** du 23 juin, divers établissements publics sont exclus par décret du champ des aides à la réduction du temps de travail à 35 heures, dont les sociétés bénéficiant de la redevance (INA, Radio-France, France 2, France 3, RFO, La Sept-Arte, La Cinquième, RFI).

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **MULTIPLEX ITALIE-AUTRICHE ET CHILI-CAMEROUN** (mardi 23 juin, TF 1 à 15 h 42) : 2 578 233 téléspectateurs, 46,8 % de part d'audience. France 2 : 847 698, 15,4 % ; France 3 : 420 335, 7,6 % ; M 6 : 603 395, 10,9 % ; La Cinquième : 157 626, 0,4 %.

■ **BRÉSIL-NORVÈGE** (France 2 à 20 h 48) : 6 088 178 téléspectateurs, 30,6 % de part d'audience. A la même heure sur TF 1 : 5 432 015, 27,3 % ; FR 3 : 3 438 039, 17,3 % ; M 6 : 2 128 224, 10,7 % ; Arte : 389 821, 2 %.

★ **Sources : Médiamat. Médiamétrie, *Traitement* Credome-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.**

Les critiques se multiplient à France-Culture

HUIT MOIS APRÈS la mise en place de sa grille, Patrice Gélinet, directeur de France-Culture, est confronté à une fronde. A la difficulté de convaincre du bien-fondé des changements qu'il propose s'ajoutent certains faux pas, comme l'émission sur Chateaubriand commandée à Philippe de Saint-Robert, chroniqueur à Radio-Courtoisie, station qui fait la passerelle entre la droite et l'extrême droite.

La diffusion de cette émission semble annulée mais ce projet a alourdi un climat déjà tendu par la critique des programmes. Outre la lettre des six savants qui regrettent la place consacrée aux sciences et aux technologies (*Le Monde* daté 14-15 juin), l'Association des auditeurs de France-Culture écrit dans son bulletin de juin : « *France-Culture s'est "travestie". Le ton, le format et l'esprit sont allés rejoindre le cercle étendu des radios d'ambiance.* » La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) se plaint quant à elle de la « *dégradation de la programmation des émissions de création radiophonique, programmation des auteurs célèbres disparus, et souvent étrangers, au détriment d'auteurs contemporains* », dans une lettre à Catherine Trautmann.

Certains réalisateurs ont refusé de participer, le 22 juin, à une réunion de travail avec Patrice Gélinet, et ont fait lire une lettre soulignant « *l'incapacité de la direction des fictions à conduire la fabrication de son programme* », disant leur désaccord avec certains formats d'émission, le recours trop fréquent au direct, etc. Ils indiquent que les relations de travail « *se sont considérablement dégradées* ».

Quant aux reponsables du Syndicat national des auteurs compositeurs (SNAC), ils jugent que « *la désorganisation et une ambiance mauvaise règnent. Les auteurs et les producteurs, quand ils sont reçus, sont traités avec une désinvolture qui frise l'incorrection* ».

Patrice Gélinet reconnaît que la nouvelle grille « *n'était pas parfaite dès son lancement* ». Mais elle n'a pas entraîné de baisse du budget de la création dramatique. « *Je suis très attaché à la fiction, élément essentiel de France-Culture ; elle représente un tiers de son budget et nous avons diffusé 170 fictions depuis septembre. Mais j'ai voulu faire de la place aux œuvres du répertoire en leur consacrant le troisième samedi du mois* ». Et il ajoute : « *Ma porte est toujours ouverte et j'écoute tous les avis.* »

Françoise Chirot

Challenges
L'économie c'est vous
Les Riches
Le classement des 500
Comment faire fortune en 10 ans
VIENT DE PARAÎTRE

SPORTS
Athlétisme, Cyclisme
Football, Rugby, Tennis...
RÉSULTATS, RECORDS et PALMARÈS
3615 LE MONDE

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **EDF : Edmond Alphandéry démissionne** de la présidence de l'entreprise et Pierre Daurès de la direction générale. *(lire p. 18)*

● **MICROSOFT : le groupe américain lance** mercredi 25 juin, son logiciel Windows 98 *(lire p. 19)*

● **AKZO NOBEL : le groupe chimique néerlando-suédois a annoncé**, mercredi à La Haye, avoir acquis 241 083 469 actions ordinaires, soit environ 59,3 % de la firme britannique Courtaulds. Le groupe a précisé que son offre sur Courtaulds était prolongée jusqu'au 10 juillet.

● **ENDESA : le numéro un de la production et de la distribution** d'électricité en Espagne, va investir 513 millions de dollars (3 milliards de francs) dans un projet de centrale électrique à Cuba selon le journal économique *La gaceta de los Negocios*.

● **GIAT-Industrie : quelque 150 salariés** à Rennes (Ille-et-Vilaine), et 250 salariés à Roanne (Loire) ont manifesté, *mardi, pour protester contre* le plan social annoncé la semaine dernière par le ministre de la défense.

● **INDUSTRIE DU SUCRE : Entre 1000 et 2000 salariés de** *l'industrie sucrière ont manifesté*, mardi, à Paris contre la dénonciation partielle de la convention collective du secteur par le patronat début mai.

SERVICES

● **AT&T : le géant américain des télécommunications** serait sur le point de racheter Tele-communications, le second réseau américain de télévision par câble pour un montant de 30 milliards de dollars (180 milliards de francs), selon le *Wall Street Journal*.

● **CABLE & WIRELESS : l'opérateur téléphonique britannique** indique être en discussion avec l'américain MCI pour lui racheter la totalité de ses activités liées à Internet. MCI est vendeur afin que sa fusion avec WorldCom puisse recevoir le feu vert de la Commission européenne.

● **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur téléphonique veut réduire**, d'ici à l'automne, de 6 500 à 950 le nombre de personnes employées à son siège à Bonn, selon le mensuel allemand *Capital*.

● **RAIL : Deutsche Bahn et NS, les sociétés ferroviaires allemande et néerlandaise** ont annoncé qu'elles allaient fusionner leurs activités fret dans un ensemble baptisé Rail Cargo Europe.

FINANCE

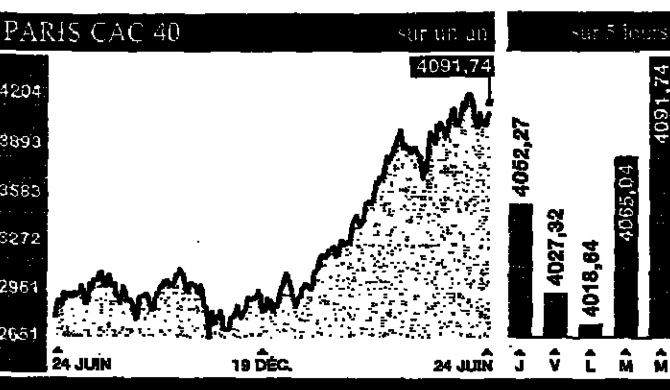
● **COMMERZBANK : la troisième banque privée allemande**, a confirmé, mercredi, qu'elle menait des négociations avec la banque postale allemande Postbank AG en vue d'une *« coopération renforcée »*.

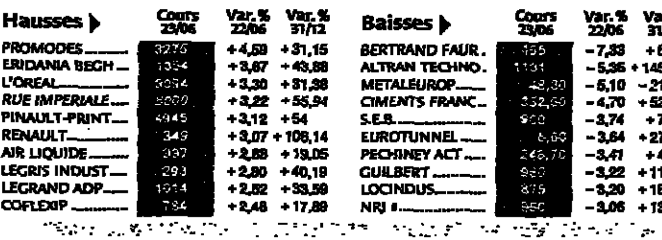
● **COFISMED : la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse et CDC Participations**, actionnaires à 20 % et 3,5 % de Cofismed, vont lancer une offre publique d'achat sur les titres de cette société financière, dans l'incapacité de faire face aux pertes de sa filiale en liquidation, la Société de développement régional de la Méditerranée.

● **RABOBANK : le Crédit agricole néerlandais** a engagé des discussions avec l'assureur mutualiste Achmea, membre du groupement européen Eureko. Les deux groupes envisagent une *« collaboration étroite »*.

● **UNION DE BANQUES SUISSES : suite à sa fusion avec la Société de Banque suisse**, UBS étudie la vente de sa filiale britannique spécialisée dans la gestion de fonds Phillips & Brew Fund Management, évaluée à 15 milliards de francs.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

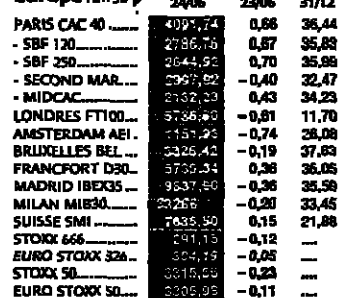




Principaux écarts au règlement mensuel

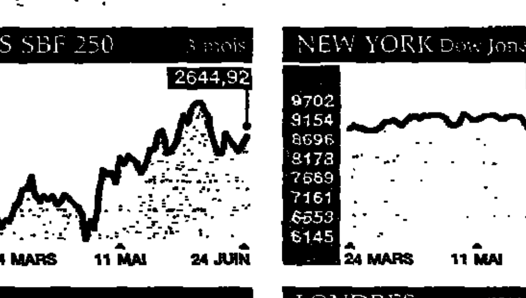
Hausses	Cours 23/06	Var. % 22/06	Var. % 31/12	Baisses	Cours 23/06	Var. % 22/06	Var. % 31/12
PROMODES	3275	+4,59	+31,15	BERTRAND FAUR.	455	-7,33	+6,33
ERIDANIA BEGH	1354	+3,67	+43,88	ALTRAN TECHNO.	1131	-5,36	+145,88
L'OREAL	3034	+3,30	+31,38	METALEUROP	48,30	-5,10	-21,71
RUE IMPERIALE	5000	+3,22	+55,94	CIMENTS FRANC.	352,50	-4,70	+52,59
PINAULT-PRINT	4945	+3,12	+54	S.E.B.	900	-3,74	+7,27
RENAULT	349	+3,07	+108,14	EUROTUNNEL	6,60	-3,64	+27,85
AIR LIQUIDE	997	+2,88	+19,05	PECHINEY ACT	246,70	-3,41	+4,67
LEGRIS INDUST	293	+2,80	+40,19	GUILBERT	960	-3,22	+11,88
LEGRAND ADP	1014	+2,82	+33,59	LOCINDUS	875	-3,20	+16,08
COFLEXIP	784	+2,48	+17,89	NRJ #	850	-3,06	+13,36

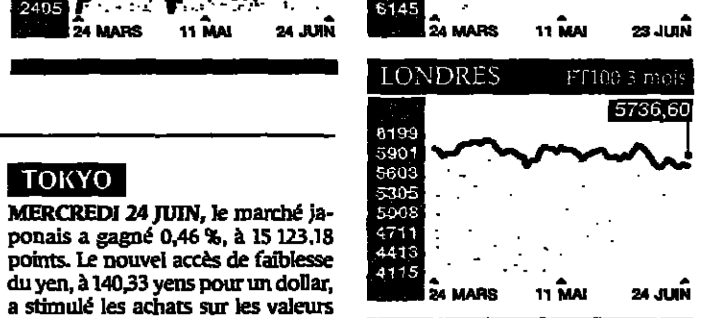
Indices boursiers

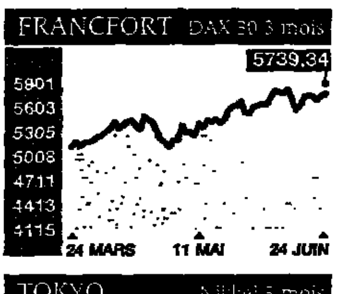


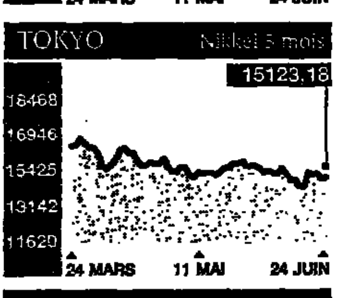
Europe 12h30	Cours 24/06	Var. % 23/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4091,74	0,66	36,44
- SBF 120	2786,76	0,67	35,89
- SBF 250	2644,92	0,70	35,99
- SECOND MAR.	2997,92	-0,40	32,47
- MIDCAC	2132,23	0,43	34,23
LONDRES FT100	5736,60	-0,81	11,70
AMSTERDAM AEI	1151,23	-0,74	28,08
BRUXELLES BEL	3326,42	-0,19	37,63
FRANCFORT D30	5739,34	0,36	36,05
MADRID IBEX35	9637,90	-0,36	35,59
MILAN MIB30	33268	-0,20	33,45
SUISSE SMI	7635,50	0,15	21,88
STOXX 666	291,15	-0,12	—
EURO STOXX 326	304,19	-0,05	—
STOXX 50	3315,88	-0,23	—
EURO STOXX 50	3305,99	-0,11	—

Monde	Cours 23/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8828,46	1,35	11,64
- SP 500	1119,49	1,48	16,36
- NASDAQ	1844,57	2,15	17,46
BUENOS-AIRES M.	582,59	1,54	-18,17
JOHANNESBURG	5230,50	0,97	10,84
MEXICO BOLSA	167,95	1,90	-19,90
SANTIAGO IPSA	83,66	0,53	-25,96
SAO PAULO BOU.	9937	3,30	-2,55
TORONTO FSE I.	7075,22	0,53	7,10
ASIE 10h15	24/06	23/06	31/12
BANGKOK SET	17,67	-3,48	-31,22
HONGKONG H.	8296,77	0,94	-22,62
SÉOUL	34,63	-0,49	-18,21
SINGAPOUR ST.	1079,66	-1,06	-30,01
SYDNEY ALL O.	2502,30	0,39	-0,91
TOKYO NIKKEI	15123,18	0,46	-0,89









LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MERCREDI 24 JUIN, à midi, la Bourse de Paris a progressé de 0,53 %, à 4 086,47 points. Pour ce premier jour de la liquidation mensuelle de juillet, le marché a *été assez calme (3,2 milliards de* francs échangés), à comparer au volume record de la veille : 29 milliards de francs. Les valeurs moyennes se sont distinguées : Norbert Dentressangle a gagné 6,8 %, le groupe GTM a profité de *nouvelles recommandations* positives pour grimper de 5,4 % et Altran Technologies s'est adjugé 5,2 %. Le titre Rhône-Poulenc a progressé de 2,4 % en raison du succès du placement des actions de sa filiale Rhodia. A 204 francs, *le titre Alstom s'est négocié en*dessous de son cours d'introduction (205 francs). A la baisse, l'action Dassault Electronique a abandonné 6,2 % pour s'ajuster sur le cours de l'OPA de Thomson CSF à 690 francs.

FRANCFORT

MERCREDI 24 JUIN, lors des premières transactions, l'indice DAX 30 a gagné 0,27 %, à 5 763,75 %. Les investisseurs ont été rassurés par les propos du vice-président de la Bun*desbank qui a estimé que la conver*gence des taux en Europe était satisfaisante, ce qui semble écarter un prochain resserrement de la politique monétaire en Allemagne. La veille, l'indice avait progressé de 1,77 %.

LONDRES

MARDI 23 JUIN, la Bourse britannique a gagné 1,04 %, à 5 772 points. Le marché a été soutenu par le fléchissement de la livre sterling et la *progression du marché américain*. L'action British Telecom a bondi de 5,25 % sur des rumeurs d'alliance avec AT&T. Le fabricant de cigarettes BAT a gagné 2,77 %, à l'annonce d'un verdict favorable de la justice américaine à son égard.

TOKYO

MERCREDI 24 JUIN, le marché japonais a gagné 0,46 %, à 15 123,18 points. Le nouvel accès de faiblesse du yen, à 140,33 yens pour un dollar, a stimulé les achats sur les valeurs *exportatrices. Les plus importantes* d'entre elles – Sony Corp, Honda Motors, Canon, Fujistu et Fuji Photo – ont progressé de plus de 2,5 %.

NEW YORK

***MARDI 23 JUIN**, l'indice Dow Jones* a poursuivi sa progression avec un gain de 1,35 %, à 8 828,46 points. La décision de justice favorable à Microsoft a fait grimper cette action de 5,22 %. Les principales valeurs technologiques ont profité de ce re*gain d'intérêt pour le secteur*. Les valeurs pétrolières ont été recherchées avant la tenue de la réunion des pays producteurs de pétrole à Vienne. Les opérateurs ont anticipé une forte réduction de la production d'or noir.

Valeur du jour : But sous contrôle britannique

APRÈS DES MOIS de rumeurs et d'hésitations, la chaîne française de magasins de meubles et d'électroménager But (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) a fini par tomber, mardi 23 juin, dans l'escarcelle du géant britannique Kingfisher (52 milliards de francs de chiffre d'affaires). Cette acquisition n'est pas une surprise : Kingfisher, déjà *propriétaire*, en France, de Darty, le numéro un français de la distribution d'équipements « électrodomestiques », détenait, depuis le mois de janvier 1996, 26 % de But. Cette fois, il porte sa participation à 61,68 %, en rachetant à la famille *fondatrice Venturini et à son allié* Georges Yvrai, administrateur de But SA, leurs 35,68 %, à un prix, établi lors de négociations en juillet 1997, de 300 francs par action (pour un cours avant suspension de 370 francs le 23 juin). Cela porte le *montant de l'achat à 103 millions de livres (1,04 milliard* de francs), et valorise à quelque 3 milliards le groupe But, fondé en 1972 par André Venturini.

Après approbation de cette prise de contrôle par les autorités françaises, Kingfisher devrait lancer une offre d'achat sur le reste du capital et retirer le titre But de la cote, comme il l'avait fait pour Darty en 1994. Kingfisher a annoncé le maintien en place du management existant et la nomination à la tête du nouveau conseil de surveillance dont va être dotée la société de Michel Venturini, le fils d'André, jusqu'ici premier actionnaire PDG de But. La nouvelle filiale et ses 235 magasins (dont 182 en franchise) seront cependant intégrés à la division européenne Kingfisher Electrical Retailing, récemment créée et confiée à Philippe Francès, ex-Darty.

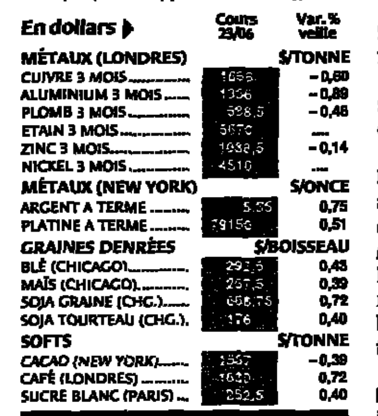
Dans la guerre de positions à laquelle il se livre avec son rival Pinault-Printemps-Redoute (PPR), pour le contrôle du marché européen de l'équipement de la maison, Kingfisher marque un point sur les terres de son rival, qui possède l'enseigne Conforama. *L'ensemble Darty-But* renforce le *leadership* du Britannique en France dans l'électroménager. But n'est que numéro deux dans le meuble, loin derrière Conforama, mais Kingfisher dispose de l'expertise et des moyens nécessaires pour en faire un redoutable concurrent pour PPR.

Coïncidence ? Mardi 23 juin, Conforama annonçait sa dernière acquisition, l'espagnol Teka, qui propulse l'enseigne française au premier rang sur le marché ibérique. Les rumeurs qui courent quant à une éventuelle OPA sur une autre enseigne française, Castorama, ne manqueront pas d'être relancées après l'acquisition de But, malgré les dénégations répétées et agacées de Jean-Hugues Loyez, le PDG de Castorama.

Pascal Galinier

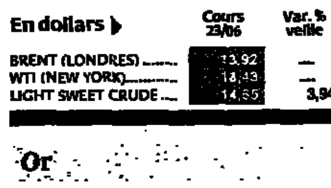
Action But — en francs à Paris — 345,7 — 400, 380, 360, 340, 320, 300, 280, 260 — 27/12, 6/2, 20/3, 1/5, 24/6

Matières premières



En dollars	Cours 23/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1656	-0,60
ALUMINIUM 3 MOIS	1336	-0,89
PLOMB 3 MOIS	528,5	-0,46
ETAIN 3 MOIS	5570	—
ZINC 3 MOIS	1032,5	-0,14
NICKEL 3 MOIS	4510	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,35	0,75
PLATINE A TERME	39150	0,51
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	293,5	0,43
MAÏS (CHICAGO)	257,5	0,39
SOJA GRAINE (CHG.)	658,75	0,72
SOJA TOURTEAU (CHG.)	176	0,40
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1557	-0,39
CAFÉ (LONDRES)	1630	0,72
SUCRE BLANC (PARIS)	252,5	0,40

Pétrole



En dollars	Cours 23/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,92	—
WTI (NEW YORK)	18,43	—
LIGHT SWEET CRUDE	14,65	3,94

Or

En francs	Cours 23/06	Var % 22/06
OR FIN KILO BARRE	57300	—
OR FIN LINGOT	57750	+1,06
ONCE D'OR LONDRES	294,45	-0,24
PIÈCE FRANCE 20 F	328	—
PIÈCE SUISSE 20 F	330	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	320	-0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	2750	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1422,50	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2120	-0,93

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en hausse, mercredi 24 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8020 mark, 6,04 francs et 140,40 yens.

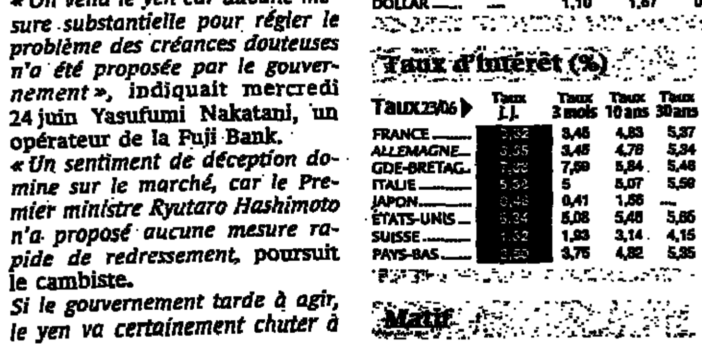
« On vend le yen car aucune mesure substantielle pour régler le problème des créances douteuses n'a été proposée par le gouvernement », indiquait mercredi 24 juin Yasufumi Nakatani, un opérateur de la Fuji Bank.

« Un sentiment de déception domine sur le marché, car le Premier ministre Ryutaro Hashimoto n'a proposé aucune mesure rapide de redressement, poursuit le cambiste.

Si le gouvernement tarde à agir, le yen va certainement chuter à nouveau. »

La glissade du yen pourrait toutefois être freinée par la crainte d'une nouvelle intervention nippo-américaine sur le marché des changes.

Cours de change

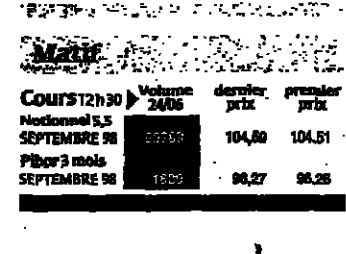


24/06 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,02	6,64	10,05	4,01	2,97	4,38	0,34	3,35	—
DM	1,80	1,98	3	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1772,35	1950,56	2953,69	1179,84	874,14	1267,58	—	985,33	293,87
YEN (100)	139,82	153,88	233	93,08	68,97	—	7,89	77,67	23,19
FLORIN	2,03	2,23	3,38	1,35	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,50	—	0,74	1,07	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,40	0,30	0,43	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	—	1,51	0,60	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,67	0,67	0,49	0,72	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

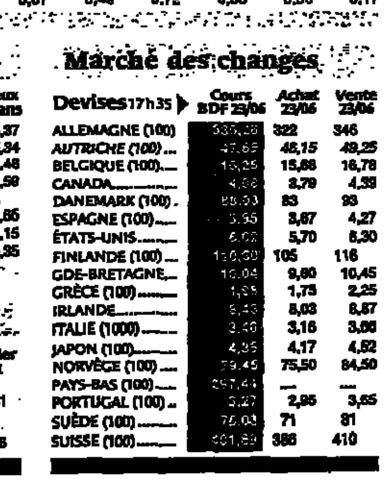
Taux 23/06	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,46	4,83	5,37
ALLEMAGNE	3,35	3,45	4,78	5,34
GDE-BRETAG.	7,38	7,69	5,84	5,48
ITALIE	5,32	5	5,07	5,59
JAPON	0,48	0,41	1,56	—
ÉTATS-UNIS	5,34	5,08	5,46	5,66
SUISSE	1,32	1,93	3,14	4,15
PAYS-BAS	3,32	3,75	4,82	5,35

Matif



Cours 12h30	Volume 24/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	55558	104,59	104,51
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	1829	96,27	96,26

Marché des changes



Devises 17h35	Cours BDF 23/06	Achat 23/06	Vente 23/06
ALLEMAGNE (100)	335,26	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,08	3,79	4,39
DANEMARK (100)	88,03	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,02	5,70	6,30
FINLANDE (100)	110,30	105	116
GDE-BRETAGNE	10,04	9,60	10,45
GRÈCE (100)	1,99	1,75	2,25
IRLANDE	8,46	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,16	3,66
JAPON (100)	4,35	4,17	4,52
NORVÈGE (100)	79,49	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,46	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	75,09	71	81
SUISSE (100)	401,34	386	410

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, mercredi 24 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 7 centièmes, à 104,57 points.

Le taux de l'obligation assimilable *du Trésor (OAT) à dix ans s'inscri*vait à 4,83 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

L'euro peut démarrer sans taux directeurs unifiés, a estimé mercredi Johann Wilhelm Gaddum, vice-président de la Bundesbank, dans un entretien au quotidien allemand *Handelsblatt*.

« Je ne vois pas notre rôle comme celui d'établir à la fin de l'année un niveau de taux d'intérêt unique », a déclaré M. Gaddum.

Cette déclaration laisse entendre que la Bundesbank n'est pas prête à relever ses taux directeurs pour favoriser la convergence monétaire à l'intérieur de l'Euroland.

ÉCONOMIE

Une dévaluation du yuan chinois est « possible » en 1999

Une dévaluation de la monnaie chinoise est *« possible »* en 1999, a confié mardi 23 juin le vice-président de la commission économique et financière de l'Assemblée nationale populaire (ANP), Dong Fureng, au quotidien allemand *Die Welt*.

« Cela ne pourra pas avoir lieu cette année. En plus, une dévaluation est devenue une question non seulement économique, mais aussi politique », a déclaré M. Dong, l'un des grands économistes chinois. La chute du yen fait peser *une énorme pression sur la* Chine et entraîne toutes les monnaies de la région, hormis le yuan chinois, a reconnu M. Dong. *« C'est un inconvénient pour nous. Mais si nous touchions, ne serait-ce qu'un peu, au yuan, Hongkong n'y résisterait pas »*, a-t-il ajouté.

■ **JAPON : les onze constructeurs automobiles** japonais ont *assemblé en mai 714 887 véhi*cules dans leurs usines de l'archipel, soit 19,7 % de moins que lors du même mois de 1997, a annoncé mercredi 24 juin l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA).

■ **RUSSIE : le directeur général du Fonds monétaire international (FMI)**, Michel Camdessus, a préconisé mardi 23 juin à Strasbourg de profondes réformes en Russie pour tenter de juguler la crise financière.

■ **Une délégation du FMI** passera jusqu'à trois semaines à Moscou pour examiner les conditions d'une nouvelle aide financière pour la Russie, a annoncé mardi 23 juin le ministre des finances russe, Mikhaïl Zadornov.

■ **Le président russe, Boris Eltsine**, a dénoncé mardi 23 juin la situation financière *« alarmante »* de son pays, tandis que le premier ministre, Sergueï Kirienko, assurait qu'il faudrait *« cesser de parler de démocratie »* si l'Etat ne parvenait pas à redresser la situation *(lire page 3)*.

■ **EUROPE CENTRALE : la crise asiatique** pourrait avoir des incidences sur les économies d'Europe de l'Est par le biais de l'Union européenne, ont estimé mardi 23 juin les présidents des banques nationales polonaise, tchèque et hongroise.

■ **SUISSE : les Suisses sont toujours les champions de l'épargne**, avec près de 240 milliards de francs suisses (960 milliards de francs), placés sur des comptes d'épargne auprès de leurs banques, selon les chiffres publiés mardi 23 juin par la Banque nationale suisse (BNS).

■ **UNION EUROPÉENNE : le président de la Fédération des banques allemandes** et patron de la Commerzbank, Martin Kohlhaussen, a estimé mardi *23 juin possible une division par* deux du nombre de chômeurs dans l'Union Européenne d'ici cinq ans.

■ **ROYAUME-UNI : la balance des paiements courants** britanniques a enregistré au premier trimestre son plus important déficit depuis six ans, sous l'effet d'une livre sterling vigoureuse et d'importants transferts au budget de l'Union européenne, a annoncé mardi 23 juin l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **Un nouveau relèvement des taux d'intérêt** britanniques à court terme pourrait plonger l'économie dans la récession, estime l'OCDE dans une étude consacrée à la Grande-Bretagne publiée mardi 23 juin.

■ **FRANCE : la croissance** devrait rester dynamique en 1999 (3,2 %), dopée par une forte reprise de l'investissement, selon les dernières prévisions d'Euler-SFAC, présentées mardi 23 juin.

■ **Le premier ministre, Lionel Jospin**, a reconnu mardi 23 juin devant le groupe socialiste à l'Assemblée nationale que la France *« percevait déjà fortement au premier trimestre de cette année les effets de la contraction des échanges extérieurs résultant de la crise asiatique »*.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 JUIN

Liquidation : 24 Juillet
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS **+0,77 %** CAC 40 : 4096,15

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1065	1061	-0,37	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	955	—	22/10/97
Renault (T.P.)	2875	2890	+0,52	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	3190	—	—	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1360	1350	-0,73	15/02/97
Thomson S.A (T.P)	1012	—	—	01/08/97
Accor	1627	1673	+2,82	15/06/98
AGF	348,90	350	+0,31	[illegible]
Air Liquide	997	1012	+1,50	28/05/98
Alcatel Alsthom	1150	1162	+1,04	27/06/97
Alstom CA	202,50	205	+1,23	—
Altran Techno. #	1131	1199	+6,01	26/03/97
Atos CA	1401	1403	+0,14	—
Axa	651	658	+1,07	11/05/98
Bail Investis	970	973	+0,30	11/07/97
Bazar Hot. Ville	735	749	+1,90	12/06/97
Bertrand Faure	455	460	+1,09	20/04/98
BIC	429	436,20	+1,79	15/01/98
BIS	655	670	+2,29	01/07/96
B.N.P.	477	486,20	+1,92	30/06/98
Bollore Techno.	1167	1190	+1,97	04/07/97
Bongrain	2949	2936	-0,44	14/05/98
Bouygues	1102	1080	-1,99	01/06/97
Bouygues Offs.	272,50	275	+0,91	26/06/97
Bull#	97	97,60	+0,61	—
Canal +	1145	1105	-3,49	19/08/97
Cap Gemini	923	926	+0,32	17/04/98
Carbone Lorraine	524	531	+1,33	12/06/98
Carrefour	3669	3674	+0,13	27/04/98
Casino Guichard	461,80	465	+0,69	10/06/98
Casino Guich.ADP	321,80	317	-1,49	10/06/98
Castorama Dub.(Li)	1075	1060	-1,39	15/05/98
C.C.F.	478	487	+1,88	11/05/98
Cegid (Ly)	1240	1240	—	02/06/98
Cerus Europ.Reun	40,75	40,90	+0,36	17/06/98
CGIP	3075	3145	+2,27	12/06/98
Chargeurs	500	495,10	-0,98	25/06/97
Christian Dalloz	775	775	—	02/07/97
Christian Dior	750	732	-2,40	22/06/98
CIC - ACTIONS "A"	650	650	—	—
Ciments Francais	352,50	350	-0,70	13/08/97
Clarins	556	556	—	21/07/97
Club Mediterranee	534	534	—	24/06/96
Coflexip	784	767	-2,16	09/06/98
Colas	1205	1225	+1,65	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,80	14,80	—	15/07/92
Comptoirs Mod.	3110	3109	-0,03	12/06/98
CPR	485,90	496	+2,07	06/07/98
Cred.Fon.France	98	100	+2,04	16/06/95
Credit Lyonnais CI	607	615	+1,31	01/07/93
CS Signaux(CSEE)	520	546	+5	01/07/97
Damart	4650	4610	-0,86	19/12/97
Danone	1638	1638	—	26/05/98
Dassault-Aviation	1960	1912	-2,44	[illegible]
Dassault Electro ●	747	701	-6,15	27/04/98
Dassault Systemes	281	287	+2,13	[illegible]
De Dietrich	400	400	—	05/06/98
Deveaux(Ly)#	969	967	-0,20	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,95	70	+0,07	—
Dexia France	808	826	+2,22	11/06/98
DMC (Dollfus Mi)	162	158,40	-2,22	[illegible]
Dynaction	222,10	232	+4,45	[illegible]
Ecia	1629	1629	—	[illegible]
Eiffage	533	546	+2,43	[illegible]
Elf Aquitaine	804	814	+1,24	[illegible]
Eramet	245	247	+0,81	[illegible]
Eridania Beghin	1354	1347	-0,51	11/08/97
Essilor Intl	2610	2580	-1,14	02/06/97
Essilor Intl.ADP	2229	2230	+0,04	02/07/97
Esso	576	585	+1,56	16/03/98
Eurafrance	3692	3785	+2,51	16/12/97
Euro Disney	11,10	11,15	+0,45	[illegible]
Europe 1	1430	1400	-2,09	01/04/98
Eurotunnel	6,60	6,80	+3,03	—
Fimalac SA	702	720	+2,56	25/06/97
Finextel	126	120,10	-4,68	26/06/97
Fives-Lille	535	531	-0,74	10/02/98
France Telecom	395	393	-0,50	17/06/98
Fromageries Bel	5050	5050	—	30/07/97
Galeries Lafayette	6150	6160	+0,16	30/06/98
GAN	157	157,50	+0,31	[illegible]
Gascogne	617	615	-0,32	02/06/98
Gaumont #	455	450	-1,09	24/06/98
Gaz et Eaux	332,10	328,10	-1,20	10/06/98
Geophysique	886	890	+0,45	12/07/95
G.F.C.	675	670	-0,74	28/07/97
GrandVision	215,80	214,70	-0,50	05/06/98
Groupe Andre S.A.	703	703	—	12/02/98
Groupe GTM	578	605	+4,67	15/06/98
Gr.Zannier (Ly) #	155,20	160,20	+3,22	01/07/97
Guilbert	960	970	+1,04	08/06/98
Guyenne Gascogne	2400	2400	—	19/06/98
Hachette Fili.Med.	1620	1645	+1,54	03/06/98
Havas Advertising	1252	1238	-1,11	03/09/97
Imetal	821	845	+2,92	25/06/97
Immeubl.France	495	502	+1,41	15/06/98
Infogrames Enter.	367	374,70	+2,09	—
Ingenico	161,10	169,50	+5,21	04/08/97
Interbail	166	167,50	+0,90	30/05/97
Intertechnique	1603	1621	+1,12	30/09/97
ISIS	754	758	+0,53	—
Jean Lefebvre	479	481	+0,41	09/06/98
Klepierre	1199	1166	-2,75	23/03/98
Labinal	1955	2002	+2,40	09/07/97
Lafarge	610	621	+1,80	08/06/98
Lagardere	256,60	262	+4,05	30/06/98
Lapeyre	560	562	+0,35	27/05/98
Lebon (Cie)	278	278	—	05/03/97
Legrand	1590	1595	+0,31	12/06/98
Legrand ADP	1014	1017	+0,29	12/06/98
Legris Indust.	293	306	+4,43	02/07/97
Locindus	875	884	+1,02	01/07/97
L'Oreal	3094	3135	+1,26	12/06/98
LVMH Moet Hen.	1187	1167	-1,68	15/06/98
Marine Wendel	1072	1090	+1,67	28/11/97
Metaleurop	48,30	49,75	+3	04/07/90
Metrologie Inter.	19,60	19,60	—	—
Michelin	349,40	357	+2,17	18/06/98
Montupet SA	2325	2374	+2,10	26/06/97
Moulinex	157,50	159	+0,95	14/08/92
Natexis	388	395	+1,80	13/06/97
Norbert Dentres #	234	250	+6,83	08/06/98
Nord-Est	128,50	130,10	+1,24	08/07/97
Nordon (Ny)	525	524	-0,19	—
NRJ #	950	949	-0,10	22/06/98
Olipar	68,60	68	-0,87	—
Paribas	623	640	+2,72	—
Pathe	1153	1159	+0,52	29/05/98
Pechiney Act Ord A	248,70	252	+1,32	14/08/97
Pernod-Ricard	412,50	413	+0,12	13/05/98
Peugeot	1312	1345	+2,51	10/06/98
Pinault-Print.Red	4945	4900	-0,91	01/07/97
Plastic Omn.(Ly)	880	880	—	03/06/98
Primagaz	528	522	-1,13	12/06/98
Promodes	3275	3249	-0,79	08/06/98
Publicis #	963	979	+1,66	30/06/98
Remy Cointreau	116,20	121	+4,13	15/09/97
Renault	349	349,50	+0,14	07/08/96
Rexel	2510	2523	+0,51	01/03/97
Rhone Poulenc A	324,50	332,30	+2,40	05/06/98
Rochefortaise Com.	697	667	-4,30	19/02/97
Rochette (La)	27,85	28,70	+3,05	25/06/92
Royal Canin	362,40	363	+0,16	08/04/98
Rue Imperiale(Ly)	8000	8000	—	19/02/97
Sade (Ny)	239	239	—	12/06/98
Sagem SA	4710	4700	-0,21	10/02/97
Saint-Gobain	1077	1090	+1,20	31/07/97
Salvepar (Ny)	573	577	+0,69	26/09/97
Sanofi	716	710	-0,83	05/06/98
Saupiquet (Ns)	521	530	+1,72	21/04/97
Schneider SA	479	486,30	+1,52	02/07/97
SCOR	388	393,50	+1,41	03/06/98
S.E.B.	900	908	+0,88	12/06/98
Sefimeg CA	421	435	+3,32	08/06/98
SEITA	273,40	267	-2,34	17/06/98
Selectibanque	86	86,10	+0,11	12/03/96
SFIM	969	970	+0,10	01/09/96
SGE	265,30	270,40	+1,92	08/08/95
Sidel	436,90	447	+2,31	05/06/98
Silic CA	1119	1119	—	15/07/97
Simco	510	513	+0,58	04/07/97
S.I.T.A	1539	1579	+2,59	23/07/97
Skis Rossignol	107,70	107,70	—	30/09/97
Soc.Fonc.Lyonnai.	960	961	+0,10	31/07/97
Societe Generale	1158	1208	+4,31	13/05/98
Sodexho Alliance	1270	1268	-0,15	05/03/98
Sogeparc (Fin)	424	429	+1,17	05/03/98
Sommer-Allibert	306	305,10	-0,29	18/06/98
Sophia	292,90	295	+0,71	30/06/97
Spir Communic. #	485	491	+1,23	29/05/98
Strafor Facom	572	585	+2,27	19/06/98
Suez Lyon.des Eaux	972	977	+0,51	26/06/97
Synthelabo	1008	1020	+1,19	26/05/97
Technip	753	745	-1,06	25/05/98
Thomson-CSF	238	237,90	-0,04	10/07/97
Total	756	759	+0,39	22/05/98
UIF	502	471,20	-6,13	25/05/98
Unibail	808	809	+0,12	10/06/98
Union Assur.Fdal	927	900	-2,91	15/06/98
Usinor	98	96,90	-1,12	01/07/97
Valeo	603	608	+0,82	06/07/98
Vallourec	488	489	+0,20	03/07/97
Via Banque	192	189	-1,56	15/06/96
Vivendi (ex CGE)	1250	1247	-0,24	08/06/98
Worms (ex.Someal)	110	108,30	-1,54	—
Zodiac ex.dt divid	1620	1635	+0,92	14/01/98
Elf Gabon	901	938	+4,10	10/06/98

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	133,50	134,20	+0,52	29/05/98
Adecco S.A.	2416	2450	+1,40	26/05/98
Adidas-Salomon AG#	1079	1079	—	12/06/98
ALLIANZ AG	1970	1969	-0,05	—
American Express	643	638	-0,77	08/05/98
Anglo American #	212,90	217,50	+2,16	09/01/98
Anglogold Ltd #	246	249	+1,21	20/03/98
Amgold #	229,40	219,20	-4,44	19/06/98
Arjo Wiggins App.	21,10	21,10	—	26/05/98
A.T.T. #	380,50	389,70	+2,41	01/05/98
Banco Santander #	292	283,80	-2,80	06/04/98
Barrick Gold #	107,10	110,40	+3,08	15/06/98
B.A.S.F. #	277,10	278	+0,32	28/05/98
Bayer #	295	299	+1,35	08/05/98
Crown Cork ord.#	280	271,20	-3,14	20/05/98
Crown Cork PF CV#	260,20	260	-0,07	20/05/98
Daimler Benz #	564	577	+2,30	12/06/98
De Beers #	110,60	114	+3,07	27/05/98
Deutsche Bank #	487,60	486,30	-0,30	26/05/98
Diageo PLC reg.#	71,05	71,05	—	27/04/98
Dresdner Bank	322,10	325,10	+0,93	20/05/98
Driefontein #	30,85	31,20	+1,13	04/02/98
Du Pont Nemours #	449	449	—	12/06/98
Eastman Kodak #	400,90	407,50	+1,64	01/07/98
East Rand #	1,36	1,39	+2,20	15/08/94
Echo Bay Mines #	14,30	15	+4,89	31/12/96
Electrolux #	101,40	110,70	+9,17	12/05/98
Ericsson #	166,40	167,50	+0,66	09/04/98
Ford Motor #	337,50	346,60	+2,69	01/06/98
Gencor act.regr.	9,85	9,65	-2,03	26/05/98
General Elect. #	518	530	+2,31	22/04/98
General Motors #	413,20	410	-0,77	10/06/98
Gle Belgique #	1004	986	-1,79	27/05/98
Harmony Gold #	25,05	25,05	—	01/08/97
Hitachi #	37,50	37,50	—	30/12/97
Hoechst #	286,10	290,40	+1,50	06/08/98
I.B.M #	673	673	—	10/06/98
I.C.I #	102,90	102,60	-0,29	20/04/98
Ito Yokado #	267,80	269,50	+0,63	03/03/98
Kingfisher plc #	97,60	100	+2,45	02/07/98
Matsushita #	92,20	92,95	+0,81	31/12/98
Mc Donald's #	406	406,10	+0,02	12/06/98
Merck and Co #	760	766	+0,75	01/07/98
Mitsubishi Corp.#	34	34,35	+1,02	31/12/99
Mobil Corporat.#	456,30	466,70	+2,27	10/06/98
Morgan J.P. #	711	721	+1,40	15/04/98
Nestle SA Nom. #	12600	12920	+2,53	03/06/98
Nipp. MeatPacker #	71,50	—	—	31/12/99
Nokia A	397,60	407	+2,36	03/04/98
Norsk Hydro #	262,60	268,10	+2,09	19/05/98
Petrofina #	2394	2400	+0,25	27/05/98
Philip Morris #	241,40	239,70	-0,70	18/02/98
Philips N.V #	526	507	-3,61	31/08/98
Placer Dome Inc #	65,80	68,40	+3,95	23/03/98
Procter Gamble	535	536	+0,18	15/05/98
Quilvest	336	344	+2,38	16/07/97
Randfontein #	14,05	14,20	+1,06	05/02/97
Rio Tinto PLC #	69	70	+1,44	20/04/98
Royal Dutch #	326,10	327,80	+0,52	19/06/98
Sega Enterprises	103	107	+3,88	31/12/99
Schlumberger #	418,50	419,80	+0,31	10/07/98
Shell Transport #	40,95	41,50	+1,34	15/05/98
Siemens #	367,60	369,10	+0,40	24/02/98
Sony Corp. #	480	485	+1,04	31/12/99
SGS Thomson Micro.	427	436,40	+2,20	—
Sumitomo Bank #	55,80	54,10	-3,04	31/12/99
T.D.K #	440,50	440,10	-0,09	31/12/99
Telefonica #	265,10	273,10	+3,01	18/05/98
Toshiba #	22,75	23,15	+1,75	31/12/99
Unilever #	490	483	-1,42	22/05/98
United Technol. #	516	531	+2,90	10/06/98
Volkswagen A.G #	5670	5820	+2,64	05/06/98
Yamanouchi #	124	121,50	-2,01	31/12/99
Zambia Copper	10,20	10,70	+4,90	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	5,849
CEPME 9% 89-99 CA#	105,40	7,742 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,148
CFD 9,7% 90-03 CB	120,71	3,827
CFD 8,6% 92-05 CB	—	3,275 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	101,80	6,849
CFF 10,25%90-01 CB#	113,65	2,977
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,30	0,780
CNA 9% 4/92-07	127,57	1,381
CRH 8,6% 92/94-03	117,02	—
CRH 8,5% 10/87-88#	103,06	2,701
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,58	3,157
EDF 8,6% 92-04 #	119,53	1,908
Financder 9%91-06#	127,46	5,301
Finansd.8,6%92-02#	113,13	3,685 ↓
Floral9,75% 90-99#	—	0,082 d
OAT 9/85-98 TRA	—	3,449
OAT 9,50%88-98 CA#	99,72	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	1,493 o
OAT 8,125% 89-99 #	103,55	0,779
OAT 8,50%90/00 CA#	107,23	2,166 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	101,40	4,377
OAT 10%5/85-00 CA#	110,46	0,904
OAT 89-01 TME CA#	100,03	1,821
OAT 10% 90-01 ecu	—	3,370
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	6,966 ↑
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,70	2,468
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,15	5,030
OAT 8,50% 89-19 #	—	5,752 d
OAT 8,50%92-23 CA#	144,67	1,514
SNCF 8,8% 87-94CA	—	3,544
Suez Lyon.Eaux 90	1030	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	53	51
Baccarat (Ny)	950	922
Bains C.Monaco	800	790
Bque Transatland. ◆	259,90	259,90
Bidermann Intl ◆	110	110
Centenaire Blanzy	552	552
Champex (Ny)	37,40	26,30
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3300	3300
Generali Fce Assur	1802	1830
Continental Ass.Ly	700	699
Darblay ◆	501	501
Didot Bottin	897	897
Eaux Bassin Vichy ◆	2360	2360
Ent.Mag. Paris	2030	2020
Fichet Bauche ◆	44	44
Fidei	68	67
Finalens ◆	295	295
F.I.P.P. ◆	233	233
Fonciere (Cie)	914	929
Foncina # ◆	605	605
Francarep	347	352
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Gevelot ◆	1330	1330
G.T.I (Transport)	420	420
Immobail	250	250
Immobanque	710	711
Lucia ◆	84,55	84,55
Monoprix	488	488
Metal Deploye ◆	400	400
Mors	8,10	8
Navigation (Nle)	128,10	130
Optorg	476	476
Paluel-Marmont ech ◆	450	450
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1040	1040
Parfinance	465	460
Paris Orleans	397	395
Promodes (CI)	2201	2211
PSB Industries Ly	698	695
Rougier #	380	395
Saga ◆	181	181
S.I.P.H. ◆	245	245
Sofragi ◆	5180	5180
Taittinger	4660	4700
Tour Eiffel ◆	545	545
Vicat	595	595
Caves Roquefort ◆	2110	2110
Elyo ◆	366,70	366,70
Finaxa	578	560
Gaillard (M) ◆	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia ◆	548	548
Hotels Deauville	1060	1060
L.Bouillet (Ly) ◆	397	397
Lloyd Continental ◆	10550	10550
Matussiere Forest	74	73,80
Moncey Financiere	3011	2951
M.R.M. (Ly)	476	480
Part-Dieu(Fin)(Ly)	131	127,50
Poliet ◆	535	535
Sabeton (Ly) ◆	791	791
Samse (Ly)	1417	1417
Sechilienne (Ly)	1419	1390

(Publicité)

Nouveau Sharan Turbo 150 ch.*

*Cons. (l/100 km) normes CE 93/116 - 14,0 l en cycle urbain, 8,0 l en cycle extra-urbain, 10,1 l en cycle mixte. Taux de CO2 (g/km) : 242

DDB

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	61,25	59,95
AFE #	951	951
Aigle #	537	537
Albert S.A (Ns)	232	225
Arkopharma #	480	476
Assystem #	262	268
Bque Picardie (Li) ◆	973	973
Bque Tarneaud(B)#	389	389,90
Bque Vernes	142	141
Beneteau CB#	770	779
B I M P ◆	132,10	132,10
Boiron (Ly)#	469	465
Boisset (Ly) #	752	775
But S.A. ●	370	346
C.E.E #	180	169
Change Bourse (M)	214	211,50
CNIM CA#	271	271
Codetour	401,50	401,30
Comp.Euro.Tele-CET	351	357
Conflandey #	339,10	339,10
C.A. Hte Normandie	320	312
C.A. Paris IDF	931	950
C.A.Ile & Vilaine	308	306
C.A.Loire Atl.# Ns	305	305
C.A.Pas de Calais	585	585
C.A.du Nord#(Li)	475	466
C.A. Oise CCI	340	340
C.A. Somme CCI	335	353
C.A.Toulouse (B)	430	425
Groupe J.C.Darmon	647	639
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly)	587	598
Ducros Serv.Rapide ◆	45	45
Emin-Leydier (Ly)#	460	462
Europ.Extinc.(Ly)	497	485
Expand s.a.	1500	1499
Factorem	831	830
Faiveley #	235	235
Finacor	35	35
Fininfo	1086	1050
Assur.Bq.Populaire	625	620
Gautier France	370	375
Gel 2000	39	39,50
GEODIS #	460	450
GFI Industries #	1600	1581
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	212	212,10
Gpe Guillin # Ly	270	267,50
Kindy #	142	142
Guerbet S.A.	213	210
Hermes Internat.1 #	465	463,30
Hurel Dubois	828	823
ICBT Groupe #	222,10	222
I.C.C. #	192	195
ICOM Informatique	610	610
Idianova ◆	95	95
Int. Computer #	72	73
IPBM	60	61
M6-Metropole TV	1030	1036
Manitou #	1028	986
Manutan	554	552
Marie Brizard #	650	645
Maxi-Livres/Profr #	40	40
Mecelec (Ly)	100,20	102
MGI Coutier #	355	358
Monneret JouetsLy#	166	166
Naf-Naf #	93	93,90
NSC Groupe (Ny)	923	986
Onet #	937	938
Paul Predault	168,50	170
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	115	118
Phyto-Lierac #	249,40	252
Pochet	761	775
Poujoulat Ets (Ns)	229	229
Radiall #	710	718
Robertet #	1248	1249
Rouleau-Guichard	330	319,90
Securidev #	99	99,50
Smoby (Ly) #	602	605
Sofco (Ly) ◆	13	13
Sofibus ◆	370	370
Sopra #	1930	1925
Steph.Kelian # ◆	86,10	86,10
Sylea	583	580
Teisseire-France	209,90	215
TF1	934	960
Thermador Gpe. #	383	378,10
Transiciel	560	555
Trouvay Cauvin #	182	182
Unilog	2200	2230
Union Fin.France	732	729
Viel et Cie #	161,70	162,30
Vilmorin et Cie #	592	592
Virbac	475,10	499

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	32	33
Belvedere	1250	1260
BVRP	420	419
Coil	385	380
Electronique D2	165,10	166,90
FDM Pharma n.	50	46
Genset	613	[illegible]
Guyanor action B	8,30	8,30
High Co.	370	375
Infonie	105	106,90
Joliez-Regol ◆	95	95
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex ◆	103,50	103,50
Oltec	1230	1240
Picogiga	348,90	348,90
Proxidis	20	21,90
R21 Santé	491	490

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1099	1099
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

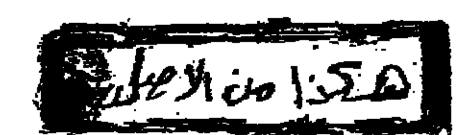
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	169,05	161
Agipi Actions (Axa)	156,49	149,04
BNP — 3615 BNP		
Antigone Tresorie	910953	910953
Natio Court Terme	14615	14615
Natio Court Terme 2	396922	396922
Natio Epargne	2210,96	2189,07
Natio Ep. Croissance	4055,32	3975,80
Natio Ep. Patrimoine	173	169,61
Natio Epargne Retraite	208,77	204,68
Natio Epargne Tresor	11674,18	11630,88
Natio Euro Valeurs	1432,02	1403,94
Natio Euro Oblig.	1078,55	1067,87
Natio Euro Opport.	1544,52	1514,34
Natio Euro Perspect.	2260,53	2216,21
Natio Immobilier	1806,86	1771,43
Natio Inter	1157,94	1135,24
Natio Monetaire C	5594	5594
Natio Monétaire D	5255,48	5255,48
Natio Oblig. LT	232,16	227,61
Natio Oblig. MT C	900,71	891,79
Natio Oblig. MT D	870,56	861,94
Natio Opportunités	274,13	268,75
Natio Placement C	80844,08	80844,08
Natio Placement D	75962,56	75962,56
Natio Revenus	1125,44	1114,30
Natio Sécurité	11459,27	11459,27
Natio Valeurs	1842,06	1805,94
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95218,84	95218,84
Oblig. tres caté.	293,14	288,81
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1126,81	1093,99
Nord Sud Develop. C ◆	2686,55	2651,22
Nord Sud Dévelop. D ◆	2406,22	2401,42
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◆	323,94	317,59
Patrimoine Retraite D ◆	306,69	300,68
Sicav Associations C ◆	2475,05	2478,05
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20252,18	20252,18
Mutual. dépôts Sicav C	19903,03	19883,15
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	389,42	381,78
Écur. Capitalisation C	268,86	268,86
Écur. Expansion C	85691,14	85691,14
Écur. Géovaleurs C	4673,76	4582,12
Écur. Investis. D PEA	308,57	302,52
Écur. Monépremiere	11668,40	11668,40
Écur. Monétaire C	13351,17	13351,17
Écur. Monétaire D	12375,12	12375,12
Écur. Trésorerie C	327,57	327,57
Écur. Trésorerie D	307,14	307,14
Écur. Trimestriel D	2091,25	2091,25
Éparcourt-Sicav D	192,70	192,70
Géoptim C	13721,51	13516,73
Géoptim D	12603,75	12417,49
Horizon C	2942,31	2884,62
Prévoyance Écur. D	105,51	105,51
Sensipremière C	14342,74	14206,97
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12526,79	12501,79
Écur. Sécuripremière C	12388,06	12375,68
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	123032,77	123032,77
Atout Amérique	217,25	211,95
Atout Asie	77,56	75,67
Atout France Europe	1174,35	1145,71
Atout France Monde	286,49	279,50
Atout Futur C	1162,26	1133,91
Atout Futur D	1082,68	1056,27
Coexis	2055,35	2020,99
Dièze	2823,03	2775,84
Elicash ◇	978503,82	978503,82
Eurodyn	3533,02	3446,85
Indocam Convert. C	16192,43	15720,81
Indocam Convert. D	14822,63	14390,90
Indocam Europe Nouv.	14273,27	13857,54
Indocam Hor. Eur. C	1250,95	1214,51
Indocam Hor. Eur. D	1250,95	1214,51
Indocam Multi Oblig.	1008,02	978,66
Indocam Orient C ◆	156,92	149,30
Indocam Orient D ◆	143,84	137,32
Indocam UniJapon ◆	876,29	836,55
Indocam Str. 5-7 C	2013,78	1980,12
Indocam Str. 5-7 D	1440,64	1416,56
Moné.J C ◇	12246,75	12246,75
Moné.J D ◇	11601,62	11601,62
Oblifutur C	585,69	575,80
Oblifutur D	539,81	530,79
Oraction	1377,08	1343,49
Revenu-Vert	1200,31	1180,35
Synthésis	19913,66	19561,55
Univers Actions	302,65	295,27
Uni Associations ◇	120,89	120,89
Uni-Foncier	1915,93	1869,20
Uni-Régions	2336,37	2279,39
Univar C ◇	317,36	317,36
Univar D ◇	304,14	304,14
Univers-Obligations	267,86	268,38
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	98465,28	98284,59
Indocam Val. Restr. ◆	19083,20	18677,38
Optalis Dynamiq. C ◆	121,05	118,58
Optalis Dynamiq. D ◆	119,84	117,49
Optalis Équilib. C ◆	116,78	114,49
Optalis Équilib. D ◆	113,80	111,57
Optalis Expansion C ◆	110,56	108,39
Optalis Expansion D ◆	110,56	108,39
Optalis Sérénité C ◆	109,59	107,44
Optalis Sérénité D ◆	104,68	102,63
Pacte Sol. Logem.	517,68	512,55
Pacte Vert T. Monde	546,74	535,92
CIC BANQUES		
Francic	216,33	210,03
Francic Pierre	188,53	183,04
Europe Régions	325,64	316,36
CIC PARIS		
Associc	1107,58	1107,58
Cicamonde	1967,76	1910,45
Converticic	498	488,64
Ecocic	2062,48	2002,41
Mensuelcic	10071,84	9982,12
Oblicic Mondial	4202,77	4140,66
Oblicic Régions	1253,22	1234,70
Rentacic	166,84	164,37
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1423,79	1409,59
Lion 20000 C	17572,81	17572,81
Lion 20000 D	16440,91	16440,91
Lion-Associations C	11424,27	11424,27
Lion-Associations D	10826,78	10826,78
Lion Court Terme C	27186,68	27186,68
Lion Court Terme D	23951,75	23951,75
LionPlus C	1681,34	1648,37
LionPlus D	1540,14	1509,94
Lion Trésor	2514,67	2488,77
Oblilion	2348,16	2324,91
Sicav 5000	1005,88	986,16
Slivafrance	1729,96	1696,04
Slivam	672,39	659,21
Slivarente	268,92	263,65
Slivinter	950,44	931,80
Trilion	5118,39	5052,30
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2778,59	2724,11
CM Option Dynamique	180,90	176,06
CM Option Equilibre	311,50	304,65
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	214,56	208,82
Créd.Mut.Ep.Cour.T	954,70	954,70
Créd.Mut.Ep.Ind. C	208,12	202,95
Créd.Mut.Ep.J	23532,91	23532,91
Créd.Mut.Ep.Monde	2044,77	1990,04
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1970,30	1938,60
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,75	1072,30
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	112,99	110,77
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	397,69	390,56
Saint-Honoré Capital	21380,55	20757,82
St-Honoré March. Emer.	356,54	352,57
St-Honoré Pacifique	570,48	545,91
St-Honoré Vie Santé	2258,65	2261,30
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1874,51	1874,51
Stratégie Actions	1278,17	1228,01
Stratégie Rendement	2128,71	2061,70
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	135,71	132,00
Amplitude Europe C	226,12	220,60
Amplitude Europe D	222,33	216,91
Amplitude Monde C	1220,52	1190,75
Amplitude Monde D	1141,31	1113,47
Amplitude Pacifique C	78,55	76,63
Élanciel France D PEA	268,69	262,14
Élanciel Euro	657,45	641,41
Émergence Euro Poste	199,70	194,83
Géobilys C	712,04	704,52
Géobilys D	673,69	666,79
Kaleis Dynamisme C	1330,46	1304,37
Kaleis Équilibre C	1199,89	1176,36
Kaleis Sérénité C	1124,57	1113,44
Latitude C	152,31	152,31
Latitude D	135,24	135,24
Oblitys D	660,94	651,17
Plénitude D PEA	272,66	266,01
Poste Gestion C	15302,34	15302,34
Revenus Trimestr. D	5277,47	5225,22
Solstice D	2366,35	2360,45
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39006,83	39006,83
Actimonétaire D	30903,58	30903,58
Cadence 1 D	1074,62	1063,98
Cadence 2 D	1062,56	1052,04
Cadence 3 D	1051,67	1041,26
Capimonétaire C	420,43	420,01
Capimonétaire D	370,16	369,79
Sogeoblig C/D	9778,72	9681,90
Interoblig C	317,82	314,67
Intersélection France D	483,45	473,97
S.G. France opport. C	2927,98	2870,57
S.G. France opport. D	2771,67	2717,32
Sogenfrance C	2840,74	2785,04
Sogenfrance D	2579,05	2528,48
Sogépargne D	309,62	306,55
Soginter C	335,13	328,56
Fonds communs de placements		
Favor D	2055,67	2015,36
Sogelance D	1715,06	1698,08
Sogenfrance Tempo D	373,64	366,31

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 JUIN

Liquidation : 30 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↗ PARIS
+1,21 %
CAC 40 : 4057,64

SECOND MARCHÉ

UNE SÉLECTION DU MERCREDI 24 JUIN
Cours de 20h15

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
KENLER	[illegible]	-1,56
KOHR	[illegible]	-1,33
KOUDSTAAL	[illegible]	+1,09
LABAT	[illegible]	-1,05
LANGLADE	[illegible]	+1,56
BANASZUK	[illegible]	+1,34
LAVIGNE	[illegible]	+1,03
BARDIN	[illegible]	-1,15
LEBRE	[illegible]	+1,04
BENAYOUN	[illegible]	-1,19
LECUYER	[illegible]	-1,33
LE GALLOU	[illegible]	+1,06
BOURDIER	[illegible]	+1,23
LE GOFF	[illegible]	+1,06
BUBBE	[illegible]	+1,16
LESEUNE	[illegible]	-1,30
CAMUS	[illegible]	+1,30
LEROY	[illegible]	-1,09
CAYZAC	[illegible]	-0,23
LEROYER	[illegible]	+1,09
CHEVALLIER	[illegible]	+1,32
LOBELLE	[illegible]	+1,51
COLIN-BAZELAIRE	[illegible]	+1,30
MANENT	[illegible]	-1,16
COTTARD	[illegible]	
MARTZEL	[illegible]	-1,05
DE AZEVEDO	[illegible]	+1,33
MERCIER	[illegible]	+1,06
DIEHL	[illegible]	+1,30
MOULIERAC	[illegible]	+1,52
DOUCE	[illegible]	+1,33
MUNSCH	[illegible]	+1,04
DORENT	[illegible]	
MURZEAU	[illegible]	
FELDMAN	[illegible]	
PATTIER	[illegible]	-1,20
FINUCCI	[illegible]	-1,02
PIERLOT	[illegible]	-1,10
FOUASSIER	[illegible]	+1,05
POUSSET	[illegible]	+1,05

NOUVEAU MARCHÉ

UNE SÉLECTION DU MERCREDI 24 JUIN
Cours de 20h15

HORS-COTE AU COMPTANT

UNE SÉLECTION DU MERCREDI 24 JUIN
Cours de 20h15

SICAV & FCP

UNE SÉLECTION DU MERCREDI 24 JUIN

Liquidation : 30 juin
Taux de report : 3,88
CLÔTURE à 18h15

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ▲ coupon détaché; ➡ droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

HAVAS 13010

HAVAS QUITTE AUJOURD'HUI LES PAGES BOURSIÈRES POUR SE CONSACRER ENTIÈREMENT AUX PAGES CULTURE ET COMMUNICATION.

Parce qu'il est devenu filiale à 100% de Vivendi, Havas quitte aujourd'hui la bourse. Il se concentre désormais sur les métiers de l'édition, du multimédia et de la publicité. Plus que jamais, Havas continue de faire rayonner le savoir par le biais de ses nombreux titres, marques et produits.

HAVAS
SI VOUS VOULEZ SAVOIR.

SCIENCES La théorie de l'évolution énoncée par Charles Darwin a parfois été confondue avec une illustration de la loi du plus fort. ● DES DÉRIVES politiques en ont découlé, certains y cherchant des arguments pseudo-scientifiques pour glorifier les « élites » ou justifier l'eugénisme. ● LES EXEMPLES D'ENTRAIDE sont pourtant courants dans les sociétés animales avec, dans certains cas, des comportements difficiles à expliquer rationnellement. ● *LA GÉNÉTIQUE* a fourni, dans les années 70, un premier élément d'explication susceptible de réconcilier le darwinisme avec ce qui pourrait passer pour du « dévouement » *désintéressé*. ● *LES MODÈLES* mathématiques mis au point pour d'autres disciplines permettent, aujourd'hui, d'affiner l'étude des sociétés animales en fournissant aux biologistes du comportement des bases objectives utiles pour vérifier leurs thèses fondées sur l'observation.

La loi du plus fort démentie par les mathématiques

La modélisation numérique du comportement de certaines sociétés animales a permis à deux chercheurs de démontrer que les « altruistes » l'emportent sur les « égoïstes ». Une preuve que la sociobiologie peut contredire le darwinisme social

JADIS cantonnées à la physique, les mathématiques envahissent, aujourd'hui, toutes les disciplines, de la climatologie à la biologie. Deux chercheurs viennent de s'en servir pour démontrer... la supériorité de l'entraide sur « la loi de la jungle » dans la lutte pour la vie qui est à la base de la *théorie de l'évolution* énoncée par Charles Darwin !

Désireux de percer les raisons profondes des étranges habitudes « altruistes » observées chez certains animaux, Martin Nowak (Institut de mathématiques de l'université de Vienne, Autriche) et Karl Sigmund (département de zoologie de l'université d'Oxford, Grande-Bretagne) ont imaginé de détourner un modèle numérique fondé sur la « théorie du jeu » – qui avait été développée à l'origine par les économistes pour analyser les tendances des marchés financiers (*Le Monde* du 6 juin) – et de l'utiliser pour simuler l'évolution de trois types de sociétés animales. La première était composée de purs égoïstes ; la seconde d'altruistes s'entraidant sans conditions ; dans la troisième, seuls les individus réputés serviables recevaient aide et assistance.

Quelques équations plus tard, le verdict de l'ordinateur était formel : l'altruisme est plus efficace que la loi du plus fort pour assurer la survie et le développement du groupe. Mais pas n'importe lequel. *« Les modèles ont montré que le groupe des adeptes de la coopération sélective prend très vite l'avantage sur celui des égoïstes et le phagocyte. Mais, s'ils cèdent à l'altruisme systématique, ils deviennent vulnérables aux égoïstes qui envahissent à nouveau la communauté »*, explique Serge Ferrière (laboratoire d'écologie, CNRS/Ecole normale supérieure), qui commente les travaux publiés par ses deux collègues dans le numéro du 11 juin de la revue scientifique *Nature*. Ce type de coopération animale est assez courant. C'est ainsi que certains poissons comme les épinoches sont capables de coopérer pour tester l'humeur d'un prédateur, explique Franck Cézilly, directeur du laboratoire Écologie-évolution de l'université de Bourgogne (Dijon). Afin de vérifier que le carnivore est repu et que la voie est libre, ils s'avancent vers lui de concert. L'un est un peu en retrait, l'autre en éclaireur. Ce dernier est volontaire pour prendre le risque maximum, *« à charge de revanche »*.

Du guêpier d'Europe au geai américain, on voit, chez de nombreux oiseaux, les jeunes encore immatures s'empresser d'aider les couples à nourrir leurs petits, poursuit Franck Cézilly. Les vampires eux-mêmes sont capables d'« altruisme », en dépit de leur réputation exécrable auprès des non-spécialistes. Après avoir festoyé, accroché au jarret d'une vache ou d'un âne, ces petites chauves-souris sud-américaines n'hésitent pas, au retour, à régurgiter, au profit d'un congénère moins chanceux, un peu du sang qui leur gonfle l'estomac.

Ces comportements semblent, à première vue, contradictoires avec les principes du darwinisme. Darwin, qui ne les ignorait pas, *« s'est posé la question, mais il n'y a répondu que très partiellement »*. Aujourd'hui encore, ils restent *« un mystère de la théorie de l'évolution »*, reconnaît Pierre-Henri Gouyon, directeur du laboratoire Écologie, systématique et évolution (CNRS/université Paris-11).

L'INTÉRÊT DU GROUPE

Comment expliquer ce fracassant démenti à l'idée reçue selon laquelle la nature serait systématiquement régie par la loi du plus fort ? Chez les oiseaux, l'aide à la reproduction se limite la plupart du temps à un groupe donné. Il s'agit alors d'une sorte d'entraînement pour les futurs parents, d'un enseignement sur le tas, qui présente l'avantage de réduire le taux d'échec des premières couvées. La *régurgitation des vampires* se pratique aussi entre individus ayant entre eux des liens de parenté. En l'occurrence, l'intérêt du groupe rejoint celui de l'individu : on porte secours au voisin en espérant être payé de retour.

Mais des cas d'entraide sont aussi observés chez des animaux suffisamment mobiles pour que le bienfaiteur n'ait aucune chance de rencontrer une seconde fois un bénéficiaire de l'aide et, donc, d'être payé en retour. C'est la « réciprocité indirecte », décrite en 1987 par le sociobiologiste américain Richard Alexander, explique Régis Ferrière. Selon Alexander, l'animal « altruiste » n'espère, dans ce cas, aucun bénéfice immédiat. Mais il se forge, auprès des congénères qui l'observent, une image de « chic type » qui l'aidera à obtenir de *l'aide auprès d'eux en cas de besoin.* Une image qu'il convient de soigner : dans ce type de société, les tricheurs « égoïstes » sont vite éliminés.

La théorie est séduisante, bien qu'un peu anthropomorphique. Reste à la vérifier, à en expliquer le fonctionnement et, surtout, *comprendre les raisons de son apparition.* Ce n'est pas simple, dans la mesure où ces comportements existent chez des animaux au système nerveux relativement rudimentaire, voire chez... certains végétaux ! Les figuiers, par exemple, pratiquent une forme de coopération extrêmement sophistiquée avec les insectes qui les pollinisent en leur offrant – et à eux seuls – un abri où les larves peuvent se développer, souligne Pierre-Henri Gouyon.

Dès les années 70, William Hamilton, repris par Edward Wilson (l'inventeur du terme sociobiologie) et Richard Dawkins (auteur de l'ouvrage *Le Gène égoïste*), a appelé la génétique à la rescousse. L'évolution aurait sélectionné – selon le principe énoncé par Darwin – les individus dotés des gènes les poussant à collaborer parce qu'ils sont mieux armés pour survivre. Cette théorie est partiellement vérifiable, notamment chez les abeilles où les coopérants sont effectivement proches génétiquement. Mais elle n'explique pas tout.

Pour aller plus loin, les biologistes font désormais appel aux mathématiciens. C'est ainsi qu'avec Régis Ferrière, l'un des premiers « matheux » français à se lancer dans la biologie, Franck Cézilly s'est appuyé sur la théorie du chaos déterministe pour mettre en évidence une forme de coopération instinctive dans la manière dont certains oiseaux assurent le guet collectivement tout en picorant. *« Les mathématiques nous aident à lutter contre les dangers de l'intuition*, s'enthousiasme Franck Cézilly. *Reste, ensuite, à vérifier que leurs prédictions se retrouvent effectivement dans la nature. »*

J.-P. D.

Une réputation sulfureuse

La biologie du comportement, qui croise aujourd'hui les ressources des mathématiques, de la génétique, de l'éthologie et de la biologie pour percer les mystères du comportement animal, est une discipline aussi vieille que le darwinisme. Certains ont tenté d'en extrapoler sommairement les principes à l'homme afin de justifier, par exemple, l'eugénisme ou les doctrines racistes au nom de la théorie darwinienne de l'évolution.

Ces dérapages ont provoqué, en France surtout, de vives contestations sur la rigueur scientifique des recherches menées – aux Etats-Unis notamment – par les sociobiologistes à partir du milieu des années 70. Inspirées par les travaux de l'Américain Edward Wilson, un spécialiste des fourmis, elles ont, effectivement, souvent servi d'argument aux politiciens les plus conservateurs, chantres des « élites ». Des travaux comme ceux de Martin Nowak et Karl Sigmund pourraient leur donner une nouvelle image.

TROIS QUESTIONS À...

FRANCK CÉZILLY

1 Vous êtes directeur du laboratoire Ecologie-évolution de l'université de Bourgogne. Votre discipline, proche de la sociobiologie, a mauvaise réputation en France...

L'irruption du darwinisme social a créé la confusion dans notre pays. Le débat a été vraiment crispé. Résultat : on a jeté le bébé avec l'eau du bain. Si l'on compare notre situation avec celle des pays anglo-saxons où la polémique n'a pas pris le même travers, la France est en retard aujourd'hui dans le domaine de la biologie du comportement. Moi-même, j'ai *parfois été en butte à l'incompré*hension de certains de mes collègues. Aujourd'hui, les choses s'arrangent. Certaines équipes françaises sont tout à fait dans le coup. C'est heureux, car notre pays compte de très bons mathématiciens et les modèles numériques jouent désormais un rôle important dans cette discipline.

2 Le débat « crispé » que vous évoquez a quand même été justifié par des dérapages politiques...

Ce fut le résultat de la conjugaison d'un particularisme historique et d'un profond malentendu. Chez les Anglo-Saxons, l'éthologie et la biologie du comportement étaient entre les mains de remarquables zoologistes, notamment à l'université d'Oxford. En France, en revanche, les sciences du comportement étaient plutôt abordés par les psychologues. Ces derniers *n'étaient pas formés à la théorie* de l'évolution. De sensibilité marxiste pour nombre d'entre eux, ils étaient, de surcroît, culturellement plutôt réticents face au darwinisme. Dans ces conditions, les militants de droite du Club de l'Horloge eurent beau jeu de récupérer la sociobiologie et de tenter de s'en servir à l'appui de leurs thèses. Le dérapage était inévitable.

3 N'est-il pas néanmoins dangereux d'extrapoler les lois de l'évolution et de la génétique aux comportements humains ?

La biologie du comportement est une discipline scientifique rigoureuse qui s'applique même aux plantes. Cela dit, il n'est, évidemment, pas question de prétendre que les sociétés humaines sont réglées par la génétique. Il n'en reste pas moins que l'origine de certains comportements ou attitudes peut, au coup par coup, être *expliquée par les lois de l'évolution.*

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

L'interleukine associée aux antiviraux améliore le traitement du sida

LES RÉSULTATS d'un essai clinique original o nt été rendus publics, lundi 22 juin, par l'Agence nationale française de recherches sur le sida (ANRS). Cette étude visait à évaluer les bénéfices thérapeutiques éventuels de l'adjonction d'une molécule jouant un rôle important sur la régulation du système immunitaire (une interleukine) aux associations de médicaments antirétroviraux dont on connaît de mieux en mieux aujourd'hui l'efficacité et les effets secondaires.

L'essai, baptisé ANRS 048 a débuté en juillet 1995 et les derniers malades y ont été inclus en janvier 1997. Il a, au total, concerné 94 patients infectés par le VIH, ne souffrant d'aucun symptôme et qui n'avaient jamais, au préalable, bénéficié de traitements antirétroviraux. Tous présentaient des taux de lymphocytes CD4 (le principal marqueur de l'état immunologique des personnes séropositives) compris entre 250 et 550 par mililitre. Ces personnes ont été réparties en quatre groupes. Le premier concernait des malades recevant une association de deux antirétroviraux (AZT et DDI, ou Retrovir et Videx). Dans les trois autres l'interleukine-2 (IL-2) ou une forme dite « retard » d'IL-2 était administrée de diverses manières (*voie sous-cutanée* au domicile ou voie intraveineuse à l'hôpital).

On savait déjà que l'IL-2 peut entraîner certains effets secondaires (fièvre, malaises divers, fatigue). L'essai de l'ANRS les a retrouvés, mais ils étaient beaucoup moins fréquents dans le groupe des patients traités à domicile et l'administration sous-cutanée a pu être maintenue. Dans les trois groupes concernés, l'IL-2 était administrée lors de sept cures réparties sur cinquante-huit semaines.

« RISQUE THÉORIQUE »

« L'IL-2, associée à la bithérapie AZT+DDI, n'entrave pas l'efficacité antirétrovirale des molécules, observent les experts de l'ANRS. *La surveillance de la charge virale plasmatique tout au long de l'étude et les données virologiques de l'analyse finale n'ont pas montré de différences statistiquement significatives entre les quatre groupes. »*

Ainsi donc, le « *risque théorique* » d'augmentation de la charge virale que représentait l'administration d'IL-2 (du fait de l'impact immunitaire de cette molécule) peut être écarté. En revanche, un bénéfice thérapeutique est observé *via* le comptage des lymphocytes CD4. A la fin de l'essai, la médiane de l'augmentation de ces cellules est de 55/mm³ dans le premier groupe. Il est de 564/mm³ dans le second groupe (patients traités à domicile) et, respectivement, de 105 et 707/mm³ dans les deux derniers groupes (traitements à l'hôpital).

Il est donc aujourd'hui établi que l'association de ces deux classes thérapeutiques permet de réduire l'intensité de l'altération du système immunitaire induite par l'infection du VIH. Il est aussi démontré que les administrations sous-cutanées et intraveineuses ont un effet équivalent. *« Depuis la fin de l'essai, le suivi des patients qui, pour certains, reçoivent une cure d'IL-2 "à la demande" montre que l'effet sur l'augmentation des cellules lymphocytes CD4 est durable »*, souligne-t-on auprès de l'ANRS.

Des observations ultérieures seront nécessaires pour confirmer le bénéfice à long terme de cette approche. Mais il semble d'ores et déjà acquis qu'elle fournit un nouvel espoir dans la maîtrise sur le long terme de l'infection rétrovirale.

Jean-Yves Nau

Découverte de deux pulsars au radiotélescope de Nançay

DEUX PULSARS « *jeunes* », de moins de dix millions d'années, viennent d'être découverts, à l'aide du grand radiotélescope de Nançay (Cher), par une équipe française associée à des chercheurs américains. Le premier, baptisé B0244+60, a une période de rotation de 217 millisecondes (il effectue un peu moins de cinq tours sur lui-même par seconde). Il est situé dans la constellation de Persée, non loin d'une étoile connue, Algol (Bêta Persei). Le second, B02238+58, a une période de rotation de 139,9 millisecondes et se trouve dans la constellation de Céphée.

Les pulsars ont la particularité d'émettre à chaque rotation des impulsions brèves mais puissantes, avec une précision d'horloge atomique. Ces *étoiles effondrées sont aussi* les *objets célestes* les *plus denses* connus dans l'univers. Ces nouvelles découvertes ont été faites dans le cadre d'un programme d'exploration systématique du ciel boréal pour la recherche de nouveaux pulsars, qui a débuté il y a un an à Nançay et devrait durer encore un an et demi.

■ **ESPACE : Ariane 5 emportera une simple maquette**, aux côtés du démonstrateur de rentrée atmosphérique (capsule ARD, construite par Aerospatiale), pour son troisième tir, programmé mi-octobre. Elle prendra la place de satellite W1 de l'organisation de télécommunications Eutelsat, détruit par un incendie lors d'essais, dont le remplaçant sera lancé par Ariane 4. Aucun tir n'a été effectué à Kourou depuis le 28 avril, en raison de retards dans la livraison des satellites. Pour respecter son carnet de commande, Arianespace compte lancer sept Ariane 4 et une Ariane 5 entre le 25 août et la fin décembre.

■ **CRYPTOLOGIE :** un petit guide intitulé « Cryptologie, mode d'emploi » est *publié par la direction générale* des stratégies industrielles du ministère de l'économie. Destiné aux entreprises, il présente succinctement le nouveau dispositif réglementaire, deux mois après la parution des derniers décrets d'application concernant l'usage, la fourniture, l'exportation et l'importation des moyens de cryptage en France (*Le Monde* du 28 mars 1998). Information sur Internet : www.industrie.gouv.fr.

■ **INFORMATIQUE : *un lecteur de carte à puce intégré dans le clavier*** d'ordinateur pourrait être proposé par Hewlett-Packard pour un surcoût limité à 50 francs, indique le groupement Cartes bancaires, qui affirme que le prix d'un lecteur séparé ne devrait pas dépasser les 10 euros. Ces tarifs sont très inférieurs à celui annoncé récemment par Gemplus (150 à 300 francs pour un lecteur séparé), le fabricant français de cartes à puces, qui va tester en juillet son système GemSafe.

■ **PALÉONTOLOGIE : les plus vieilles empreintes humaines du monde** ont été excavées sans dommage avec l'aide d'un hélicoptère depuis leur site d'origine, sur le lagon Langebaan, dans l'ouest de l'Afrique du Sud, mardi 23 juin. Les paléontologues ont décidé de tranférer au musée du Cap ce fossile vieux d'environ 117 000 ans baptisé *« les empreintes d'Eve »*, découvert l'an passé (*Le Monde* du 19 août 1997), pour le protéger contre les vandales et contre les érosions liées aux intempéries.

La vérité* sur Stockholm ?

Gustave III était un roi sympathique qui adorait tout ce qui touchait à la décoration intérieure. C'est pourquoi il créa IKEA qui vend aujourd'hui d'élégants meubles en kit inspirés du style de son époque. Le célèbre "buffet suédois" causa sa perte : il mourut en effet d'une indigestion.

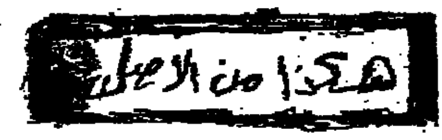
* *En 1998, Stockholm est la capitale européenne de la culture (Internet www.stoinfo.se). Pour fêter cet événement, SAS – Scandinavian Airlines – vous offre en juillet/août*

un tarif spécial week-end[1] Frs 1 450 !!

Pour toute demande d'informations, contactez : SAS réservations 0 801 25 25 25. Minitel 3615 FLY SAS (2.23 Frs/m). Office Suédois du Tourisme tél. 01 53 43 26 27 fax 01 53 43 26 24 ou consultez votre agent de voyages.

1) Hors taxes





Gozo, l'autre île de Malte

La cadette de l'archipel a de l'eau de source, du vin capiteux, des criques sans foule, de vrais pêcheurs. Et du tempérament

A PEINE DÉBARQUÉ, vous êtes dans le bain : le *taxieur* auquel vous demandez de vous conduire au chef-lieu de l'île, Victoria, rétorque aussi sec : *« Je vais à Rabat ! »* Pas au Maroc tout de même ? Non, mais *Rabat* ici également perpétue le souvenir d'un monastère-caserne à la mode arabe. C'est l'ancienne appellation islamique de Victoria que les Gozitans, quoique revenus au christianisme depuis des siècles, revendiquent pour leur *« capitale »* au lieu du prénom de la reine anglaise imposé à la cité sous l'occupation britannique. De même, les autochtones nomment entre eux leur île *Aoudech* (*Ghawdex*, dans la compliquée graphie locale), de préférence au terme pourtant immémorial de Gozo.

Bref, Gozo a son caractère, et elle a horreur qu'on l'ignore ou pis, qu'on en fasse une simple dépendance de Malte – *« Pour commencer, on devrait parler de l'Etat de Malte-et-Gozo ! »*. Parfois, le petit territoire (67 km², 26 000 âmes) ressent même quelques démangeaisons de sécession. Tous les archipels ont de ces prurits, partout où l'île principale, par la force des choses, joue le patron, de Maurice aux Comores *via* Malte. Sans trop y croire – mais sait-on jamais, si les forages pétroliers en cours à Gozo donnaient des résultats ? –, le Gozitan moyen n'est pas trop rare aujourd'hui à trompetter : *« Sans Malte, on serait plus tranquille ! »*

Les festivités organisées ce mois-ci à La Valette (*Le Monde* du 18 juin) pour célébrer le bicentenaire de la conquête (éphémère) de l'archipel par Bonaparte, la rengaine sur *« la grandiose période des Chevaliers »* (1530-1798) entonnée à tout propos par les communicateurs maltais, ont fini par titiller les Gozitans : *« Napoléon n'a même pas daigné poser un pied chez nous ! Quant aux valeureux chevaliers barricadés dans leur forteresse de Malte, ils laissèrent les mahométans emmener en esclavage à Tripoli d'Afrique tous nos ancêtres... »*

De fait, en 1551, un commando turc prit Gozo par surprise, la razzia et enleva comme un seul homme ses 6 000 habitants à l'exception de quarante vieillards et de trois cents intrépides jeunes gens échappés par remparts et falaises. Mariés à des Maltaises ou des Siciliennes, ils formèrent le noyau du repeuplement insulaire. Leurs descendants n'ont pas oublié cet épisode mouvementé, typique des relations euro-musulmanes à l'époque.

DANGERS DU TOURISME

Le *maltologue* Alain Blondy, auteur chez Arthaud d'un guide sur Malte qui n'ignore point Aoudech, nous dit : *« Gozo correspond à l'image qu'un vacancier de plus au nord se fait d'une île en Méditerranée : calme, peu habitée, soleil et mer à profusion. »* Plus inquiet que malicieux, le spécialiste ajoute : *« Il se pourrait que ce mini-paradis n'en ait guère pour longtemps. Déjà les promoteurs couvrent les rebords des plateaux d'une lèpre blanche de maisons contiguës, tristes comme une rue de banlieue à Sydney. »* Pendant ce temps, Gozo, insouciante, se gausse de *« Malte sans eau, toute sèche, la pauvre ! »*, alors qu'elle, elle est verte et rafraîchie grâce à ses sources et ruisselets.

Mais pendant qu'elle a le nez en l'air, convaincue de sa supériorité, l'île seconde est peut-être en train de devenir pour de bon l'île secondaire, une terre qui aurait oublié que l'assassin du tourisme c'est (presque) toujours le tourisme lui-même. L'ex-charmante baie de Marsalforn a été ainsi vouée pour longtemps, dans l'indifférence, à la laideur bétonnienne absolue.

Un enlaidissement général ne sera conjuré que si le ministre de Gozo, qui siège dans l'île même, et le gouvernement de La Valette ont la sagesse de sacrifier quelques profits immédiats à un avenir un peu durable. Pour le moment, les Gozitans préparent encore leur fromage de chèvre ; les Gozitanes brodent encore comme naguère au Puy-en-Velay ; des pêcheurs sans rien de folklorique hantent encore des criques semblables aux calanques de Cassis ; la Fenêtre-Bleue, arche naturelle géante sur les flots comme à Etretat, est encore debout ; le vin de Gozo reste plus fruité que celui de Malte, malgré les progrès de ce dernier ; le pain frotté à l'ail offert en amuse-gueule est encore imbibé d'huile d'olive îlienne ; le vieux café familial de la place de l'Indépendance à Rabat, malgré les réflexions de touristes historiquement corrects, affiche encore la trombine de Rommel accolée à celle de Churchill : *« Nous avons vaincu le maréchal allemand, ça nous donne le droit de mettre son portrait sur nos murs ! »* Dehors blanchit sous le soleil le monument qu'inaugura en 1954 Elisabeth II alors souveraine de Gozo, en mémoire des nombreux Gozitans tombés au feu contre l'Axe.

Rien ne sera perdu à Gozo *alias* Aoudech tant que les indigènes conserveront mauvaise tête et langue bien pendue. *« Mais nous ne sommes pas que des beaux parleurs un tantinet rebelles, revenez nous voir pour l'Assomption ! Chaque année, le 15 août, avec la bénédiction de l'évêque et du ministre de notre île, nous organisons une superbe exposition avec tous nos produits agricoles et artisanaux, des poivrons à la dentelle, en passant par le chèvre au poivre, sans oublier les courses d'équidés en pleine ville. »*

Même sans produits du terroir, il est clair que Gozo a un vrai tempérament. On ne s'ennuie jamais dans « l'autre île de Malte ».

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



Carnet de route

● **Voyagiste** : Oriensce, tél. : 01-43-36-10-11.
● **Transports** : Vols d'Air Malta (tél. : 01-44-86-08-40) à partir de Marseille, Lyon et Paris. A La Valette, pour atteindre Gozo, on a le choix entre l'hélicoptère, le bateau collectif ou l'embarcation individuelle. Renseignements à l'Office maltais du tourisme, tél. : 01-48-00-03-79.
● **Hôtel-restaurant** : dans l'intérieur de Gozo, à Sannat, le Ta Cenc (prononcer *Tchentch*) offre des pavillons cinq étoiles dans un jardin méditerranéen autour d'une piscine. Navette pour la mer. Tél. : 55-68-19. Télécopie : 55-81-99.
● **Monument** : ne pas manquer, à Ggantija, au milieu d'une oliveraie, les cyclopéens temples de l'âge du cuivre, que les Gozitans présentent comme *« la plus vieille construction du monde »*.

PARTIR

■ **PÉDAGOGIE BASQUE.** Au traditionnel et copieux programme d'excursions au départ de Saint-Jean-de-Luz (découverte de l'arrière-pays, ports de la côte, balades en 4 x 4, rafting, etc.), l'office de tourisme de la station propose de nouveaux produits alliant découverte des sports, des traditions et de la culture basques. En juillet et en août, initiation au golf (120 F les 90 minutes, matériel compris), à la pelote basque (50 F les 90 minutes), à la cuisine locale (150 F avec achats de produits au marché, élaboration d'un menu et repas) et à la danse basque (50 F les deux heures) pour apprendre le fandango en trois leçons. Sans oublier l'Institut de thalassothérapie Hélianthal (tél. : 05-59-51-51-51), sur la plage, dont le parcours bio-marin de 300 m² en eau de mer non chlorée et chauffée à 33°C permet de s'adonner à une douzaine d'activités en contemplant l'océan.
★ **Office de tourisme, place du Maréchal-Foch, BP 265, 64502 Saint-Jean-de-Luz Cedex, tél. : 05-59-26-03-16.**

■ **LE POLO DANS TOUS SES ÉTATS.** Après la neige de Megève et avant l'herbe de Saint-Tropez, c'est sur la plage du Touquet que l'élite mondiale est invitée à en découdre, du 3 au 5 juillet, à l'occasion de la 3e étape du Polo Masters. Trois jours de spectacle pour ce tournoi de polo sur sable (une première) qui permettra de découvrir, au rythme des marées, les qualités requises (élégance, adresse, sang-froid, vitesse, engagement physique, panache) par ce sport technique où, sur un espace égal à sept terrains de football, deux équipes de quatre joueurs se disputent une balle de 130 grammes et de 10 centimètres de diamètre. Retour à la normale, du 3 au 6 septembre à Saint-Tropez, où se déroulera la 10e édition du Master tropézien, qui verra s'affronter une dizaine d'équipes françaises et étrangères dans la plaine du Bourrian de Gassin.
★ **Renseignements au 03-21-06-72-00 (Le Touquet) et au 04-94-55-98-58 (Saint-Tropez).**

■ **TIERCÉ CARAÏBE.** Trois des meilleurs établissements des Caraïbes proposent, jusqu'au 1er septembre (jusqu'au 1er novembre pour deux d'entre eux), un forfait d'été baptisé « 3 îles » et comprenant trois nuits d'hébergement dans deux au moins des hôtels concernés (chambres avec vue sur mer, petits déjeuners et un dîner pour deux, navettes, taxes et services) avec les tranferts et les taxes. Il s'agit de La Sammanna (83 chambres, suites et villas climatisées) à Saint Martin, le Cap Juluca (59 chambres et mini-suites, 7 suites et 6 villas) à Anguilla, et l'Hôtel Guanabani (76 bungalows avec terrasses et jardins privés) à Saint Bart. Il en coûte 13 500 F environ pour deux personnes pour 6 nuits et 20 300 F pour 9 nuits.
★ **Renseignements au n° vert des hôtels Orient-Express (0800-315-800) ou auprès des Leading Hotels of the World (tél. : 0800-136-136).**

■ **PLUMES BRETONNES.** En 1998, l'Ille-et-Vilaine célèbre le 150e anniversaire de la mort de Chateaubriand. L'occasion de mettre en valeur le patrimoine littéraire de Haute-Bretagne, de la littérature arthurienne à André Breton, Angèle Vannier, Roger Vercel et Philippe Le Guillou en passant par Noël du Fail (le Rabelais breton), la marquise de Sévigné, Chateaubriand, Lamennais et Gérard de Nerval. Une brochure retrace un millénaire d'écriture et évoque les écrivains ayant habité ou séjourné dans le département. Une invitation à la lecture doublée d'une invitation à découvrir la région au fil des manifestations littéraires proposées. A signaler l'exposition qui se tiendra du 4 juillet au 15 septembre, au Point 35, 1, quai Chateaubriand, à Rennes.
★ **Comité départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine, 4, rue Jean-Jaurès, BP 6046, 35060 Rennes Cedex 03, tél. : 02-99-78-47-47.**

■ **LA CAMARGUE À CHEVAL.** Complice idéal pour découvrir cet univers au charme secret, le cheval camarguais est la vedette des week-ends équestres proposés dans le Parc naturel régional en compagnie d'un guide qui y évolue comme un poisson dans l'eau. En juillet et en août, il en coûte 955 F par personne pour deux jours en pension complète (table d'hôte et paniers-repas), avec une nuit en gîte équestre aux Saintes-Marie-de-la-Mer – d'où l'on sillonne la région. Au total, environ 11 heures de selle, ce qui exige une bonne condition physique.
★ **Renseignements auprès du service Loisirs Accueil, domaine du Vergon, 13370 Mallemort, tél. : 04-90-59-49-36.**

Un été en Chine à budget compté

En un an, le prix de base des vols Paris-Pékin, sur les lignes d'Air France, a baissé de 1 000 F (Tempo 3), tandis que le tarif de pointe de juillet-août a reculé de 500 F. A la Maison de la Chine, Patricia Tartour-Jonathan explique cette plongée par *« la multiplication des vols et une lutte entre les transporteurs avec l'arrivée de China Eastern Airlines, la compagnie de Shanghaï. Au total, cet été, on dispose de quatorze vols hebdomadaires directs depuis la France vers Pékin et Shanghaï. »* Seize sont prévus en septembre, sans compter les vols avec transit opérés par les compagnies européennes dont Finnair, SAS, KLM, Lufthansa et British Airways. La même déflation des tarifs s'observe sur la ligne Paris-Hongkong – avec la Cathay Pacific –, qui permet une entrée au sud du pays.

« Les premiers prix de l'été sont affichés à 3 600 F **(avec China Eastern Airlines en juillet),** ***niveau des soldes de l'an passé. Les gens hésitent moins, témoigne Patricia Tartour-Jonathan. En deux ans, la reprise a engrangé une progression de 52 %, avec quelque 7 500 passagers escomptés en 1998. »*** **A la Maison de la Chine, tous les éléments du voyage sont dans une brochure de 50 pages déroulant itinéraires individuels, en groupe ou en semi-liberté. Comme ce *« Chine à sa guise »*, semi-organisé, qui conduit, en 19 jours et en 8 étapes, *du nord au sud* (13 900 F de Paris, 16 participants, tél. : 01-40-51-95-00) : on voyage ensemble, avec transport, hôtels et visites réservés tout en disposant de journées libres à chaque escale.**

« *Tout est possible*, insiste la responsable, *on peut interrompre un circuit, imaginer un retour anticipé ou prolonger un périple.* » Exemple, cette escapade proposée au départ de Guilin, qui permet une incursion chez les Dongs. Région montagneuse, dite de la Mer des chansons, sculptée de rizières en terrasses, meublée de ponts du vent et de la pluie (4 jours, en voiture avec chauffeur, hôtel *et guide* interprète : 2 000 F). Grosso modo, compter, à la carte, un budget de 2 000 F par personne pour les vols intérieurs, à ajouter aux frais d'hôtel (chambre de bon confort à partir de 200 F la nuit) et à la location voiture (400 F par jour).

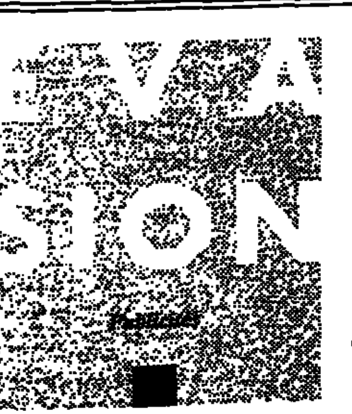
Avec Orients, on passe une semaine à Pékin pour 5 980 F (vol direct China Eastern, 6 nuits en 3 étoiles, avec petits-déjeuners, ou 9 nuits pour 7 100 F, départs les 8, 12 et 19 juillet). On peut aussi jumeler Shanghaï et Pékin en arrivant par le sud et en quittant le pays par la capitale (5 300 F avec vol Air France et 3 nuits à Shanghaï). Le tracé du voyage entre ces deux villes reste à choisir. Si on *dispose de deux semaine* (au moins), on peut suivre la *« Route de la soie »* de Pékin à Urumqi, en conjugant vol *intérieur* et train de nuit.

Les hôtels sont réservés aux étapes jusqu'au pied de la Grande Muraille, à Jiayugnan, la dernière passe à l'Ouest (12 jours, 14 000 F, avec vol Finnair, en tête à tête, 2 000 F de plus si on poursuit jusqu'à Kashgar, tél. : 01-40-51-10-40). Là encore, le jeu reste ouvert. Sans compter les itinéraires guidés par des spécialistes, de Pékin à Lahore, ou jusqu'en Asie centrale. Consulter aussi les brochures de Voyageurs en Chine et Asia.

C'est l'occasion de traverser l'empire du Milieu d'est en ouest en suivant les anciennes pistes caravanières. On quitte le pays des Hans pour pénétrer le Turkestan chinois jusqu'au pied du Pamir. Il y a des cités fantômes (Jiaohe, Goachang) tombant en poussière, des grottes habitées de bouddhas (Dunhuang), des oasis : Turfan croule sous les treilles alourdies de raisins. Et Kashgar, impressionnant marché *dominical où les chameaux et chevaux* sont jaugés au galop avant d'être marchandés. Les affaires s'y traitent au ras du sol dans la poussière levée par les sabots et les effluves parfumés des bouillons aux nouilles.

Florence Evin

THIERRY DALBY



DirecTours.
ANTILLES Juillet / Août
Des prix flamboyants*. Séjour 1 semaine
Grand Hôtel La Batelière 4* sup 1 610 F
Petit-déjeuner buffet inclus.
Novotel Diamant 2 520 F
Demi-pension incluse.
Vols : Juillet : 2 980 F. Août : 3 490 F. Enfant : -33%
(*C'est la floraison des flamboyants)
OUVERTURES EXCEPTIONNELLES
Brochures gratuites sur demande
01.45.62.62.62
en province 08.01.63.75.43
Minitel 3615 Directours 2,23 F/mn.

Le Relais*** de Castelnau
Vallée de la Dordogne
Silence d'un Hôtel à la campagne
Piscine et tennis
Semaine 1/2 Pension à partir de
1 990 FF par/personne
Route de Padirac - Rocamadour
46130 LOUBRESSAC
Tél. : 05.65.10.80.90
Fax : 05.65.38.22.02



3615 DREAMS Voyages
propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.

3617 TOPWEEKEND
Où passer votre week-end ? En France ou ailleurs ?



3615 Bye Bye
EGYPTE Croisière 1 950 Frs
MAROC Marrakech 2 250 Frs
BALI Séjour 5 390 Frs
Vos vacances en direct sur 3615 Bye Bye

PARC DU QUEYRAS
(300 jours de soleil/an)
piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
hébergement : Hôtels 2 ou 3***
résidence hôtel ou studios
St-Véran : plus haute commune 2040 m, site classé, chalets du XVIIIe
Arvieux : 1800 m au pied du fameux col de l'Izoard
1/2 pension de 286 à 315 F/jour
pension de 317 à 376 F/jour
résidence à partir de 800 F/semaine
Tél. 04.92.45.82.62
Se recommander du "Monde"

Voyages-nature
de Grands Espaces
de la Bretagne à la Mongolie !
NOMADE
Brochure :
01 43 54 77 04
3615 Nomadav

3615 TRAVELTOUR
3615 AIRNEGO
- BUENOS AIRES : 5 410 F
- PRAGUE : 1 530 F
- BANGKOK : 3 150 F
SICILE Balnéaire 2 960 Frs*
8 jours/7 nuits, vol + transferts + hôtel-club 4* pension complète
SAINT DOMINGUE 5 490 Frs*
Balnéaire 9J/7N, vol + transferts + hôtel 3* Pens. Compl.
KENYA Séjour/Safari 3 990 Frs*
9 jours/7 nuits, vol + transferts + hôtel 3* demi-pension + 1 journée/1 nuit en safari Pens. Compl.
RUSSIE Croisière 5 845 Frs*
12 jours/11 nuits, MOSCOU/ST PETERSBOURG vol + bateau pension complète + visites
EGYPTE Séj./ Crois. 3 290 Frs*
15J/14N pension complète, vol + transferts + bateau 5*/hôtels 4* + forfait visites
Vols réguliers au départ de province et de PARIS. Consultations "on line". Tarifs A/R. Taxes en sus.
Tél. 01-53-20-46-56

"EVASION"
Renseig. publicité :
01.42.17.39.40

Températures en baisse

JEUDI, la France reste dans un flux d'ouest mou, dans lequel alternent des périodes à caractère estival avec des dégradations d'ampleur modérée, en liaison avec les perturbations atlantiques. Les températures vont se rapprocher des normales saisonnières.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. – Le ciel hésitera entre soleil et nuages. De rares averses pourront toucher le nord de la Bretagne et la Normandie. Le vent de sud-ouest limitera le mercure vers les 19 degrés sur les plages, contre 22 dans les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le début de matinée sera très nuageux de la frontière belge à la région parisienne avec des ondées localement orageuses. Au fil des heures, les éclaircies venant de l'ouest gagneront toutes les régions. Il fera de 18 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Un temps lourd avec des ondées ou des orages concernera Champagne et Bourgogne en matinée, la Lorraine vers la mi-journée, l'Alsace et la Franche-Comté l'après-midi. Il fera de 25 à 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Du sud de l'Aquitaine à Midi-Pyrénées, un temps gris prévaudra, avec un peu de pluie. De la côte landaise à Poitou-Charentes, les cumulus autoriseront de bons moments de soleil. Il fera de 22 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera ensoleillée en Rhône-Alpes alors que les nuages présents plus à l'ouest donneront de petites pluies. L'après-midi, les éclaircies reviendront en Limousin, tandis que le temps deviendra lourd dans les Alpes avec un risque d'orage isolé. Il fera de 22 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil se voilera dès le matin à l'ouest du Rhône, dans l'après-midi plus à l'est. Le ciel restera bleu azur en Corse. Il fera de 28 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Plusieurs dizaines de comtés des Etats de la Floride et du Texas ont été en proie à des incendies ces derniers jours, dus à une importante vague de chaleur qui sévit depuis plusieurs semaines sur ces régions. En Floride, les incendies ont ravagé plus de 34 000 hectares depuis la fin du mois de mai. Les météorologues annoncent un été long et chaud, selon les services de gestion des urgences de l'Etat du Texas.

■ **ITALIE.** Trois grands syndicats de salariés des transports italiens ont annoncé pour vendredi 26 juin un mot d'ordre de grève de 24 heures pour le personnel au sol des aéroports milanais de Linate et Malpensa. Ce mouvement risque, selon la direction des aéroports de la cité du nord de la péninsule, de provoquer de sérieuses perturbations pour les voyageurs et d'entraîner l'annulation de nombreux vols.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN 1998

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	14/27 P	PAPEETE	23/29 P	KIEV	13/18 N	VENISE	20/27 N	LE CAIRE	22/35 S
AJACCIO	16/27 S	NANTES	11/19 N	POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	15/22 N	VIENNE	16/21 N	MARRAKECH	19/34 S
BIARRITZ	14/18 P	NICE	17/23 S	ST-DENIS-RÉ.	20/26 N	LIVERPOOL	11/16 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/20 C
BORDEAUX	14/21 N	PARIS	14/24 N	**EUROPE**		LONDRES	13/18 P	BRASILIA	16/28 S	PRETORIA	4/27 S
BOURGES	14/24 P	PAU	13/18 P	AMSTERDAM	14/22 P	LUXEMBOURG	16/24 N	BUENOS AIR.	1/13 S	RABAT	16/24 N
BREST	12/16 P	PERPIGNAN	20/29 N	ATHENES	22/33 N	MADRID	17/32 N	CARACAS	25/31 S	TUNIS	23/35 S
CAEN	13/17 P	RENNES	11/20 N	BARCELONE	21/26 S	MILAN	21/30 N	CHICAGO	23/31 C	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	12/19 P	ST-ETIENNE	15/23 N	BELFAST	11/16 P	MOSCOU	11/17 P	LIMA	17/21 C	BANGKOK	27/35 C
CLERMONT-F.	15/22 P	STRASBOURG	15/29 N	BELGRADE	16/24 P	MUNICH	13/26 S	LOS ANGELES	16/21 S	BOMBAY	28/31 P
DIJON	15/27 N	TOULOUSE	14/24 P	BERLIN	14/24 N	NAPLES	18/28 S	MEXICO	16/23 C	DJAKARTA	26/30 P
GRENOBLE	16/30 S	TOURS	13/23 N	BERNE	13/27 S	OSLO	13/21 N	MONTREAL	19/28 N	DUBAI	31/42 S
LILLE	14/19 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	15/22 P	PALMA DE M.	19/29 S	NEW YORK	22/27 N	HANOI	29/33 P
LIMOGES	11/20 N	CAYENNE	23/28 P	BUCAREST	15/24 P	PRAGUE	13/21 N	SAN FRANCIS.	11/17 N	HONGKONG	28/29 C
LYON	17/25 N	FORT-DE-FR.	26/29 P	BUDAPEST	15/24 N	ROME	15/27 S	SANTIAGO/CHI	2/17 S	JERUSALEM	22/31 S
MARSEILLE	20/29 S	NOUMEA	21/25 C	COPENHAGUE	12/17 N	SEVILLE	18/32 N	TORONTO	18/27 N	NEW DEHLI	29/41 S
				DUBLIN	10/15 P	SOFIA	15/24 P	WASHINGTON	23/32 S	PEKIN	22/28 N
				FRANCFORT	17/27 N	ST-PETERSB.	8/12 N	**AFRIQUE**		SEOUL	24/29 P
				GENEVE	16/24 S	STOCKHOLM	9/16 S	ALGER	19/30 S	SINGAPOUR	27/30 P
				HELSINKI	8/13 S	TENERIFE	16/23 N	DAKAR	25/28 S	SYDNEY	9/14 S
				ISTANBUL	23/29 N	VARSOVIE	11/17 N	KINSHASA	19/31 S	TOKYO	18/24 C

Situation le 24 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 juin à heure TU

METEO FRANCE

LOISIRS

Aux Etats-Unis, les « X-Games » offrent une légitimité aux sports extrêmes

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Un parcours de vélo-cross, un immense mur d'escalade, deux *skateparks*, une piste de ski synthétique, une demi-douzaine de tribunes ensevelies sous une avalanche de panneaux publicitaires et des caméras de télévision tous les dix mètres. Les plages de Mission Bay, qui étalent d'habitude sable fin et jardins impeccables sur la corniche de San Diego, ont visiblement perdu leur charme nautique. A l'occasion de la quatrième édition des X-Games, qui a débuté samedi 20 juin, cette cité californienne est devenue la capitale mondiale des sports extrêmes.

Pendant une semaine, plus de 450 jeunes athlètes, venus principalement des Etats-Unis et dans une moindre mesure d'Europe, d'Australie et d'Amérique du Sud, s'affronteront sur des vélos de cross ou des rollers-skates pour décrocher une médaille. Au programme des festivités : skysurfing, skateboard, roller-en-ligne, luge de rue, bicycle stunt riding, wakeboarding, « big air » snowboarding, escalade et « barefoot » water skiing. Découpés en vingt-huit épreuves, ces neuf sports individuels, considérés comme mineurs et alternatifs, ont trouvé une nouvelle légitimité grâce à cette compétition annuelle imaginée comme des Jeux olympiques. Signe des temps, cette reconnaissance est d'abord télévisuelle.

« COMPRENDRE L'AMÉRIQUE »

« Les traditionnalistes du sport estimaient, il y a quelques années, qu'il fallait saisir les subtilités du base-ball pour comprendre l'Amérique. Il faut maintenant s'intéresser aux X-Games pour vraiment connaître les Etats-Unis. » Pour Tony Perry, chroniqueur sportif au *Los Angeles Times*, le phénomène des X-Games dépasse largement la sphère cathodique ou sportive. *« Pour certains, ils sont l'expression d'un individualisme outrancier et le symbole de l'amour du risque, deux valeurs essentiellement américaines,* poursuit-il. *Pour d'autres, en revanche, ils illustrent l'irrésistible montée en puissance du Groupe Disney dans l'industrie du spectacle à sensations. »*

Organisés par les deux chaînes de télévision sportives du Groupe Disney (ESPN et ESPN 2), les X-Games sont diffusés en priorité sur ces chaînes et sur le network ABC, détenu par la Walt Disney Company. Les images seront ensuite revendues à plusieurs chaînes étrangères, comme Eurosport en France, par le biais de ESPN International.

Le Groupe Walt Disney Company, actionnaire majoritaire de ces trois télévisions américaines, est donc à l'origine d'une belle réussite commerciale. Depuis leur création, l'audience des X-Games ne cesse de croître.

L'an dernier, lors de l'édition de Rhode Island, plus de 14 millions de téléspectateurs ont suivi l'épreuve et, cette année, les producteurs d'ESPN n'ont pas caché leur volonté de battre ce record.

Sur une base quotidienne, les X-Games sont davantage regardés que le championnat de hockey sur glace ou la Coupe du Monde de football. Mais rien n'a été laissé au hasard. Sensationnels par nature, les sports extrêmes ont l'avantage d'être télégéniques. Les producteurs d'ESPN l'ont vite compris en jouant sur la mise en scène et le montage serré des séquences les plus folles comme s'il fallait que la couverture de la compétition ressemble à une bande-annonce de cinéma. Sur chaque épreuve, une armada de six cameramen filme les envolées des athlètes sous tous les angles, frôlant parfois le ridicule quand on réalise que certaines caméras sont installées sur le casque des sportifs...

« DONNANT-DONNANT »

Pour les athlètes, pourtant, le succès des X-Games a longtemps suscité polémiques et interrogations. Mais, aujourd'hui, les sportifs ont choisi le consensus. Pour eux, ces sports ne pervertissent plus l'esprit de rébellion urbaine qui les pousse à glisser, rouler ou grimper. Avec 450 000 dollars de primes financières à la clef et la possibilité de séduire de nouveaux sponsors, ces jeux olympiques d'un autre genre sont plutôt bienvenus. *« Evidemment, cela ressemble davantage à un show qu'à une compétition sportive,* note Taïg Chris, vingt-trois ans, champion français de roller-skate et médaille d'argent aux jeux de 1997. *Il faut donc accepter de faire des concessions en venant, mais c'est le prix à payer pour promouvoir notre sport sur le plan international. »* Comme Taïg Chris, la majorité des autres participants ne sont pas dupes. Ils acceptent la manipulation médiatique en échange d'une once de légitimité et d'une poignée de dollars.

« C'est donnant-donnant, explique de son côté un skate-boardeur californien. *Toutefois, depuis le succès des jeux, je trouve que l'ambiance générale a un peu changé. J'ai l'impression que l'argent et l'esprit de compétition ont légèrement écorné notre marginalité qui, finalement, représentait notre force. »* Lors des épreuves de qualifications de « stunt riding », le cycliste américain Roh Kilmer a manifesté sa rébellion à sa manière. Excédé par une décision des juges le disqualifiant, il a offert aux caméras une vue imprenable sur son postérieur. La diffusion des épreuves étant différée, les producteurs d'ESPN ont décidé de couper cette séquence. Les skateurs, grimpeurs et autres skate-boardeurs avides de sensations fortes et de liberté entament donc leur apprentissage du « politiquement correct ».

Paul Miquel

Des disciplines étranges

Les neufs sports présentés aux « X-Games », sont pour la plupart nés en Californie. Excepté l'escalade artificielle, le roller-on-line, le skateboarding ou le ski nautique pieds nus (*« bare foot water-skiing »*), les autres épreuves sont :

● *« Skysurfing »* : des surfeurs s'éjectent d'un avion avec une planche aux pieds et un parachute. Leurs figures de style sont filmées.

● *« Bicycle stunt riding »* : des cyclistes juchés sur des vélocross de style « BMX » doivent, sur un parcours artificiel, réaliser pirouettes, sauts périlleux et chutes en cascade.

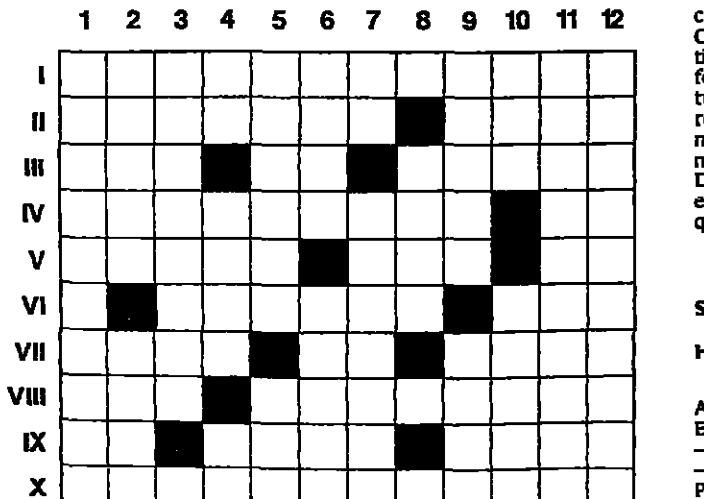
● *« Wake boarding »* : version américaine du ski nautique. Les spatules sont remplacées par une planche spéciale, plus petite qu'un surf.

● *« Street luge »* : la luge nordique a été adaptée à la rue. Six concurrents, couchés sur leurs engins à roulettes, s'affrontent dans une descente abrupte. Les vitesses dépassent parfois les 120 km/h.

● *« Big air snowboarding »* : surf des neiges adapté au climat de la Californie. Sur une piste synthétique, des surfeurs glissent et réalisent des figures, propulsés par des courants d'air provenant de ventilateurs.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 98150

➧ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Trait de génie. – II. La première n'est pas définitive... sauf pour le café. Général de Charles-Quint et gouverneur des Flandres. – III. Partition de musique. Pris en connaissances. Couvre-chef dans les mains de l'ennemi. – IV. Donne le choix. Entrent en fuite. – V. Petit rongeur roux. Le cœur des choses. Personnel. – VI. Mis dans le journal. Circule en Extrême-Orient. – VII. Façons de parler. Note. Tenue indienne. – VIII. Baie nippone. Travestiras la vérité. – IX. En plein vol. Protège la dalle fraîchement coulée. Brame au fond des bois. – X. Calera un bon moment.

VERTICALEMENT

1. Sacrifice pour toucher très haut. – 2. A tendance à grossir. Son accord se confond avec celui de Washington. – 3. A protégé bien des avant-bras dans les bureaux. – 4. Dans la gamme. Particules. Le chrome. – 5. Rats des champs. Obstacle à la liberté. – 6. A la frontière espagnole. Assure une bonne fermeture. – 7. Négation. Ouvertures en façade. – 8. Prépare la récolte. – 9. Stoppe l'adversaire, mais attention à la faute. Fléau moderne. – 10. Ville du Nigeria. Dans le Loiret. – 11. Marquait de son empreinte. – 12. Quand l'on croyait que les cailloux venaient de la mer.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98149

HORIZONTALEMENT

I. Habilitation. – II. Apocope. Anne. – III. Rote. Etats. – IV. Age. Ecureuil. – V. Ne. Emasculai. – VI. Geste. Ara. – VII. Toucan. Ire. – VIII. Ecoute. Ecran. – IX. Uo. Pénis. Est. – X. Rudesse. Osée.

VERTICALEMENT

1. Harangueur. – 2. Apogée. Cou. – 3. Bote. STO. – 4. Ice. Etoupe. – 5. Lo. Emeutes. – 6. Ipéca. Cens. – 7. Têtus. Ie. – 8. Arcanes. – 9. Tâteur. – 10 Insulaires. – 11. On. Ia. Rase. – 12. Négligente.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRIDGE — PROBLÈME N° 1794

LA COURSE AUX OSCARS

Parmi les Oscars distribués ces dernières années pour « le coup le mieux joué », celui du championnat d'Europe de Killarney est un véritable problème.

```
            ♠ A V 2
            ♡ A 3
            ◇ A D 10 8 5
            ♣ A 5 3
♠ 9 7 5 4 3          ♠ 10 8
♡ D 8 5 4      N     ♡ V 10 9 6
◇ 2          O   E   ◇ V 6 3
♣ R V 7        S     ♣ 10 8 6 2
            ♠ R D 6
            ♡ R 7 2
            ◇ R 9 7 4
            ♣ D 9 4
```

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant attaqué le 4 de Pique (entame la moins compromettante), *comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Il est toujours bon de *tirer une longue affranchie* pour provoquer des défausses adverses. Ainsi, sur le cinquième Carreau, Est, qui avait conservé trois Cœurs et trois Trèfles, s'est alors trouvé dans une situation inconfortable.

Finalement, Est a défaussé une deuxième fois Cœur ; alors Sud jeta un Trèfle et joua l'As, le Roi et le 7 de Cœur *pour mettre Ouest en main à Cœur* (qui, lui aussi, en avait défaussé un) et l'obliger à contre-attaquer Trèfle.

Si Est avait défaussé un autre Trèfle (pour empêcher la mise en main d'Ouest à Cœur), le déclarant aurait jeté un Cœur (et Ouest également). Après le Roi et l'As de Cœur (pour éliminer les deux derniers Cœurs d'Ouest), la mise en main s'effectue à *Trèfle* :

```
          ♣ A 5 3
♣ R V 7 ————— ♡ V ♣ 10 8
          ♣ D 9 4
```

Sud joue le 3 de Trèfle pour le 8 et le 9 de Trèfle pris par le Valet d'Ouest, *qui doit continuer Trèfle* sous son Roi !

LA LEVÉE INVISIBLE

Il semblait impossible de trouver la dixième levée dans cette donne d'un match entre le Canada et les Bermudes.

```
            ♠ D 10 6
            ♡ A 10 5
            ◇ 9 6 3
            ♣ R V 9 2
♠ R 7 2              ♠ 9 8 3
♡ V 9 8 3      N     ♡ D
◇ A R 4 2    O   E   ◇ D V 10 8 7 5
♣ 8 6          S     ♣ 10 4 3
            ♠ A V 5 4
            ♡ R 7 6 4 2
            ◇ –
            ♣ A D 7 5
```

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♡
passe	2 ♣	passe	2 ◇
passe	2 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le Roi de Carreau coupé par le 2 de Cœur. Le déclarant est monté au mort par l'As de Cœur (pour la Dame d'Est), et il a fait l'impasse à Pique. Ouest a pris du Roi et a rejoué Carreau, coupé par le 6 de Cœur ; puis Sud a tiré le Roi de Cœur et... Est a défaussé un Carreau. *Comment Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

« 2 Trèfles » était la convention Drury à réponse... inversée ! « 2 Carreaux » montrait donc une bonne ouverture, et « 2 Cœurs » indiquait un soutien avec une dizaine de points.

Philippe Brugnon



LE CARNET DU VOYAGEUR

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 25 JUIN 1998

CINÉMA Avec *Soul in the Hole*, la réalisatrice Danielle Gardner offre un passionnant documentaire sur la réalité du basket-ball, longtemps perçu comme un vecteur d'ascension sociale pour les Noirs américains. Le film s'attache au personnage du jeune et talentueux Booger, qui hésite entre une carrière de joueur professionnel et l'activité moins aléatoire de dealer de crack. Loin de chercher à quitter le ghetto, Booger semble attiré uniquement par l'appât du gain facile. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Danielle Gardner décrit l'univers des *inner cities* comme celui de l'incertitude et du chaos permanent. ● DEPUIS L'APPARITION du crack dans les cités, le basket-ball ne semble plus pouvoir échapper au contrôle des gangs, lorsque ceux-ci autorisent encore les gamins à pratiquer ce sport. Le succès d'un Michael Jordan ne parvient pas à masquer d'innombrables exemples de destins brisés.

Vivre au-dessus du panier, mais dans les limites du ghetto

Soul in the Hole. Ce remarquable documentaire montre comment le terrain de basket, symbole de l'ascension sociale pour les jeunes Noirs aux Etats-Unis, n'a jamais été qu'un miroir aux alouettes

Documentaire américain de Danielle Gardner. (1 h 33.)

« *Si la NBA* (National Basketball Association, la ligue de basket-ball professionnelle américaine) *ne me prend pas, je serai trafiquant de drogue. Quoi qu'il en soit, je me paierai une Lexus ou une caisse de ce genre* », explique calmement, dès le début de ce remarquable documentaire, le jeune Ed « Booger » Smith. Il ne plaisante pas, même s'il faut attendre la fin du film pour comprendre vraiment qu'il parlait tout à fait sérieusement. Booger a de l'or entre les mains, une vitesse de course très au-dessus de la moyenne et une adresse jamais démentie par la fatigue en cours de partie. Son aptitude à s'élever au-dessus du panier présage forcément un avenir doré, loin des *tenements* de Brooklyn, où il habite chez Kenny, son entraîneur, et loin de sa mère, dont il était las de subir les remontrances.

Bien sûr, quelques réflexions saisies au vol chez certains personnages défient la logique et sèment le doute : Booger en train d'expliquer qu'il adore dormir sur un banc et préfère, plus que tout, rester dans sa cité, Kenny racontant comment il a perdu de vue le même Booger, pour le retrouver, quarante-huit heures plus tard, habillé comme un prince, dealant du crack. Ou ce propos encore plus troublant d'un spectateur au cours d'un match : « *On leur apprend à jouer au basket pour qu'ils ne se tirent pas dessus comme des lapins.* » Il vient rappeler que ces matches de *street basketball* (basket des rues) ressemblent, au mieux, à une trêve illusoire en plein milieu d'un champ de bataille. Avant chaque partie, les arbitres demandent aux joueurs de se débarrasser de leur Uzi, s'ils en ont un. Au cours d'un match, un spectateur menace Booger de lui briser les jambes. *Avec une amertume* terrible, Kenny raconte comment il a perdu son meilleur ami, abattu froidement parce qu'il avait commis une faute d'arbitrage.

Danielle Gardner, la jeune réalisatrice de *Soul in the Hole*, a saisi avec beaucoup d'intelligence l'un des principes de base du documentaire : posséder en permanence un temps d'avance sur les individus que l'on filme, et avoir ainsi la *prescience d'un destin dont ils ne* saisissent pas encore les contours. Si son sujet possède une telle force, c'est parce qu'elle évite le traitement le plus évident, celui que l'on s'attend à voir, et qui permettrait de sortir l'esprit tranquille de ce film, persuadé qu'une perle telle que Booger peut s'épanouir dans la boue du ghetto. Son ascension, dont Danielle Gardner suit la trace, d'abord à Brooklyn, durant une série de tournois de *street basketball*, puis à son entrée à l'université, à *Arizona Western – qui compte bien* en faire la vedette de son équipe –, se transforme ainsi en une lente et précise anatomie d'un échec.

RAMASSER DE L'ARGENT

Pourtant, *Soul in the Hole* ne décrit pas l'envers du décor, qui serait les coulisses des matches de quartier, mais plutôt son endroit. Danielle Gardner met le doigt sur un grand leurre, survenu à la fin des *années 80, lorsque le basket* est devenu, après le show-business, le moyen le plus efficace pour un jeune Noir de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, et de sortir du ghetto. Le mythe a été savamment entretenu par les médias et des entraîneurs de basket, et relayé par beaucoup trop de familles noires. L'accent était mis sur le moyen le plus rapide de s'évader de sa cité, mais jamais le meilleur, le plus sûr ou le plus modeste. *Soul in the Hole* montre avec beaucoup de finesse *que le choix de Booger – être* joueur de basket ou dealer – est déjà une promesse d'échec. Son destin ne se joue pas sur un panier réussi ou manqué (le dunk, très facile, qu'il rate à la dernière seconde de la finale du tournoi inter-quartier et que son équipe, les Kenny Kings, perd bêtement), mais sur une conception complètement erronée de l'existence. Comme le dit la femme de Kenny, Booger est *incapable de distinguer* le bien du mal. Pour lui, l'objectif à atteindre n'est pas de s'extraire du ghetto, mais d'échapper à la pauvreté. Ce qu'en langage hip-hop on appelle « *livin'large* » et « *getting paid* », c'est-à-dire « vivre bien » et « ramasser de l'argent ». Booger aura choisi la grande vie, mais en restant à l'intérieur des frontières étroites du ghetto. Un choix qu'il ne pouvait assumer qu'en dealant ou en organisant de menus larcins, alternative beaucoup plus simple *et tellement moins hypothétique* qu'une carrière de joueur de basket !

Soul in the Hole contient une séquence surréaliste, la seule onirique, alors qu'elle n'a curieusement pas été filmée par Danielle Gardner, puisqu'elle provient des archives d'une télévision locale. On y voit Booger, revêtu du maillot d'Arizona Western University, en train de donner le tournis à ses adversaires. Un présentateur, impressionné par sa performance sur le terrain, nous assure que ce jeune garçon ira très loin. Mais ces images possèdent le goût amer d'un rêve impossible à réaliser et viennent suggérer, à point nommé, que le terrain de jeu de Booger n'a jamais possédé les dimensions d'un terrain de basket.

S. Bd

Danielle Gardner, réalisatrice

« Dans la rue, on vit en permanence dans l'instant présent »

« Qu'est-ce qui vous a attiré dans le phénomène du street basket-ball ?

– J'ai vécu plusieurs années en Grande-Bretagne, et, lorsque je suis revenue à New York, les rues de Brooklyn me semblaient avoir complètement changé. Je voyais autour de moi plein de gamins noirs en train de s'amuser, et ma vision contrastait sérieusement avec celle qu'en offrait la télévision qui les présentait toujours comme de jeunes délinquants. Il me semblait que le *street basket-ball* représentait un moyen très intelligent d'entrer en contact avec ces gamins. Ce jeu n'a pas de signification particulière, on vous dit qu'il peut vous permettre de sortir du ghetto, mais c'est aussi un moyen de s'amuser à l'intérieur de la communauté.

» Il m'a fallu comprendre le langage que parlent ces adolescents, saisir leur façon de penser, de s'habiller. Il y a aussi tout un rythme des rues qui correspond à une temporalité qui n'est pas la nôtre, et à laquelle il a fallu m'adapter. Ce n'est pas pour rien qu'on dresse là-bas une distinction entre le « black people time » et le « white people time », l'heure des Blancs et celle des Noirs. Lorsqu'une partie est programmée à 20 heures à Brooklyn, elle débutera toujours en retard. Selon les quartiers, 20 h 30 signifie 22 heures ou 21 heures.

> « En un an, les gamins changent trois fois d'école, leur meilleur copain va en prison, un autre se fait abattre »

– Quand avez-vous décidé de concentrer votre documentaire sur Booger ?

– Très vite. Booger était le gamin le plus imprévisible, et sa relation avec Kenny était très intéressante. Booger était à la fois innocent et menteur, il pouvait se comporter de façon odieuse dans la rue, et redevenir charmant une fois rentré à la maison. Il avait manifestement un don pour le basket que les autres gamins ne possédaient pas, il sortait avec toutes les filles, mais, curieusement, personne ne cherchait à le connaître. Sa mère semblait *se désintéresser* complètement de son sort. Nous sommes venus la rencontrer plusieurs fois, et elle m'a raconté que, dès l'âge de cinq ans, elle laissait Booger sortir la nuit jouer au basket. Cela ne me semblait pas une très bonne idée.

» Je crois franchement que si Booger était né dans une famille de la classe moyenne, il s'en serait mieux sorti. Quant à son père, il est parti lorsqu'il était très jeune. J'ai entendu plusieurs histoires à son sujet. Booger me soutient qu'il est toujours vivant, mais d'autres m'ont dit qu'il était mort. Curieusement, lorsque Booger est arrivé dans l'appartement de Kenny, la femme de ce dernier l'a pris en main. Elle lui envoyait sur son « biper » des messages pour qu'il retourne à la maison nettoyer le verre qu'il avait laissé dans l'évier. Et Booger revenait dare-dare. Il interprétait cette intransigeance comme un geste de grande attention.

– Quand avez-vous senti que Booger sombrerait dans la délinquance au lieu de choisir la voie de joueur professionnel qui lui était tracée ?

– Il était impossible de prévoir quoi que ce soit. J'ai vu des gamins de quinze ans qui me semblaient brillants et prometteurs, et que je retrouvais, trois mois plus tard, en train de dealer du crack. J'ai quand même été très surprise de voir Booger foutre sa vie en l'air. Après un an de collège, il s'est retrouvé impliqué dans un vol à main armée, il a eu une fille, s'est ramassé deux fois de suite une balle dans la jambe, puis a décidé de retourner à l'université. Il a joué récemment pour le compte d'une ligue professionelle mineure, il avait même donné une conférence de presse, puis il a quitté l'équipe au bout de trois jours, sans raison, pour retomber dans la délinquance. Booger a commencé à jouer très bien au basket très jeune, et tout le monde l'a idolâtré, il en a oublié du coup les vertus du travail.

» Mais il y a, de l'autre côté, la logique de la rue. Dans la rue, on vit en permanence dans l'instant présent, ce qui est une donnée que nous avons du mal à comprendre. Tout va très vite, vous vivez une vie entière en un an, les gamins changent trois fois d'école, leur meilleur copain va en prison, un *autre se fait* abattre. Ils vivent dans un chaos perpétuel. Il est du coup très difficile pour ces gamins de s'adapter au collège. Ils héritent soudain d'une multitude de règles qui leur sont très difficiles à assimiler. Pour prendre des responsabilités, il faut être cohérent. Comment peut-on l'être lorsque votre frère est prison, votre père absent, qu'il y a des cadenas à la porte de votre chambre à coucher, et que des émeutes se produisent une fois par mois dans votre école ? »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld



KEN HEYMAN/RAPHO

Scène de « street basketball », le basket des rues, illusoire antichambre de la NBA, la ligue professionnelle américaine.

Un sport communautaire miné par le crack et l'influence des gangs

C'EST désormais un fait avéré : l'apparition du crack dans les cités a rapidement sapé le rôle prépondérant tenu par le basket-ball dans la communauté noire, qui réussissait, tant bien que mal, à maintenir une solidarité entre ses différents membres. Que ce soit avec les gangs – à Los Angeles – ou les bandes organisées – à New York –, le crack a transformé des quartiers entiers en champs de bataille. Dans plusieurs villes américaines, les gangs se font un devoir d'empêcher les adolescents de jouer au basket, de peur que la solidarité sportive ne prenne le pas sur les codes des bandes armées.

Dans les quartiers gangrenés par le crack, le basket – et l'activité sportive en général – est très mal vu. En 1991, plusieurs matches de lycées à New York se sont déroulés à huis clos, par crainte de représailles. Le cas d'un jeune joueur de quatorze ans, Ervin Barker, avait défrayé la chronique à l'époque. Au milieu d'une partie, un de ses camarades de lycée lui avait demandé quand il se déciderait à revendre du crack. Barker avait refusé net et s'était retrouvé sur la touche.

L'influence des gangs ne s'arrête pourtant pas là. Plusieurs tournois de *street basketball* ont été sponsorisés par des dealers. Il a fallu qu'un arbitre soit abattu par un dealer mécontent d'une de ses décisions, au cours d'un match dans le Queens, au milieu des années 80, pour que le gouvernement américain décide enfin de se pencher sur ce problème et de s'attaquer aux liens étroits entre les trafiquants de drogue et les organisations d'événements sportifs dans les *inner cities*.

L'EXCEPTION MICHAEL JORDAN

Aucun joueur, même le plus doué, n'est en sécurité dans cet environnement. En 1986, la mort de Len Bias, l'un des joueurs les plus doués de sa génération, victime d'une surdose, avait frappé les esprits. Il semble impossible qu'un gamin issu d'une *inner city* ne connaisse pas, de près ou de loin, un dealer. Len Bias venait d'être engagé par les Boston Celtics, qui régnaient à l'époque sur la NBA, mais la promesse d'un contrat de plusieurs millions de dollars n'a pas pesé lourd. Ce jeune homme est pourtant passé à la postérité, de la manière la plus triste qui soit, à cause de vendeurs de crack de Washington DC qui ont eu la bonne idée de baptiser un de leurs produits « Len Bias ».

Pour un Michael Jordan, symbole du Noir-Américain qui aura su mener une vie de sportif et de businessman exemplaire, il y a des dizaines de Len Bias et des centaines de Booger, le personnage du film *Soul in the Hole*. Michael Jordan ne représente qu'une exception, dans une communauté brisée, profondément défavorisée, et dont beaucoup de membres ont sombré, peu à peu, dans l'autodestruction. Si le talent est un don du ciel, il n'est pas toujours récompensé. Pour les génies noirs, qu'ils soient sportifs, musiciens ou comédiens, l'écart entre le talent et la capacité à mener une existence équilibrée, loin de la drogue et de la délinquance, est encore plus grand. Et les exemples de destins brisés sont désormais trop nombreux pour que l'on se contente d'y voir une simple tragédie ou une malédiction lancée par on ne sait quel sorcier.

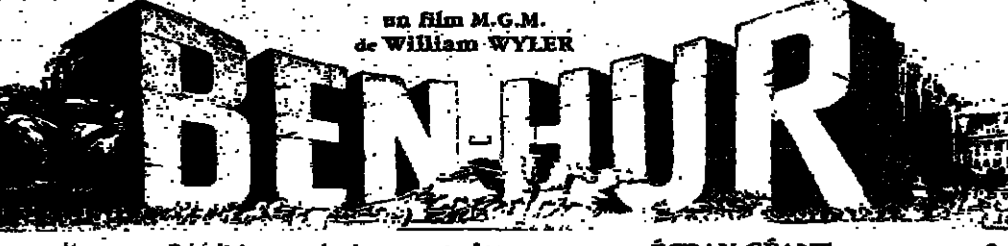
S. Bd

GAUMONT KINOPANORAMA 15e (V.O.) GAUMONT OPERA FRANCAIS 9e (V.F.)

MAC-MAHON DISTRIBUTION présente

LE PLUS GRAND FILM DE TOUS LES TEMPS !

un film M.G.M. de William WYLER



Réédition exclusive en copies neuves sur ÉCRAN GÉANT en CINÉMASCOPE et TECHNICOLOR pour la 1ère fois en son DOLBY

mediavision

Europe2

orts extrêmes

OFFREZ-VOUS
2 HEURES DE BONHEUR
SANS MI-TEMPS.
NICOLAS CAGE MEG RYAN
Inclus : musiques de U2 ALANIS MORISSETTE PETER GABRIEL PAULA COLE SARAH McLACHLAN GOO GOO DOLLS
LA CITÉ DES ANGES
www.citedesanges.lefilm.com
Europe 2 LE MEILLEUR DE LA MUSIQUE
ACTUELLEMENT
VO : GAUMONT MARIGNAN - UGC NORMANDIE PRESTIGE
GAUMONT OPERA - GAUMONT PARNASSE - UGC ODEON
UGC CINE CITE - GAUMONT GOBELINS - UGC MAILLOT
MK2 BEAUGRENELLE - MAJESTIC PASSY - MK2 NATION
VF : REX - ST LAZARE PASQUIER - PARAMOUNT OPERA
UGC MONTPARNASSE - UGC LYON BASTILLE - UGC GOBELINS
GAUMONT ALESIA - GAUMONT CONVENTION - PATHE WEPLER
et dans les meilleures salles de la périphérie.

Le mythe de l'aristocrate en slip léopard

Tarzan et la Cité perdue. Une énième et laborieuse version

Film germano-américain de Carl Schenkel. Avec Casper Van Dien, Jane March, Steven Waddington. (1 h 41.)

Malgré le succès des premiers romans, Edgar Rice Burroughs n'était pourtant pas parvenu immédiatement à en vendre les droits au cinéma : les producteurs trouvaient *« invraisemblable »* le personnage inventé en 1911 par l'écrivain, avant que le succès de *Tarzan of the Apes* (*Tarzan chez les singes*) de Scott Sidney (1918) avec Elmo Lincoln ne lance une des séries les plus prolifiques de l'histoire du cinéma. A la fois homme-singe tuant des fauves à mains nues et Lord Greystoke, l'aristocrate anglais raffiné, le héros réunit les qualités de la nature et de la civilisation, inventant un mythe à la dimension d'un siècle où la barbarie, s'appuyant sur la science et la technique, n'était plus où on pensait la trouver. Ce mythe dépassera le cadre de la littérature populaire américaine pour s'épanouir grâce aux industries culturelles du XXe siècle, le cinéma, la bande dessinée ou la télévision. Mais Tarzan au cinéma, c'est aussi l'histoire d'une trahison, quand l'industrie du loisir arase l'ambivalence de l'aristocratique homme-singe, le brassage des mythologies enchevêtrant aventures, fables fantastiques et spéculations de science-fiction, la violence primitive des situations.

A Elmo Lincoln, devenu un habitué du rôle en 1922 avec le *serial* (film à épisodes) *Les Dernières Aventures de Tarzan*, succéderont brièvement Gene Pollar, pompier new-yorkais, Perce Dempsey Tabler, chanteur d'opéra, et James Pierce, gendre de Burroughs et que l'écrivain tentera en vain d'imposer aux producteurs après le seul film qu'il tourna (*Tarzan et le lion d'or*, de J. P. McGowan, 1927). La Metro Goldwyn Mayer acquiert les droits pour tourner les premiers *Tarzan* parlants. Commence alors la série la plus longue des aventures de l'homme-singe, interprétée par le champion de natation Johnny Weissmuller (préféré au dernier moment au champion de lancer de poids Herman Brix).

SENSUALITÉ RÉELLE

Tarzan l'homme-singe (1932), le premier film de la série, a été confié à Woody S. Van Dyke, spécialiste du film exotique. Il s'agit, avec sa suite *Tarzan et sa compagne*, de Cedric Gibbons, des meilleurs épisodes de la série MGM. Le code de censure hollywoodien n'étant pas appliqué dans toute sa rigueur au début des années 30, les relations entre Tarzan et Jane, incarnée par Maureen O'Sullivan – qui vient de mourir, mardi 23 juin *(lire notre carnet page 12)* –, sont empreintes d'une sensualité naïve mais réelle. La suite ira dans la direction de la normalisation hollywoodienne : les pagnes couvriront de plus en plus de peau, Tarzan mènera une vie de couple bourgeoise au coeur d'une forêt de studio. Il aura même un enfant (adoptif) dans *Tarzan trouve un fils*, en 1939. Parallèlement à la série MGM, le producteur Sol Lesser met en oeuvre quelques films avec Buster Crabbe, Herman Brix ou Glenn Morris, récupère Weissmuller en fin de contrat avec la Major et produit pour RKO une nouvelle série.

Teintées de fantastique ou d'insolite, certaines réalisations d'honorables routiers de la série B comme Robert Florey ou Kurt Neumann – *Tarzan et les Amazones*, *Tarzan et les sirènes*, *Tarzan et la femme-léopard* – souffrent de budgets étriqués mais possèdent un charme modeste et suranné. En 1950, Lex Barker succède à Weissmuller. Pour les premiers films en couleurs, toujours sous la férule de Sol Lesser, Gordon Scott (*La Plus Grande Aventure de Tarzan*, *Tarzan le Magnifique*) incarnera un héros très crédible à l'aube des années 60. Mais le personnage, et ses clones créés pour tromper la vigilance des héritiers sourcilleux de Burroughs, n'a pas été uniquement exploité par le cinéma hollywoodien. Il y eu des Tarzan italiens, espagnols, japonais, turcs ou indiens.

Le cinéma à l'âge où les publics perdent leur crédulité d'antan a dédaigné l'homme-singe pendant longtemps (*il y eut très peu de Tarzan dans les années 70*). Le film de Hugh Hudson, *Greystoke*, a tenté en 1984 de donner une image plus crédible, à la fois par l'utilisation d'effets spéciaux hyperréalistes et par une volonté affichée de fidélité au roman.

Tarzan et la Cité perdue se veut une suite du film d'Hudson, mais ressemble à un laborieux *serial*, où d'interminables poursuites dans la jungle tentent de masquer le manque d'inspiration de scénaristes incapables de retrouver non seulement la poésie des livres de Burroughs, mais aussi le charme des meilleurs films consacrés à l'homme de la jungle. Le secret aussi s'en est perdu.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

LES GÉANTS

■ *Les Géants* a été écrit par Simon Beaufoy, le scénariste de *The Full Monty*. On y retrouve le même cadre, la ville anglaise de Sheffield, et le même talent pour décrire le microcosme humain des laissés-pour-compte de la crise économique. *The Full Monty* s'attachait à un groupe de chômeurs se transformant en Chippendales, *Les Géants* prend un point de départ encore plus passionnant avec des travailleurs employés au noir par une entreprise pour repeindre, en moins de trois mois, le temps d'un été, plusieurs centaines de pylônes électriques avant que ceux-ci ne soient remis en marche. La première partie du film fonctionne remarquablement bien, montrant avec finesse le dilemme dans lequel se retrouvent ces ouvriers, contraints à une course contre la montre, pour un salaire qui arrive souvent en retard, dormant au pied des pylônes et risquant leur vie pour ce qui n'est qu'un travail temporaire. Malheureusement, la seconde partie du film souffre d'accents mélodramatiques dont on se serait passé, se concentrant sur une histoire d'amour entre le leader du groupe (formidablement interprété par Peter Postlewaite) et une jeune Australienne de passage. Un certain nombre de naïvetés vient alors atténuer la force de ce film modeste aux qualités indéniables. ***S. Bd***

Film britannique de Sam Miller. Avec Peter Postlewaite, Rachel Griffiths, James Thornton, Rob Jarvis. (1 h 30.)

WEDDING SINGER

■ Après un échec sentimental, un chanteur pour noces et banquets rencontre une jeune serveuse qui prépare son futur mariage. Il lui sert de confident, de chevalier servant et de conseiller jusqu'à ce que l'inévitable se produise. Ils tombent amoureux. *Wedding Singer* est une petite comédie paresseusement écrite, dont la raison d'être est une bande-son qui restitue les tubes musicaux des années 80 : le film « cible » la nostalgie d'un public qui était adolescent au moment des premières chansons de Madonna. Hormis cette dimension un peu ésotérique pour qui veut ignorer la culture musicale de référence, *Wedding Singer* est un éloge gentillet du mariage, de la famille, de la vie de province et de la modestie petite-bourgeoise. La candeur juvénile légèrement perverse de l'actrice principale, Drew Barrymore, a – légitimement – ses amateurs. ***J.-F. R.***

Film américain de Frank Coraci. Avec Adam Sandler, Drew Barrymore, Christine Taylor. (1 h 36.)

LA CITÉ DES ANGES

■ Ce film est le remake des *Ailes du désir* (1987), de Wim Wenders. Qu'est-ce qu'un remake ? Dans la majeure partie des cas, une réappropriation plus ou moins fidèle d'un film à succès pour des raisons strictement commerciales (*Nom de Code : Nina*, de John Badham, suite à *Nikita*, de Luc Besson), plus rarement une variation qu'un metteur en scène réalise en hommage à l'un des ses pairs (*Nosferatu*, de Werner Herzog, après celui de Murnau). Le film de Brad Silberling, auquel on ne peut dénier une certaine familiarité avec le monde des fantômes depuis qu'il a réalisé *Casper*, n'en appartient pas moins à la première catégorie, et se double d'une bien cruelle ironie à l'égard du cinéaste allemand qui, en bon ciné-fils, n'aura eu de cesse de chercher du côté du cinéma américain un territoire où ancrer son univers. La réponse de Hollywood à la bergère européenne est impitoyable de goujaterie, qui transforme la trapéziste en cardiologue, expédie d'emblée sa rencontre avec l'ange, et concasse la chute berlinoise de ce dernier en l'ordinaire bouillie sentimentale mise en boîte par l'usine californienne. ***J. M.***

Film américain de Brad Siberling. Avec Nicolas Cage, Meg Ryan, Dennis Franz. (1 h 53.)

LA MORT DU CHINOIS

■ Il s'agit d'un nouvel exemple de ce genre bien particulier : les films de fin de dîner. C'est-à-dire ces productions qui paraissent nées d'une conversation arrosée entre copains, et qu'un malheureux concours de circonstances aurait amené jusque sur un écran. Ce genre inspire la bienveillance : on ne se fâche pas contre des gens qui s'amusent entre eux. Jean-Louis Benoît et ses amis ont dû bien rigoler, cette histoire d'un auteur de contes pour enfants plaqué par sa femme et flanqué d'un acteur dragueur amputé de ses bijoux de famille par une de ses conquêtes et d'une fumeuse de gazons africains aux pulsions destructrices les a sans doute fait rire aux éclats, ainsi que les commentaires impavides du commissaire-travelo confessant le piètre héros après qu'il eut revolvérisé ses improbables rivaux de diverses nationalités. Mais, outre qu'il est très rare qu'on rie des blagues que se racontent les convives d'une autre tablée, semblable démarche traduit tout de même un double mépris, franchement antipathique : mépris pour le cinéma, réduit à être le véhicule des blagues de ces messieurs-dames, et mépris pour le spectateur, requis de lâcher une somme par définition trop élevée pour avoir le droit d'assister de loin à ce qui les a fait rire, eux. ***Jean-Michel Frodon***

Film français de Jean-Louis Benoît. Avec José Garcia, Denis Podalydès, Isabelle Carré, François Berléand, François Morel. (1 h 25.)

SEXCRIMES

■ John McNaughton avait signé autrefois deux films mémorables, *Henry, Portrait of a Serial Killer* et *Mad Dog and Glory*. *Sexcrimes* marque une halte brutale à sa progression. On y voit un jeune éducateur d'une université en Floride, à l'allure de playboy (Matt Dillon) accusé de viol par deux de ses étudiantes. Il est innocenté, mais, comme les deux étudiantes sont dans le coup, tout va bien, y compris pour son portefeuille. A partir de là tout se complique. Notre vision est obstruée par les filtres orange et par des nymphettes floridiennes remuant leurs fesses, notre compréhension est mise à mal par un scénario inspiré du *Facteur sonne toujours deux fois* et surtout de *La Fièvre au corps*, de Lawrence Kasdan. Pour McNaughton, plus (de fesses, de coups de théâtres, et de cadavres) signifie mieux. Mais le spectateur doit, lui, composer avec le pire. ***S. Bd***

Film américain de John McNaughton. Avec Kevin Bacon, Matt Dillon, Neve Campbell, Theresa Russell. (1 h 48.)

SOUL IN THE HOLE

(Lire page 27)

BINGO !
FEAR
AMOUR ET MORT A LONG ISLAND
MARTHA, FRANK, DANIEL ET LAWRENCE

(Critiques dans une de nos prochaines éditions.)

Et vogue le navire

Un cri dans l'océan. Sans s'embarrasser de faux-semblants, ce film d'action tient son pari en respectant scrupuleusement les antiques principes hollywoodiens

Film américain de Stephen Sommers. Avec Famke Janssen, Anthony Heald, Kevin J. O'Connor. (1 h 46.)

Charrié parmi le torrent de banalités qui se déverse actuellement sur les écrans, ce *Cri dans l'océan*, réalisé par le manœuvre hollywoodien Stephen Sommers (*Les Aventures d'Huckleberry Finn*), constitue, par son honnêteté et son efficacité, une agréable surprise. La raison en est simple : voilà un film qui ne s'embarrasse ni de prétextes fallacieux ni de faux-semblants pour revendiquer avec une sorte de fatalisme teinté d'humour son identité, celle d'un film d'action avec monstre synthétique à la clé, qui tourne pratiquement à vide et en donne au spectateur pour son argent.

Le film semble s'inspirer de la devise du baroudeur Finnegan (*« Si le cash est là, tout va »*) qui cingle la mer de Chine par grande tempête nocturne avec à son bord une bande de patibulaires imbéciles et surarmés dont il ignore la mission. En parallèle à cette réminiscence bogartienne, une ravissante jeune femme exerce à quelques encablures ses talents de monte-en-l'air mondaine sur un paquebot de luxe, l'*Argonautica*. Leur rencontre à bord de ce mythique navire, autrement dit celle du polar des années 40 et de la comédie sophistiquée, donne naissance à ce désinvolte hybride des années 90, à mi-chemin entre le genre fantastique et celui du film-catastrophe.

Abordant le paquebot suite à une panne informatique, Finnegan et la bande de malfrats n'y trouvent plus que ruines et désolation, ainsi que quelques rares survivants, parmi lesquels le patron de la croisière, une sorte d'ordure humaine dont on ne tarde pas à apprendre qu'il entendait passer son bateau par le fond (d'où les patibulaires et leurs torpilles) pour escroquer les assurances. Et c'est naturellement ici que le piège se referme, livrant le groupe à l'appétit goulu, méthodique et rusé, façon *Alien*, de gigantesques monstres sous-marins, dont la première tentacule ne fait son apparition, montre en main, qu'au bout d'une heure.

« Now what ? », comme dirait encore le placide Finnegan. Rien, bien sûr, si ce n'est que le monstre a les yeux bleus et que l'application, même distanciée, des vieux principes assure encore la pérennité du film de genre hollywoodien. D'abord, entretenir la peur par l'apparition différée de son objet, ensuite, faire punir le mauvais citoyen et contribuable américain (le cas échéant par des monstres innommables), enfin, satisfaire la pulsion sadique du spectateur par la mise à mort spectaculaire de la majorité de ses semblables, tout en le rassurant par la rédemption de quelques élus (auxquels il peut s'identifier). Comme l'explique un des personnages à propos des bestioles sous-marines, *« plus c'est profond et plus c'est gros »*. Ça marche toujours, parce qu'au-delà de la technologie, il s'agit, au moins depuis l'arche de Noé, du plus vieil effet spécial au monde.

Jacques Mandelbaum

Fragments d'un jeune homme amoureux

Les Corps ouverts. Cette œuvre fondée sur l'indécision a obtenu le prix Jean-Vigo du court métrage 1998

Film français de Sébastien Lifschitz. Avec Yasmine Belmadi, Pierre-Loup Rajot, Margot Abascal, Mohamed Damraoui. (0 h 48.) En avant-programme : *La Prière de l'écolier*. Film français de Jean-Julien Chervier. Avec Julien Le Mouël, Sophie Bourel, Marie Duponchel. (0 h 17.)

Prix Jean-Vigo du court métrage 1998, Prix d'interprétation pour l'acteur Yasmine Belmadi au récent festival Côté court de Pantin, sélectionné à Cinémas à France lors du Festival de Cannes, voici un petit film qui débarque bien sûr de lui, mais à son corps défendant si tant est que l'indécision, comme on est enclin à le penser, est son seul sujet et son dernier mot. Tant d'honneurs récompensent donc à bon escient le talent avec lequel son jeune réalisateur, Sébastien Lifschitz (auteur d'un court métrage, *Il faut que je l'aime*, et d'un documentaire, *Claire Denis la vagabonde*), met en scène cette belle idée, en bousculant pas mal de règles pour la défendre et l'incarner.

Celles de la durée pour commencer, quarante-sept minutes ne faisant généralement le compte ni les comptes de personne en matière d'exploitation cinématographique. Celles de la narration ensuite, soumise à une entreprise délibérée de déconstruction et, nécessairement, de reconstruction, mais selon un mode qui aurait délaissé la chronologie et la psychologie pour des connexions poétiques ou plastiques. Celles de l'histoire enfin, soumise ici à la fragmentation esthétique des plans au lieu que ces derniers constituent comme souvent l'illustration d'un argument. Raconter cette histoire devient donc un exercice périlleux : à tout coup la tentative affadirait le film.

UNE HISTOIRE ? OUI ET NON

Y a-t-il seulement une histoire ? Oui, sans doute, ne serait-ce que parce qu'on y suit un personnage, Rémi, dont le réalisateur a su préserver la complexité et l'émotion. Mais non, parce qu'il y en a dix et cent en même temps, autant que de facettes par lesquelles miroite ce personnage, autant que d'alternatives qui constituent son mystère et entre lesquelles il balance. *Les Corps ouverts* est un film bâtard, au sens provocant et magnifié du terme, un corps précisément ouvert aux vents de l'incertitude, du changement, de l'impureté. Entre deux langues (l'arabe, le français), deux climats (la musique orientale, les rues de Paris), deux âges (l'enfance, l'âge adulte), deux vocations (les études, le cinéma), deux sexualités (ses amours masculines et féminines), Rémi traverse le film avec l'évidence de ceux qui, n'ayant rien décidé, n'ont encore rien abdiqué.

Pas plus sa tendresse et sa candeur d'enfant pour un père malade que la prospection des effusions amoureuses où s'essaie tour à tour son désir d'adulte. Comme le suggère la récurrence des scènes de casting au cours desquelles le metteur en scène bouscule le jeune homme, le film n'aura finalement pas cessé d'éprouver, à travers son personnage en même temps que sur lui-même, le point de passage ténu entre jeu et sensation, simulation et vécu, fiction et réalité.

J. M.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Dîner de cons	10	135 153	538	-43 %	6 003 404
2	Taxi	11	93 394	480	-40 %	4 135 162
3	Simples Secrets	2	66 622	294	-50 %	228 321
4	Deep Impact	4	60 554	399	- 55 %	927 230
5	Folle d'elle	1	55 744	146	-	55 744
6	Le Clone	1	47 572	224	-	47 972
7	Wishmaster	2	37 678	83	-30 %	102 993
8	Kundun	4	26 859	130	-52 %	343 352
9	Red Corner	3	26 019	158	-59 %	212 208
10	Shooting Fish	2	25 186	70	-45 %	82 112

* période du mercredi 17/06 au dimanche 21/06 inclus

La fréquentation cinématographique avait étonnamment bien résisté à la concurrence du Mondial durant la première semaine de celui-ci. Face à la poursuite de la Coupe du monde, au retour de la chaleur, à la Fête de la musique, à la Gay Pride, à la Fête des randonneurs et une douzaine d'autres manifestations diverses saluant l'arrivée de l'été, elle s'effondre. Il faut dire aussi que les nouveautés de la semaine donneraient plutôt envie d'aller au stade, ou danser dans la rue. Il arrive au cours de l'année qu'on soit gratifié d'un tombereau d'âneries de derrière les silos à bobines, il est rare qu'elles occupent la totalité d'une programmation hebdomadaire. On suppose qu'après Simples Secrets, Folle d'elle doit être tenu pour le film destiné aux femmes : semblable affirmation relève de la misogynie caractérisée. En pareille occurrence, le maintien en tête de classement du Dîner de cons et de Taxi constitue une victoire par défaut, tandis qu'on peut noter l'honorable tenue de Kundun et, hors tableau, de Dieu seul me voit et, à Paris, des « Inédits d'Amérique ».

Le public du Festival d'Aix se presse aux répétitions de « Didon et Enée »

AIX
de notre envoyé spécial

Samedi 20 juin, à 16 heures, l'église de Puyricard était comble pour le récital de lieder donnés par cinq jeunes chanteurs qui préparent vocalement *Didon et Enée* de Purcell et *Curlew River* de Britten, sous la tutelle du ténor britannique Robert Tear. Ce récital diffusé en direct sur France Musique aura permis d'apprécier le timbre magnifique du ténor espagnol Fernando Cobo, dont l'intonation parfois fragile est à la mesure d'un bonheur de chanter qui irradie, et le baryton britannique Andrew Rupp, dont l'aisance et le naturel expressif sont si justes dans des extraits du *Chant du cygne* et dans *An die Musik*, de Schubert.

Nicolas Bauchau inquiète dans un premier temps. Son trac est prégnant. Le ténor belge se rattrape vite par une intelligence, une sensibilité à fleur de peau qui nous valent une interprétation émouvante, presque hallucinée, des trois lieder précédents du cycle de Schumann. Des *Amours du poète* qu'il partage avec la soprano Jaei Yang, Fernando Cobo et la mezzo-soprano Rinat Shaham. La Coréenne a un timbre fruité, une voix peu puissante dont la clarté pallie ce défaut, somme toute mineur : aux braillards on préférera toujours les musiciens, et l'on attend avec impatience sa Belinda dans *Didon*. L'Israélienne a déjà une petite carrière derrière elle, et cela s'entend. Elle a de l'ascendant sur le public, sait projeter sa voix et mettre en scène les textes qu'elle chante. Au piano, Stéphane Petitjean soutient ces artistes si différents avec un à-propos expressif. Sa sonorité pleine, charnue, fait oublier qu'il joue sur un quart de queue.

LEÇON DE MAÎTRE

Dimanche après-midi, rendez-vous au Creps. Les sportifs qui s'y entraînent d'habitude ont laissé leurs places aux chanteurs et instrumentistes de l'Académie européenne de musique. Trois cents personnes sont là sur la pelouse, pour écouter la *Petite Musique de nuit* et le *Quatuor pour flûte et quatuor à cordes KV 285* de Mozart. Le programme annonce les minutages : 14 et 16 minutes. Le concert durera plus d'une heure ! Le violoniste Reinhard Goebel est là pour aider le chef d'orchestre David Stern.

Ce musicien dont les enregistrements avec le Concerto Köln ont tant fait pour rafraîchir quelques inusables du répertoire baroque est venu à Aix pour transmettre ce qu'il sait de la pratique du répertoire ancien. Il explique, fait reprendre les musiciens pour montrer comment il faut lire Mozart et non se fier à ces mauvaises traditions qui ont fini par dénaturer cette fameuse *Musique de nuit*. Tellement fameuse, mais si difficile pour l'articulation et la justesse que cette sérénade n'est plus guère jouée. Les jeunes instrumentistes de l'académie et le public vivent à l'unisson la leçon de ce maître si sûr de lui, si peu arrogant, si drôle.

Si la pluie, qui tombait fort le lundi 22 juin au soir, a ajourné les répétitions de *Curlew River* et de *Don Giovanni* de Mozart, la chaleur du lundi matin n'a pas effrayé les Aixois, qui ont, une fois encore, répondu en masse à l'invitation qui leur était faite d'assister à une répétition publique de *Didon et Enée*. Les gradins de l'un des amphithéâtres de la Cité du livre étaient donc envahis d'un public parfois venu avec son cabas débordant des légumes achetés au marché.

LES ACADÉMICIENS PROGRESSENT

Près de deux heures de répétition en anglais. Stern dirige, fait reprendre après les conseils de Goebel. Le violoniste allemand s'empare d'un violon pour montrer comment articuler, comment phraser en respectant les canons de la musique ancienne.

Petit à petit, de répétitions scéniques avec piano en répétitions chanteurs/continuo, de répétitions chant/piano, du travail spécifique sur *Didon et Enée* en ateliers de lieder, les académiciens progressent par petites touches. Le premier filage en costumes est annoncé. Mais, à Aix, on travaille, et tout peut changer au dernier moment.

Alain Lompech

SORTIR

PARIS

Michèle Noiret
De sa rencontre avec le compositeur Karlheinz Stockhausen, la chorégraphe belge Michèle Noiret a conçu en 1997 *Solo Stockhausen*, une pièce de danse basée sur six des douze mélodies composées en 1975 par Stockhausen et intitulées *Tierkreis* (pour clarinette et piano). La chorégraphe danse sur ses mélodies dont chacune correspond à un signe du zodiaque. En première partie, le danseur Emilio Guttierrez interprétera *Hisolo*, un solo sur une musique de Luc Ferrari, que Michèle Noiret a créé spécialement à son intention en 1997.
Première partie sous le tipi du Centre Georges-Pompidou puis acheminement du public vers le Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise, Paris 4e. Mo Rambuteau. Les 24, 25, 26 et 27, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. 40 F et 50 F.

Thomas Hirschhorn
« Prospect » est un projet ouvert de rencontres mensuelles autour d'une oeuvre. Prospect 11 est consacré à l'artiste multimédia Thomas Hirschhorn, né à Berne en 1957. Son travail à base de collages, de recherches en vidéo et d'installations, consiste essentiellement à inventorier des objets du quotidien, des rebuts et déchets, fragments d'imprimés ou d'emballages comme autant de résidus d'une société de consommation périmée. Cette soirée est présentée par Alisson Gingeras, critique d'art.
Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo George V. Le 24, à 19 h 30. Tél. : 01-53-76-12-32. Entrée libre.

Thomas Savy, Jacques Schneck
C'est une forme légère, aérienne et pas si courante que celle qui unit la clarinette et le piano. Ici, le souffle est celui de Thomas Savy, les doigts ceux de Jacques Schneck. Le duo est au Petit Opportun, où vaillamment on continue de se montrer attentif au jazz d'aujourd'hui.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 24, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

SAINT-ETIENNE

Festival de Rochetaillée
Cette 4e édition fait la part belle aux monologues. L'acteur François Marthouret nous entraînera dans un voyage au bout de soi-même délicieusement ironique et désenchanté au travers d'une adaptation du *Livre de l'intranquillité*, de Fernando Pessoa, mise en scène d'Alain Raïs ; Philippe Morier-Genoud, comédien chez Georges Lavaudant, se glissera dans l'univers singulier d'Alexandre Vialatte avec *M. Panado, un songe*, une adaptation des *Fruits du Congo* ; Clément Harari proposera *Jour de silence à Tanger*, de Tahar Ben Jelloun, mise en scène de Gabriel Garran ; enfin, le Théâtre de l'Incendie de Saint-Etienne présentera *Conférence sur l'amour, le jeune homme et les galaxies*, d'après des textes de Serge Valetti, Jean Cocteau et Dario Fo, mis en scène de Laurent Fréchuret. Côté cinéma, deux merveilles seront projetées : *Le Mariage* (1964), de Mihaïl Kobahidzé et *La Jeune Fille au carton à chapeau* (1927), de Boris Barnet.
Bureau du festival, Association Les Films de l'imparfait, 4, place Jean-Jaurès, 42000 Saint-Etienne. Du 25 juin au 4 juillet. Tél. : 04-77-38-49-07.

(Publicité.)
Les femmes aiment bien
les mecs qui ont vu
Dieu seul me voit
Europe 2
Bruno Podalydes

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Brazil
de Terry Gilliam. Britannique, 1984 (2 h 25).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

Vérités et mensonges
d'Orson Welles. Franco-iranien, 1973 (1 h 30).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Manon
de Massenet. Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Frédéric Chaslin (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

La Bohème
de Puccini. Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre Pasdeloup, Antonello Allemandi (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 24, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F.

Ensemble Court-Circuit
Hervé : *Intérieur rouge*. Harvey : *Wheel of Emptiness, création*. Zinsstag : *Ergo, création*. Grisey : *Partiels*. Hélène Devilleneuve (hautbois), Pierre-André Valade (direction).
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 50 F à 90 F.

Orchestre national du Capitole de Toulouse
Magnard : *Hymne à la justice*. Chausson : *Poème de l'amour et de la mer*. Ravel : *La Valse, Daphnis et Chloé, suite no 2, Boléro*. Isabelle Vernet (soprano). Michel Plasson (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 230 F.

Compagnie Ariadone
Carlotta Ikeda : *Waiting*.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Ricky Ford
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Magic Malik Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 24, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Kodo
Les tambours de feu de Sado (Japon).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.

Bevinda
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Paulito F. G. y su Elite
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Le 24, à 23 heures. Tél. : 01-40-46-15-71. 160 F.

ANNULATION

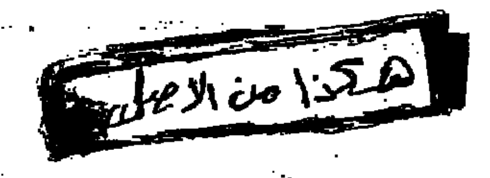
Rolling Stones
Les spectateurs qui avaient acheté des billets pour le second concert des Rolling Stones, le 26 juillet au Stade de France à Paris, ont jusqu'au 30 juin pour les échanger pour la représentation du 25 juillet. Passée cette date, les billets ne seront plus échangeables mais leurs détenteurs pourront se faire rembourser.
Fnac, Virgin, réseau France Billet.

DERNIERS JOURS

26 juin : La Tempête
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich.
Comédie-Française, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.

27 juin : Agatha
de Marguerite Duras, mise en scène d'Alison Hornus.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.

Pierre Courtin, la gravure tactile
Bibliothèque nationale de France, 2, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 01-47-03-81-10. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.



EN VUE

■ **Chaplin Charlie** et **Shaw George Bernard** figuraient sur la liste de cent trente noms classés par ordre alphabétique, que **George Orwell**, auteur de *1984*, pamphlet contre les dérives totalitaires, avait remise, à la fin des années 40, au bureau du Foreign Office chargé de lutter contre la propagande communiste.

■ **Jospeh Estrada**, sitôt élu président des Philippines, a autorisé l'inhumation de l'ancien dictateur **Ferdinand Marcos** au cimetière des héros de Manille. *« Le droit est de son côté, car la loi qui réserve ce lieu aux présidents ne précise pas qu'ils doivent avoir été de* « bons *présidents » »*, approuvent les nostalgiques.

■ **Ismet Sezgin**, ministre turc de la défense, ayant découvert que l'ancien ministre des sports du gouvernement de **Tansu Ciller** n'avait pas fait son service militaire, enverra **Babattin Seker**, de forte corpulence, sous les drapeaux dans le sud-est anatolien, théâtre des combats meurtriers contre la rebellion kurde. *« Je suis comme ça depuis des années, il n'est pas vrai que je mange abondamment pour échapper à l'armée »*, se défend le conscrit quadragénaire.

■ Un Australien de Newcastle, averti par un parent éploré, poursuit en justice son fils **Jason Miller**, vingt-six ans, qui, pour obtenir un congé de son employeur, avait placé, dans un journal local un avis de décès : *« A mon père, mon ami très regretté »*.

■ Le tribunal de Toyohashi, au Japon, a condamné à trois ans de prison **Hisa Kawai**, quatre-vingt-seize ans, dans une chaise roulante depuis qu'elle a tenté de se pendre, après avoir tué son fils, soixante-trois ans, handicapé mental, ses forces l'abandonnant.

■ D'après le *Sunday Times*, la princesse **Margaret** aurait fait détruire, pendant une absence, la correspondance privée de la reine mère, âgée de quatre-vingt-dix-sept ans, pour empêcher qu'elle ne soit un jour publiée.

■ Les gendarmes ont interpellé, au cours d'une dispute où ils s'assommaient de coups, **Auguste** et **Lisa**, de Lezoux dans le Puy-de-Dôme, qui battaient leurs cinq enfants comme plâtre, les mordaient, les jetaient dans l'escalier et les poussaient par les fenêtres.

■ Une bibliothécaire d'Antibes, a découvert, vendredi 19 juin, sur la page blanche d'un traité de fortifications et d'architecture militaire, une petite tête de faune *« plein de malice et d'espièglerie »*, signée de Picasso.

Christian Colombani

L'Allemagne découvre « une jeunesse brune et bête »

Un quotidien de Munich souligne les liens entre les voyous à l'origine des incidents de Lens et l'extrême droite

LES VOYOUS qui perturbent la Coupe du monde de football ne sont-ils *« ni typiquement allemands ni typiquement britanniques »*, comme l'écrit le quotidien conservateur de Berlin *Die Welt ?* Ou les violents incidents de Lens, au soir du match Allemagne-Yougoslavie, invitent-ils à s'interroger sur les traits particuliers du hooliganisme allemand ? La *Süddeutsche Zeitung* a fait le second choix. Dans son édition du mardi 23 juin, le journal de Munich consacre une large place à ces groupes de jeunes et à leurs liens éventuels avec l'extrême droite.

Les causes des violences sont multiples. La *Süddeutsche* publie un entretien avec un travailleur social, Lothar Langer, qui s'occupe à Munich des supporters au sein d'une organisation soutenue par la Fédération allemande de football. Celui-ci impute à l'absence de billets pour l'entrée dans les stades une part de responsabilité. En voyant des VIP, amenés par bus entiers affrétés par les divers sponsors, occuper les meilleures places, les jeunes restés dehors s'en prennent *spontanément aux symboles de* l'argent et de l'autorité. Ces supporters déçus ne sont pas les plus dangereux. Lothar Langer, qui se trouvait à Lens dimanche soir, met surtout l'accent sur la présence de groupes organisés, composés d'individus de 25 à 30 ans, souvent proches de l'extrême droite. *« Le nationalisme sert de prétexte à la castagne*, dit-il. *Les courants nationalistes sont de plus en plus forts. Avant* [lors des matches de foot], *le drapeau noir-rouge-or* [les couleurs de la RFA] *dominait le paysage. Maintenant, c'est le noir-blanc-rouge* [l'emblème de l'empire]. »

La France est un terrain privilégié pour l'expression de ce nationalisme, déclare Lothar Langer, qui rappelle le précédent de la coupe d'Europe de 1994, *« mais c'était alors un extrémisme différent*, poursuit-il. *Il était plutôt alors l'expression d'une sous-culture jeune. Aujourd'hui, on a l'impression que tout ça est fortement organisé »*. Dans un commentaire, le journal estime en effet qu'on ne peut pas se contenter des affirmations des autorités allemandes, qui ne voient aucun lien entre les hooligans et l'extrême droite : *« Une telle explication est-elle recevable*, se demande la *Süddeutsche*, *quand 450 Allemands parcourent une petite ville française en faisant le salut hitlérien, quand ils sont équipés des moyens de communication les plus modernes et qu'ils ont planifié avec minutie les incidents ? »*

RITUEL DE PROVOCATION

Sans doute le salut hitlérien, les croix gammées sont-ils devenus pour ces jeunes *« un moyen éprouvé, rapide, facile et rituel »* de faire de la provocation, souligne le journal. Mais la question se pose de savoir *« si cette masse veut simplement faire de la provocation stupide ou si l'extrême droite allemande a découvert sous le masque des hooligans un terrain de manœuvre qui lui garantit une forte attention internationale »*.

Il serait temps, conclut le quotidien libéral, de dépasser l'explication facile consistant à ne voir dans *« l'apparition simultanée des casseurs d'extrême droite, des fans d'extrême droite et des stratèges d'extrême droite qu'une coalition de la bêtise peu dangereuse politiquement. Sinon, la jeunesse brune et bête finira par marcher à travers l'Europe et on ne l'aura pas vue venir »*.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La revalorisation annuelle du SMIC est, pour Lionel Jospin, l'occasion d'un arbitrage économique astucieux mais aussi d'un affichage politique habile (...). Les effets politiques de cette revalorisation sont peut-être plus importants que les conséquences économiques qu'elle entraine. Ils ont une fonction pédagogique évidente. Lionel Jospin entend démontrer à l'opinion qu'il sait conjuguer à la fois la générosité sociale et le souci de la gestion (...). Lionel Jospin, qui ne cesse de faire de la politique, même quand il paraît ne se soucier que de technique économique, est persuadé que cette revalorisation modérée du SMIC lui permet, fidèle au principe rassembleur de la chauve-souris de proclamer : voyez mes ailes, je suis social et socialiste ; voyez mes pattes, je suis libéral et gestionnaire.

RTL
Michèle Cotta

■ Voici que resurgit (...) l'abîme insondable des dépenses de santé. On l'avait oublié, tant le gouvernement semblait croire que la croissance repartie, les médecins devenus ou redevenus raisonnables, après avoir été fortement traumatisés par l'électrochoc Juppé en 1996, tout cela joint à la popularité de Lionel Jospin dans les sondages, avait miraculeusement évacué le problème (...). L'expérience prouve en tout cas qu'aucun gouvernement ne peut mettre entre parenthèses pendant plusieurs mois les dépenses médicales sans se voir rappelé à l'ordre par l'ampleur du dérapage et par les médecins eux-mêmes qu'il avait cru pouvoir mettre dans sa poche.

Europe 1
Alain Duhamel

■ Lionel Jospin ne veut pas d'autocélébration de sa première année à la tête du gouvernement mais il ne laisse à personne le soin de définir ce que sont les critères de son action et de ses ambitions (...). Il y a d'abord le gouvernement et la gestion de l'énorme machine publique française, proportionnellement la plus importante des pays du G7 (...). Sur ce plan, la première année du gouvernement Jospin a été plutôt réussie et se compare à la première année du gouvernement Rocard ou du gouvernement Balladur. Il y a ensuite les réformes (...) Lionel Jospin a réalisé cette année plusieurs réformes de gauche (emplois jeunes, trente-cinq heures, loi contre l'exclusion). La difficulté est qu'il y a autant de réformes à réaliser durant la seconde année, aussi urgentes mais qu'elles sont nettement moins spectaculaires, ou surtout nettement moins populaires : la réforme fiscale, le financement de l'assurance maladie, le régimes des retraites du secteur public. Il y a enfin moderniser : c'est le plus original de la démarche de Lionel Jospin pour un homme de gauche. Il s'agit de créer en fait le socle qui peut rendre efficaces les réformes et plus aisée la gestion de l'Etat (...). S'il parvient à mener de front gestion, réforme et modernité, il sera un homme de gauche atypique.

//shockrave.macromedia.com/

Une centaine de dessins animés en tout genre, réunis sur un même site

APRÈS une période expérimentale longue et incertaine, le dessin animé fait enfin ses vrais débuts sur Internet, grâce à une nouvelle génération de logiciels. Son succès semble désormais assuré, au moins à court terme, car il est mieux adapté que la vidéo au faible débit du réseau : un dessin en ligne claire et aux couleurs franches est plus facile à compresser qu'une image réelle, et peut être agrandi sans trop perdre de qualité.

La société californienne Macromedia, qui développe des logiciels d'animation, a ouvert sur le Web une galerie virtuelle, où elle présente une quinzaine de séries d'animation, soit au total près de cent *webcartoons*, spécialement réalisés pour une diffusion sur Internet. La sélection retenue permet de découvrir la variété des œuvres produites en seulement quelques mois.



Certains producteurs ont choisi de s'ancrer dans la tradition, en adaptant quelques grands classiques de la BD américaine, notamment les célèbres Peanuts ou encore Dilbert et son haïssable chef de bureau, le chien Dogbert. Ces superstars côtoient des créatures moins célèbres comme Dr Katz, le psychothérapeute fou, ou Cartman, le boulimique.

D'autres réalisateurs, au contraire, profitent de la liberté qui règne encore sur le Web pour proposer des œuvres au graphisme innovant et au ton caustique – qui n'ont donc pas leur place à la télévision – tout en étant légères et divertissantes, à l'opposé des travaux expérimentaux de la première génération. On fait ainsi la connaissance de personnages inédits comme Uncle, vieil Ecossais alcoolique et libidineux, ou George Liquor, qui apprend à son neveu, un débile mental, à faire tenir sa coiffure avec du gras de bacon, tandis que des chiens abominables souillent la maison en dansant.

Par ailleurs, des concepteurs multimédias ont introduit l'interactivité et les questionnaires dans les *webcartoons*, sans remettre en cause leur qualité première, à savoir le divertissement pur, loin de toute tentation didactique. Ainsi, dans le laboratoire du Dr Fingo-Ho, de la série « Yukyuk », le spectateur peut déplacer et manipuler des objets avec sa souris, par exemple pour arroser les plantes avec un liquide qui les transforme en créatures de cauchemar. De son côté, Tech Sargeant, sous-off patibulaire et braillard, est censé répondre en temps réel aux questions que les internautes lui écrivent, grâce à une boîte de dialogue, mais préfère les insulter ou leur asséner des jugements définitifs sur la vie politique américaine.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

LES PME SUR LE NET

■ Le secrétariat d'Etat au commerce extérieur a lancé lundi 22 juin son opération « Exportateurs sur la Toile », visant à inciter les PME françaises à se connecter à Internet en offrant des services de conseil en création de sites. Selon un sondage réalisé en avril dernier par l'institut CSA, près de 50 % des PME françaises possèdent déjà une connexion Internet ou envisagent de s'équiper dans les prochains mois. Les responsables interrogés considèrent le Web comme un bon moyen de faire connaître leur entreprise et de trouver des informations sur leur secteur d'activité et les démarches administratives, plutôt que comme un outil de vente. – *(AFP.)*

www.commerce-exterieur.gouv.fr

CENSURE

■ L'ACLU (American Civil Liberties Union), association de défense des droits civiques, a intenté un procès contre l'Etat du Nouveau-Mexique, qui a voté une loi visant à réprimer l'accès des mineurs à des sites internet *« nuisibles »*. L'ACLU a déjà gagné un procès de ce type contre l'Etat de New York, en invoquant le premier amendement de la Constitution, garantissant la liberté d'expression.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.*

DUREE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	96F
❑ 3 semaines	(19 n°)	139F
❑ 1 mois	(26 n°)	173F
❑ 2 mois	(52 n°)	378F
❑ 3 mois	(78 n°)	562F
❑ 12 mois	(312 n°)	1 980F

Offre valable jusqu'au 15/09/98

Date et signature obligatoires :

Vous êtes abonné(e)

Bulletin à renvoyer au : MONDE, Service abonnements 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Votre numéro d'abonné (impératif) :
Nom : … Prénom : …
Commune de résidence habituelle (impératif) :
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)*
du : … au : …
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)*
du : … au : …
Votre adresse de vacances :
Nom : … Prénom : …
Adresse : …
Code postal : … Ville : …

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

801MQ004

Votre adresse de vacances :
du : … au : …
Nom : … Prénom : …
Adresse : …
Code postal : … Ville : …
Votre adresse habituelle :
Adresse : …
Code postal : … Ville : …
Votre règlement : ❑ Chèque joint ❑ Carte bancaire n° :
* Pour l'étranger, nous consulter

« Le Monde » (USPS 0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518.

Am, stram, gram et les autres *par Alain Rollat*

PRIMO, À MARSEILLE, il y a Ronaldo, Rivaldo, Bebeto. Bebeto ? Rivaldo ? Ronaldo ? Oui, Ronaldo ! Rivaldo ! Bebeto ! Et vice versa. Secundo, Leonardo, Sampaio, Roberto. Roberto ? Sampaio ? Leonardo ? Oui, Leonardo ! Sampaio ! Roberto ! Et Thierry Roland. Tertio, Mario Zagallo de Botofago. Donc, Ronaldo passe à Rivaldo, qui repasse à Leonardo, qui passe à Bebeto, qui repasse à Sampaio. Puis Bebeto passe à Rivaldo, qui repasse à Ronaldo, qui passe à Sampaio, qui repasse à Roberto. Feinte de Denilson, but de Bebeto ! Un enfant rit.

Pendant ce temps, à Saint-Etienne, Triki donne à Hajdi, qui redonne à Triki, qui donne à Abrami, qui redonne à Hajdi. Hadji ? Abrami ? Triki ? Oui, Triki ! Abrami ! Hadji ! Et... Comment dit-on *tutti quanti* en marocain ? Voyez Thierry Roland. Ou Henri Michel, l'homologue de Zagallo. Mais peu importe. Donc, Hadji, Abrami, Triki, et cetera. Puis Saber centre pour Tahar, qui recentre pour Saber, qui centre pour Hadda. Tête de Chippo, but de Bassir ! Un enfant rêve.

Mais, à Marseille, il y a aussi Johnsen, Eggen, Leonhardsen. Leonhardsen ? Eggen ? Johnsen ? Oui, Johnsen ! Eggen ! Leonhardsen ! Les Vikings, la bande à Olsen, que n'aime pas Zagallo. Et Johnsen passe à Eggen, qui repasse à Leonhardsen, qui donne à Johnsen, qui redonne à Eggen. Sans passer par Thierry Roland. Donc, ça cafouille du côté de Cafu, copain de Ronaldo, Rivaldo, Bebeto. Soudain, tacle de Rekdal, but de Flo, le Brésil risque de repasser. L'enfant qui riait ne rit plus.

Et pendant ce temps, à Saint-Etienne, Triki continue de donner à Hadji, qui redonne à Triki, lequel donne une fois de plus à Abrami, qui redonne évidemment le ballon à Hadji. Burley, Collins, Gallacher, McNamara and kilt ont le tournis. Comment dit-on fantasia en écossais ? Consultez Thierry Roland. Bref, Hadji recentre pour Saber, qui repasse à Hadda, lequel glisse à Tahar, qui redonne à Chippo. Second but de Bassir. L'enfant qui rêvait rêve encore.

Hélas ! à Marseille, malgré Ronaldo, Rivaldo, Bebeto, Leonardo, Sampaio, Roberto, Zagallo and samba, il y a toujours Johnsen, Eggen, Leonhardsen, Olsen and Flo. Et Leonhardsen repasse à Eggen, lequel redonne à Johnsen, lequel repasse à Flo, qui fait semblant de tomber. D'où penalty : but de Rekdal ! Le Brésil peut repasser. En outre, ce soir, deux buts norvégiens à Marseille valent plus que trois buts marocains à Saint-Etienne. Demandez pourquoi à Thierry Roland. Donc, le Brésil perd mais gagne alors que le Maroc gagne mais perd. Logique du foot. L'enfant qui riait cède son rire à un autre, celui qui rêvait pleure son rêve réveillé. Où est ma civière, docteur ?

هكذا من الأصل

MERCREDI 24 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

17.40 L'une chante, l'autre pas ■ ■
Agnès Varda (France, 1976, 110 min). Cinétoile

18.45 A cause, à cause d'une femme ■ ■
Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). Ciné Cinéfil

18.50 Friend ■ ■
Elaine Proctor (France-GB, 1993, 100 min). Cinéstar 1

22.20 La Collectionneuse ■ ■
Eric Rohmer (France, 1967, 90 min). Cinétoile

22.30 Sabotage ■ ■
Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1936, N., v.o., 80 min). 13ème Rue

22.35 Le Renard du désert ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

22.40 Le Moment de la vérité ■ ■
Francesco Rosi (Italie, Espagne, 1965, 105 min). TMC

23.50 Lucky Jo ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile

0.00 L'Enjeu ■ ■
Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil

0.45 Faisons un rêve ■ ■ ■
Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min). RTL 9

1.05 Maboroshi ■ ■
Kirokazu Koreeda (Japon, 1995, v.o., 110 min). Arte

3.00 Léolo ■ ■
Jean-Claude Lauzon (Canada, 1992, 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

0.10 Pierre-Luc Seguillon. Spécial 1 000e débat. Jean-Pierre Chevènement. LCI

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Janet Leigh. Ginger Rogers. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. El Niño. L'exception corse. Histoire
19.10 Nulle part ailleurs. Francis Huster, Socrates. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Sonia Rykiel ; Sergio Gobbi ; Eric-Emmanuel Schmidt ; Daniel Cohn-Bendit. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Meurtre à Memphis : l'énigme de l'assassinat de Martin Luther King. Arte
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Biosphère. Histoire
21.00 Paris modes. Paris Première
22.35 La Vie à l'endroit. Bienvenue au club de vacances. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Serge Berstein ; Alain Peyrefitte ; Samy Cohen. Histoire
23.10 Le Club du Mondial. France 3
0.15 Le Canal du savoir. La ville au XIXe siècle. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 et 19.30 Repères. Les cent ans du disque. Les Cent Ans du phonographe. John Hammond. Mezzo
19.00 Le Tour du Pacifique. [7/20]. Arte
19.30 Arctique. [13/13]. Odyssée
19.35 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [4/5]. Muzzik
20.00 Les Animaux dans la ville. [3/3]. Arte
20.00 Un pont pas comme les autres. [2/2]. Odyssée
20.35 Crédit Lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire. Planète
20.50 Kennedy : la malédiction d'un clan. M 6
21.00 Les Clefs du chorégraphe. [5/12]. Gaudin. Muzzik
21.00 Les Grands Compositeurs. [10/12]. Haydn. Odyssée
21.30 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [2/3]. Odyssée
21.45 Les Ailes expérimentales. [11/13]. Planète
22.10 Les Pionniers de la radio *aux Etats-Unis. [2/2].* Planète
22.25 ▶ La Suisse et les Juifs. Odyssée
22.50 Portrait de Nick Cave. Paris Première
23.00 Chemins de fer. [3/12]. Planète
23.35 Profil. *Frank Lloyd Wright, «Je suis un architecte de génie».* Arte
0.05 La Bataille de Citizen Kane. TSR
0.10 La Case de l'Oncle Doc. Erebus, volcan des glaces. France 3
0.10 Le Trésor du San Diego. [1/2]. Odyssée
0.15 Mai 68, la belle ouvrage. Planète

MONDIAL 98

16.00 France - *Danemark.* Groupe C. TSR - RTBF 1-France 2 -Canal +
16.00 Afrique du Sud - Arabie saoudite. En duplex avec France - Danemark. Canal +
21.00 Espagne - Bulgarie. Groupe D. TF 1 - RTBF 1 - Canal +
21.00 Nigeria - Paraguay. Groupe D, à Toulouse. Eurosport - RTBF 1 - Canal +

MUSIQUE

19.00 Zuzana Ruzickova joue Scarlatti. Concert Muzzik
21.55 Black Sessions. Paris Première
22.40 Musica. Séraphin. Arte
23.05 Récital Mikhaïl Rudy. Muzzik
23.40 Jazz à Antibes 1990. Muzzik

VARIÉTÉS

23.30 Fête de la Saint-Jean. A Montréal. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 Jeanne. Robert Mazoyer. Festival
20.55 Justice vénale. Geoffrey Sax. France 3
22.05 La Femme de l'amant. Christopher Frank. Festival
22.35 Meurtre à l'étage. Δ Bruno Gantillon. M 6
23.45 Léon Morin, prêtre. Pierre Boutron. Festival
23.50 L'Amour assassin. Elisabeth Rappeneau. 13ème Rue

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Playing the Field. Happy Birthday Baby (v.o.). Téva
19.00 Bonanza. Rien que la vérité. Série Club
19.30 *Dharma & Greg.* Spring Forward, Fall Down (v.o.). Téva
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Mystère et pomme de pin. Série Club
22.15 Presque parfaite. La guerre des sourires (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Spin City. Pas de bol (v.o.). Canal Jimmy
0.00 NYPD Blue. Les choses de la vie (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 19.30 Arte
7 1/2

Intérêts économiques et droits de l'homme paraissent inconciliables. C'est ce que dénonce Wei Jingsheng, le « père » du mouvement pour la démocratie en Chine. Dix-huit ans dans les geôles chinoises, en isolement complet, voilà le tribut payé par le célèbre dissident pour avoir voulu changer les mentalités, apprendre à ses compatriotes à penser librement et exiger la démocratie. Libéré et expulsé de Chine en novembre 1997, Wei Jingsheng *n'abandonne pas le combat.* Malgré un état de santé inquiétant dû aux mauvais traitements subis en prison, seul, tel David contre Goliath, inlassablement, Wei dénonce la *« diplomatie du silence »* et l'opportunisme commercial des puissances occidentales. – *M.-Fl. B.*

● 0.10 France 3
La Case de l'Oncle Doc

Culminant à quelque 4 000 mètres dans l'Antarctique, l'Erebus est l'un des rares volcans à posséder un lac de magma en fusion, très mal connu à cause des difficultés d'accès. Au cours de l'été antarctique 1993-1994, Jean-Louis Etienne embarque à bord du navire polaire *Antarctica* des alpinistes et des volcanologues. Mais la mer s'obstine à leur refuser le passage et, sans le secours d'un providentiel brise-glace venu ravitailler une base américaine, l'expédition serait restée bloquée. Leur objectif enfin atteint, les scientiques doivent limiter leurs ambitions en raison du peu de temps qu'il leur reste et des sautes d'humeur du volcan. Ils repartiront pourtant satisfaits de leur récolte d'échantillons. Et Pierre-Antoine Hiroz, le réalisateur d'*Erebus, volcan des glaces*, en rapportera de très belles images. – *J.-C. R.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.45 Mondial 98. Espagne - Bulgarie.
22.55 Mondial 98. Nigeria - Paraguay.
0.45 Minuit sport. Spécial nautisme.

FRANCE 2

18.10 Mondial 98. Afrique du Sud - Arabie saoudite.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.55 L'Instit. Vanessa, la petite dormeuse.
22.35 La Vie à l'endroit. Bienvenue au club de vacances.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.35 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.55 Justice vénale. Téléfilm. Geoffrey Sax.
22.40 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Vivre avec...
0.10 La Case de l'Oncle Doc. Erebus, volcan des glaces.
1.10 *Musique graffiti.*

CANAL +

18.00 Coupe du monde.
▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
21.00 Mondial 98. Espagne - Bulgarie et Nigeria - Paraguay.
23.30 Feeling Minnesota. Film. Steven Balgelman.
1.05 La Pagaille ■ Film. Pascal Thomas.

ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [7/20].
19.30 7 1/2.
20.00 Les Animaux dans la ville. [3/3].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Meurtre à Memphis : l'énigme de l'assassinat de Martin Luther King.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Les suffragettes,* photo de Hulton Getty, 1912.
21.40 Musica. Peter Mussbach. Séraphin.
23.35 Profil. Frank Lloyd Wright. « Je suis un architecte de génie ».
0.35 La Lucarne. Ricochets.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Kennedy : la malédiction d'un clan.
22.35 Meurtre à l'étage. Téléfilm. Δ Bruno Gantillon.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean-Paul Clément (*Chateaubriand*).
21.00 Philambule. L'actualité philosophique. Autour de d'Alembert.
22.10 Fiction. *Le Sortilège,* de Jean-Pierre Milovanoff.
23.00 Nuits magnétiques. A propos de Mouchotte.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Teruggi, Harrison.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à André Navarra.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Padmâvatî,* opéra de Roussel, par l'Orfeón Donostiarra et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson.
22.30 Les Soirées... (suite). *Djamileh,* opéra comique en un acte, de Bizet, le Chœur de la Radio Bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Gardelli.

JEUDI 25 JUIN

FILMS DU JOUR

14.45 A cause, à cause d'une femme ■ ■
Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). Ciné Cinéfil

16.30 L'Enjeu ■ ■
Frank Capra (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

16.30 Monty Python : La Vie de Brian ■ ■
Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, 90 min). Cinétoile

18.00 Lucky Jo ■ ■
Michel Deville (France, 1964, N., 90 min). Cinétoile

18.00 La Preuve ■ ■
Jocelyn Moorhouse (Australie, 1991, 150 min). Cinéstar 1

18.40 Audrey Rose ■ ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1977, 110 min). Ciné Cinémas

19.30 Judith Therpauve ■ ■
Patrick Chéreau (France, 1978, 125 min). Cinétoile

20.05 Le Juge et l'Assassin ■ ■
Bertrand Tavernier (France, 1975, 115 min). TV 5

20.40 Rébus ■ ■
Massimo Guglielmi (Italie, 1988, 120 min). Canal Jimmy

20.55 La Fille du puisatier ■ ■
Marcel Pagnol (France, 1940, N., 145 min). France 3

21.00 Autour de minuit ■ ■
Bertrand Tavernier (France - Etats-Unis, 1986, v.o., 135 min). Paris Première

21.35 La Truite ■ ■
Joseph Losey (France, 1982, 105 min). Cinétoile

22.05 Fort Saganne ■ ■
Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Cinéstar 1

22.15 La Seconde Fois ■ ■
Mimmo Calopresti (Italie, 1995, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

22.30 Le Violon de Rothschild ■ ■
Edgardo Cozarinsky (France - Suisse, 1996, 90 min). Mezzo

23.30 La Vie de Jésus ■ ■
B. Dumont (F, 1997, 93 min). Canal +

23.40 La Bonne Année ■ ■
Claude Lelouch (France, 1973, 110 min). Ciné Cinémas

0.45 Désiré ■ ■
Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min). RTL 9

0.55 Prêt-à-porter ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1994, 130 min). Cinéstar 2

1.05 L'une chante, l'autre pas ■ ■
Agnès Varda (France, 1976, 115 min). Cinétoile

1.10 Le Renard du désert ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

3.05 Homicide ■ ■
David Mamet (Etats-Unis, 1991, 100 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.55 Cette fâcheuse pilule. Comment la pilule a changé les rapports entre homme(s) et femme(s). Arte

MAGAZINES

13.40 Parole d'Expert. France 3
15.00 Le Gai Savoir. Peut-on vraiment en finir avec Vichy ? Invités : Henri Amouroux ; Marc Trillard ; Lydie Salvayre ; Arno Klarsfeld ; Jean Dutourd. Paris Première
18.00 Stars en stock. Joan Collins. Laurence Olivier. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Serge Berstein ; Samy Cohen ; Alain Peyrefitte. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Bernard Kouchner. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invités : Etienne Chatiliez ; Sacha Distel, Charles Berling ; Claude Berri. Paris Première
20.05 Temps présent. TSR
22.15 Paroles de femmes. Invitée : Chantal Lauby. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Paris l'outragée. Histoire
23.30 Francofolies de Montréal 1997. Salut à Michel Berger et à Luc Plamondon. TV 5
23.50 Le Club. Invité : Eric Rochant. Ciné Cinéfil
0.35 Saga-Cités. Cinq femmes et un mariage. France 3

DOCUMENTAIRES

17.35 Le Clergé et le Génocide rwandais. Odyssée
18.15 La Terre promise. [2/5]. Chicago, cité de l'espoir. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Chouettes et hiboux de Finlande. La Cinquième
18.30 Chœurs en balade. Odyssée
19.00 Le Tour du Pacifique. [8/20]. Arte
19.00 Glacier Express. [2/2]. Odyssée
19.10 Underground USA. [10/14]. Stylistes new-yorkais - Abracadabra. Planète
19.40 Aotearoa, terre de guerriers. Planète
19.55 Les Iles sauvages. [2/3]. Arches de vie. Odyssée
20.00 Boris Jefimov, caricaturiste des Izvestia. Arte
20.30 Virtuoses. Les monstres sacrés : Pablo Casals. Mezzo
20.40 Soirée thématique. Et l'homme créa la pilule. Arte
20.45 Le père qui était une mère. Carl Djerassi et la pilule. Arte
21.20 Arctique. [13/13]. Odyssée
21.35 Virtuoses. Les monstres sacrés : Mstislav Rostropovitch. Mezzo
21.40 Allegria. L'univers flamenco de Karine Saporta. Planète
21.50 Un pont pas comme les autres. [2/2]. Odyssée
21.55 Dave Holland, portrait. Muzzik
22.25 Crédit lyonnais - MGM, les dessous de l'affaire. Planète
22.25 Masterclass Elisabeth Schwarzkopf. [1/5]. Muzzik
22.50 Les Grands Compositeurs. [10/12]. Haydn. Odyssée
23.15 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [2/3]. De pôle en pôle. Odyssée
23.35 Les Ailes expérimentales. [11/13]. Flèche inversée. Planète
0.00 Les Pionniers de la radio aux Etats-Unis. [2/2]. Planète
0.10 La Samba. [2/2]. O samba : le rythme du cœur. France 2
0.10 Les Derniers Pottokak. Odyssée
0.40 Grand format. The Celluloid Closet. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.15 Cyclisme. Tour de Suisse (10e étape) : Berne - Berne. TSR et Eurosport
15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Eurosport
16.00 Golf. Open de France (1er jour). Paris Première

MONDIAL 98

16.00 Belgique - Corée du Sud, Pays-Bas - *Mexique.* Groupe E, à Paris et Saint-Etienne. France 3, TSR, RTBF 1, Canal +
21.00 Etats-Unis - Yougoslavie. Groupe F, à Nantes. Eurosport, Canal +
21.00 Allemagne – Iran. Groupe F. RTBF 1, France 2, Canal +

MUSIQUE

18.00 Jazz à Antibes 1986 Muzzik
19.15 Felicity Lott 1989. Muzzik
20.25 Récital Mikhaïl Rudy 1984. Muzzik
21.00 Music for the Royal Fireworks 1985. Muzzik
23.15 Colin *Davis* dirige... *Requiem,* de Mozart. Paris Première
23.30 Nabucco. Enregistré aux Arènes de Vérone. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Maurizio Arena. Muzzik
0.05 Concert privé. Jean-Louis Aubert. M 6
0.45 Pavarotti and Friends. Concert enregistré à Modène, en 1994. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Vent de colère. Mickaël Raeburn. Festival
22.35 Les Yeux du crime. O Leon Ichaso. TF 1
23.35 La mort vous invite. Sylvie Durepaire-Fournier. Festival

SÉRIES

19.30 Dharma & Greg. Much Ado During Nothing (v.o.). Téva
20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Esprit de corps (v.o.). Quadrille de homard. 13 ème Rue
20.45 Timide et sans complexe. Savage Says What Are *Friends* For. Série Club
20.55 Julie Lescaut. O La Fête des mères. TF 1
21.35 Code Quantum. Quitte ou double. Série Club
21.50 Urgences. Agitation de Noël. Mains froides, cœur chaud. TSR
23.10 Total Security. Wet Side Story (v.o.). Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.35 France 3
Saga-Cités

Histoires de mariage

UN JOUR, en sortant de l'école, Khadija a trouvé une surprise en arrivant chez elle. Une fête. *« C'était le mariage »,* raconte-t-elle avec un large sourire. Son mariage. *« C'est mon père le responsable. »* Elle avait quatorze ans, son mari trente. A contrecœur, elle a accepté, parce qu'elle préférait aller vivre en France avec son époux plutôt que de rester au Maroc *« entre quatre murs ».* Elle raconte le soir de la noce, *« le sang, la famille qui attend derrière la porte »,* et elle qui voit *« pour la première fois un homme à poil ».*

Cinq femmes et un mariage, ou les confessions de Khadija, Nora, Zouli, Saïda, Zina, cinq jeunes femmes d'origine maghrébine. Cinq histoires de mariage, voire d'amour. Des récits comme on en entend rarement à la télévision, filmés par Carol Prestat et Maïté Debats pour « Saga-Cités ».

Zouli, elle aussi née au Maroc, décrit sa stratégie d'émancipation : *réussir ses études pour que* ses parents ne puissent pas lui choisir n'importe quel mari. Arrivée en France, elle dévore des romans à l'eau de rose et découvre qu'une femme peut tomber amoureuse. *« Peu à peu, l'idée du mariage arrangé m'a semblée ridicule. »* La fiction devient pour elle réalité. Son mari lui enseigne qu'*« aujourd'hui, une femme, ça réfléchit ».* Elle suit le conseil. En peu de mots, mais bien choisis, Zouli décrit les compromis difficiles qu'exigent son attachement à ses racines et ses convictions égalitaristes.

Comme Zouli, Zina, née en France de parents algériens, a appris la liberté dans la collection « Harlequin ». Elle forme un *« couple moderne »,* décrit avec ironie les rencontres de garçons organisées par sa mère, tout en restant convaincue que *« la virginité, c'est important ».* Entre tradition et modernité, entre bonheur *et drame, « Saga-Cités » esquisse* un portrait en nuances des femmes maghrébines de France, un tableau trop haché et trop court, mais qui confirme que, dans l'immigration aussi, la femme est l'avenir de l'homme.

Philippe Bernard

★ Première diffusion : mercredi 24, 16 h 05.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.25 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Trafic infos.
20.55 Julie Lescaut. La Fête des mères. O.
22.35 Made in America. Les Yeux du crime. Téléfilm. O Leon Ichaso.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Cooper et nous.
17.15 Une fille à scandales.
17.40 Friends.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.35 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route.
20.50 Coupe du monde.
21.00 Mondial 98. Allemagne - Iran.
22.55 Football.
23.10 Mondial 98. Résumé. Etats-Unis - Yougoslavie.
23.45 Expression directe. UDF.
23.50 Journal, Météo.
0.10 La Samba. [2/2].
0.35 Coupe du monde.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Les Aériens, rois du chapiteau.
15.35 Coupe du monde.
16.00 Mondial 98. Pays-Bas - Mexique, Belgique - Corée du Sud.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 Consomag.
20.55 La Fille du puisatier ■ ■ Film. Marcel Pagnol.
23.20 Météo, Soir 3.
23.50 Le Club du Mondial.
0.35 Saga-Cités. Cinq femmes et un mariage.

CANAL +

13.35 Anna Karenine. *Film. Bernard Rose.*
15.20 Coupe du monde.
16.00 Mondial 98. En duplex. Pays-Bas - Mexique et Belgique - Corée du Sud.
18.00 Coupe du monde.
▶ *En clair jusqu'à 21.00*
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. En duplex. Allemagne - Iran et Etats-Unis - Yougoslavie.
23.30 La Vie de Jésus ■ ■ Film. Bruno Dumont.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième Rencontre... L'Afrique. 14.30 Mama. 15.20 Entretien.
15.55 Jardins du monde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
18.00 Va savoir. Bayeux.
18.30 Le Monde des animaux. Chouettes et hiboux de Finlande.
19.00 Le Tour du Pacifique. [8/20].
19.30 7 1/2. Kurdistan : comment survivre ? L'Europe et la mer : France, seul face à la mer.
20.00 Boris Jefimov, caricaturiste des Izvestia.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Et l'homme créa la pilule. 20.45 Le père qui était une mère. 21.20 Ma pilule et moi : Sept histoires de femmes. 21.55 Cette fâcheuse pilule : Comment la pilule a changé les rapports entre homme(s) et femme(s). 22.30 Sans entraves : La pilule en question.
23.05 Pourquoi pas ! ■ Film. Δ Coline Serreau.
0.40 Grand format. The Celluloid Closet.

M 6

13.35 Poirot joue le jeu. *Téléfilm. Clive Donner.*
15.10 Dix ans d'absence. Téléfilm. Frank Arnold.
16.50 Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Les Piégeurs.
18.05 Models Inc.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La météo des plages.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les Grands Ducs. Film. Patrice Leconte.
22.45 L'Antre de la folie ■ Film. Δ John Carpenter.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musique en Bretagne aujourd'hui : *mode ou enracinement ? [4/5].*
20.30 Agora. Jacques Meunier (*La Préhistoire du sexe*).
21.00 Lieux de mémoire. Les fortifs.
22.10 For intérieur. Jacqueline Kelen.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Faye (*Le Vrai Nietzsche*).

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte. Céline Frisch, clavecin, Juan Manuel De Quintana, viole de gambe. Œuvres de Bach.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Yo-Yo Ma, violoncelle : œuvres de Liszt, Chen, R. Strauss.
22.30 Musique pluriel. *Dédale,* opéra (livret de Myriam Tanant), de Dufourt.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Wispelwey, violoncelle, Giacometti, pianoforte : Œuvres de Beethoven.
22.35 Les Soirées... (suite). La musique au temps des Bruegel.

Le Monde

JEUDI 25 JUIN 1998

Martine Aubry reporte la revalorisation d'actes dentaires programmée pour le 1er juillet

Cette décision accentue les tensions entre le gouvernement et la Caisse d'assurance-maladie

LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, qui avait annoncé, lundi 22 juin, son intention de prendre des *« mesures fortes »* pour mettre fin aux dérives des dépenses de santé, n'a pas tardé à passer à l'acte : mardi 23, Martine Aubry a reporté, *« à titre conservatoire »*, l'entrée en vigueur de la revalorisation de certains actes dentaires qui aurait dû prendre effet au 1er juillet et a saisi, *« en urgence »*, la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de sa décision.

Aussitôt, la CNAMTS a publié un communiqué, *« adopté à l'unanimité »* de ses administrateurs, demandant aux pouvoirs publics de revenir sur ce projet d'arrêté. En une journée, les relations, déjà tendues, entre le gouvernement et les responsables de la CNAMTS ont pris un tour un peu plus conflictuel : avec ce dossier sur les dentistes, le gouvernement impose une décision alors que Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAMTS ne cesse de réclamer plus d'autonomie de gestion.

Pour justifier sa décision, Mme Aubry rappelle que les dépenses d'honoraires dentaires *« connaissent sur les quatre premiers mois de l'année une hausse de 5,9 % pour le seul régime général »*. Elle estime que les mesures qui devaient entrer en vigueur au 1er juillet *« auraient eu un impact supplémentaire »* non compatible avec les objectifs de maîtrise des comptes.

Les administrateurs de la CNAMTS ne contestent pas la nécessité de *« mesures d'application immédiate »* pour faire face au dérapage des dépenses, et se déclarent prêts *« à prendre leurs responsabilités »*. Mais, à leurs yeux, la décision de Mme Aubry *« remet en cause une démarche justifiée par des impératifs de santé publique et attendue par les assurés sociaux »*. Ils se montrent surtout irrités de la brutale incursion du gouvernement qui compromet une convention signée en 1997 avec les syndicats des chirurgiens-dentistes. Elle prévoyait une politique de prévention et de soins précoces axée sur les jeunes, l'instauration de tarifs de référence sur certaines prothèses et l'actualisation en trois étapes de la nomenclature des soins conservateurs, d'un coût de 900 millions de francs sur trois ans à la charge de l'assurance-maladie.

VENTES DE GÉNÉRIQUES

Selon la CNAMTS, l'actualisation du 1er juillet devrait coûter 57 millions de francs. Ses responsables considèrent que *« c'est un investissement à moyen terme qui, pour être efficace, doit être poursuivi sur plusieurs années »*.

La décision du gouvernement a aussi provoqué une vive réaction de Jacques Reignault, président de la Confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD) : *« C'est une déclaration de guerre »* qui témoigne du *« mépris des partenaires sociaux. Les dentistes sont les premiers à passer à la moulinette, et les autres vont suivre »*, a-t-il déclaré. M. Reignault prévoit une *« mobilisation avec l'ensemble des professions de santé »*. Il conteste les chiffres du gouvernement qui a estimé à + 1,4 % l'impact supplémentaire de la revalorisation du 1er juillet.

M. Reignault soutient que les dentistes *« ont largement rempli »* leur contrat en 1997, avec une progression des dépenses de 1,2 %, contre un objectif de 2,4 %. Aucun objectif n'a pour l'instant été négocié pour 1998.

Le gouvernement devrait aussi annoncer, dans les prochains jours, des mesures concernant les médicaments. Selon un rapport de l'Observatoire national des prescriptions et consommations des médicaments, la consommation d'antibiotiques ne cesse de croître en France. *« Nous en consommons cinq à sept fois plus que nos voisins et notre état de santé n'est pas meilleur »*, a rappelé, mardi, Mme Aubry.

Le gouvernement espère aussi freiner les dépenses en doublant d'ici à 1999 les ventes de génériques, ces médicaments « dégriffés » vendus à des prix plus bas que les produits de marque.

Bruno Caussé

L'assiette des cotisations patronales en question

Dans un entretien aux *Echos* publié mercredi 24 juin, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, souhaite que la réforme de l'assiette des cotisations patronales puisse être inscrite dans la loi de financement de la Sécurité sociale qui doit être discutée à l'automne. Elle indique que le rapport demandé en ce sens, en mars, à l'économiste Edmond Malinvaud, ancien directeur de l'INSEE, *« sera prêt dans quelques jours »*. *« Nous allons poursuivre la réflexion cet été et j'espère que nous pourrons en tirer les conclusions dès la loi de financement de la Sécurité sociale à l'automne »*, précise-t-elle.

Alors que le président du CNPF se montre opposé à toute modification des cotisations patronales, qui sont actuellement assises sur les salaires, Mme Aubry admet que *« ce n'est pas une réforme facile »*. Mais, ajoute-t-elle, *« on nous avait déjà dit la même chose du transfert des cotisations maladie sur la CSG, qui s'est bien passé »*.

Le patron des arbitres convoqué par le président de la FIFA

M. Blatter regrette l'élimination du Cameroun

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de football (FIFA), le Suisse Joseph Blatter, a décidé de convoquer, mercredi 24 juin, l'Ecossais David Will, président de la commission d'arbitrage de la FIFA, à la suite des deux décisions contestées, mardi, lors des matches Chili-Cameroun (1-1) et Brésil-Norvège (1-2). *« Je ne veux faire aucun commentaire pour l'instant avant d'avoir visionné les deux matches*, a déclaré à l'Agence France-Presse M. Blatter, qui assistait à la rencontre Chili-Cameroun et a vu l'autre match à la télévision. *Je vais rencontrer M. David Will qui est le président de la Commission d'arbitrage pour faire le point avec lui. Je comprends la déception du Cameroun et du Maroc et je regrette que ces deux équipes soient éliminées dans ces conditions car le continent africain représente un rôle prépondérant pour moi. »*

Mardi 23 juin, l'arbitre hongrois Laszlo Vagner avait refusé deux buts au Cameroun. Le second, marqué par le Camerounais François Oman-Biyik, aurait dû déboucher sur la qualification des Lions indomptables pour les huitièmes de finale. Le but a été annulé pour une faute préalable non évidente d'un joueur camerounais. Cette décision a provoqué des scènes d'émeute à Yaoundé, capitale du Cameroun, où des ressortissants étrangers ont été pris à partie.

Mais la décision la plus contestée a eu lieu à la fin du match opposant la Norvège au Brésil, à Marseille. Un penalty imaginaire, sifflé par l'arbitre américain Esfandiar Baharmast, a permis aux Norvégiens de battre les Brésiliens (2-1) et de coiffer sur le fil le Maroc, auteurs d'une inutile victoire contre l'Ecosse à Saint-Etienne (3-0), pour une qualification en huitièmes de finale.

Ces deux nouvelles *« affaires »* viennent s'ajouter à la polémique ouverte lors de la première semaine de compétition à propos des nouvelles sanctions frappant les auteurs de tacles par derrière. Dans un premier temps, Michel Platini, co-président du Comité français d'organisation (CFO), et Sepp Blatter, avaient déploré que les arbitres n'appliquent pas ces règles avec suffisamment de sévérité. *« Si un arbitre hésite à brandir un carton rouge, parce qu'il ne se sent pas apte à supporter une telle pression, sa place n'est pas à la Coupe du monde »*, avait déclaré le nouveau président de la FIFA.

Ces jugements avaient conduit les arbitres à avertir et expulser les joueurs avec beaucoup moins d'hésitation lors de la deuxième série de matches du premier tour. Un excès de zèle avait alors paru succéder à celui de prudence. Ainsi, lors du match Danemark-Afrique du Sud, samedi 18 juin, pas moins de neuf cartons (trois rouges et six jaunes) avaient été distribués.

La nouvelle controverse, fatale à deux équipes du continent africain, renforce la nécessité d'une réforme de l'arbitrage. Les nouveaux dirigeants de la FIFA pourraient notammment constituer un corps d'élite parmi les arbitres, pour les grandes compétitions. Ceux-ci ne seraient plus sélectionnés selon des critères géographiques, comme c'est le cas actuellement, mais en fonction de leur compétence à arbitrer des matches de haut niveau.

Lire notre supplément « Le Mondial » pages I et VI

L'Irak aurait maîtrisé les gaz de combat avant 1991

SELON le quotidien américain *The Washington Post*, du mardi 23 juin, l'Irak aurait été en mesure, avant la guerre du Golfe de 1990-1991, de disposer de missiles équipés d'une charge chimique VX. Des inspecteurs de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (Unscom) ont découvert, en mars, sur le site de Taji, les traces d'un tel équipement, plus exactement des *« quantités significatives »* de VX sur des fragments d'ogives.

Ils les ont remises à un laboratoire militaire américain à des fins d'analyse. Le quotidien ajoute que les expertises, que Richard Butler, le « patron » de l'Unscom, devait présenter, mercredi 24 juin, au conseil de sécurité des Nations unies, ont confirmé des révélations de l'ancien chef des services irakiens de renseignement, le général Wafiq Samarrai. Déserteur en 1994, ce général avait indiqué que Bagdad disposait en 1991 d'une dizaine de têtes de missiles, armées du gaz VX, et d'une dizaine d'autres, dotées de bacille de charbon.

La mission irakienne à l'ONU a *« catégoriquement »* rejeté ces conclusions d'analyses, estimant que *« les résultats ne peuvent être exacts, car le VX n'a jamais été utilisé comme munition en raison de l'échec de sa production »*. A Bagdad, on qualifie ces informations de *« mensonges »* et on met en cause l'objectivité des experts américains.

Le VX est un agent neurotoxique qui provoque la paralysie des muscles et qui peut être dérivé d'ingrédients entrant dans la composition des insecticides, des engrais et de certains colorants. Le bacille de charbon est un agent pathogène qui cause la mort par septicémie ou par toxémie (empoisonnement du sang) et qui appartient à l'arsenal biologique.

PRODUITS BIOLOGIQUES

Lors de la remise de son précédent rapport, en avril, l'Unscom avait déjà fait état de la possession d'armes chimiques et biologiques par l'Irak. En particulier, du sarin, de l'ypérite et du gaz moutarde, qui sont des produits chimiques, avaient été détectés dans des obus. De même, quatre avions Mirage F 1, livrés par la France dans les années 70 et 80, avaient été aménagés par les Irakiens pour larguer des produits biologiques, et l'Unscom avait découvert, sur le site de Muthanna, deux charges de missiles Scud ayant pu, apparemment, être au contact de VX.

C'est la première fois, si l'on en croit *The Washington Post*, que Bagdad est suspecté d'avoir réussi à maîtriser un armement de ce type avant la guerre du Golfe. En 1990-1991, les experts occidentaux, et israéliens, avaient douté de la capacité des ingénieurs irakiens à aligner un arsenal chimique et biologique véritablement opérationnel, hormis des obus de 155 millimètres (550 ont été détruits par l'Unscom) et, peut-être, des bombes d'avion baptisées R-400.

Le fait que Bagdad n'y ait pas recouru durant la guerre du Golfe n'est pas nécessairement la preuve que cette analyse soit juste. En effet, l'Irak a utilisé des armes chimiques contre l'Iran, dans les années 80, et les Kurdes, en 1987-1988.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **PARIS : la boîte de nuit Le Palace a été vendue aux enchères pour 7,5 millions de francs**, mardi 23 juin. L'établissement, mis à prix à 4 millions, a été adjugé au troisième et dernier feu lors de la vente à la bougie organisée par la chambre des notaires de Paris. Le lot comprend un local commercial de 2 500 mètres carrés. L'acquéreur, anonyme pour l'instant, a indiqué son intention de faire de la salle un établissement aux activités *« comparables »* à celles qui l'ont rendu célèbre.

■ **ART : *La Madeleine pénitente*, peinte par Georges de La Tour (1593-1652), n'a pas été vendue** par Me Claude Aguttes, mardi 23 juin à Neuilly, faute d'avoir atteint une enchère suffisante. Récemment redécouverte (*Le Monde* du 21 juin), elle était estimée entre 10 millions et 12 millions de francs par l'expert Eric Turquin. Mise à prix à 5 millions, la toile est montée à 9,3 millions avant d'être ravalée. Me Aguttes a déclaré : *« Compte tenu de sa qualité, il nous a paru impossible d'adjuger l'un des quarante tableaux signés Georges de la Tour à moins de 10 millions de francs. L'acheteur n'a pas été là aujourd'hui, mais l'intérêt considérable qui a été soulevé laisse prévoir un dénouement rapide. »*

Tirage du Monde daté mercredi 24 juin : 503 542 exemplaires – 3

COMPUTER BENCH
TEL : 01 49 58 11 00 • FAX : 01 46 78 19 11
13, rue Ambroise Croizat, 94814 Villejuif Cedex
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h. PARKING CLIENTS & VISITEURS

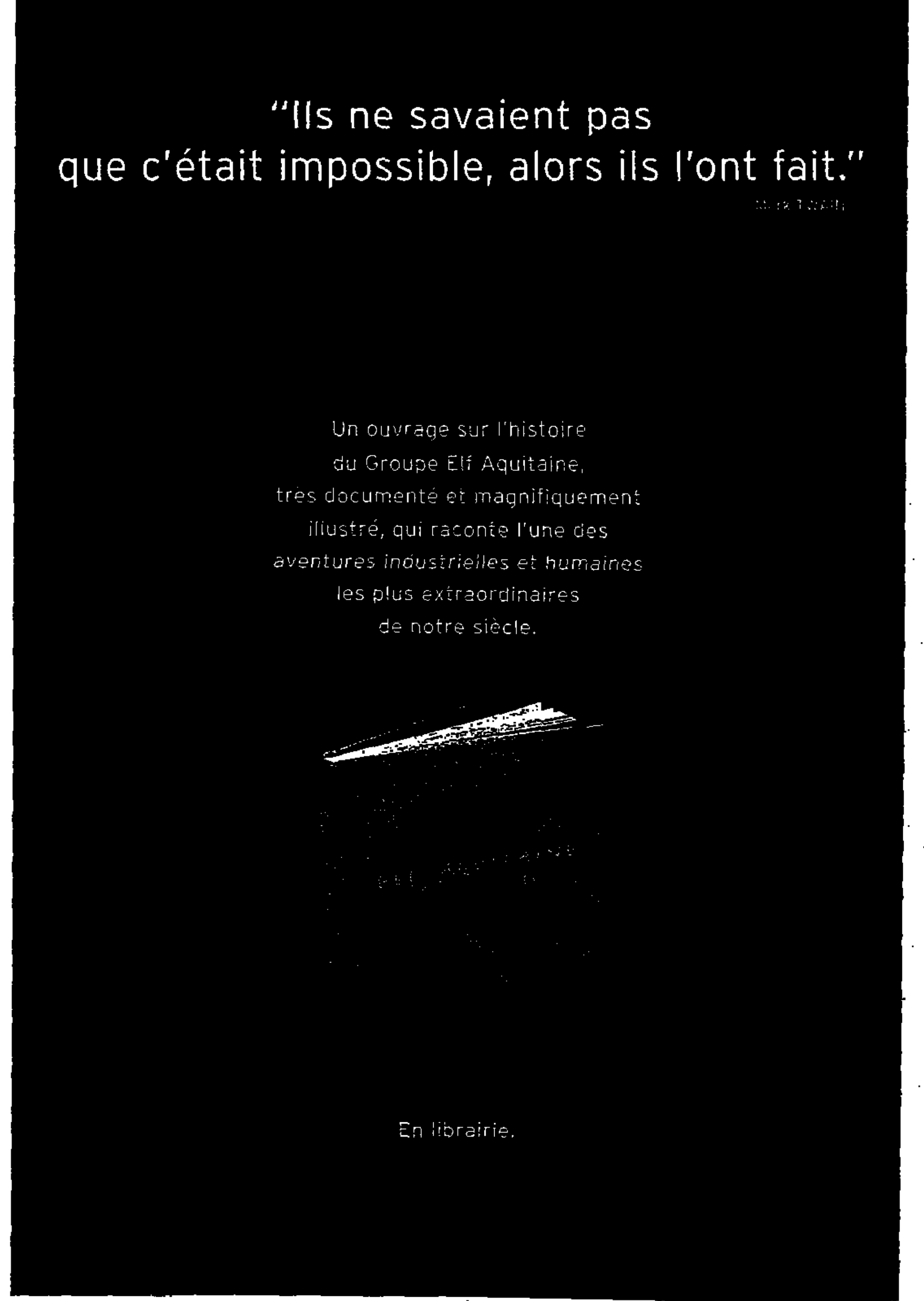
MACINTOSH POWERBOOK		*Clavier AppleDesign - **Clavier Etendu	
1400cs/166 16 Mo/1,3 Go/CD 8x/L2	(portable)	8 225 F HT	9 920 F TTC
1400c/166 16 Mo/2 Go/CD 8x/L2	(portable)	9 452 F HT	11 399 F TTC
3400/180 16 Mo/1,3 Go/CD 12x	(portable)	14 990 F HT	18 078 F TTC
3400/240c 16 Mo/3,8 Go/CD 12x	(portable)	18 790 F HT	22 661 F TTC
G3/250 32 Mo/5 Go/CD 20x/L2	(portable)	21 890 F HT	26 399 F TTC

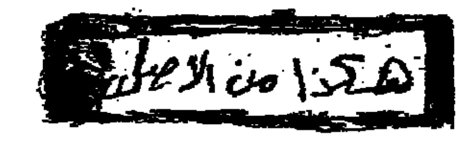
METTEZ UN PC dans votre PowerMacintosh G3 pour seulement 1F de plus dans le cas d'un achat simultané d'un PowerMac G3 avec moniteur 17" ou 20" Apple. Offre valable jusqu'au 28 06 98
WINDOWS 95 + VIRTUAL PC + 32 MEGA
POUR 1F ttc de plus hors frais d'envoi

MACINTOSH POWERMAC		
5500/275* 32 Mo/4 Go/CD 24x/L2/33,6/TV/N-In	8 284 F HT	9 990 F TTC
6500/275* 32 Mo/6 Go/CD 24x/Zip	7 786 F HT	9 390 F TTC
G3/233 DT** 32 Mo/4 Go/CD 24x/L2	10 990 F HT	13 254 F TTC
G3/266 DT** 32 Mo/4 Go/CD 24x/L2/Zip	13 190 F HT	15 907 F TTC
G3/266 MT** 32 Mo/6 Go/CD 24x/L2/Zip/AV	16 390 F HT	19 766 F TTC



3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 080 F/an
Brochure sur demande écrite au : Marketing Industriel CNAM : 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 - 01 40 27 21 30
PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 27 JUIN 11H





هكذا من الأصل

LES TEMPS FORTS

● 1 LYON
France-Danemark, au stade Gerland, mercredi 24 juin, à 16 heures (groupe C).

● 2 BORDEAUX
Afrique du Sud-Arabie saoudite, le 24 juin, au Parc Lescure, à 16 heures (groupe C).

● 3 LENS
Espagne-Bulgarie, le 24 juin, à 21 heures, au stade Félix-Bollaert (groupe D).

● 4 TOULOUSE
Nigeria-Paraguay, le 24 juin, à 21 heures, au Stadium municipal (groupe D).

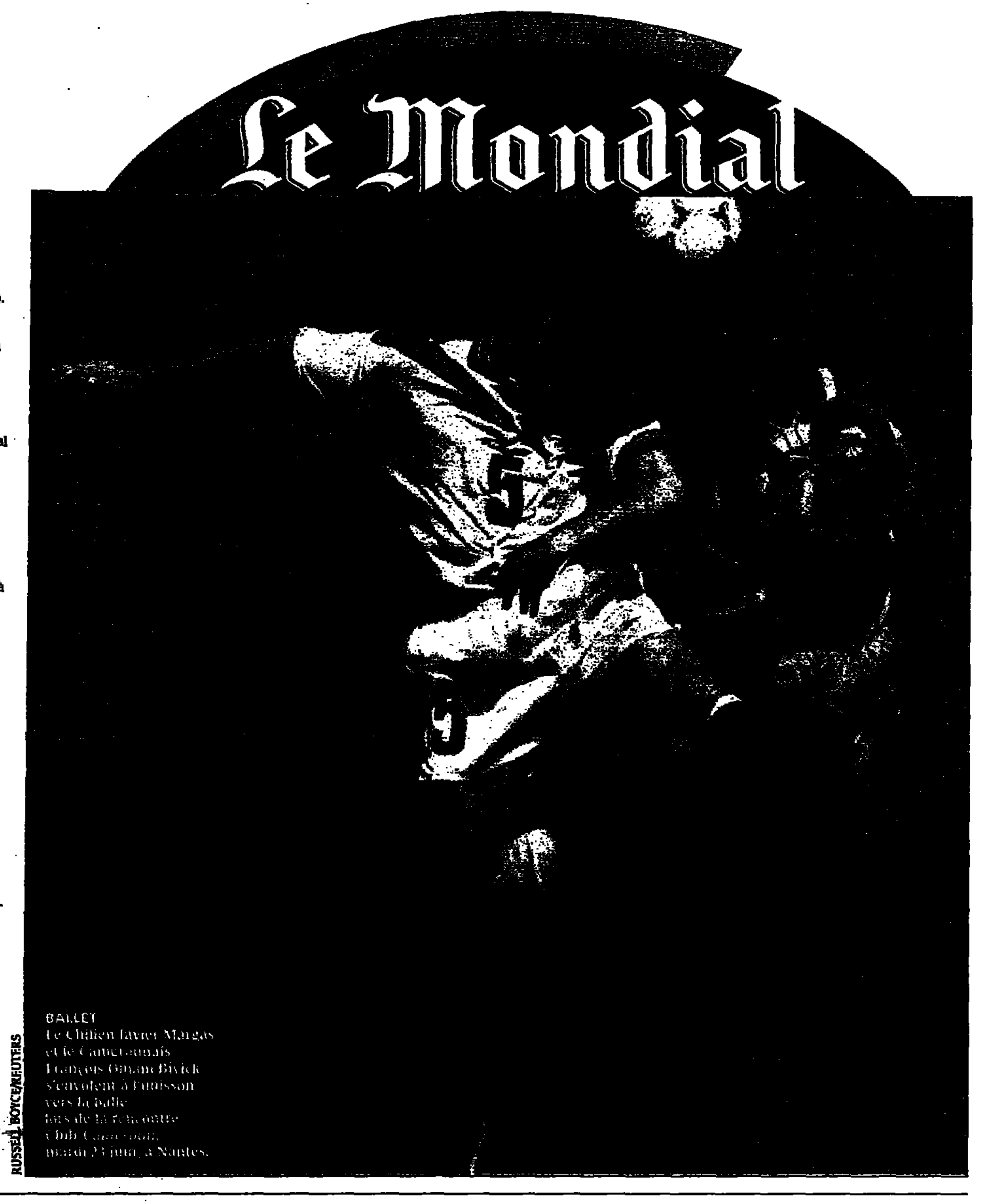
● 5 PARIS
Belgique-Corée du Sud, jeudi 25 juin, au Parc des Princes, à 16 heures (groupe E).

● 6 SAINT-ÉTIENNE
Pays-Bas-Mexique, le 25 juin, à 16 heures, au stade Geoffroy-Guichard (groupe E).

● 7 MONTPELLIER
Iran-Allemagne, le 25 juin, à 21 heures, au stade de la Mosson (groupe F).

● 8 NANTES
Yougoslavie-Etats-Unis, le 25 juin, à 21 heures, au stade de la Beaujoire (groupe F).

● 9 TÉLÉVISION
Mercredi 24 juin, France-Danemark (16 heures, France 2). Canal Plus propose un duplex avec Afrique du Sud-Arabie saoudite (16 heures). Espagne-Bulgarie (21 heures, TF 1). Nigeria-Paraguay (Eurosport à partir de 20 h 45). Les deux matches en duplex sur Canal Plus (21 heures).
Jeudi 25 juin, Pays-Bas-Mexique et Belgique-Corée du Sud (16 heures, en duplex sur France 3 et Canal Plus). Etats-Unis-Yougoslavie et Allemagne-Iran (21 heures, Canal Plus). Etats-Unis-Yougoslavie (Eurosport à partir de 20 h 45). Allemagne-Iran (21 heures, France 2).



BALLET
Le Chilien Javier Margas et le Camerounais François Omam Biyick s'envolent à l'unisson vers la balle lors de la rencontre Chili-Cameroun, mardi 23 juin, à Nantes.

RUSSELL BOYCE/REUTERS

L'Afrique en droit de se plaindre

PAUVRE AFRIQUE ! Les Lions indomptables du Cameroun et les Lions de l'Atlas du Maroc avaient tout pour accéder aux huitièmes de finale du Mondial : du cœur, du beau jeu, de l'engagement, de la joie. Du spectacle. Ils pouvaient passer au mérite. Ils avaient tout, mardi 23 juin, sauf des arbitres inspirés. C'est ainsi que le Chili a écarté le Cameroun (1-1) et gagné le privilège de rencontrer le Brésil au tour suivant. Et que le Maroc, pourtant large vainqueur de l'Ecosse (3-0), s'est fait chiper sa place par une Norvège bénéficiant d'un penalty généreux face au Brésil (2-1), dans les dernières secondes.

Les Camerounais pouvaient se tenir la tête dans les mains, et Henri Michel, l'entraîneur du Maroc, taper de rage dans un banc devant ses joueurs effondrés. Pauvre Afrique, qui aurait pu présenter, pour la première fois de son histoire, trois représentants – le Nigeria est déjà qualifié – au deuxième tour. D'où un sentiment d'injustice. Celui du « petit » pays de foot face au « gros ». Claude Le Roy, l'entraîneur français du Cameroun, était abattu : « *Si c'est ça le football, c'est ahurissant, invraisemblable.* » « *Nous sommes tous écœurés* », a ajouté François Omam Biyick. Rigobert Song osait aller plus loin : « *Les arbitres ont peut-être eu des consignes envers les équipes africaines.* »

La rancœur a gagné Yaoundé, la capitale, où des habitants s'en sont pris à des Blancs – « *Les Blancs ne nous aiment pas* » – attaquant leurs propriétés en leur criant de rentrer chez eux, avant d'être dispersés à l'aide d'un canon à eau. A Rabat, la capitale marocaine, des supporteurs ont dit leur fierté devant le Parlement et dénoncé « *l'arbitre américain* », « *le sport pourri* », « *les magouilles* ».

COUPS DE THÉÂTRE

Dommage, tant les quatre matches du 23 juin ont été remarquables. Non pas au niveau du jeu, mais en intensité, suspense, coups de théâtre, joie et larmes. Avec un Brésil battu en Coupe du monde pour la première fois depuis 1990. Et avec, à l'arrivée, deux belles affiches pour le samedi 27 juin : Brésil-Chili au Parc des Princes, Italie-Norvège à Marseille. L'Italie, toujours là, vainqueur logique (2-1) de l'Autriche après un match étouffant. Et le sympathique Chili qui n'avait pas été à pareille fête depuis sa demi-finale en 1962, à domicile, et y voit une divine surprise : « *Je voudrais aujourd'hui remercier Dieu* », dit l'attaquant Salas. La fête fut énorme au pays, trop même, où une centaine de manifestants ont été arrêtés après des heurts violents.

Les enjeux sont tels que l'arbitrage risque d'être toujours un peu plus remis en question. Comment des centaines de millions de spectateurs peuvent-ils voir ce qu'un homme en noir ne voit pas, se demande en substance Claude Le Roy. Beaucoup craignent maintenant que des décisions arbitrales viennent bouleverser les matches-couperets chargés de délivrer les derniers billets pour les huitièmes de finale : Espagne-Bulgarie et Nigeria-Paraguay (24 juin), Belgique-Corée du Sud, Pays-Bas-Mexique, Allemagne-Iran et Yougoslavie-Etats-Unis (25 juin), Colombie-Angleterre (26 juin). La France est plus sereine, du moins en apparence, qui affrontait, à Lyon le 24 juin, le Danemark jouant lui sa qualification dans le groupe C. Pour ce match, également décisif pour la première place, Aimé Jacquet avait nommé Marcel Dessailly capitaine d'une équipe de « *coiffeurs* » (remplaçants) – Karembeu, Lebœuf, Candela, Vieira, Diomède, Pires – afin de laisser souffler les titulaires et de se substituer aux blessés, avertis et punis.

BILAN... SATISFAISANT

La lutte contre le hooliganisme a pris un tournant judiciaire, mardi 23 juin. Les Allemands Markus Warnecke et Karl-Heinz Elschner, deux agresseurs présumés de Daniel Nivel, le gendarme grièvement blessé dimanche 21 juin à Lens, ont été mis en examen pour « *tentative d'homicide volontaire* » et « *violences volontaires* ». Ils risquent jusqu'à trente ans de réclusion criminelle. De sévères condamnations sont également tombées : un an de prison ferme et deux ans d'interdiction du territoire français pour trois hooligans allemands poursuivis pour « *violences volontaires en réunion sur des gendarmes mobiles* » ; trois mois de prison ferme pour un étudiant de vingt ans qui a endommagé un magasin. A Toulouse, quatre mois de prison ferme et deux ans d'interdiction de séjour pour un supporteur anglais qui a participé aux incidents de Marseille, le 14 juin.

Une polémique est également en train de naître sur la prévention des violences de « hools » allemands. André Delelis, le maire (PS) de Lens, a jugé « *déplorable* » le manque de coopération entre les polices allemande et française. La presse d'outre-Rhin s'étonne de « *la légèreté des organisateurs face à un phénomène connu* » et dénonce « *le peu de concertation entre pays européens* ».

A Toulouse, les pouvoirs publics « *se félicitent* », le maire Dominique Baudis en tête, qu'aucun incident grave n'ait émaillé la rencontre Angleterre-Roumanie du 22 juin. Le bilan ? Trois blessés, dont un dans un état sérieux, trente personnes interpellées, dont quatorze placées en garde à vue. Par les temps qui courent, on appelle cela un bilan « satisfaisant ».

Michel Guerrin

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

L'arbitre est nu, totalement nu

L'ARBITRE n'est rien sinon un homme. Un pauvre diable d'homme, souverain et faillible. Un homme seul, qui juge dans l'instant, sans appel, décide et tranche, et se trompe parfois. L'arbitre est nu, totalement nu.

Voilà un constat d'évidence. Mais d'une évidence tellement cruelle que toute l'Afrique, ce jour, aura le sentiment d'un vol, sinon d'un complot du Nord contre le Sud, instrumenté par deux arbitres, l'un hongrois, l'autre américain, contre le Cameroun et le Maroc.

Il n'y a évidemment rien de tel. Ni complot. Ni vol. Ni abominables desseins de ces monarques absolus pour bouter, par des artifices calculés ou des complaisances coupables, des équipes africaines hors le banquet mondial. Il n'y a pas plus ce soupçon de racisme évoqué par les premiers manifestants de Yaoundé aux cris de « *Les Blancs ne nous aiment pas !* ».

Mais il y a eu, c'est un fait, deux erreurs grossières. L'une, sur un but camerounais refusé, l'autre, ce penalty en faveur de la Norvège. Et elles ont eu l'effet radical d'éliminer de la course; et le Cameroun, et le Maroc. Contre toute morale sportive.

Deux erreurs de cette taille, c'est assez pour donner aux victimes l'impression d'un contrat frauduleux, de ce qu'en vieille justice on appelle un dol. Assez aussi pour avoir fourni à cette soirée ce parfum de cruauté, ces larmes, cette rage impuissante qui donnent au spectacle la dimension d'une tragédie à compte de dupes.

AU RALENTI ET EN BOUCLE

L'histoire du sport est faite de ces dénis d'arbitrage. Ils marquent les mémoires et contribuent à sa légende. Un exemple parmi cent : Séville 1982, un arbitre hollandais, l'affreux goal allemand Schumacher, not' pauvre Battiston, ce fut assez pour faire une mémoire française, noircir des livres entiers et vivre dans le souvenir pieux, presque à la Hansi, d'une victoire volée et d'une Alsace-Lorraine à reprendre.

Alors on imagine bien que leur Séville à eux va faire le plus grand profit aux Lions indomptables et aux Lions de l'Atlas. Ils n'ont pas fini de remâcher leur amertume. De refaire l'histoire. De sécher leurs larmes et d'autoalimenter leur sentiment de persécution. Cela fait partie du jeu, aussi, que d'en être la victime, et de la farce que d'en être le dindon.

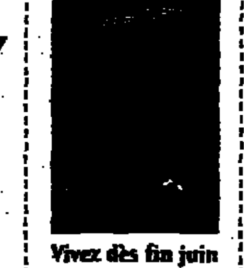
Mais il se pourrait tout de même que ce jeu-là et cette farce, qu'on appelle avec pudeur « les impondérables » ou avec plus de fatalisme la « dure loi du sport », ne soient plus tout à fait d'époque. Car la télévision – cet œil qui fouaille les terrains, débusque, dissèque, ressasse à l'infini les gestes et les fautes – rend le métier d'arbitre totalement impossible. Ridicule même, parce que ramené à sa faillible et misérable condition humaine.

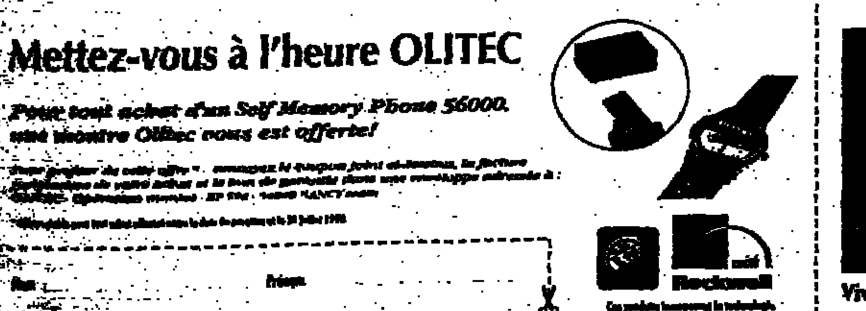
PAUVRE JUPITER

L'arbitre est nu, disions-nous. Il est plus que nu, en guenilles, pauvre Jupiter va-du-sifflet, ne voyant pas à vitesse réelle ce que nous voyons tous au ralenti, et en boucle. L'arbitre est ce juge désormais jugé en flagrant délit. Et en mondovision de surcroît, ce qui n'arrange pas son cas. Il est cet être imparfait face à l'œil inhumain, glacial, zoomeur et capable, en plus, de remonter le jeu. Il n'a donc plus aucune chance d'échapper à l'époque. Et voilà bien pourquoi la FIFA, cette richissime douairière, n'a plus le choix : il lui faudra bien se décider, un jour, à arbitrer avec son temps. C'est-à-dire en vidéoscope.

Mettez-vous à l'heure OLITEC

Pour tout achat d'un Self Memory Phone 56000, une montre Olitec vous est offerte!







Vivez dès fin juin une aventure magique sur PlayStation et PC CD-Rom

INFONIE fait la hola sur le net pour Hollande/Mexique !



ASCEND
Where Network Solutions Never End

INFONIE, partenaire officiel de la planète cyber foot

INFONIE
L'Internet + ...

LE CHIFFRE DU JOUR

694

C'est le nombre de personnes qui ont été prises en charge par le service médical du Comité français d'organisation (CFO), lors de la première semaine du Mondial, du 10 au 17 juin. Le 17 juin, le service médical de Saint-Etienne a sauvé un homme victime d'un malaise cardiaque sur le parking du Stade Geoffroy-Guichard. Il y a aussi eu la chute d'une personne âgée à Bordeaux, le coma d'un spectateur qui avait tenté d'entrer au Stade de France en passant par-dessus les grilles, et la chute d'un stadier – toujours à Saint-Denis –, qui est tombé de 5 mètres après avoir traversé un faux plafond.

LES ARBITRES

ÉTATS-UNIS - YOUGOSLAVIE

La rencontre Etats-Unis - Yougoslavie (groupe F), disputée jeudi 25 juin (21 heures) à Nantes, sera arbitrée par l'Egyptien Gamal Ghandour. Il sera assisté du Sud-Africain Achmat Salie et de l'Anglais Mark Warren.

ALLEMAGNE-IRAN

Le match Allemagne-Iran (groupe F), qui sera disputé, jeudi 25 juin à 21 heures, à Montpellier, sera arbitré par Epifanio Gonzalez Chavez. Le Paraguayen sera assisté de son compatriote Celestino Galvan Soto et de l'Argentin Claudio Rossi.

BELGIQUE-CORÉE DU SUD

La rencontre entre la Belgique et la Corée du Sud (groupe E) sera arbitrée, jeudi 25 juin, à Paris (16 heures) par le Brésilien Marcio Rezende de Freitas. Il sera assisté de son compatriote Arnaldo Pinto Filho et du Colombien Jorge Luis Arango Cardona.

PAYS-BAS - MEXIQUE

Le match Pays-Bas - Mexique (groupe E) sera arbitré, jeudi 25 juin, à 16 heures, à Saint-Etienne, par le Saoudien Abdul Rahman Al Zeid. Il sera assisté de l'Espagnol Fernando Tresaco Gracia et du Koweïtien Hussein Ghadanfari.

La Yougoslavie ne craint pas l'ivresse des sommets

Etats-Unis-Yougoslavie. Ivan Curkovic, l'ancien gardien de but des Verts de Saint-Etienne, a confiance en l'équipe yougoslave dont il assure l'intendance, et imagine déjà une finale opposant ses protégés aux Bleus d'Aimé Jacquet

IVAN CURKOVIC est un homme presque comblé. L'ancien gardien de l'AS Saint-Etienne des années de lumière partage sa vie – sport et affaires – entre Belgrade et Paris. La Fédération yougoslave de football s'est attaché ses services le temps de la Coupe du monde 1998 et il a naturellement installé son équipe à Saint-Galmier (Loire), pas si loin du Stade Geoffroy-Guichard, où son talent et sa disponibilité n'ont laissé que des regrets. Il chasse toute nostalgie et ne veut retenir que les belles promesses affichées, depuis le début du Mondial, par une équipe yougoslave qui intrigue de plus en plus les favoris, en mal de repères pour juger une équipe absente depuis huit ans des grandes compétitions internationales.

Ce rôle de perturbateur n'est pas pour déplaire à Ivan Curkovic et à Slobodan Santrac, l'entraîneur de la sélection. Il ne fait que se confirmer au fil des rencontres. *« Face à l'Iran, nous n'avons joué qu'à 50 % de nos moyens. Face à l'Allemagne, nous avons fait l'un des meilleurs matches de l'histoire du football yougoslave »*, souligne Ivan Curkovic. Hélas pour lui, le match de Lens a duré un quart d'heure de trop puisque l'Allemagne – contre laquelle la Yougoslavie n'a pas gagné depuis un quart de siècle – a remonté son retard de deux buts pour arracher le nul (2-2).

Péché d'orgueil ? Fantaisie d'une équipe connue pour laisser filer un résultat ? Le souvenir de la défaite (2-4) contre l'Allemagne (déjà) en 1976, puis de celle (2-3) contre la France de Michel Platini en 1984 est tenace. Mais Sloboban Santrac ne décolère pas quand on qualifie ses joueurs de fantasques : *« Il n'y a pas eu de relâchement contre les Allemands, simplement une désorganisation due aux blessures de Kovacevic, de Petrovic et aux changements de joueurs. Nous n'avons pas à rougir de ce qui s'est passé. »*

Il se dégage une telle sérénité du camp yougoslave que la perspective d'une deuxième place dans le groupe F – soit une rencontre probable avec les Pays-Bas en huitièmes de finale – ne l'effraie pas outre mesure.

A entendre ses dirigeants, la force de la sélection vient d'un mariage réussi entre les qualités naturelles du football yougoslave et un professionnalisme acquis par ses individualités dans les plus grands clubs d'Europe. *« C'est vrai que les Yougoslaves sont doués pour les sports collectifs. Regardez aussi notre basket, notre volley*, dit Ivan Curkovic, dirigeant de la section omnisports du Partizan de Belgrade. *Cela tient à notre habileté, à nos qualités imaginatives et morphologiques. Mais il faut y ajouter la force individuelle de joueurs très doués comme Predrag Mijatovic, Vladimir Jugovic, Dragan Stojkovic, etc. Dans les meilleurs collectifs, ce sont toujours les individualités qui font la différence. Regardez Zidane ou Ronaldo. »* Slobodan Santrac, de son côté, cite sa jeune garde de l'Etoile rouge, avec Dejan Stankovic, dix-neuf ans, ou Perica Ognjenovic, vingt et un ans.

CONFIANCE

Et lorsqu'on évoque les problèmes de mental que cette équipe connaît depuis des années et qui lui ont, sans doute, coûté une victoire face à l'Allemagne, le sélectionneur national se défend : *« Je suis tout de même content des qualités qu'on a affichées. »* Il préfère expliquer ce retournement de situation par les remplacements, en fin de partie, de Zeljko Petrovic et Darko Kovacevic, blessés. Ces deux absences ont diminué l'équipe dans le secteur du jeu de tête, permettant ainsi à l'attaquant allemand Oliver Bierhoff de faire briller le sien en arrachant une égalisation inespérée.

La confiance est de rigueur. La preuve, le huitième de finale qui pourrait les opposer aux Pays-Bas n'effraie pas les Yougoslaves. Une fois passé ce gros écueil, tout deviendrait possible. L'analyse d'Ivan Curkovic est d'un réalisme brutal : *« L'Allemagne a un puissant collectif mais n'a plus de brillante individualité capable de faire la différence. L'Italie a de très bons joueurs, mais le niveau de son Calcio tient surtout au grand nombre de vedettes étrangères. L'Angleterre se bat sur ses qualités physiques, mais, avec ses stades pleins et son public, elle donne toujours l'impression que son bonheur est dans l'île plus qu'au niveau international. »*

Reste le Brésil qui, selon Ivan Curkovic, a montré d'étranges signes de *« nervosité »*, autour d'un Dunga vieillissant, et la France. Les Bleus restent ses favoris. L'ancien héros vert est très proche d'Aimé Jacquet, qui, selon lui, a eu le talent de *« façonner »* une équipe. *« Je n'avais jamais vu la France jouer si mal que contre l'Arabie saoudite, comme en témoigne la faute de Zidane. Et pourtant, elle a marqué quatre buts, ce qui est le propre d'une équipe très bien préparée »*, explique Ivan Curkovic. Et lorsqu'on lui fait remarquer que l'alliance de la technique individuelle et d'un professionnalisme acquis à l'étranger rapproche la France et la Yougoslavie, l'ancien gardien de Saint-Etienne approuve. Et rêve d'en découdre en finale.

Henri Tincq, à Saint-Galmier



J. PREVOST/TEMPSPORT

Dragan Stojkovic : une carrière brillante, mais en zigzag.

Dragan Stojkovic ranime la légende de « Pixie »

DÉJÀ, quand il était élève à l'école élémentaire de Nis, au sud de Belgrade, il était le meilleur au football, mais c'est lui aussi qui composait les équipes ou s'autoproclamait capitaine. Pendant ce temps, ses parents travaillaient à l'usine. Dragan Stojkovic, trente-trois ans, est resté ce capitaine qui oriente le jeu, crée l'ambiance, s'impose par une autorité naturelle confirmée au fil d'une carrière brillante, mais en zigzag. Lui-même admet qu'il revient de l'enfer, un enfer dû aux sanctions internationales infligées à son pays et aux blessures.

Sorti de l'adolescence, Dragan Stojkovic devient l'attaquant prodige de l'Etoile rouge de Belgrade, champion d'Europe 1991, et d'une sélection yougoslave qu'il rejoint en 1983, à l'âge de dix-huit ans. Il n'est pas près d'oublier cette première sélection contre la France de Michel Platini, pour préparer l'Euro 84. Au stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne – qu'il a retrouvé quatorze ans après jour pour jour, le 14 juin, contre l'Iran –, le jeune homme marque, sur penalty, le deuxième but de son équipe, quand Michel Platini en inscrit trois.

C'est lors du Mondial italien de 1990 que « Pixie », du nom d'un héros de bande dessinée, se révèle aux avant-postes d'une équipe qui va jusqu'aux quarts de finale, éliminée aux tirs au but par l'Argentine. Aujourd'hui, de cette équipe yougoslave – la dernière à avoir joué une Coupe du monde pour raisons de guerre, puis d'exclusion – il ne reste que lui et Dejan Savicevic, contraint par une blessure aux ligaments de ronger son frein sur le banc.

Son regard d'oiseau battu en dit long sur cette période de vexations internationales, dont Dragan Stojkovic répète qu'elle fut *« injuste »*, car elle a pénalisé des sportifs pour des raisons extrasportives. Mais c'est à Marseille qu'il aura connu le pire. Recruté par l'OM en 1991, il ressent une douleur au genou, dès la deuxième journée de championnat, qui l'éloignera des terrains pendant près de quatre ans. Mais il aime rappeler que c'est à Marseille que sa femme Snezana a donné naissance à ses deux derniers enfants, Anja, sept ans, et Marco, cinq ans.

LA ROUTE DU JAPON

Scrupuleux, il quitte l'air de Marseille, pollué par les scandales de l'OM et les affaires Tapie, en 1994. Conseillé par Arsène Wenger, Dragan Stojkovic choisit la route du Japon, où il se trouve encore pour six mois sous contrat avec Nagoya. Dès sa première saison, le club gagnera la Coupe nationale. Il ne regrette pas cette expérience japonaise mais reste attiré par le haut niveau européen. Les propositions ne manquent d'ailleurs pas.

Certains jugent pourtant ce joueur usé. Le but qu'il a inscrit, dimanche 21 juin, contre l'Allemagne, à la 54e minute, a dû les faire changer d'avis. Et puis, Dragan Stojkovic a la confiance de ses dirigeants, qui louent son intelligence et le préfèrent à Dejan Savicevic, le virtuose du Milan AC qui joue *« par éclairs »*. Avant d'entrer dans les instances fédérales dont les portes lui sont déjà ouvertes, il entend démontrer, en France, qu'il n'est pas un joueur fini, qu'il est bien, comme l'assurent les Yougoslaves, une *« légende vivante »*.

H. T.



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Rien d'impossible

PREMIER, Iran ; deuxième, Allemagne ou Yougoslavie ; troisième, Etats-Unis : ne riez pas, vous savez que c'est possible. Si le pays « millénaire » surprend les Allemands, l'Iran est directement qualifié ; si l'Iran fait un match nul avec l'Allemagne tandis que les Etats-Unis battent la Yougoslavie, l'Iran peut encore se qualifier, au goal-average. C'est de l'utopie, peut-être ! Mais avouez que l'Iran, et tous ses supporteurs (toutes tendances confondues), allié des Etats-Unis, c'est renversant ! Arrêtons là les allusions géopolitiques : il paraît que ce n'est que du foot. Du foot malgré tout. Un jeu qui remonte à la nuit des temps. Pour tous ceux qui savent encore ce que jouer veut dire. Par soi-même ou par procuration, c'est la même chose. Le plaisir d'être ailleurs, d'échapper au train-train quotidien, de vivre hors du temps. Le sport et le spectacle du sport dans une communion transcatégories socioprofessionnelles. L'intellectualisation condescendante, la politisation récupératrice et la commercialisation sauvage existent. Le monde n'est pas parfait, mais le rêve reste. Celui de tout un chacun, être heureux et offrir du bonheur. Qu'est-ce qui peut bien catapulter hors de leurs sièges 80 000 personnes d'un même élan vertical lorsqu'un ballon (dénommé « référentiel bondissant » par certains groupuscules intellectualisants) pénètre dans les filets ? Pas l'argent, ni le nationalisme, encore moins une savante étude balistico-psychanalytique, non, mais la beauté ; et la beauté ne s'explique pas : elle se contemple ou se vit. Plus le but à atteindre paraît inaccessible, plus la joie sera intense. Cette conjonction se présente. L'Iran, dont l'organisation en zone en 5-3-2 peut perturber les belles certitudes allemandes en utilisant l'arme de la contre-attaque, peut ainsi éclipser la splendeur germanique. D'autant plus que la présence, chez nos voisins d'outre-Rhin, de Matthäus, le vétéran présenté comme le symbole du renouveau, me paraît bien aventureuse. S'il y eut renouveau pour les Allemands, il serait plutôt dans l'apport de Kirsten en attaque, dont on ne comprend pas qu'il puisse encore être le remplaçant de Klinsmann, ou par la présence de Thon, mais surtout l'apport de Tarnat (en remplacement du fantôme de Ziege), côté gauche qui, par son coup franc et la qualité de ses centres, a remis l'Allemagne en selle. Sur ces bases-là, l'Iran n'a aucune chance. Et le but est impossible. Mais la beauté du football, c'est aussi que l'impossible n'existe pas. L'imagination est libre, l'espoir infini. N'est-ce pas cela le plus beau ?

L'Iran, et tous ses supporteurs, allié des États-Unis : avouez que c'est renversant !

Carlos Queiroz, l'homme invisible du soccer américain

L'ex-entraîneur du Onze national portugais œuvre dans l'ombre pour permettre à l'équipe des Etats-Unis de remporter la Coupe du monde en... 2010

L'HOMME le plus influent du football américain est presque invisible. Carlos Queiroz préfère les coulisses aux projecteurs. La moustache légère, l'œil malicieux et le sourire en coin, l'ancien entraîneur du Onze portugais a vendu ses services, en janvier, à la Fédération américaine. Sa mission : analyser l'évolution du jeu de la balle au pied aux Etats-Unis depuis les quinze dernières années, apporter soutien et expérience à l'équipe nationale pendant la phase préparatoire de la Coupe du monde et, surtout, présenter une série de propositions visant à enraciner le *soccer* dans le terreau fertile du paysage sportif américain.

Ce qu'on lui demande, en fait, c'est de permettre aux Etats-Unis de gagner la Coupe du monde 2010. La tâche étant titanesque et la durée du contrat minimale – Carlos Queiroz a été engagé pour six mois –, le montant du cachet alloué par l'United States Soccer Federation à ce stratège aguerri est, dit-on, plutôt élevé. A tel point que ladite fédération n'a pas jugé nécessaire de divulguer le salaire de ce conseiller de luxe.

Consultant pour les uns, mercenaire pour les autres, Carlos Queiroz a tout de suite senti qu'il était dans une situation inconfortable. *« Mon statut est assez étrange*, a-t-il confirmé. *Je réalise une étude sur la situation du football aux Etats-Unis et, pour cela, je dois écouter tout ce qui se dit autour de moi pour tenter de comprendre la spécificité américaine dans ce domaine. Bien sûr, je ne pourrais pas changer l'état du football aux Etats-Unis. Il faut donc que je travaille à partir de ce qui existe. »*

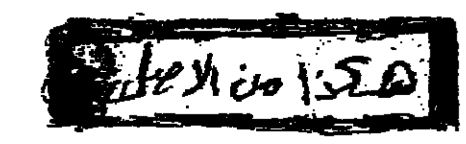
Toutefois, à mi-parcours, Carlos Queiroz a déjà une idée précise des obstacles qui nuisent au développement du *soccer*. Au premier rang desquels se trouve, selon lui, l'absence d'un système fiable et structuré de détection des talents. Pour l'entraîneur portugais, les jeunes footballeurs américains sont en effet victimes de la prolifération de petits clubs amateurs et de l'inexpérience des équipes universitaires. Résultat : ils ne reçoivent pas les entraînements adéquats qui les feraient progresser quand il le faudrait.

CHERCHEUR D'OR

A quarante-cinq ans, Carlos Queiroz n'a pourtant pas découvert le football américain cette année. En 1994, il avait refusé de succéder à « Bora » Milutinovic à la tête de la sélection nationale. Deux années plus tard, il est prié de sauver de la déroute l'équipe des New York/New Jersey Metrostars. Après avoir entraîné le Sporting de Lisbonne, il permet ainsi aux Metrostars de se qualifier pour les phases finales de la Major Soccer League, le championnat professionnel américain. L'année suivante, attiré par un contrat de 12 millions de francs, il remplace le Français Arsène Wenger à la tête de l'équipe japonaise de Nagoya.

Affublé de cette ambiguë réputation de chercheur d'or, Carlos Queiroz n'a pas été accueilli à bras ouverts par tout le monde. Certains le voyaient déjà remplacer Steve Sampson, l'actuel entraîneur national. *« Steve Sampson dirige l'équipe pendant la Coupe du monde*, a calmé Carlos Queiroz. *Moi, j'ai mon étude. »* Et Steve Sampson d'enchaîner : *« Carlos Queiroz possède une extraordinaire expérience. Je prends souvent conseil auprès de lui, mais il n'a aucun rôle officiel au sein de la sélection. »* Mais après l'élimination du Onze américain dès le premier tour de la Coupe du monde, le rôle de Carlos Queiroz pourrait rapidement évoluer. Son contrat de consultant s'achève après la compétition. Coïncidence ? Rien n'est moins sûr.

Paul Miquel, à Los Angeles



Berti Vo…
les vétér…

Tout Téhé…
les « Roug…

هكذا من الأصل

Berti Vogts rappelle les vétérans allemands

Allemagne-Iran. Irrité par le match nul contre la Yougoslavie et les questions de la presse sur les incidents de Lens, l'entraîneur de la Mannschaft attend une réaction de ses joueurs

DEPUIS dimanche 21 juin, Berti Vogts a perdu le sourire. Le sélectionneur allemand montre les dents et justifie le surnom qu'on lui accolait quand il était un arrière qui ne lâchait jamais le morceau : le « Vogts Terrier ». Tout, dans le périple lensois, l'a agacé. Le match nul (2-2) et ses joueurs d'abord, bousculés pendant une heure par des Yougoslaves virevoltants. Egidius Braun, le président de sa Fédération ensuite, qui a émis l'idée – pendant quelques heures dans la nuit de dimanche à lundi – de retirer son équipe du Mondial en réaction à l'aggression du gendarme mobile Daniel Nivel par des hooligans allemands. *« Les mots me manquent pour exprimer ce que je pense du fait que notre Fédération ait envisagé le retrait. Nous condamnons fermement les criminels venus de notre pays, mais à quoi aurait servi qu'on abandonne la compétition ? La solution de ce problème appartient à nos dirigeants politiques. Nous sommes là pour jouer au football. »*

Mais, pour la deuxième journée consécutive, l'essentiel des questions de la conférence de presse tourne autour de ce sujet. Vogts est contraint de se répéter : *« Nous allons tout faire pour aider la famille du policier. J'aurais préféré qu'on perde ce match plutôt que ces incidents arrivent. »* Mais, trop c'est trop, et le sélectionneur commence à répondre sèchement : *« Ce n'est pas avec une question pareille que vous obtiendrez le prix Pulitzer. »* Il est temps de passer au jeu.

Ce sujet-là est également épineux. Question : *« Que pensez-vous de vos joueurs après le match contre la Yougoslavie ? »* Réponse : *« Certains ont des problèmes psychologiques. »* Question : *« Etes-vous sûr d'avoir emmené les meilleurs en France ? »* Réponse : *« Si vous en connaissez, dites-le moi. »* Question : *« Après sa bourde face aux Yougoslaves, vous faites-vous du souci pour Andreas Köpke ? »* Réponse : *« C'est un gag ou quoi ? »* Et ainsi de suite.

L'explication, franche, a eu lieu lundi, qui était pourtant prévu pour être une journée de détente libre. *« Chacun a eu droit à ses reproches, collectifs et individuels »*, raconte Andreas Möller, qui se compte lui-même parmi les plus décevants. Mais là, Vogts intervient : *« Andreas est un bon joueur et il ne faut pas lui jeter la pierre pour un match raté. »*

SÉVÈRE MAIS JUSTE

Même s'il se défend d'être un psychologue – un terme qui, visiblement, l'irrite – le sélectionneur de la « Nationalmannschaft » joue le rôle du père sévère mais juste. Lothar Matthäus, entré en jeu après le repos, a bien tenu sa place ? *« Il jouera à Montpellier contre l'Iran dès le début du match. Je compte sur lui pour organiser notre jeu. »* A quel poste ? Vogts, même agacé, ne répond pas à ce genre de demande, même s'il insinue que son vétéran (trente-sept ans) devrait retrouver son habituel poste de libero. Olaf Thon jouerait alors milieu défensif et organisateur. A moins que cela soit le contraire. A moins encore que les deux joueurs – au profil et qualités semblables – n'alternent leurs positions en toute liberté.

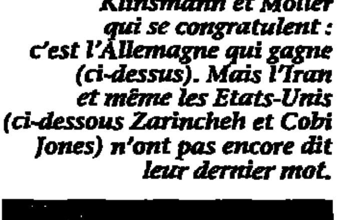
Berti Vogts mord encore : *« Vous réclamiez des jeunes en sélection, et j'en ai mis deux en milieu de terrain [Jens Jeremies et Dietmar Hämann], mais, après, il ne faut pas leur reprocher de manquer d'expérience. »*

Face à l'Iran, jeudi soir à Montpellier, il faut donc s'attendre à des changements et à une sensible élévation de la moyenne d'âge. Thomas Helmer, blessé jusque-là, devrait faire ses débuts dans la compétition aux dépens de Jeremies, qui avait pourtant été la révélation du premier match face aux Etats-Unis. Quant à l'arrière gauche du Milan AC, Christian Ziege, coupable d'avoir manqué ses centres à Lens, il regardera probablement Michael Tarnat évoluer à sa place. Et tous espéreront une belle victoire pour terminer premiers du groupe et éviter ainsi les Pays-Bas en huitième de finale... et une nouvelle colère de « Berti ».

Christian Jaurena, à Nice



MICHAEL URBAN/REUTERS





BLAKE SELL/REUTERS

Klinsmann et Möller qui se congratulent : c'est l'Allemagne qui gagne (ci-dessus). Mais l'Iran et même les Etats-Unis (ci-dessous Zarincheh et Cobi Jones) n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Lothar Matthäus titulaire d'entrée

Le sélectionneur allemand Berti Vogts a annoncé la titularisation de Lothar Matthäus à l'occasion de la rencontre avec l'Iran, jeudi 25 juin, à Montpellier. La qualité de la prestation du libero du Bayern de Munich contre la Yougoslavie (2-2), lundi 22 juin, où son entrée en jeu au cours de la deuxième période a permis à ses coéquipiers de revenir au score en fin de match, explique le choix de l'entraîneur Berti Vogts. Avec 23 rencontres de Coupe du monde à son palmarès, il améliore son propre record et gagne la considération de tous. Ainsi, Franz Beckenbauer, ancien sélectionneur allemand, en froid avec son successeur Berti Vogts, a estimé que Lothar Matthäus s'était comporté *« en véritable leader »*. *« On ne pourra faire autrement que de le faire jouer »*, avait pronostiqué le « Kaizer ». Reste maintenant à savoir si Berti Vogts fera évoluer le sauveur à son poste de libero ou s'il l'intégrera au milieu de terrain, histoire de stabiliser ce secteur de jeu.

Tout Téhéran vibre pour les « Rouges » du Pirouzi

Cinq joueurs de la sélection nationale sont membres du club phare de la capitale

MAHMOUD KHORDBIN est en retard à son rendez-vous. *« Ma mère a absolument voulu que je la dépose en ville pour faire une course, et ici, en Iran, la mère, cela veut encore dire quelque chose »*, assure-t-il en lissant sa barbe poivre et sel. Au premier abord, le quinquagénaire porte beau mais, à l'en croire, il n'est que plaies et bosses gagnées aux avant-postes de l'équipe mythique des « Rouges », à Téhéran, dont il est aujourd'hui le président.

Dans les années 70, l'Iran brillait au firmament du football asiatique, zone sportive à laquelle il est rattaché. Les compétitions relevaient de la formalité et confinaient à l'ennui. Les « Rouges » tenaient déjà le haut du pavé. Ils ne l'ont pas souvent lâché depuis, en dépit des efforts des grands rivaux « Bleus » d'Istiqlal. Tour à tour joueur, joueur-entraîneur, puis entraîneur tout court, Mahmoud Khordbin a tout connu du club pendant les années de feu de la révolution islamique, puis de l'interminable guerre contre l'Irak au cours de laquelle tout s'est arrêté.

Après le renversement du shah, en 1979, les « Rouges » ont tout d'abord dû changer de nom. Celui d'origine, Persépolis, rappelait sans doute par trop l'ancien régime, même si aucune explication officielle n'a jamais été fournie par les autorités. *« Une liste d'une vingtaine de noms a été proposée : comme l'imagination n'était pas notre fort, on a choisi Pirouzi, la victoire en farsi »*, raconte un ancien joueur. *Exit* donc Persépolis, même si dans les cœurs des supporteurs, Pirouzi a peiné avant de faire son chemin.

ANNÉES GRISES

« Après la révolution, tous les biens du club ont été confisqués au profit de la Fondation pour les déshérités », raconte un ancien « Rouge ». *« Le football n'était pas particulièrement mal vu, pas particulièrement bien vu non plus, mais la guerre a vite été là*, se souvient Mahmoud Kordbin. *Pendant quatre ans, il a fallu que je fasse tout par moi-même, je n'avais qu'un assistant qui s'occupait des maillots et des ballons. Pour joindre le club et organiser un match, il fallait m'appeler chez moi, c'était la seule solution. »*

Les années grises ont passé. L'appellation « Persépolis », qui n'avait jamais quitté les tribunes, est revenue presque naturellement sous la plume des journalistes. Bien plus par nostalgie, une spécialité nationale, que par esprit revanchard. Les « Rouges », alors peu gaillards, ont été repris par le ministère de l'éducation physique, puis par celui de l'industrie, il y a cinq ans.

Confiés au bon soin de leur ancien buteur et du dieu vivant du football iranien, Ali Parvin, qui en avait été l'indéfectible pièce maîtresse dans les années 70, Pirouzi-Persépolis a renoué avec la victoire en championnat. Aujourd'hui, le club fournit l'ossature de l'équipe-type iranienne, avec une moyenne de cinq joueurs par sélection. Le charismatique gardien Ahmad Rêza Abed Zadeh, impérial, dimanche 21 juin, face aux Etats-Unis (2-1), l'étincelant Mehdi Mahdavikia, vingt et un ans, auteur du second but iranien, désigné meilleur joueur de la saison 1997-98 par la Confédération asiatique de football et déjà contacté par des clubs allemands (Dortmund, Hambourg et Cologne), italiens et espagnols, tout comme les trois autres internationaux « Rouges » – Nima Nakisa, Ali Peyravani, Mehdrad Minavan –, tous sont l'objet du culte du journal et de la radio des supporteurs de l'équipe.

« Maintenant, au club, nous disposons d'un immeuble de quatre étages, de trente personnes employées à plein temps, de trois entraîneurs, deux intendants et deux médecins », se targue Mahmoud Khordbin, omniprésent dans les médias sportifs iraniens. Ces moyens feraient sans doute sourire les principaux clubs européens, mais, dans un pays où le football est encore convalescent, bien peu de présidents de clubs peuvent afficher dès aujourd'hui une telle bonne fortune.

Gilles Paris, en Iran

Des Diables pour venger « Georgescu » Leekens

Belgique-Corée du Sud. Critiquée après ses déconvenues face aux Pays-Bas (0-0) et au Mexique (2-2), la sélection belge est condamnée à la victoire pour espérer passer le premier tour

« GEORGESCU ». De *La Libre Belgique* au *Soir* et à l'ensemble des journaux flamands, l'insulte est tombée sur Georges Leekens, l'entraîneur des Diables rouges, accusé d'être le dernier à croire que *« la Pravda existe encore »* ! Pour déclencher un tel orage, il aura fallu qu'au lendemain du match nul contre le Mexique (2-2, alors que la Belgique menait 2-0), le *« grand communicateur »*, comme il s'est lui-même appelé, ait décommandé une conférence de presse. *« J'ai droit au respect »*, a-t-il répliqué, grave et solennel, devant ses accusateurs réunis mardi 23 juin à Cailloux-sur-Fontaines, où s'entraîne l'équipe belge. *« Des trente-deux entraîneurs du Mondial, il est celui qui a le mieux communiqué avec les médias »*, plaide son entourage.

Cela en dit long sur le climat de nervosité qui règne dans le groupe belge à la veille d'un match capital au Parc des Princes contre la Corée du Sud, dont l'enjeu se résume à la formule algébrique suivante : pour passer le tour suivant, la Belgique (2 points) est absolument obligée de gagner. S'il y a un vainqueur aussi dans l'autre match Pays-Bas-Colombie (actuellement à égalité avec quatre points), la Belgique est automatiquement qualifiée. C'est un match nul entre Hollandais et Colombiens qu'elle doit le plus redouter : les trois équipes auraient alors cinq points, mais il faudrait que la Belgique batte la Corée par trois buts d'écart pour se qualifier grâce à une meilleure différence de buts.

« C'est un sprint roue dans roue. Il suffit de déboîter », résume un dirigeant belge aussi familier du football que du Tour des Flandres. Mais avec quels moyens ? Le doux nuage qui flottait dans l'équipe depuis le match nul contre les Pays-Bas au Stade de France a viré au noir. Après la déconvenue contre le Mexique, seuls Enzo Scifo, auteur d'une bonne rentrée, Marc Wilmots, qui a marqué les deux buts, Lorenzo Staelens et le gardien Filip de Wilde ont échappé à la critique. Excès de confiance, effondrement physique, nonchalance d'un duo d'attaque – Luc Nilis et Luis Oliveira – qui n'a pas marqué le moindre but : l'heure était encore aux règlements de comptes à la veille du dénouement contre la Corée. Et Georges Leekens prenait un gros risque personnel en maintenant sa confiance à deux attaquants aussi improductifs.

« À 200 % »

Principal accusé après le nul de Bordeaux : la canicule, qui convenait mieux aux Mexicains qu'aux hommes du Nord qui, dans l'affaire, auraient perdu jusqu'à 6 kilos ! *« Je n'ai pas le pouvoir de changer la température »*, dit l'entraîneur des Diables. Seulement, au Parc des Princes, il ne souhaite pas avoir à modifier trop tôt son effectif et veut garder ses trois remplaçants pour le dernier quart d'heure, fatal contre le Mexique. Aussi réclame-t-il sur le terrain des *« combattants »*, capables de jouer *« à 200 % »*. Les autres sont priés de laisser leur place. C'est ce qu'ont proposé Franky Van der Elst, trente-sept ans, asphyxié à Bordeaux et remplacé, ainsi que le gardien Philip de Wilde, souffrant des adducteurs. L'entraîneur a loué leur sens des responsabilités. Philippe Clément et le gardien remplaçant Philippe Van de Walle se tiennent prêts.

Georges Leekens est plus porté à l'indulgence pour ses joueurs que pour la presse. *« Mentalement, on est très fort*, explique-t-il. *Dans notre préparation, on a tout fait. Ici en France, on a aussi tout fait. On n'a rien à se reprocher. »* Il compte sur un engagement total des siens. Il y a quatre ans aux Etats-Unis, la Belgique avait franchi le premier tour, avant de se faire éliminer en quart de finale contre l'Allemagne. Elle ne peut pas faire moins en France. Question d'orgueil national et d'amour-propre pour une génération plus expérimentée et réputée plus offensive. En cas de victoire, elle retrouvera l'Allemagne ou la Yougoslavie. En cas de défaite, « Georgescu » aura perdu de nouveaux amis.

Henri Tincq, à Monthieux

Les Sud-Coréens veulent sauver l'honneur

En arrivant au Mondial, l'équipe de Corée du Sud espérait se qualifier pour les huitièmes de finale. Désormais, elle cherche à sauver la face. *« Nous devons jouer pour notre honneur, même si cela a été très difficile de surmonter la déception après notre élimination dès le premier tour »*, a déclaré Choi Yong-soo, le buteur de l'équipe. En cinq participations à une phase finale de Coupe du monde, la Corée du Sud n'a toujours pas gagné un seul match – défaite 3-1 face au Mexique et 5-0 devant les Néerlandais. Malgré le limogeage de leur entraîneur Cha Bum-kun, les Sud-Coréens ont une chance de rachat devant la Belgique, jeudi 25 juin, au Parc des Princes. *« Gagner ou perdre, ça n'a qu'une importance relative tant que nous montrons à notre public que nous méritons toujours notre place dans les trente-deux meilleures équipes du monde »*, s'est tout de même rassuré l'attaquant Choi Yong-soo.

Le village Brésil de Saint-Denis dépose son bilan

LE VILLAGE BRÉSIL, qui propose des animations durant le Mondial près du Stade de France de *Saint-Denis*, a *déposé son* bilan, lundi 22 juin, au tribunal de commerce de Paris, a révélé *l'Agence France-Presse*, *mardi* 23 juin. La société CIIMS (Commerce international ingénierie marketing service), promoteur du projet, estimé entre 15 millions et 25 millions de francs, n'a pas pu faire face à ses échéances, la fréquentation du site étant insuffisante. Le gérant de CIIMS, qui s'est dit lâché *« par des investisseurs institutionnels brésiliens qui s'étaient engagés à nous subventionner »*, a proposé un plan de continuation – avec des économies et une nouvelle programmation de spectacles – qui doit être examiné mercredi par le tribunal de commerce.

Un match pour le gendarme blessé à Lens

FRANZ BECKENBAUER, Karl-Heinz Rummenigge, Klaus Allofs, Dieter Muller et Uwe Reinders, entre autres anciens internationaux allemands, participeront au match pour le gendarme agressé, dimanche 21 juin, à Lens par des hooligans allemands. Cette rencontre, organisée à l'initiative de deux anciens joueurs allemands de Bordeaux, Gernot Rohr (qui fait aujourd'hui partie de l'encadrement du club bordelais) et Uwe Reinders, devrait opposer une sélection d'anciens internationaux français à une équipe d'anciennes vedettes allemandes. La rencontre aura lieu au stade de Colombes le 12 juillet, jour de la finale du Mondial. Les fonds récoltés seront offerts à la famille de Daniel Nivel. Mercredi, le gendarme était toujours entre la vie et la mort.

Un troisième entraîneur limogé

L'ENTRAÎNEUR polonais de l'équipe de Tunisie, Henri Kasperczak, a été démis de ses fonctions, mardi 23 juin, par la Fédération tunisienne de football. La Tunisie, actuellement quatrième du groupe G avec zéro point après sa deuxième défaite d'affilée lundi contre la Colombie (0-1), est éliminée du Mondial avant son dernier match le 26 juin contre la Roumanie. Son adjoint, Ali Selim, assure l'intérim. Kasperczak est le troisième entraîneur limogé après l'élimination de son équipe dans le Mondial. Après l'élimination de l'Arabie saoudite, le Brésilien Carlos Alberto Parreira avait été démis de ses fonctions après la déroute des Saoudiens contre la France (0-4), jeudi 19 juin. Le Sud-Coréen Cha Bum-kun a connu également le même sort après la deuxième défaite des Sud-Coréens, samedi 20 juin.

● **REPORT : la Fête de la musique aura lieu le 2 juillet à Toulouse**, a annoncé la mairie, mardi 23 juin. Les festivités du 21 juin avaient été reportées dans le cadre des mesures de sécurité prises pour le match de la Coupe du monde de football Roumanie-Angleterre, disputé lundi 22 juin.

● ***COMPTES : le Comité français d'organisation a décidé d'arrêter***, mardi 23 juin, la publication du nombre de spectateurs après chaque match. Le CFO estime que *« tout le monde peut voir que les stades sont pleins »*. Le CFO explique qu'il y a effectivement une différence entre le nombre de sièges et le nombre de spectateurs car les capacités des stades ont été réduites pour des raisons de sécurité. Lors de la première semaine de la Coupe du monde, les chiffres faisaient état de plusieurs milliers de sièges vides dans les stades (*Le Mondial* du 20 juin).

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

« Regardez Diana et Dodi : est-ce que ça ne marchait pas mieux qu'avec Charles ? »

Mariage mixte

UN PARFUM DE TENDRESSE dans un monde de brutes. Le Stade-Vélodrome de Marseille transformé un instant en port d'embarquement pour Cythère (*« Partons pour Cythère ! tons pour Cythère ! Ah ! Ah ! Ah !* ORMAL Jacques Offenbach, *La Belle Hélène*, acte II), *La Marche nuptiale* de Félix Mendelssohn-Bartholdy, avant les hymnes nationaux, le coup d'envoi et la chaude empoignade virile des Norvégiens et des Brésiliens, voilà qui est beau comme l'antique !

L'assistance du Toucan, à Bruxelles, n'est pas restée indifférente à cette *telenovela* en Mondiovision, qui a vu Mlle Rose Angela De Souza promettre amour et fidélité à M. Oivind Ekeland, et réciproquement, une heure avant le coup d'envoi du match Brésil-Norvège. *« Si j'avais su, j'aurais amené ma femme ! »*, constate l'un des habitués, pour qui le compromis conjugal « Mondial » consiste à descendre voir les matches au bistrot pendant que madame regarde un programme prétendument culturel à la télé. *« En plus, elle m'a dit : "Une bière par mi-temps, pas plus !" »*, ajoute-t-il, avant de conclure avec un clin d'œil appuyé : *« Mais sans compter les arrêts de jeu ! »*

Le caractère exotique et inhabituel des épousailles entre le Norvégien et la Brésilienne, une configuration matrimoniale aussi remarquable que peu fréquente, en raison : 1° du petit nombre de Norvégiens sur la planète, 2° de l'éloignement géographique et culturel de ces deux pays, incite l'assemblée à une réflexion approfondie sur la question des mariages mixtes. Avec, comme toujours, du pour et du contre. Côté pour, la femme du patron, qui a toujours d'excellentes références bibliographiques tirées des magazines « people », dont elle fait une consommation immodérée : *« Regardez Diana et Dodi al-Fayed : est-ce que ça ne marchait pas mieux qu'avec ce grand dadais de Charles ? »*

Le caractère accidentellement inachevé de l'idylle entre la princesse de Galles et le fils du propriétaire du Ritz est l'argument des « contre », qui affichent un pessimisme foncier sur le mariage en général, et en particulier sur l'avenir des unions entre personnes d'origine, de langue et de culture différentes : *« Mon père me disait toujours : "Marie-toi dans ton village, et si possible dans ta rue." Eh bien !, comme je n'ai pas trouvé, je suis resté célibataire, et je ne m'en plains pas. Ce soir, je suis bien là, au Toucan, je regarde le match sans avoir de comptes à rendre à personne ! »*

Henri, le patron, qui avait suivi le débat sans manifester de position tranchée, sort de son mutisme pour effectuer une habile synthèse : *« Oui, moi je suis pour le mariage mixte, celui des hommes et des femmes. Parce que autrement, c'est pas valable ! »*

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

Nuits blanches et tapis vert à Hongkong

LES HONGKONGAIS ont de petits yeux. Déjà déprimés par une Bourse tombée à son niveau d'il y a trois ans, ils vivent en plus la nuit, à l'heure locale de la Coupe du monde. De 23 heures à 4 heures du matin, les tours de quarante étages clignotent des postes allumés, et les bars de Wanchai ou aux abords du Hongkong Stadium ne désemplissent pas. Ces fanas du foot sont déçus de ne voir aucun joueur chinois sur les terrains de France. *« Nous n'avons pas la carrure ni l'expérience des Européens »*, reconnaît Albert Leung, à Wanchai, qui espère néanmoins qu'en 2002 ils se rattraperont dans les stades coréens ou japonais.

Mais l'amertume a pris un tour nouveau lorsqu'ils ont appris, le week-end dernier, qu'un des footballeurs vedettes du territoire, Chan Tsz-kong, ainsi que cinq autres joueurs, avaient touché 160 000 francs d'un bookmaker pour perdre contre la Thaïlande en match de qualification, le 9 mars 1997. L'affaire OM-Valenciennes a ainsi fait des petits de l'autre côté de la terre. Les six joueurs sont sous les verrous, dans l'attente d'un jugement.

Faute de participer, Hongkong a eu son rôle, en marge de l'événement : ce sont des entreprises du territoire qui ont fabriqué les 300 souvenirs du Mondial, de la mascotte Footix aux porte-clés et autres gadgets. Et surtout, les Hongkongais n'ont pas manqué de se lancer dans leur sport favori : le pari. Traquant ces jeux illégaux, des agents de police en civil de la brigade du crime organisé ont infiltré une vingtaine de bars de Wanchai dès les premières nuits de la compétition. Comme les clients présents, ils ont pris des paris sur le gagnant du match Italie-Chili, et lorsqu'à la fin de la rencontre les parieurs sont venus récolter leurs gains, il ont lancé quarante-quatre arrestations, saisi les livres des bookmakers et récolté plus de 25 000 francs.

ÉLOGES EN TROIS LANGUES

Toutes les chaînes de télévision, sauf une, retransmettent en direct l'intégralité des matches, commentés dans les trois langues du territoire, le cantonais, le mandarin et l'anglais. Si les images des hooligans anglais déchaînés à Marseille ont jeté un froid, alors que les télévisions cherchaient à montrer l'atmosphère bon enfant de la rencontre, les chaînes du territoire s'attachent surtout à montrer, aux premières heures du matin, les temps forts des matches de la nuit, occasions de but et buts.

Quoique brefs, les commentaires ne manquent pas de superlatifs. Les journalistes locaux n'ont pas tari d'éloges sur *« le génie »* de Zinedine Zidane et ses qualités de meneur de jeu. Ils ont salué l'expérience de la vieille garde allemande et le brio de son capitaine, Jurgen Klinsmann, face aux Etats-Unis... Et tous de se réjouir du nombre de buts marqués durant le Mondial, dans un jeu dominé, cette fois, par la vivacité des attaquants. De là à désigner un favori ? *« L'exercice est délicat*, avance sans risque un commentateur, *tant le niveau des grandes équipes paraît égal et l'arbitrage capricieux. »*

Valérie Brunschwig,
à Hongkong

INTERNET
http://www.lemonde.fr/cgi-bin/EdelForum/forum1.pl

« ON NE DEVRAIT PAS parler de Coupe du monde, mais bien de Coupe d'Europe des nations avec quelques invités », s'insurge un intervenant sur le forum du *Monde*. D'où cette question : *« Pourquoi y a-t-il quatorze équipes d'Europe »* sur les trente-deux sélectionnées ? En fait, quinze équipes (Ecosse, Norvège, Italie, Autriche, France, Danemark, Espagne, Bulgarie, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Yougoslavie, Roumanie, Angleterre et Croatie), soit près de la moitié des admises, sont européennes dans ce tournoi supposé mondial.

Dennis Bergkamp de retour en jeu un peu en avance mais très en forme

Pays-Bas - Mexique. Le Néerlandais a écourté sa convalescence, à la grande joie de ses partenaires

LA DÉLIVRANCE est arrivée, *samedi 20 juin à Marseille*, au bout d'une heure et onze minutes. Jusque-là, Dennis Bergkamp avait toujours buté sur le gardien Kim Byung-ji, sur un autre défenseur coréen, ou sur lui-même. Ce but, il aurait pu l'inscrire en trois ou quatre occasions, plus nettes, plus franches, plus ordinaires sans doute. Totalement libérés, menant au score par 2-0 et dominateurs au possible, on sentait alors tous ses coéquipiers et les 30 000 supporteurs vêtus d'orange portés par un seul désir : qu'« Il » marque. Car aux Pays-Bas, comme en Angleterre désormais, on utilise la majuscule pour désigner le tout-puissant Bergkamp.

Aaron Winter, son ancien partenaire de l'Ajax Amsterdam, lui adresse alors une passe parfaite. Le chemin du but n'est pas ouvert, mais il a la clef dans les pieds. Contrôles du gauche, du droit, extérieur, intérieur... dans une circonférence de deux mètres, Lee Min-sung et Kim Tae-young ont perdu la boule. Le tir est fouetté, précis, de l'extérieur du pied droit. Une pureté technique et un énorme cri de soulagement. Dennis Bergkamp, lui, reste calme. Il reçoit l'accolade de ses partenaires, mais il n'a pas l'air plus ravi qu'auparavant, quand il a adressé des passes décisives à Philip Cocu et à Marc Overmars pour les premier et deuxième buts. Avec Guus Hiddink, son entraîneur, ils échangent un pouce levé vers le ciel pour dire leur bonheur : le boulot est fait. Il va sortir.

Dennis Bergkamp n'aurait sans doute pas dû jouer aussi longtemps. Une heure maximum était prévue. Mais il se sentait bien et Guus Hiddink savait qu'il fallait attendre ce but qui change la face de son équipe. *« Bien sûr, il est très important, pour nous et pour nos futurs adversaires, d'avoir marqué cinq buts avec cinq buteurs différents*, explique le défenseur Jaap Stam, *mais le fait que Dennis soit parmi ceux-là est vraiment extraordinaire, même si je suis sûr que lui n'y accorde pas la même importance que nous. Il est vital pour notre équipe, il fait la différence à chaque fois qu'il joue. »* Et son compère Frank de Boer de compléter : *« Dennis concentre toujours deux ou trois défenseurs sur lui, ça libère des espaces pour les autres. En forme, c'est un des meilleurs attaquants du monde. Il pense vite et crée des buts pour lui ou pour les autres. »*

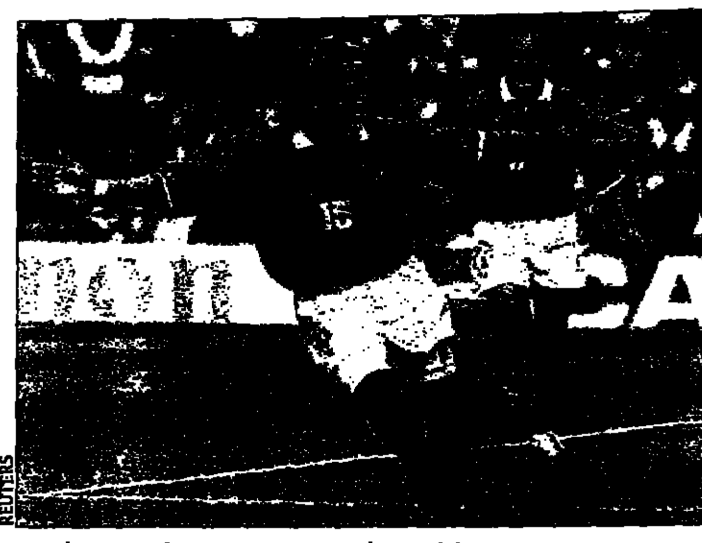
Mais est-il en forme ? Avant ce Mondial, Bergkamp n'avait plus joué depuis le 29 avril, blessé à la cuisse. Pas de final victorieux en championnat et Coupe d'Angleterre avec Arsenal. Pas plus de match de préparation. Guus Hiddink, l'entraîneur, avait décidé de couver son joyau. Avant de venir en France, sa rentrée était programmée pour le huitième de finale. Au mieux, il devait faire des apparitions en fin de rencontres, pour accélérer son retour au rythme de la compétition. Mais le match nul face aux Belges (0-0) et la suspension pour deux matches de l'avant-centre Patrick Kluivert ont chamboulé tous les plans. Il a donc fallu prendre des risques. Bichonné par le médecin et le kiné de la sélection, Bergkamp a dû s'astreindre à un travail intensif et, avec lui, toute l'équipe. Hiddink a multiplié les matches d'entraînement à onze contre onze sur la pelouse de l'AS Monaco à La Turbie. Rien que pour lui. Et quand les autres goûtaient au confort du Vista Palace Hôtel, sur les hauteurs de Cap-Martin, il remontait s'entraîner, seul, avec Hiddink et un gardien de but remplaçant.

À LA FOIS RONALDO ET ZIDANE

Arsène Wenger, son entraîneur d'Arsenal, s'en est inquiété. Mais Dennis Bergkamp l'a rassuré. *« Je me sens en forme. Ce n'est pas que j'aie une totale confiance dans les médecins, mais je me connais bien. Je sais que je peux jouer »*, disait-il au *Mondial* à la veille d'affronter les Coréens. Au sortir du match, il confirmait : *« Je ressens encore une gêne dans la cuisse, mais c'est normal. C'était un match important pour moi et je m'en suis bien sorti. J'aurais pu marquer trois ou quatre buts. »* Tout autre que lui pesterait contre de telles occasions perdues – ou omettrait de les mentionner. Mais Dennis Bergkamp est ainsi, doué et altruiste.

Avec lui, les Hollandais se sentent pousser des ailes, même s'il a une peur bleue de l'avion au point de faire tous ses déplacements en train ou en voiture (il a contracté cette phobie lors du dernier Mondial aux Etats-Unis). Bergkamp, c'est leur Ronaldo et leur Zidane à la fois : *« 9 ou 10, je ne sais pas, je suis né pour occuper une position bizarre. »* A vingt-neuf ans, ce beau jeune homme très dévot semble enfin mûr pour emmener les siens au ciel. *« J'ai la sensation d'avoir atteint un niveau supérieur. Sur le terrain, je ressens mieux ce que je dois faire. Toutes mes expériences me servent désormais, y compris mon passage en Italie* [deux mauvaises saisons à l'Inter Milan], *même si, sur le coup, je ne m'en étais pas rendu compte. Maintenant, il me reste à gagner quelque chose d'important. »* Les Mexicains sont prévenus.

Christian Jaurena,
à La Turbie


REUTERS

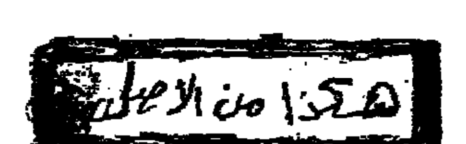
« El Matador » se remet de sa blessure

Luis Hernandez, double buteur face à la Corée du Sud, pour l'entrée du Mexique dans ce Mondial, se remet peu à peu de sa blessure à la cheville droite, à la veille du choc face aux Pays-Bas, *jeudi 25 juin*, à Saint-Etienne. Dans la nuit de lundi à mardi, l'attaquant mexicain surnommé « El Matador » a subi des soins intensifs. Selon le médecin de la délégation mexicaine, la blessure dont Hernandez a été victime samedi face à la Belgique évolue dans le bon sens. Comme ses partenaires, Hernandez a passé une matinée de repos mardi, avant de passer un test de résistance. Pendant l'entraînement de lundi, Hernandez s'était contenté de trottiner. Manuel Lapuente, le sélectionneur mexicain, attendra jusqu'à la dernière minute pour annoncer la composition de son équipe et n'a pas précisé qui pourrait remplacer Luis Hernandez le cas échéant.



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

Au bar de l'espace prestige de la Fédération française de football, un jeune footballeur de Modène invité par la Fondation Pavarotti.



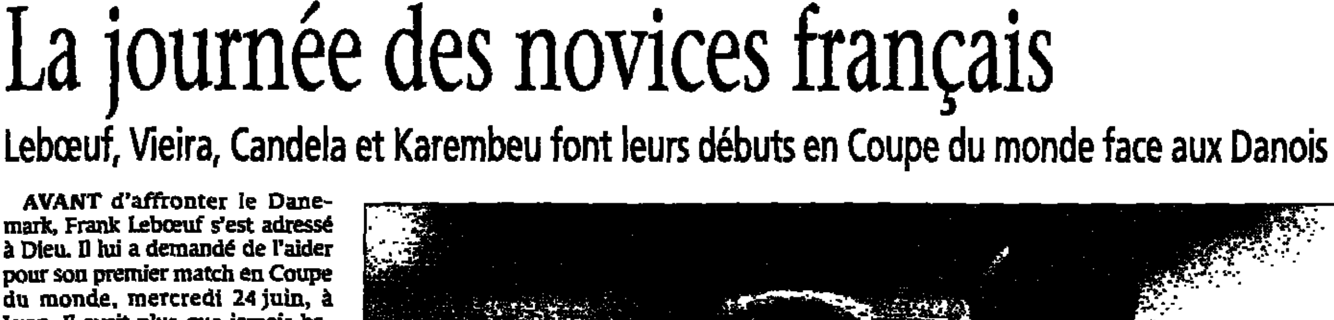
L'homme en noir prend des couleurs

● **TRADITIONS.** Jusqu'au milieu des années 90, bas, shorts et maillots de l'arbitre (en polyester) se portent noirs, en parfaite adéquation avec la mission très sérieuse de ce directeur de jeu aux responsabilités écrasantes. Sur un terrain, il veille au respect des règles et de leur esprit. Seul problème, dans un sport coloré comme le football, sa tenue sombre fait tache. *« Les arbitres en avaient assez de l'image qu'ils véhiculaient, notamment à travers leur tenue »*, note Michel *Dailly, président de l'Amicale des* arbitres. Et comme au même moment l'Internationnal Board, sorte de conseil supérieur du football mondial, soucieux de la médiatisation croissante du ballon rond, cherchait à améliorer la représentation du sport, tout ce petit monde a fini par s'entendre sur un projet de réforme vestimentaire.

● **FANTAISIE AMÉRICAINE.** Coupe du monde 1994. Aux Etats-Unis, le football moderne s'invite au pays de Mickey Mouse et de Minnie. L'occasion pour le corps arbitral d'améliorer son image en égayant la tenue. L'homme en noir prend des couleurs. Pour la première fois, sur les sites de la World Cup, les arbitres rivalisent de chatoyance. Les uns se présentent au public vêtus de blanc, d'autres arborent le jaune bouton d'or ou le rose fuchsia. Le tout subtilement dégradé avec les lettres de noblesse de la Fédération internationale (FIFA) délicatement apposées sur leur poitrine.

● **BLEU DE TRAVAIL.** Euro 1996. En Angleterre, le bleu foncé s'impose pour la tenue officielle des arbitres. Cet apparent retour à l'uniformité vestimentaire est dû à la stratégie commerciale du fournisseur officiel. Adidas imposait son nouveau design.

● **CHOIX ORIENTÉ.** A l'occasion de la Coupe du monde 1998, les arbitres retrouvent la palette complète des couleurs proposées en 1994 et 1996 (bleu, jaune bouton-d'or et rose fuchsia) auxquelles s'est ajoutée, dès le match d'ouverture Brésil-Ecosse du 12 juin, une tenue pourpre *(mauve, lie-de-vin ?) qui* n'est pas passée inaperçue. Le choix de la panoplie n'est pas effectuée par l'arbitre mais par la FIFA, qui échantillonne ainsi les produits du sponsor officiel.


REUTERS

Cédric Ryan

★ **Le maillot officiel de l'arbitre, de marque Adidas, coûte entre 400 et 500 francs, le short 140 francs.**

La journée des novices français

Lebœuf, Vieira, Candela et Karembeu font leurs débuts en Coupe du monde face aux Danois

AVANT d'affronter le Danemark, Frank Leboeuf s'est adressé à Dieu. Il lui a demandé de l'aider pour son premier match en Coupe du monde, mercredi 24 juin, à Lyon. Il avait plus que jamais besoin de son soutien. Dans les heures précédant le match contre l'Afrique du Sud, à Marseille, le joueur s'était réfugié dans la petite chapelle du Moulin de Vernègues où résidaient les Bleus, à Mallemort (Bouches-du-Rhône). Il avait intercédé pour ses camarades qui seraient sur le terrain et pour sa fille, malade. Les Bleus ont gagné et son enfant est guérie. Cette fois, il a prié le Seigneur pour lui. A trente ans, l'arrière vit un moment fort de sa carrière et a besoin de quelqu'un à ses côtés. *« Je Te remercie de ce qui me permet de vivre. Je Te demande une certaine indulgence »*, a-t-il supplié.

Le château de Pizay, l'hôtel de Saint-Jean-d'Ardières (Rhône) où séjourne jusqu'au 25 juin la sélection nationale, a également sa chapelle. Entièrement refait par des Compagnons du devoir en 1882, le lieu accueille régulièrement des mariages intimes et des concerts sélectifs. En mai, les cinq musiciens qui avaient composé la bande originale du film *Titanic* y avaient interprété leur œuvre devant trente-deux spectateurs privilégiés conviés par une marque de disque. Mais ceci n'a, bien sûr, rien à voir avec l'iceberg danois qui se présentait sous l'étrave du paquebot France.

Derniers novices, Frank Leboeuf, Patrick Vieira, Vincent Candela et Christian Karembeu vont enfin avoir leur match. Ils ont été mis dans la confidence depuis dimanche mais ont reçu consigne de n'en rien dire. A 16 heures, mardi, après un entraînement à huis clos au Stade Gerland, Aimé Jacquet a confirmé une composition d'équipe qui n'était plus qu'un secret de polichinelle. Les blessures, les cartons jaunes, la suspension de Zinedine Zidane ont contraint à ce onze de départ inédit. La volonté de préserver l'unité du groupe de vingt-deux a également encouragé le sélectionneur dans cette audace.


REUTERS

Patrick Vieira jouera son premier match de Coupe du monde à vingt-deux ans et un jour.

Au château de Pizay, en même temps que les Bleus, séjournent des cadres d'entreprise conviés à un séminaire sur la chimie. Aimé Jacquet s'adonne également à cette science et s'attache à créer une fusion entre vingt-deux molécules. Depuis quelque temps, des tiraillements se faisaient sentir, des frustrations éclataient, des ego souffraient sur le banc de touche. Deux matches ont établi une hiérarchie claire entre citoyens de première et de deuxième classe, comme ce fut longtemps l'habitude à Clairefontaine, la retraite du Quinze de France où les titulaires dormaient dans le château Ricard tandis que les remplaçants étaient relégués dans les écuries. Si loin du 12 juillet, terme espéré du parcours, il n'était pas bon de désespérer une partie de l'effectif.

Mardi, à Saint-Jean-d'Ardières, dans les locaux de la maternelle Mathieu-Dumoulin où est organisée la conférence de presse, les petits nouveaux trépignent d'impatience. Vincent Candela se réjouit de *« fouler la pelouse d'une Coupe du monde »*. Christian Karembeu voit là *« une première à ne pas rater »*. La Nouvelle-Calédonie attend cette titularisation. Un Kanak va jouer dans la compétition suprême du football. A vingt-deux mille kilomètres de là, la fierté est immense. *« Mon peuple se lèvera tôt pour regarder le match*, sait Karembeu. *Les jeunes et les adultes se réuniront. »* Le joueur voit déjà se former le cercle de la famille, toute la tribu autour du poste, à Lifou, son village natal.

CÉRÉMONIE PROPITIATOIRE

Frank Lebœuf espère, pour sa part, gagner en quatre-vingt-dix minutes la reconnaissance d'une France qui le boude depuis dix ans de carrière. L'Euro 96, qu'il passa à faire banquette, ne contribua guère à sa notoriété. Samedi, lors de la journée de repos, le joueur de Chelsea a été ignoré des badauds alors qu'il se promenait sur les Champs-Elysées. Le joueur en a été mortifié, lui qui a gagné la vénération du public anglais et s'est même vu affermer une chronique régulière dans le *Times*. L'international compte bien échapper, mercredi, à ce syndrome Cantona.

Christian Karembeu, Vincent Candela et Frank Leboeuf confient leurs espoirs. Puis ils repartent, serrés sur la banquette arrière d'une voiture. A Pizay, la phase de concentration a débuté. Les mains dans les poches, les airs faussement détachés et les plaisanteries plus ou moins vaseuses ne sont que fards. Le départ en car pour l'entraînement au Stade Gerland est déjà une répétition de celui, plus solennel, qui se déroulera le lendemain. Les quelques supporteurs qui attendent leurs idoles ne sont que l'avant-garde de la foule grimée aux couleurs tricolores qui les accueillera demain. *« Quand on arrive au stade et qu'on voit ces visages peints en bleu-blanc-rouge, ces gens qui s'habillent du drapeau français, c'est fort, très fort »*, avoue Lilian Thuram.

Au retour de la séance, Aimé Jacquet réunit son équipe au premier étage du château, dans une salle de travail au décor spartiate. Chacun s'assied autour de la grande table de travail. Images à l'appui, le coach se lance dans la présentation de l'équipe adverse. La séance audiovisuelle, plus qu'une simple mise au point technique, est devenue un rite propitiatoire avant un match. Puis on va manger.

Jean-Marcel Ferret veille particulièrement au contenu du repas. Le médecin de l'équipe de France souhaite armer les joueurs contre la forte chaleur attendue le lendemain à l'heure du match. Sodium et potassium sont emmagasinés en quantité, les glucides avalés à saturation. *« Les glucogènes aident à stocker l'eau dans les muscles »*, explique l'homme de l'art. Le docteur ressemble à un bédouin préparant son troupeau de dromadaires à une traversée du désert. Est-il plus dur de gagner un match ?

Benoît Hopquin, à Saint-Jean-d'Ardières

Sages anniversaires pour Vieira et Zidane

Deux milieux de terrain français, Patrick Vieira, qui disputera mercredi son premier match de Coupe du monde, et Zinedine Zidane, suspendu pour la dernière rencontre *de poule* et le *huitième de finale* des Bleus, atteignaient mardi 23 juin respectivement leurs vingt-deux et vingt-six ans. Le matin, Roger Lemerre, le sélectionneur adjoint, l'avait écrit en tête de l'ordre du jour. On a donc fêté les anniversaires à table. Sobrement. Les libations au champagne attendront le lendemain soir, après la rencontre avec le Danemark.

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

AFTENPOSTEN (Norvège)
Les hommes de Drillo ont réussi. Ils ont réalisé l'impossible. Ils ont battu le Brésil. Les champions du monde 1994 ont reçu une correction – comme en rêvaient les petits gars. A Saint-Etienne, le Maroc ayant fait son travail contre l'Ecosse, les choses étaient simples : la Norvège devait battre *le Brésil. Serait-ce le dernier* match de Drillo ? Non, non, non. Depuis la ligne de touche, Drillo eut les coups de génie qu'il fallait. Vingt et une minutes avant la fin, *il fit entrer Ole Gunnar Solskjaer* sur le terrain. Les artistes de la balle brésiliens étaient, dès avant le match, qualifiés pour les huitièmes de finale contre le Chili. *Mais les tenants du titre avaient* soif de montrer de quel bois ils se chauffaient. Ils se remémoraient *aussi clairement l'ignominieuse* défaite 2 à 4 d'Ulevaal *[le stade d'Oslo]*, il y a un peu plus d'un an. Le dirigeant brésilien Mario Zagallo voulait sa revanche sur Drillo, il ne l'aura jamais.

DAGBLADET (Norvège)
Jamais auparavant les joueurs norvégiens de football ne s'étaient produits devant autant de spectateurs. On ne sait pas si cela rendit Drillo nerveux, mais la mission impossible de cette soirée apparaissait vraiment comme telle : impossible. Tore André Flo a *démontré qu'il était* l'un des meilleurs footballeurs du monde. A huit minutes de la fin, il expédia le ballon au fond des filets brésiliens, redonnant la santé à Drillo. Puis survint ceci : PENALTY ! Trois minutes avant la fin du temps réglementaire, Kjetil Rekdal marqua tranquillement, faisant entrer la Norvège et Drillo dans l'histoire. Nous avons battu le Brésil dans ce qui peut être qualifié l'un des meilleurs matches de l'histoire de la Norvège. L'une des plus fabuleuses performances sportives norvégiennes de l'histoire était devenue un fait.

Dagbladet – NORGE : 2 BRASIL : 1

THE GUARDIAN (Grande-Bretagne)
L'Ecosse a été affligée par son habituelle fragilité dès lors qu'il s'agit de gagner un match important. Le doute qui a frappé *les attaquants s'est répandu* jusque dans les hommes les plus solides de l'arrière-garde : Leighton et Hendry. Mais si malchanceux qu'ont été les Ecossais, les Marocains l'ont été encore bien plus.

LA VOIX DU NORD
On aimerait finir « Lens 98 » avec une bonne note, dimanche, avec *l'équipe* de France à Bollaert, alors que notre région est traumatisée par le passage des hordes de barbares, et que les images terribles *des hooligans allemands font* peur aux possesseurs d'un billet pour le Colombie-Angleterre de vendredi. Cela nous débarrasserait peut-être de l'impression qu'il aurait mieux valu que la Coupe du monde 1998 se jouât ailleurs.

Douce France

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

C'EST UN MOMENT privilégié, un concentré d'émotions. Chaque fois, c'est la même chose, dit-il, un frisson lui parcourt l'échine, de la première mesure au dernier coup de cymbales. Aimé Jacquet est de ceux qui chantent l'hymne national avant un match. A pleine voix. Mais il reconnaît que le volume de sa *Marseillaise* varie selon l'importance de l'événement. Quand l'honneur du pays est en jeu, il est temps d'ôter la sourdine. A Marseille et à Saint-Denis, l'hymne a *« pris une grande dimension émotionnelle »*, alors il a chanté très fort. Les joueurs aussi. *« Ils connaissent les paroles, je vous le garantis*, précise-t-il. *Généralement, ils n'extériorisent pas, sans doute par pudeur, mais ils m'avaient dit : "Le jour de l'événement, on la chantera." »*

La Marseillaise, aussi courte soit-elle, est, pour l'entraîneur tricolore, l'expression la plus solennelle de sa responsabilité sportive : représenter la France, défendre ses couleurs. *« Je suis très cocardier*, revendique Aimé Jacquet. *Je sais que j'ai un beau pays, un pays de culture, nourri par une histoire très riche. Je regrette qu'il y ait tant de personnes négatives qui se complaisent à rabâcher ce qui ne va pas. »* A Gerland, mercredi 24 juin, cette fierté nationale ne pouvait que se doubler de chauvinisme régional. C'est dans ce stade que le jeune Jacquet a connu, en 1976, ses balbutiements d'entraîneur. C'est dans cette ville de Lyon, confiait-il mardi au *Progrès*, *« que j'ai appris l'art de vivre : le saucisson chaud, une cervelle de canut, un saint-marcellin, un bon verre de vin »*.

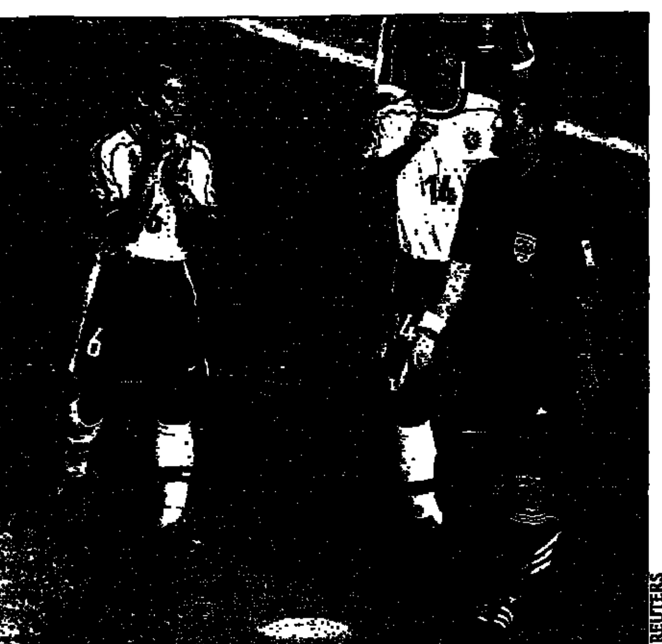
AIMÉ JACQUET

Franchouillard, Jacquet ? Il a beau chercher, il ne voit pas quel mal il y aurait à porter en bandoulière la fierté bleu-blanc-rouge de son appartenance. Il n'imagine pas qu'une manifestation aussi médiatique que la Coupe du monde de football puisse exacerber les nationalismes. Il n'est pourtant pas naïf, Jacquet. A son courrier, depuis quatre ans, il n'y a pas que des critiques sur les qualités footballistiques de sa sélection. *« Je reçois des lettres d'une méchanceté incroyable, qui me reprochent mon équipe de nègres, d'étrangers qui ne savent pas chanter* La Marseillaise, *etc. J'en reçois beaucoup, pas forcément anonymes, souvent assorties de menaces. »* Aimé Jacquet ne peut se faire à l'idée que son sport puisse être instrumentalisé par la politique, l'extrémiste qu'il exècre, et même la républicaine, dont il se méfie. D'ailleurs, pour lui, cette *Marseillaise* qu'il entonne avec ferveur les soirs de match, *« cela ne va pas plus loin que le moment d'émotion »*.

« Je suis très cocardier. Je sais que j'ai un beau pays, un pays de culture, nourri par une histoire très riche »

Votre passe pour la Coupe du Monde
jeudi 25 juin - 8h40 "l'invité du jour"
Aimé Jacquet, Sélectionneur National de l'Équipe de France
www.98radiofrance.com





REUTERS


REUTERS

CONTESTATION Le ciel est tombé sur la tête des Camerounais, mardi 23 juin : Etame est expulsé, les Africains jouent désormais à 9 contre les Chiliens. Peu avant, l'arbitre avait refusé un but aux Camerounais pour des raisons obscures. A gauche, les Brésiliens contestent un penalty généreusement accordé qui propulse les Norvégiens en huitième de finale au détriment des Marocains.

L'arbitrage se cherche de nouvelles voies

La contestation de nombreuses décisions au cours du Mondial plaide en faveur d'une réforme. Mais laquelle ?

DEUX NOUVELLES « affaires » d'arbitrage ont marqué la Coupe du monde, mardi 23 juin. Un but refusé au Camerounais François Oman-Biyik a privé les *Lions* indomptables d'une qualification pour les huitièmes de finale ; alors qu'un penalty imaginaire accordé à la Norvège contre le Brésil a eu pour effet d'éliminer le Maroc.

Ces polémiques ne font qu'alimenter le débat sur la réforme de l'arbitrage lancé, à coups de commentaires fracassants, par les nouveaux patrons de la Fédération internationale (FIFA), Sepp Blatter et Michel Platini. Le football a évolué et il est clair que le jeu va souvent trop vite, *aujourd'hui, pour un homme* seul. Même entouré d'assistants aux pouvoirs accrus, un arbitre ne peut pas « tout » voir, tant est devenue grande la palette des gestes d'anti-jeu. Quelles solutions trouver ?

● Un statut de professionnel. Le projet est dans l'air depuis plusieurs années. Le problème est que les arbitres n'y sont pas très chauds. Non seulement les *dédommagements auxquels* ils ont droit sont bien moins symboliques qu'hier (en France, un arbitre de première division peut gagner aux alentours de 15 000 francs par mois – sans compter les matches internationaux, s'il est habilité à en diriger), mais ils s'ajoutent aux salaires (diminués toutefois les jours d'absence pour cause de déplacement) versés par les entreprises qui les emploient. Les fédérations devront donc se montrer généreuses si elles veulent enrégimenter des arbitres à plein temps.

Viendra ensuite la question de l'après-arbitrage. Les sportifs de haut niveau ont du mal à se re*convertir une fois* leur carrière terminée. Dans la plupart des pays européens, un arbitre ne peut plus diriger un match profes*sionnel au-delà de quarante ans.* Comment retourner dans la vie active à cet âge-là ? Les professions auxquelles se consacrent les joueurs retirés des terrains – entraîneurs, directeurs de club, consultants télé, imprésarios... – supposent une notoriété que les arbitres n'ont pas et n'auront jamais.

● Un corps d'élite. Tel pourrait être l'un des premiers dossiers de la *FIFA version Platini-Blatter* : créer une sorte de cellule d'arbitres « haut de gamme ». Triés sur le volet, en dehors de tout critère géographique (à l'inverse d'une Coupe du monde où 34 arbitres appartiennent à 34 pays différents), ils n'auraient pas d'autre activité professionnelle. Michel Platini a laissé entendre qu'ils pourraient « tourner » dans les différents championnats de la planète, pour enrichir leur culture footballistique. Les ligues américaines de basket-ball, de base-ball et de hockey sur glace possèdent toutes des bataillons de ce genre. Ces super-arbitres seraient convoqués dans leur totalité pour *les grands événements, comme* la Coupe du monde.

● Le vidéo-arbitrage. L'utilisation de la vidéo s'est toujours heurtée au principe d'universalité du football : le jeu est en effet le même pour tout le monde, de l'enfant inscrit au club de son village jusqu'au professionnel participant à une Coupe du monde. Installer une technologie particulière pour les matches réservés à l'élite serait donc en contradiction avec la recette qui a toujours fait le succès du football. Très peu de disciplines se sont aventurées *sur cette piste. En outre, le vidéo*-arbitrage n'a pas que des qualités. L'expulsion du Camerounais Raymond Kalla, lors du match contre l'Italie, a pu paraître totalement injustifiée, vue sous un certain angle de caméra ; et totalement justifiée, sous un autre angle. Pour le faux penalty du Norvégien Tore-Andre Flo, en revanche, tous les observateurs étaient d'accord.

● Autres technologies. Garant des règles, l'International Board a demandé à ce que des expérimentations technologiques soient ef*fectuées, mais uniquement dans* un cas précis : celui où un ballon rebondit devant, ou derrière, la ligne de but, sans qu'aucune certitude ait pu être établie à l'oeil nu. Des caméras placées dans le prolongement des lignes de but, et reliées à un écran de contrôle, pourront alors répondre à ce problème. Dans la même optique, des entreprises spécialisées travaillent sur des ballons « bipeurs », susceptibles d'avertir l'arbitre, muni d'une oreillette. Avant d'être adoptées au niveau *professionnel*, ces futures innovations devront être essayées lors de compétitions de jeunes.

● Des anciens joueurs. Michel *Platini veut des arbitres qui « sentent mieux »* le jeu. L'idéal ne serait-il pas, alors, que des footballeurs professionnels s'y mettent ? L'inconvénient est qu'ils en ont rarement envie. Quand il était président de la Fédération française de football, Fernand Sastre avait mis en place une procédure spéciale pour que les « pros » voulant devenir arbitre puissent débuter tout de suite à bon niveau, sans avoir à passer par les divisions départementales et régionales. Ancien gardien de but du FC Metz, Jean-Marc Rodolphe dirige aujourd'hui des matches de National 1 (ex-D3). En vingt ans, il est le seul footballeur professionnel français à avoir franchi le Rubicon.

Frédéric Potet

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL HIDALGO

1 Comment l'ancien entraîneur *de l'équipe de France* interprète-t-il les réactions des joueurs marocains et camerounais qui crient à l'injustice de l'arbitrage ?

On ne peut pas leur donner tort. En un jour, deux grosses injustices, cela fait beaucoup. Ces jeunes joueurs africains sont lésés. Pensons à tout ce qu'ils avaient investi comme efforts, comme espoirs dans la Coupe du monde et qu'on renvoie de cette façon à la maison ! C'est cruel. Sur le terrain, les Marocains font une démonstration éclatante, qui aurait pu être synonyme d'accès aux huitièmes de finale. Ils sont au paradis et, pour un coup de sifflet lointain donné dans un autre stade, ils se retrouvent en enfer. Mais ils vont porter cette cicatrice toute leur vie !

Je m'intéresse d'abord au plan humain : deux équipes sont victimes, soit quarante-quatre joueurs, mais aussi leurs entraîneurs. On oublie que des entraîneurs sont virés quand leur équipe est éliminée. Leurs dirigeants enfin sont pénalisés : mesure-t-on les efforts que représente pour des pays africains la préparation d'une Coupe du monde ?

2 Faut-il à nouveau remettre en cause le système d'arbitrage ?

Bien entendu. A Marseille, un joueur norvégien tombe dans la surface de réparation sans que personne ne le touche. Donc il y a tricherie, et le joueur n'est pas sanctionné. Mieux, la Norvège est qualifiée. Alors, je ne dis pas que l'arbitrage est malhonnête, mais je pose la question : quand va-t-on penser à assister l'arbitre avec la vidéo ? Quand va-t-on accepter que l'arbitre soit protégé, soit aidé à prendre des décisions parfois difficiles ?

Il faut que les arbitres soient aussi professionnels que les joueurs qu'ils ont à diriger. La Coupe du monde ne doit plus être la récompense donnée aux meilleurs arbitres de chaque pays. Il faut désigner des arbitres qui ont l'habitude de championnats importants, de la très haute grande compétition. J'oserai dire enfin qu'il existe une forme supérieure d'intelligence qui s'appelle le bon sens. Pensez que pour arbitrer le match Ecosse-Maroc, la FIFA avait choisi un arbitre arabe (Emirats arabes unis) ! Tout s'est bien passé, mais qu'aurait-on dit si la victoire marocaine n'avait pas été aussi nette ?

3 A mi-parcours de cette Coupe du monde, le football africain vous semble-t-il en progrès ?

Il est beaucoup plus collectif. Physiquement, techniquement, leurs joueurs sont maintenant à l'égal des meilleurs européens. Ils ne calculent pas – regardez le Nigeria –, et ils ont raison : l'antithèse du football, c'est le calcul. Mais il leur reste une discipline mentale à acquérir. Quoi qu'il en soit, ce football africain est le réservoir de l'avenir. Il ne faudrait pas le piller trop tôt en allant chercher des joueurs trop jeunes. Et si elle finit par se doter de structures de formation, alors l'Afrique méritera de gagner la Coupe du monde. Et sans tricherie.

Propos recueillis par Henri Tincq

Un penalty généreux qualifie la Norvège

Marseille. Les Scandinaves affronteront l'Italie en huitièmes de finale

ET SOUDAIN le stade devint rouge et blanc. Le Vélodrome était un morceau de Norvège noyé dans les couleurs nationales. Miracle d'un dernier quart d'heure inattendu, d'une brutale conversion à un *football un peu fou*, où les Norvégiens jusque-là bien trop sages, brûlaient par les deux bouts leurs espoirs de qualification.

Que dire de cet enchaînement de faits qui, en quelques minutes, transformèrent un pays éliminé en heureux élu des huitièmes de finale de la Coupe du monde ? La Norvège revenait de si loin... d'un jeu étriqué, sans fantaisie, et de quelques roulements de biceps, dont se riaient les Brésiliens. Et voilà que par la grâce d'une ruée solitaire de son unique attaquant, Tore Andre Flo, et d'un penalty généreux transformé par Kjetil Rekdal, elle s'offrait la tête du Brésil (2-1). Et s'annonçait déjà comme le dangereux rival de l'Italie en huitièmes de finale.

Mario Zagallo avait prévenu. Au cours de cette rencontre, il n'y avait rien à attendre des quadruples champions du monde. La *Seleçao*, qualifiée avant même le coup d'envoi, laisserait jouer son adversaire. Le résultat de cette stratégie économe fut un cauchemar de Brésil. En masquant volontairement leurs vertus créatives, Dunga, le ca*pitaine*, et ses prestigieux coéquipiers s'enfermaient dans une sorte de non-jeu. Ils s'égaraient dans de faux rythmes, se perdaient eux-mêmes au détour d'une passe manquée, délivrée par inadvertance à des pieds norvégiens. Cette nonchalance collective se doublait de l'insistante discrétion des premiers rôles d'habitude dévolus aux exploits. Ronaldo, obstinément absent sur le front de l'attaque. Ou Rivaldo, meneur de jeu en panne de coup d'éclat...

Donc, le Brésil ne bougeait pas. Il attendait. Que les minutes passent, que les timides Norvégiens prennent le risque de trop. Et puis il y eut cette inspiration, toute personnelle, de Denilson. Pour celui-là, ce n'était pas tout à fait un match ordinaire. Jeune homme pétri de talent, il n'a pas toujours l'heur de plaire à Mario Zagallo, qui préfère le laisser sur le banc des remplaçants, et ne l'en sortir que pour un genre d'opérations-commandos de fin de matches. Denilson choisit son moment pour prouver sa valeur, contourner la défense norvégienne, et donner à Bebeto l'occasion d'un but de la tête. Cela ressemblait à une fin de Mondial de la Norvège. Sur le banc de touche, *Egil Olsen faisait la grimace*. Peut-être qu'il se repentait des mots durs lâchés un peu vite à l'encontre de Zagallo (*Le Mondial* du 23 juin). Et qu'il se disait qu'une spectaculaire victoire en match amical, contre ces mêmes Brésiliens, l'année dernière à Oslo (4-2), ne valait plus rien dire en Coupe du monde.

La Norvège aussi a son héros. Il s'appelle Tore Andre Flo. C'est lui qui a sonné la révolte. Viking entre les Vikings au physique, il n'hésite jamais à lancer l'abordage. Il est tout le contraire d'un Brésilien. Il n'en a ni la souplesse ni l'aisance. Ses dribbles sont hachés, mélange de vitesse et de puissance. A sa façon, il est tout aussi efficace. Car son ardeur à courir vers le but s'accompagne de qualités techniques suffisantes pour prendre en défaut, *mardi soir à Marseille*, une défense brésilienne qui semble décidément la faiblesse de la *Seleçao* en 1998. Après son égalisation, il y eut ce penalty que l'on imaginait déjà fameuse source de polémique. Coup de poignard de l'arbitre, erreur manifeste ? Après la défaite, Mario Zagallo s'est contenté de s'en remettre à la FIFA, seule juge en matière d'arbitrage. De ce non-match, il n'avait même pas l'air spécialement mécontent. Au même moment, les écrans de télévision disposés dans le stade diffusaient les images d'une victoire inutile. Le Maroc avait vainement battu l'Ecosse. Cela laissait Zagallo et Olsen de marbre. Ils étaient qualifiés.

Pascal Ceaux

Echanges de félicitations et d'amabilités

Le sélectionneur norvégien, Egil Olsen, et son homologue brésilien, Mario Zagallo, ont fait assaut de diplomatie à l'issue de la rencontre. *« Plus que content, fier même »* d'avoir battu les tenants du titre au cours d'une fin de partie *« incroyable »*, le premier a fait l'éloge de *« ce que les Brésiliens sont capables de faire avec un ballon ». « Heureusement que le match n'avait pas trop d'importance pour eux. On sentait qu'il manquait un petit plus dans leur jeu. Cela m'étonnerait que le Brésil n'aille pas très loin dans ce Mondial »*, a-t-il précisé.

Quant à Mario Zagallo, qui enregistre son deuxième revers face à l'équipe scandinave en l'espace d'un an, il a relevé l'*« efficacité »* du système de jeu norvégien, tout en regrettant le *« manque de concentration »* de ses joueurs au cours des sept dernières minutes. *« Nous avons perdu quand nous pouvions encore nous le permettre*, a-t-il souligné. *A nous de tirer la leçon de cette défaite pour mettre le cap sur le cinquième titre mondial. »*


BRÉSIL-NORVÈGE 1 - 2

Gr. A - mardi 23 juin
21 heures
Stade-Vélodrome, à Marseille
• Temps chaud
• Terrain en bon état • Pelouse excellente
• Public coloré et sage
• 60 000 spectateurs.
Arbitre : M. Esfandiar Baharmast (Etats-Unis), assisté de MM. Mazzei (Italie) et Dante (Mali).

Rencontre insipide, manquant de rythme et de fluidité dans la circulation du ballon. La composition très offensive du Brésil a provoqué un embouteillage imprévu dans l'axe. Devant la désinvolture des champions du monde, les Norvégiens sont sortis de leur éternelle réserve en fin de match en attaquant à trois, pour égaliser puis prendre l'avantage dans les dernières secondes, sur un penalty inventé par l'arbitre.

BRÉSIL
Sélectionneur : Zagallo
Taffarel ; Cafu, Junior Baiano, Gonçalves, Roberto Carlos ; Dunga (cap.), Leonardo, Denilson ; Rivaldo ; Bebeto, Ronaldo.

NORVÈGE
Sélectionneur : Olsen
Grodås (cap.) ; Berg, Eggen, Johnsen, Bjornebye ; Leonhardsen, Riseth, Rekdal, Strand ; H. Flo ; T.A. Flo.

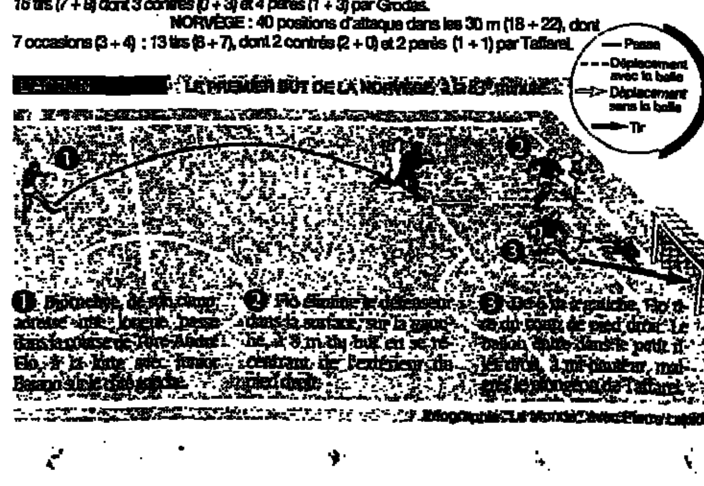
BUTS BRÉSIL : Bebeto (78e, sur un centre de la gauche de Denilson, à 5 m à droite, tête plongeante à mi-hauteur au centre du but).
NORVÈGE : Tore-Andre Flo (83e, ...) ; Rekdal, sur penalty (89e, tir de l'intérieur du pied droit au ras du poteau gauche à mi-hauteur).

AVERTISSEMENTS NORVEGE : Leonhardsen (54e, jeu dangereux), Myklaund (59e, jeu dangereux).

ARRÊTS DE JEU En faveur du BRÉSIL : 19 coups francs (9 + 10), dont 1 hors-jeu (0 + 1), 4 corners (2 + 2).
En faveur de la NORVÈGE : 13 coups francs (9 + 4), dont 4 hors-jeu (4 + 0), 4 corners (3 + 1).

OCCASIONS BRÉSIL : 63 positions d'attaque dans les 30 m (39 + 24) dont 9 occasions (4 + 5) ; 15 tirs (7 + 8) dont 3 contrés (0 + 3) et 4 parés (1 + 3) par Grodas.
NORVÈGE : 40 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 22), dont 7 occasions (3 + 4) : 13 tirs (6 + 7), dont 2 contrés (2 + 0) et 2 parés (1 + 1) par Taffarel.

L'ACTION : LE PREMIER BUT DE LA NORVÈGE À LA 83e MINUTE



Infographie Le Monde

Yaoundé et Rabat entre colère et amertume

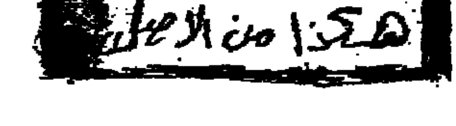
DES SUPPORTEURS camerounais ont laissé éclater leur colère, mardi 23 juin, à Yaoundé, après l'élimination de leur équipe consécutive au match nul contre le Chili (1-1). Furieux qu'un but de la formation camerounaise ait été refusé par l'arbitre hongrois, ils s'en sont pris aux « expatriés ». Aux cris de *« Rentrez chez vous ! »* ou *« Les Blancs ne nous aiment pas ! »*, les jeunes manifestants ont érigé plusieurs barrages dans deux quartiers populaires de la capitale camerounaise et dirigé leurs attaques principalement contre des Européens, en lançant à leur encontre des menaces de mort et détruisant des pare-brise à coups de barres de fer. Un enseignant français aurait été sérieusement molesté près de son domicile.

L'ambassade de France, ainsi que la plupart des représentations diplomatiques au Cameroun, avaient appelé, dès le début de ces incidents, leurs ressortissants à rester chez eux *« par précaution »*, tandis que la police anti-émeute patrouillait dans la ville. La police camerounaise a annoncé, dans la nuit, que le calme était revenu.

Au Maroc, la déception de ne pas participer aux huitièmes de finale a été plus festive. Des milliers de Marocains sont descendus dans les rues de la capitale et des grandes villes pour manifester leur joie après la large victoire des Lions de l'Atlas contre l'Ecosse (3-0). Embouteillages et klaxons bloqués, devant le siège du Parlement où étaient rassemblés de nombreux Marocains, ils ont tout d'abord montré leur fierté et leur reconnaissance à leur équipe qui a, selon eux accompli un *« très beau Mondial »* : *« Nous avons écrasé l'Ecosse, et la vraie qualification est dans notre tête »*, ont lancé de nombreux supporteurs.

La joie a vite laissé place à une amertume forte mais pacifique : *« L'arbitre américain a sifflé un penalty imaginaire en faveur de la Norvège. Il a contribué à l'élimination de notre équipe »*, regrettaient les supporteurs. *« Le sport est pourri. S'il était honnête, nous devrions être en huitième de finale »*, affirmait un supporteur. *« Offrir un penalty à la Norvège, c'est nul. C'est une combine »*, disait un autre. *« L'entraîneur brésilien a aligné des remplaçants et son équipe, déjà qualifiée, a joué à l'économie. Il s'agit d'une magouille et l'histoire retiendra la responsabilité de la FIFA dans cette affaire »*, commentait un troisième.

A Oslo, quelques centaines de personnes sont descendues dans les rues de la capitale norvégienne pour fêter dans le calme la victoire de la qualification nationale. *« Les Norvégiens sont très contents de cette victoire, mais ils expriment leur joie dans le calme »*, a expliqué le commissaire Bakken, responsable de la sécurité d'Oslo. – *(AFP.)*



« Une insulte à tous ceux qui aiment le football »

Nantes. L'entraîneur du Cameroun estime avoir été volé par l'arbitrage

SÉLECTIONNEUR du Cameroun, le Français Claude Le Roy n'a pas eu de mots assez durs pour dire ce qu'il pensait de l'arbitrage de la rencontre Chili-Cameroun (1-1), mardi 23 juin, au Stade de La Beaujoire de Nantes. *« Je veux bien que nous soyons éliminés de la Coupe du monde mais pas sur une décision arbitrale d'une totale incompétence »*, a-t-il lâché, froidement, à l'issue du match. Quand on connaît la gentillesse, l'humour et le fair-play de ce gentleman des pelouses, on est obligé de tendre l'oreille : *« Mes joueurs sont sous le choc. Ils ont été volés. C'est une insulte à tous ceux qui aiment le football. »* Il faut dire que du résultat de ce duel dépendait le droit – le bonheur – d'affronter le Brésil en huitième de finale. L'affaire était donc de taille.

Cette saillie de Claude Le Roy visait au premier chef l'arbitre hongrois du match, Laszlo Vagner – avec un « v » qui dit d'emblée un manque de musicalité. Le football, comme l'amour, obéit à des lois que la raison ignore. M. Vagner, à défaut de perdre la raison, a au moins perdu le sens du jeu lors d'un match qu'il a dirigé de main de... manchot. Le seul aspect positif de son médiocre office a été de réveiller en deuxième mi-temps un stade qui somnolait aimablement par un après-midi ensoleillé, le public nantais basculant, une fois pour toutes, en faveur des Lions.

On ne sait pas ce qu'il faut reprocher le plus à Laszlo Vagner : une nervosité fébrile qui l'a conduit à expulser deux joueurs camerounais ou un mauvais placement qui l'a convaincu de refuser, pour hors jeu, un but parfait de François Omam Biyick aux six mètres, sur une remise de la tête de l'excellent numéro 10, Patrick Mboma (57e). Deux minutes plus tôt, ce dernier avait égalisé d'une tête à sept mètres placée sous la transversale qui n'avait rien à envier au but chilien de la 20e minute – coup franc magistral à 18 mètres, expédié pied gauche par Jose Sierra dans la lucarne de Jacques Songo'o.

Un but arbitrairement refusé à ce stade de la compétition est évidemment une bavure. Comme ne l'est pas le premier carton rouge de la partie brandi à la 51e minute par M. Vagner au visage de Rigobert Song pour un coup de coude bien réel sur Marcelo Salas. Cette expulsion justifiée, même si un carton jaune infligé à l'ex-défenseur messin en première mi-temps avait pu paraître sévère, ne relève pas à proprement parler d'une erreur d'arbitrage. Les errements de M. Vagner, après avoir connu leur acmée sur le but refusé à Omam Biyick, auront pour épilogue une seconde expulsion, celle de Lavriano Etame, le milieu offensif de Bastia, qui était entré en jeu quelques minutes plus tôt (88e). Hormis que cette décision était outrageusement sévère – il y avait bien une faute sur Salas, mais sans danger pour l'intégrité physique de l'ailier chilien –, elle permettait au Chili de finir la partie à onze contre neuf à un moment où avait disparu de ses rangs toute organisation.

SALE GOÛT

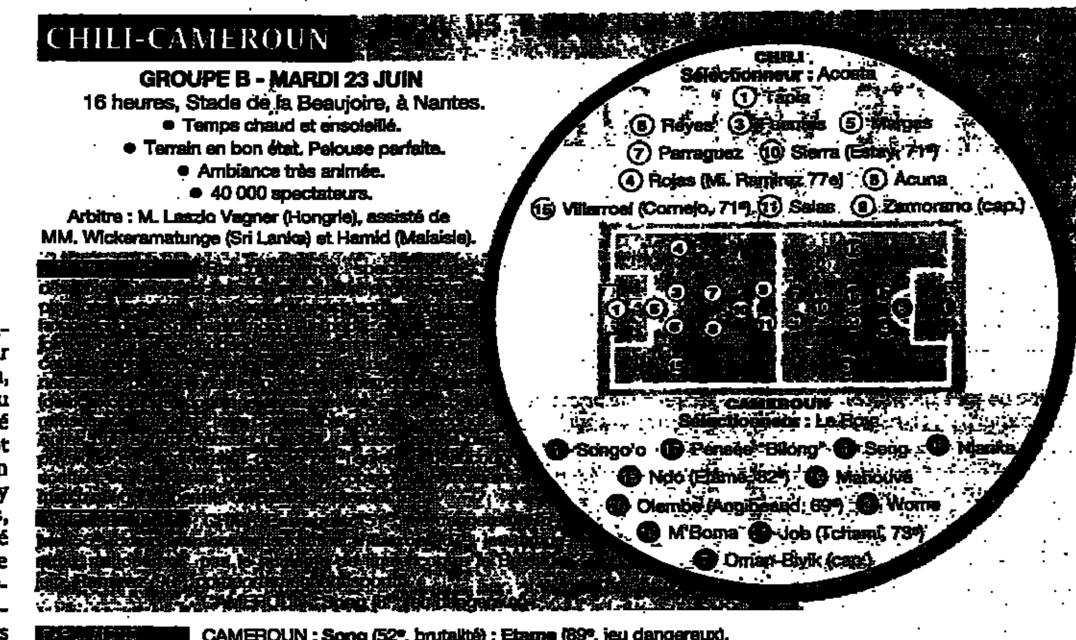
On passera sur la litanie des approximations de M. Vagner tout au long de la rencontre comme sur la conduite de l'entraîneur chilien, Nelson Acosta, qui a refusé de serrer la main de Claude Le Roy avant son retour aux vestiaires... Au-delà du quatuor des arbitres du match, hué par La Beaujoire, le sélectionneur du Cameroun a tenu à s'adresser directement au nouveau président de la FIFA, Sepp Blatter, qui assistait à la rencontre : *« J'espère qu'il est content de l'effet de ses déclarations de la semaine dernière... Il faudra qu'il tire les leçons de l'arbitrage de ce match. Blatter est certainement un grand administrateur, mais c'est bien qu'il ait choisi Michel Platini ; il pourra se consacrer à l'administration du football et laisser à Michel le soin de s'occuper du jeu et des joueurs. »*

Le Cameroun quitte donc la Coupe du monde avec un sale goût dans la bouche. Tandis que Claude Le Roy s'apprête à rejoindre le Racing Club de Strasbourg, dont il veut faire un grand club, Rigobert Song, le mouton noir de Laszlo Vagner, boucle ses valises pour Salerne, près de Naples, où il sera titulaire de la Salernitana, club italien qui accède à la première division. Fort de ses convictions : *« On sort la tête haute. Il faudrait que le corps arbitral comprenne mieux le jeu africain. Nous, on joue fort, on se bat dans les duels, c'est la gnac, c'est notre tempérament, il n'y pas de mauvais gestes. On ne sait plus très bien comment il faut jouer pour ne pas se faire taper par les arbitres. Mais, quoi qu'il arrive, le groupe de jeunes joueurs que Claude Le Roy a constitué pourra, d'ici quatre ans, faire des choses énormes. »* Claude Le Roy continuera de conseiller les dirigeants du football camerounais. *« Bénévolement*, dit-il dans un sourire. *Comme ça, personne ne pourra plus gloser sur mon salaire... »*

Olivier Schmitt

CHILI-CAMEROUN

GROUPE B - MARDI 23 JUIN
16 heures, Stade de la Beaujoire, à Nantes.
• Temps chaud et ensoleillé.
• Terrain en bon état. Pelouse parfaite.
• Ambiance très animée.
• 40 000 spectateurs.
Arbitre : M. Laszlo Vagner (Hongrie), assisté de MM. Wickeramatunge (Sri Lanka) et Hamid (Malaisie).



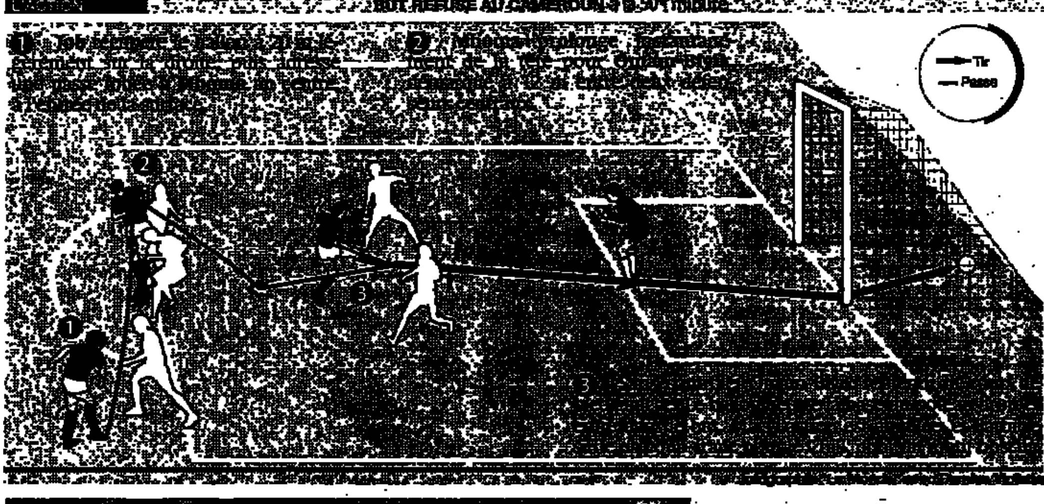
CAMEROUN : Song (52e, brutalité) ; Etame (89e, jeu dangereux).

CHILI : Sierra (21e, frappe enveloppée de l'intérieur du pied gauche dans la lucarne droite, sur un coup franc situé à 20 m à droite).
CAMEROUN : Mboma (56e, sur un centre de la droite d'Omam-Biyik, des 10 m dans l'axe du but, tête lobée en extension dans la lucarne gauche).

CHILI : 50 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 28) dont 6 occasions (2 + 4) ; 14 tirs (7 + 7), dont 5 contrés (3 + 2) et 5 parés (2 + 3) par Songo'o.
CAMEROUN : 55 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 27) dont 8 occasions (4 + 4) ; 15 tirs (9 + 6), dont 1 contré (0 + 1) et 4 parés (2 + 2) par Tapia.

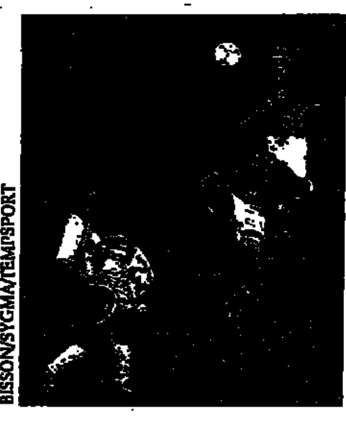
En faveur du CHILI : 19 coups francs (11 + 8), dont 3 hors-jeu (2 + 1), 7 corners (5 + 2).
En faveur du CAMEROUN : 16 coups francs (8 + 8), dont 5 hors-jeu (3 + 2), 6 corners (3 + 3).

CHILI : la titularisation de Jose Sierra (29 ans), le milieu de terrain de Colo-Colo, s'est avérée immédiatement positive. Ce spécialiste des coups de pied arrêtés a réussi un coup franc superbe dans la lucarne droite de Songo'o, et provoqué plusieurs situations dangereuses, notamment avec Marcelo Salas.
CAMEROUN : François Omam-Biyick (32 ans) avait réalisé jusqu'à présent un Mondial en demi-teinte. Mais l'attaquant de la Sampdoria Gênes est toujours un joueur de grande classe (50 buts pour 79 sélections). Il a eu la malchance de se voir refuser deux buts, et s'est procuré plusieurs occasions, souvent en combinaison avec Job.





QUEMENER/SYGMA/TEMPSPORT



BISSON/SYGMA/TEMPSPORT

Ci-contre, la joie des Chiliens après leur qualification. Ci-dessus, les Italiens Luigi Di Biagio et Fabio Cannavaro contre l'Autriche.

ITALIE-AUTRICHE

2 - 1
Gr. B- mardi 23 juin
16 heures
Stade de France, à Saint-Denis
• Temps ensoleillé et chaud.
• Terrain en très bon état. Pelouse impeccable.
• Public chaleureux.
• 60 000 spectateurs.
Arbitre : M. Paul Durkin (Angleterre), assisté de MM. Warren (Ang.) et Young-Hyun (Corée du Sud).

ITALIE
Sélectionneur : Maldini
Pagliuca • Nesta (Bergomi, 4e) ; Costacurta ; Cannavaro ; Maldini (cap) • Moriero ; D. Baggio ; Di Biagio ; Pessotto • Vieri (Inzaghi, 60e) ; Del Piero (R. Baggio, 73e).

AUTRICHE
Sélectionneur : Prohaska
Konsel • Schöttel ; Feiersinger ; Pfeffer • Wolf ; Mählich ; Pfeilenberger (Herzog, 79e) ; Kuhbauer (Stöger, 74e) • Vastic ; Polster, cap (Haas, 62e) ; Reinmayr.

COMMENTAIRES Match âpre, de qualité moyenne, longtemps verrouillé au milieu du terrain. L'Autriche s'est surtout évertuée à défendre, de façon rigoureuse, voire dure. L'Italie a déçu dans la construction du jeu, avec un schéma tactique frileux. Après une première mi-temps pauvre en occasions, les deux attaques ont disposé de plus d'espaces. Malgré sa victoire, l'Italie n'a guère convaincu.

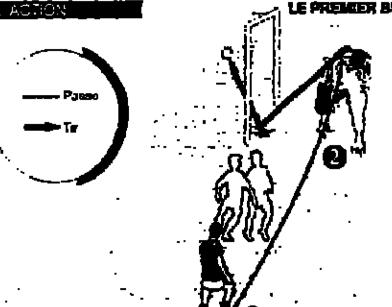
BUTS ITALIE : Vieri (49e, sur un coup franc tiré de la gauche par Del Piero, tête piquée qui rebondit sur la ligne au centre du but) ; Baggio (90e, après un centre de la droite d'Inzaghi au deuxième poteau, reprise du plat du pied droit au centre à ras de terre).
AUTRICHE : Herzog, sur penalty (90e, frappe en force du pied gauche à droite à mi-hauteur).

AVERTISSEMENTS ITALIE : Maldini (66e, jeu dangereux).
AUTRICHE : Feiersinger (2e, contestation), Vastic (35e, jeu dangereux), Schöttel (43e, jeu dangereux).

OCCASIONS ITALIE : 49 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 21), dont 5 occasions (1 + 4) ; 12 tirs (6 + 6), dont 5 contrés (2 + 3) et 1 paré (0 + 1) par Konsel.
AUTRICHE : 53 positions d'attaque dans les 30 m (20 + 33), dont 3 occasions (0 + 3) ; 21 tirs (6 + 15), dont 12 contrés (5 + 7) et 4 parés (0 + 4) par Pagliuca.

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ITALIE : 22 coups francs (11 + 11), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 3 corners (1 + 2).
En faveur de l'AUTRICHE : 26 coups francs (10 + 16), dont 10 hors-jeu (3 + 7), 7 corners (1 + 6).

L'ACTION LE PREMIER BUT DE L'ITALIE à la 49e minute



1. Del Piero tire un coup franc de la gauche, à l'entrée de la surface de réparation, de l'intérieur du pied droit.

2. Probablement gêné par le soleil, Konsel tarde à sortir et Vieri, au milieu d'une mêlée de joueurs, jaillit dans l'axe du but et, à 4 m, place une tête piquée qui rebondit sur la ligne.

Infographie "Le Monde" avec Nicolas Sabi

L'Autriche sort par la petite porte

ON SAVAIT le footballeur autrichien bon joueur de tête, solide sur ses jambes et sérieux à la tâche. Mardi 23 juin 1998, le Mondial l'a révélé ainsi, sur la pelouse du Stade de France. Mais le match contre l'Italie aura révélé un autre trait de son caractère : le fatalisme. Après deux matches nuls (1-1 contre le Cameroun, puis encore face au Chili), l'Autriche devait l'emporter ou disparaître. Elle a choisi la seconde solution. En donnant parfois l'impression de ne jamais vraiment croire à la première.

La première mi-temps s'est achevée par un échange de sifflets d'une tribune à l'autre. Après la pause, les deux équipes retrouvent un semblant d'activité. Et, miracle, Christian Vieri saute plus haut que tout le monde à la réception d'un coup franc d'Alessandro Del Piero et marque de la tête. Le renoncement autrichien fait bien l'affaire de deux remplaçants transalpins : en fin de match, Inzaghi offre ainsi à Baggio la balle du deuxième but et de la qualification pour les huitièmes de finale. Les Autrichiens hériteront, dans les arrêts de jeu, d'un penalty douteux, et quitteront, sans la moindre larme, un Mondial qui les oubliera vite.

A. M.

ÉCOSSE-MAROC

0 - 3
Gr. A- mardi 23 juin
21 heures
Stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne
• Temps agréable
• Terrain un peu dur. Pelouse glissante
• Ambiance très chaleureuse
• 30 000 spectateurs.
Arbitre : M. Ali Mohamed Bujsaim (Emirats arabes unis), assisté de MM. Fred (Vanuatu) et Torres Zuniga (Costa-Rica).

ÉCOSSE
Sélectionneur : Brown
Leighton • Hendry (cap.) ; Boyd ; Weir • Collins ; Lambert ; Dailly ; Burley ; Mc Namara (Mc Kinley, 54e) ; • Durie (Booth, 84e) ; Gallacher.

MAROC
Sélectionneur : Michel
Benzekri • Saber (Rossi, 72e) ; Naybet (cap.) ; Triki ; Abrami • Chippo (Sellami 88e) ; Amzine (Azzouzi, 77e) ; Hadji ; Bassir • Tahar ; Hadda.

COMMENTAIRES Cette partie a été agréable, d'un niveau technique convenable, marquée par une opposition de styles pimentée. Mais la combativité légendaire des Écossais s'est éteinte petit à petit, comme s'ils savaient dès le début qu'elle ne serait pas suffisante devant la supériorité technique et le jeu plus élaboré des Marocains. Et qu'ils ne seraient pas les seuls à quitter prématurément la Coupe du monde.

BUTS MAROC : Bassir (22e, sur une passe longue de Tahar, de 6 m à gauche, tir croisé qui entre dans le coin droit) ; Hadda (47e, sur passe de Hadji, de 11 m à gauche, tir du droit lobé en demi-volée, contré par Leighton, qui entre au centre du but sous la barre transversale) ; Bassir (85e, après un dribble aérien, de 12 m à droite, tir du droit, dévié par Hendry, qui part à mi-hauteur au ras du poteau droit).

AVERTISSEMENTS MAROC : Chippo (81e, jeu irrégulier). ÉCOSSE : Gallacher (21e, brutalité).

EXPULSION ÉCOSSE : Burley (54e, jeu dangereux).

ARRÊTS DE JEU En faveur du MAROC : 15 coups francs (8 + 7), dont 3 hors-jeu (1 + 2), 1 corner (0 + 1).
En faveur de l'ÉCOSSE : 20 coups francs (9 + 11), dont 5 hors-jeu (3 + 2), 4 corners (3 + 1).

OCCASIONS MAROC : 45 positions d'attaque dans les 30 m (29 + 16), dont 12 occasions (8 + 4) ; 16 tirs (7 + 9), dont 2 contrés (2 + 0) et 2 parés (1 + 1) par Leighton.
ÉCOSSE : 50 positions d'attaque dans les 30 m (26 + 24), dont 13 occasions (9 + 4) ; 21 tirs (12 + 9), dont 7 contrés (6 + 1) et 7 parés (4 + 3) par Benzekri.

L'ACTION LE DEUXIÈME BUT DU MAROC à la 47e minute



Joie des vaincus, larmes des vainqueurs

Saint-Etienne. Les Marocains disent au revoir au Mondial

LES VAINCUS effectuaient, le pas lent, un tour d'honneur, et sur la pelouse, effondrés, les vainqueurs pleuraient. Au coup de sifflet final, les joueurs marocains avaient été hachés dans leur élan par le visage décomposé de leur entraîneur français, Henri Michel. A Marseille, ce qui était improbable était en effet devenu une réalité. La défaite du Brésil devant la Norvège (2-1) scellait leur élimination, malgré trois buts marqués, malgré l'étalage de leur talent, et malgré le charme indéniable de leur jeu et de leur effronterie.

Car, dès les premiers instants du jeu, une classe sépare les Marocains des Ecossais : une classe d'âge. Pendant que la « Tartan Army » des supporteurs écossais va de l'avant à la vitesse des vieilles jambes de ses joueurs trentenaires, les chebabs d'en face, catogans au vent, galopent comme des gazelles insolentes. Dès la 22e minute, sur une longue ouverture de Tahar El Khalej, Salaheddine Bassir file dans le dos du capitaine écossais, Colin Hendry, et s'en va marquer à toute allure. Le pli est pris, l'Ecosse ne parviendra jamais à s'imposer. Aux traits d'inspiration marocains, John Collins réplique par la vaillance. Forcément. Les attaquants écossais Kevin Gallacher et Gordon Durie se dépensent sans compter aux avant-postes, mais ils rentrent aux vestiaires la bourse plate.

DÉLIRE DE COURTE DURÉE

Une fois n'est pas coutume, le repos va être fatal aux vieux guerriers. L'arbitre a à peine sifflé la reprise du match qu'Abdeljilil profite d'une nouvelle passe millimétrée de Mustafa El Hadji pour prendre de vitesse la défense écossaise et battre le vétéran Jim Leighton, trente-neuf ans. L'infortuné portier détourne vers son but la frappe de l'attaquant marocain et s'en va, cul par-dessus tête, finir sa course à reculons dans ses propres filets, comme pris au piège par le chalut des années.

Nettement menée, l'Ecosse devra jouer avec un joueur de moins à partir de la 53e minute à la suite de l'expulsion méritée d'un de ses cadets, Craig Burley, auteur d'un tacle par derrière sur un joueur marocain. A dix, avec le renfort du « vieux » Tosh McKinley (qui remplace le jeune Jackie Mc Namara), les Ecossais vont jouer mieux, mais sans marquer plus. Déconcentrés par leur bonne fortune, leurs adversaires marocains, en fils prodigues, s'abandonnent à la facilité. Au stérile pilonnage écossais, Salaheddine Bassir va pourtant répliquer à la 85e minute par un troisième but, qui porte l'enthousiasme des tribunes à son comble... d'autant qu'à Marseille le Brésil mène la course et devance la Norvège.

Le délire va être de courte durée. Depuis longtemps, Henri Michel ne prend même plus la peine de déchiffrer les calligraphies véloces tracées par ses joueurs, de droite à gauche. Au sud, le vent tourne. La Norvège refait son retard. Elle se détache. La stupeur frappe tout d'abord les rangs des journalistes marocains qui suivent deux matches à la fois, puis elle s'étend lentement dans les gradins, avant de gagner la pelouse.

Renvoyés à un triomphe inutile, les joueurs marocains sont en larmes. Insensible au désespoir des vainqueurs, le formidable public écossais massé derrière les buts marocains dans l'attente d'un tir triomphant, qui ne vint pas, réserve alors une incroyable ovation à ses footballeurs défaits. Les maillots marocains sur les épaules, ils ont dit au revoir à tout le monde, et le vieux gardien, Jim Leigthon, dit « Big Jim », a traîné le dernier sur une de ces pelouses mondiales qu'il ne foulera plus jamais, accompagné doucement vers les vestiaires par les applaudissements. Si l'Ecosse l'avait emporté, les tribunes de Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne, auraient sans doute vibré bien plus longtemps aux exploits de l'équipe du chardon. Mais les Marocains auraient peut-être moins pleuré.

Gilles Paris

هكذا من الا

Devant la télé du « Bon Coin », au Vigan, dans le Gard

« Faut choisir de vrais arbitres, pas des caramels ! »

SUR le toit du supermarché du Vigan (Gard), la petite ville des « soyeux » des Cévennes, un ballon de football géant a été gonflé près de l'enseigne. Le directeur du magasin, Serge Della-Maura, aurait aimé louer un écran géant et l'installer sur le parking : *« Je n'ai pas trouvé*, regrette-t-il, *je n'ai pas su où me retourner. »* D'habitude, à l'usine des collants Wells – juste à côté – on installe des télés pour les bonnetiers à l'heure des matches avec la France. Mais cette année, l'entreprise rachetée par un groupe anglais s'apprête à supprimer un tiers des emplois.

Sur la place centrale, à l'ombre des platanes, de l'autre côté de la fontaine, le bar-tabac le Bon Coin s'est institué établissement anti-Mondial. Jean-Pierre, l'un des patrons, âgé de trente-deux ans, met à fond le disque de Carlinos Brown, musicien de Bahia. Il vient de recevoir une affiche des « Indiens », des babas qui vivent dans des tipis, plus haut dans la montagne. L'affiche est une invitation à *« l'occupation gratuite »* de l'espace de Mouzoules à *« l'an deux mille moins un et demi »*.

Dans les ruelles du Vigan, on ne compte qu'un seul feu rouge : devant la caserne des pompiers, *« et il est rouge seulement quand les pompiers sortent »*, précisent les habitants. L'industrie du bas a fait appel, il y a vingt ans, à l'immigration marocaine, et *« ici, c'est peut-être un des seuls endroits du Midi où tout le monde se sent chez soi, tranquille, y a pas de problème d'intégration »*, disent les uns, les autres. Anne, vingt-deux ans, arrive à la terrasse du Bon Coin en se déhanchant devant sa copine Cindy, qui sort avec Bouazza, bonnetier chez Wells.

« Cindy, tu veux pas me rendre un service ?

– Ça dépend, j'en ai marre de rendre des services !

– Aller pour moi chez le Vietnamien me commander un poulet-vermicelle. Je peux pas, je lui dois déjà 50 balles, je n'ai pas 100 balles sur moi.

– Ah non, j'ai la flemme...

– Allez... »

Anne tire la langue et montre un long piercing qui fait rigoler tout le monde.

Jacquot, le pâtissier, a apporté une charlotte aux poires pour accompagner le pastis. Luc, autre bonnetier, explique qu'ici, la nuit après la fête, *« à 5 heures du matin, on se baigne dans les rivières »*. Il habite un mas cévenol où il y a une magnanerie, cette grande pièce équipée de quatre cheminées d'angle et d'une armature en bois où reposent les feuilles de mûriers et les vers à soie. Il pense qu'il risque de perdre son emploi à l'usine des collants Wells. *« Moi, c'est pas comme les autres, ce sera pas la fin du monde, j'en profiterai pour faire autre chose »*, dit Luc.

> « Ce soir, il aura fait pleurer trente millions de personnes, mais toute sa vie il aura sa faute d'arbitrage sur la conscience »

Depuis deux jours, le Bon Coin est en rupture de cigarettes. Dimanche, c'était la Ronde cévenole, le rallye automobile des Causses, un événement autrement plus important au Vigan. Trois gamins sur un scooter tentent de forcer le passage dans une ruelle où une voiture s'est stationnée en plein milieu. Aziz, habillé d'un maillot brésilien, ne tient pas en place. Il part au Bar des Cévennes, file chez le pizzaïolo, revient au Bon Coin et rejoint le café du Conti. A chaque fois, il parle à des amis, il a la mine concentrée. Le Brésil doit gagner, le Maroc doit gagner. Les drapeaux sont dans les voitures et on a programmé une heure de fête à klaxonner dans les rues du Vigan après le match. Aziz se marie dans deux jours, *« Inch allah »*, ajoute-t-il. Lui aussi, il est teinturier chez les collants Wells.

Au bar-tabac du Bon Coin, M. Rouchon achète du tabac à rouler puisqu'il n'y a plus de cigarettes. M. Rouchon est le directeur industriel des collants Wells. En sortant, il dit bonjour à M. et Mme Vacquier, les gérants du café Conti. C'est vrai, *« ce n'est pas l'ambiance »*, dit le directeur industriel. *« La presse parle de 270 suppressions d'emplois ; en réalité, on descendra à 200, presque une personne sur trois. »* De nombreux ouvriers marocains et français se sont amassés à l'intérieur du Conti pour applaudir la qualification du Maroc.

Mme Vacquier a préparé un couscous. Djemel, le serveur, est assis parmi les clients. Sur le trottoir, M. Rouchon explique que *« ça fait partie de la vie des entreprises d'avoir des périodes difficiles. Les gens malheureusement n'ont connu aucune autre activité au Vigan. Notre objectif est de regagner en productivité, notre secteur recherche est performant, on peut innover, notre force est d'avoir une marque »*. M. et Mme Vacquier, dont le fils travaille à l'usine, acquiescent. Le marché du collant a chuté, en France, de 350 millions à 200 millions de paires. *« L'Europe du Sud a une main-d'œuvre de 30 à 40 % moins cher. Nous vivons une période de transition, notre discours est difficile, je le sais. Les gens nous disent : demain tu me mets dehors et tu me demandes d'être motivé. »* M. Vacquier : *« C'est sûr, ça fait intervenir les sentiments. »* Mme Vacquier : *« Vous prendrez bien une assiette de couscous, monsieur Rouchon. »*

A l'intérieur du café, Aziz s'est assis au premier rang, avec Mohammed, un autre bonnetier. *« Et Ronaldo, qu'est-ce qu'il fait ? Il envoie le ballon au fond de la Méditerranée ! »*, s'inquiète le public. Roquefort, fromage de chèvre, rosé. Le miracle est en train de se produire. *« Puta Madre ! »* Claude Vacquier s'est joint à ses clients, il revient d'une journée au pied du mont Aigoual à taquiner le cèpe et la girolle.

Les deux buts marocains interrompent la retransmission du Brésil-Norvège dans les cris, les youyous, le tam-tam. *« Olélé, olala, quand il faut y aller, on est toujours là ! »* La qualification est promise même s'ils sont endormis, ces Brésiliens !

« Viens t'asseoir, tu portes malheur », dit Djemel à Aziz, qui se tient, au premier but norvégien, la tête dans les mains, loin de la télé, au fond du bar. Le Maroc a gagné. Dans l'autre match, le penalty est sifflé, marqué. Le rêve s'évanouit. *« Y a magouille, déjà à la billetterie, y a magouille, maintenant c'est l'arbitrage. »* Aziz dit à Mohammed : *« C'est comme ça, on t'écrasera toujours, l'autre année avec l'Algérie, c'était pareil. Cet après-midi, c'était le carton rouge pour le joueur du Cameroun. Chaque fois qu'il y a une équipe africaine qui passe, on la casse. »* Le commentateur, à la télévision, conclut : *« C'est ça, la Coupe du monde. » « Ouais, c'est ça. Choisis de vrais arbitres*, lui répond Aziz, *pas des caramels, pas des Américains ! »*

PLUS tard, au Bon Coin, Moustafa console ses copains : *« C'est pas la fin du monde... »* La colère se dissipe, les uns et les autres parlent d'autre chose : *« On a des réactions comme ça, quelques secondes après le résultat, maintenant ça me paraît loin »*, s'étonne Aziz. Cet Américain, *« ce soir, il aura fait pleurer trente millions de personnes, mais toute sa vie il aura sa faute d'arbitrage sur la conscience »*, se rassure-t-il.

A l'usine de collants, Aziz est employé aux teintures. Il travaille sur le jaune, le rouge, le bleu, *« c'est comme dans la cuisine quand tu prends de l'ail, des tomates et que tu fais une sauce »*. Aux teintures, il ne semble pas menacé par les licenciements, mais il dit : *« C'est malheureux, on a fait les grèves, on a lutté, c'est comme ça, c'est la vie. »* Il regarde son maillot brésilien, sourit et annonce à ses copains : *« Ce soir, je le mets dans la cheminée : je le crame ! »*

Dominique Le Guilledoux, au Vigan (Gard)


HUGUES DE WURSTEMBERGER

Laurent Ruquier et Christine Bravo, invités par la Fédération française de football au Club France

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	1-1
16/6	Brésil-Maroc	3-0
23/6	Brésil-Norvège	1-2
23/6	Ecosse-Maroc	0-3

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	6	3	2	0	1	6	3
2 Norvège	5	3	1	2	0	5	4
3 Maroc	4	3	1	1	1	5	5
4 Ecosse	1	3	0	1	2	2	6

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Chili-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	3-0
23/6	Chili-Cameroun	1-1
23/6	Italie-Autriche	2-1

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Italie	7	3	2	1	0	7	3
2 Chili	3	3	0	3	0	4	4
3 Autriche	2	3	0	2	1	3	4
4 Cameroun	2	3	0	2	1	2	5

GROUPE C

12/6	Danemark-Ar. saoudite	1-0
12/6	France-Afr. du Sud	3-0
18/6	Danemark-Afr. du Sud	1-1
18/6	France-Arabie saoudite	4-0
24/6	Afr. Sud-Ar. saoudite	
24/6	France-Danemark	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 France	6	2	2	0	0	7	0
2 Danemark	4	2	1	1	0	2	1
3 Afr. Sud	1	2	0	1	1	1	4
4 Ar. saoud.	0	2	0	0	2	0	5

GROUPE D

12/6	Bulgarie-Paraguay	0-0
13/6	Espagne-Nigeria	2-3
19/6	Nigeria-Bulgarie	1-0
19/6	Espagne-Paraguay	0-0
24/6	Espagne-Bulgarie	
24/6	Nigeria-Paraguay	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Nigeria	6	2	2	0	0	4	2
2 Paraguay	2	2	0	2	0	0	0
3 Espagne	1	2	0	1	1	2	3
4 Bulgarie	1	2	0	1	1	0	1

GROUPE E

13/6	Mexique-Corée du Sud	3-1
13/6	Pays-Bas-Belgique	0-0
20/6	Belgique-Mexique	2-2
20/6	Pays-Bas-Corée du Sud	5-0
25/6	Pays-Bas-Mexique	
25/6	Belgique-Corée du Sud	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Pays-Bas	4	2	1	1	0	5	0
2 Mexique	4	2	1	1	0	5	3
3 Belgique	2	2	0	2	0	2	2
4 Cor. du S.	0	2	0	0	2	1	8

GROUPE F

14/6	Iran-Yougoslavie	0-1
15/6	Allemagne-Etats-Unis	2-0
21/6	Allemagne-Yougoslavie	2-2
21/6	Etats-Unis-Iran	1-2
25/6	Allemagne-Iran	
25/6	Etats-Unis-Yougoslavie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Allemagne	4	2	1	1	0	4	2
2 Yougo.	4	2	1	1	0	3	2
3 Iran	3	2	1	0	1	2	2
4 Etats-Unis	0	2	0	0	2	1	4

GROUPE G

15/6	Roumanie-Colombie	1-0
15/6	Tunisie-Angleterre	0-2
22/6	Colombie-Tunisie	1-0
22/6	Roumanie-Angleterre	2-1
26/6	Colombie-Angleterre	
26/6	Roumanie-Tunisie	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Roumanie	6	2	2	0	0	3	1
2 Angleterre	3	2	1	0	1	3	2
3 Colombie	3	2	1	0	1	1	1
4 Tunisie	0	2	0	0	2	0	3

GROUPE H

14/6	Jamaïque-Croatie	1-3
14/6	Japon-Argentine	0-1
20/6	Japon-Croatie	0-1
21/6	Argentine-Jamaïque	5-0
26/6	Argentine-Croatie	
26/6	Japon-Jamaïque	

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Argentine	6	2	2	0	0	6	0
2 Croatie	6	2	2	0	0	4	1
3 Japon	0	2	0	0	2	0	2
4 Jamaïque	0	2	0	0	2	1	8

LES BUTEURS

4 buts	BATISTUTA *(Argentine)*
4	VIERI *(Italie)*
3	HENRY *(France)*
3	SALAS *(Chili)*
2	R. BAGGIO *(Italie)*
2	BASSIR *(Maroc)*
2	BEBETO *(Brésil)*
2	HADDA *(Maroc)*
2	HERNANDEZ *(Mexique)*
2	ORTEGA *(Argentine)*
2	SUKER *(Croatie)*
2	WILMOTS *(Belgique)*

STRATÉGIE
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Manpower, fournisseur officiel de volontaires

JEAN-LUC CHATILLON, trente-quatre ans, est l'un des quatre pionniers, avec le directeur du site, une assistante et le responsable des équipements techniques, à avoir été envoyé à Lyon en septembre 1996 par le Comité français d'organisation (CFO).

Presque deux ans plus tard et quelques heures seulement avant le match qui opposera, mercredi 24 juin, la France au Danemark, il s'active encore auprès des mille cent bénévoles que lui et son équipe ont recrutés pour recevoir spectateurs, joueurs, journalistes et autres officiels au Stade Gerland. Hier, une cinquantaine de stadiers bénévoles surveillaient encore l'entraînement à huis clos des équipes. Ce soir, il croise les doigts : *« Tous devraient, encore et pour la quatrième fois, être au rendez-vous, mais il faut être prudent »*, affirme-t-il.

NÉOPHYTE DU SPONSORING

Cet ex-responsable de la formation de United Parcel Service (UPS) constitue avec les dix autres responsables des ressources humaines déployés sur les autres sites du Mondial la pierre angulaire de la contribution de Manpower France à l'organisation de la Coupe du monde. La filiale française du géant américain de l'intérim est devenue, en avril 1996, moyennant le versement d'une soulte (confidentielle) et de prestations en nature, le très officiel « réseau de travail temporaire » de France 98.

Concrètement, le leader mondial du travail temporaire a l'autorisation d'apposer le logo distinctif de sponsor officiel sur ses articles publi-promotionnels, mais il est surtout, lourde mission, chargé de recruter, former les quinze mille bénévoles qui s'affairent depuis le 10 juin au bon déroulement des soixante-quatre matches et de coordonner leur travail.

Vous ne verrez pas de spots publicitaires ou d'affiches faisant la promotion du partenariat Manpower-France 98. Ce néophyte du sponsoring sportif, qui n'a pas dépensé un centime en publicité, *« ne tient pas particulièrement à être visible du grand public »*, selon Bertrand Denis, directeur général adjoint de Manpower France. *« Nous voulons seulement pouvoir dire à nos clients, aux pouvoirs publics, aux relais d'opinion, aux municipalités, qu'on nous a fait confiance pour recruter et former 15 000 volontaires dans 100 métiers différents. »*

Pour s'offrir cette super-carte de visite, la société d'intérim, numéro deux en France derrière Adecco, a fourni dans les bagages de la dizaine de personnes affectées au CFO qu'elle continue à rémunérer méthodologies et batteries de tests (manuels, de langues...). Pour éviter la marée humaine des Jeux olympiques de Barcelone où, après une allocution du maire, 350 000 Espagnols ont fait acte de candidature pour 30 000 postes bénévoles à pourvoir, Jean-Luc Chatillon et ses alter ego ont écrémé les clubs de sport, les lycées techniques, les facultés et les associations de loisirs situés aux périphéries de leurs sites afin de *« trouver directement les compétences recherchées »* et éviter d'avoir à *« gérer un trop grand nombre de déçus »*. Puis ils se sont engagés dans un marathon construit pour assurer la pérennité de l'engagement, un an avant l'événement, de ces volontaires *« qui ne sont pas payés et n'ont aucune obligation contractuelle vis-à-vis du CFO »*, explique M. Chatillon.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Pendant un an, il a vu régulièrement les bénévoles, organisé des fêtes, leur a distribué des cadeaux – les volontaires se reconnaissent à la montre France 98 qu'ils arborent – pour *« créer un sentiment d'appartenance »* et éviter qu'un bénévole dûment sélectionné *« ne lâche prise devant la répétition de sa tâche, passé le premier moment de découverte »*.

Du reste, les sélectionneurs se sont attachés à impliquer réellement leurs troupes, et pas seulement dans l'action : une lettre trimestrielle d'information des volontaires baptisée « Ensemble vers France 98 » les a tenus informés sur la préparation des autres volontaires, un manuel détaillant chaque poste leur a été remis, et on leur a même promis qu'ils pourraient conserver leur tenue officielle.

Florence Amalou

Le poids du bénévolat

Selon l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (IRIV), la France compte 10,4 millions de bénévoles, soit 23,4 % de la population de plus de dix-huit ans. Cet effectif a fortement progressé depuis 1990 (+ 2,4 millions), alors que les dons financiers se sont tassés. Les bénévoles interviennent dans les associations caritatives et humanitaires (28,6 %), dans le sport, les loisirs, la jeunesse et la culture (26,5 %), la défense des intérêts (23,5 %) et l'entraide sanitaire et sociale (21,5 %). Un million de bénévoles s'occupent de clubs et d'associations sportives en France.

LES HOMMES DE L'OMBRE
JEAN VINCENT, « OFFICIER DE LIAISON »

Jeu, fidélité, plaisir

CLAUDE LE ROY, sélectionneur de l'équipe du Cameroun, n'a pas de mots assez aimables pour décrire Jean Vincent. *« A côté de lui, on est tous tout petits »*... « Lui », c'est un sexagénaire élancé, manifestement en pleine forme, au franc regard bleu surmonté d'une crinière argent. Ces jours-ci, il a endossé le costume des volontaires du CFO – tennis blanc et bleu, pantalon de coton bleu marine, sweat-shirt vert et téléphone portable officiel et, selon lui, *« totalement inutile »*... – pour devenir « officier de liaison », en charge de l'accueil des équipes séjournant à Nantes.

Jean Vincent vit ainsi sa quatrième Coupe du monde : il était joueur dans l'équipe de France en 1954, en Suisse, et en 1958, en Suède, puis sélectionneur de l'équipe nationale du Cameroun en 1982. Aujourd'hui, il anime à Saint-Brevin-les-Pins, sur la côte vendéenne, des stages d'été destinés à repérer des jeunes pour le compte du Football-Club de Nantes-Atlantique.

Jean Vincent a commencé à Labeuvrière (Pas-de-Calais), 1 800 habitants, où il est né. Le ch'timi fait des débuts, vivement encouragés par son instituteur, dans l'équipe fanion du village – très familiale, elle ne comptait pas moins de cinq ou six Vincent de deux générations... Il intègre alors le club d'Anchel, près de Noeux-les-Mines, qui doit à ses talents d'attaquant de devenir champion de France amateur. Le club aîné de Lille, le LOSC, voit en Jean Vincent le numéro 11 qu'il lui faut. Il restera sept ans dans le club nordique avant d'être sollicité par le club des clubs des années 50, le Stade de Reims. *« J'ai quitté le LOSC en pleurant*, se souvient-il. *Reims me proposait évidemment un meilleur salaire, mais je n'ai jamais joué au foot pour l'argent. Tous les changements qui sont intervenus dans ma carrière n'avaient que des raisons sportives. »* Jeu, fidélité, plaisir, telle pourrait être sa devise. En fait, il n'a jamais quitté les pelouses. Depuis le début des années 60, il a entraîné successivement les équipes de Caen, La Chaux-de-Fonds (en Suisse), Bastia, Lorient, Nantes, Rennes et Casablanca. Deux nations lui ont fait confiance, le Cameroun, qu'il n'a jamais oublié, et la Tunisie, souvenir de petite mémoire. Une mémoire qui pourrait servir à la rédaction d'une encyclopédie du football.

CARRIÈRE EXEMPLAIRE

D'une carrière exemplaire, il se souvient de deux moments particuliers : *« Après la fracture de Jonquet, en Suède, lors de la Coupe, j'ai joué une demi-heure face au Brésil avec pour mission de marquer... Pelé. Tout en le respectant, et sans brutalité, j'ai fait mon boulot et il n'a pas marqué ! J'étais un peu un précurseur du football moderne, car je savais attaquer et défendre. D'ailleurs, j'ai fini ma carrière internationale au milieu du terrain. C'était contre la Belgique. C'est le seul maillot que j'ai gardé ; les autres, je les ai offerts à mes proches. »*

On doit aussi à Jean Vincent et ses coéquipiers rémois une modification des règlements de la Coupe d'Europe qui, alors, s'appelait « Coupe latine » : *« En demi-finale contre Barcelone, on n'avait pas réussi à se départager après deux prolongations d'une demi-heure. Il a fallu rejouer le match le lendemain... En finale, on s'est fait battre par l'Inter de Milan – une vraie humiliation : je ne veux même pas qu'on dise le score ! A la fin du match, on était lessivés, on rendait autant d'eau qu'on en ingurgitait. Après, on a inventé un autre système de prolongations. »*

A Nantes, Jean Vincent a retrouvé avec bonheur l'ambiance de la Coupe. *« Je suis footeux de naissance et je suis resté dans le métier par amour du foot. Evidemment, j'ai gagné de l'argent, c'est normal. »* Et une réputation qui fait de lui l'ami de nombreux joueurs et entraîneurs qui le saluent avec respect.

Olivier Schmitt, à Nantes